

Mémoire de fin d'études

présenté pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur en Développement
Systèmes Agricoles et Agroalimentaire pour le Sud (SAADS).
Option : Développement Agricole et Rural au Sud (DARS)
Spécialité : Marchés Organisations Qualités et Services
dans les Agricultures du Sud (MOQUAS)

**Analyse d'un dispositif de conseil usant des Technologies de l'Information et de la Communication en contexte réglementé :
Cas du dispositif de l'UNPCB pour le programme de promotion du coton biologique et équitable.**



par Malick COULIBALY

Année de soutenance : 2018

Mémoire préparé sous la direction de : Carole LAMBERT

Organisme d'accueil : CIRAD- ES UMR Innovation et l'UNPCB

Maitre de stage : Aurélie TOILLIER

Présenté le : 15/10/2016, devant le jury :

Carole LAMBERT

Aurélie TOILLIER

Betty WAMPFLER

Guy FAURE

RESUME

L'essor des filières certifiées et l'apparition de l'agriculture numérique en Afrique de l'Ouest représentent deux dynamiques sources de mutations dans les services d'appui-conseil aux producteurs. Cette étude, qui s'inscrit dans le cadre des travaux de l'UMR Innovation du Cirad, en partenariat avec l'UNPCB et le programme Digitag, vise à apporter un éclairage sur l'implémentation d'un service d'appui-conseil aux producteurs en contexte réglementé avec usage d'un outil numérique afin d'optimiser ces dispositifs. Pour cela, un diagnostic du service déployé par l'UNPCB pour le Programme coton biologique et équitable au Burkina Faso a été effectué. La méthodologie qualitative employée s'appuie sur des entretiens semi-directifs auprès des acteurs impliqués dans l'opérationnalisation du dispositif dans trois zones de production aux dynamiques différenciées.

L'UNPCB, du fait du grand nombre de producteurs, de ses ressources limitées, du contrôle à effectuer et de l'historicité de cette approche en Afrique de l'Ouest, déploie un dispositif d'encadrement des producteurs suivant une approche de transfert de connaissances et de technologies et une méthodologie descendante et standardisée autant dans sa gouvernance que dans l'opérationnalisation du dispositif. Le service montre des performances intéressantes pour l'initiation de la production et permet d'atteindre des taux de certification entre 95 et 98% mais rencontre des limites dans l'accompagnement des producteurs dans la conversion durable à l'agriculture biologique et équitable ainsi que dans l'intensification.

Ensuite, malgré le contexte standardisé, quatre profils d'ATB émergent selon leurs modalités d'action, leurs conceptions, leurs représentations, la richesse de leurs expériences professionnelles et leur motivation : « le dirigiste », « l'explicatif », « le compréhensif » et « le dirigiste par démotivation ». Les responsables s'accordent sur l'efficacité accrue du profil compréhensif.

Enfin, la tablette numérique utilisée pour le système de contrôle interne permet une meilleure gestion de la collecte des données et induit l'amélioration de la confiance dans la relation de conseil mais comporte des risques de normalisation et de renforcement du pouvoir des conseillers dans la relation avec les producteurs.

Mots clés

[Dispositif de conseil, TIC, Organisation Paysanne, Burkina Faso]

Pour citer ce document : [Coulibaly, Malick, 2018. Diagnostic d'un dispositif de conseil usant de Technologies de l'Information et de la Communication en contexte réglementé : Cas du dispositif de conseil de l'UNPCB pour le programme de promotion de la production de coton biologique et équitable. Mémoire de fin d'étude, Ingénieur en développement, Systèmes Agricoles et Agroalimentaire pour le Sud, Montpellier SupAgro. 101 pages]

ABSTRACT

Title : Analysis of an advisory system using Information and Communication Technologies in a regulated context: Case of the UNPCB system for the organic and fair trade cotton promotion program

The rise of certified sectors and the emergence of digital agriculture in West Africa are two dynamics that are at the root of changes in producer advisory services. This study, which is part of the work of CIRAD's Innovation Unit in partnership with UNPCB and the Digitag program, aims to shed light on the implementation of a support and advisory service for producers in a regulated context using a digital tool in order to optimise these services. To this end, a diagnosis of the service deployed by UNPCB for the Organic and Fair Trade Cotton Program in Burkina Faso was carried out. The qualitative methodology used is based on semi-directive interviews with the actors involved in the operationalization of the system in three production areas with different dynamics.

Due to the large number of producers, its limited resources, the control to be carried out and the historical nature of this approach in West Africa, UNPCB deploys a framework for supervising producers following a knowledge and technology transfer approach and a top-down and standardized methodology both in its governance and in the operationalization of the framework. The service shows interesting performances for the initiation of production and allows to reach certification rates between 95 and 98% but meets limits in the support of producers in the sustainable conversion to organic and fair trade agriculture and intensification.

Then, despite the standardized context, four ATB profiles emerge, "the director", "the explanatory", "the understanding" and "the demotivated director" according to their modalities of action, their conceptions, their representations, the diversity of their professional experience and their motivation. Officials agree that the comprehensive profile is more effective.

Finally, the digital tablet used for the ICS allows a better management of data collection and leads to an improvement in confidence in the advisory relationship but carries risks of standardisation and empowerment of advisors in the relationship with producers.

Key words

[Extension advisory services, ICT, Farmer Organization, Burkina Faso]

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier l'UNPCB pour son accueil, **M. Yara et M. Mahamady** pour le temps et la considération. Mes remerciements s'adressent également à tous les ATB et les chefs de zone **M. Konaté, M. Bicaba et M. Dakuo**, qui m'ont accueilli dans de très bonnes conditions, pour le temps qu'ils m'ont accordé ainsi que leur confiance. Je ne saurais oublier tous les producteurs sans qui je n'aurais pu atteindre mes objectifs, merci pour le temps que vous m'avez accordé et plus encore pour votre dur labeur pour le peuple burkinabé.

Mes remerciements vont également à **Guy Faure, Aurélie Toillier et Chloé Alexandre** pour cette opportunité, leur confiance et leurs appuis divers tout au long de cette étude.

Un infini merci à **Carole Lambert** pour sa présence, sa disponibilité, sa positivité, ses commentaires toujours pertinents et son soutien moral sans quoi tout aurait été différent.

Je remercie également **Clémentine Camara** pour sa présence à mes côtés malgré la distance, son éternel soutien, ses réflexions toujours pertinentes et ses nombreuses relectures.

Un gros Big Up à **Yama Togola, Anta Sanon et Lucrece Nlend** pour ces petits moments de décompression et leur soutien indéfectible.

Je tiens à remercier toutes les personnes que je n'ai pas citées ici et qui ont de près ou de loin contribué au succès de mon stage de fin d'étude et qui m'ont aidé lors de la rédaction.

Et pour finir, un merci **aux Bleus** pour ce shoot de bonheur !

INTRODUCTION GENERALE.....	1
<u>PARTIE I : CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE.....</u>	3
<u>1. PRESENTATION DES PARTIES PRENANTES DE L'ETUDE ET DE LA COMMANDE.....</u>	3
1.1. L'UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE COTON DU BURKINA	3
1.2. LE CIRAD UN ACTEUR ACTIF DANS LE DOMAINE DU CONSEIL AUX EXPLOITATIONS FAMILIALES.....	5
1.3. CATHOLIC RELIEF SERVICES	5
<u>2. LA COMMANDE ET LES OBJECTIFS DE L'ETUDE.....</u>	6
<u>3. CONTEXTE ET OBJETS DE L'ETUDE.....</u>	7
3.1. LE PROGRAMME COTON-BIOLOGIQUE	7
3.1.1. ENJEUX, HISTORIQUE ET OBJECTIFS.....	7
3.1.2. HISTORIQUE ET DESCRIPTION DE LA STRUCTURATION DE LA FILIERE COTON-BIOLOGIQUE	8
3.2. LE CONSEIL POUR LES EXPLOITATIONS FAMILIALES AU SUD.....	11
3.2.1. HISTORIQUE ET EVOLUTION DES CONCEPTS DE CONSEIL AGRICOLE AU SUD.....	11
3.2.2. LA NEBULEUSE DE L'ACCOMPAGNEMENT	14
3.2.3. LE CEF : UNE APPROCHE DE GESTION POUR ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS FAMILIALES	16
3.3. LES TIC POUR LE CONSEIL AGRICOLE : UNE DYNAMIQUE EMERGENTE	18
3.3.1. LES TIC COMME LEVIER DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DANS LES PAYS DU SUD	18
3.3.2. LES TIC COMME LEVIER DE RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE CONSEIL	21
<u>4. PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....</u>	23
<u>PARTIE II : PROTOCOLE DE RECHERCHE.....</u>	25
<u>1. CADRE CONCEPTUEL.....</u>	25
1.1. GRILLE D'ANALYSE D'UN DISPOSITIF DE CONSEIL.....	25
1.2. GRILLE D'ANALYSE DE LA POSTURE DES CONSEILLERS	28
1.3. GRILLE D'ANALYSE DE L'USAGE D'UN OUTIL NUMERIQUE.....	30
<u>2. LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....</u>	32
<u>PARTIE III : PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....</u>	37
<u>1. UN DISPOSITIF DE GESTION ELABORE POUR REpondre AU DEFI DE LA DOUBLE CERTIFICATION.....</u>	37
1.1. LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE DE L'UNPCB.....	37
1.2. UN SYSTEME DE SERVICES QUI ENGLOBE EN PARTIE LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE DE L'UNPCB	38
<u>1. LE DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL DE L'UNPCB : UN DISPOSITIF D'ENCADREMENT DES PRODUCTEURS DE COTON BIOLOGIQUE.....</u>	40
1.3. A QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL ? TYPOLOGIE DES PRODUCTEURS DE COTON BIOLOGIQUE	40
1.4. EMERGENCE ET EVOLUTION DU DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL DE L'UNPCB	44
1.5. LE MONTAGE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER DU DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL	46
1.5.1. LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL POUR LE PILOTAGE DU SERVICE D'APPUI-CONSEIL.....	46
1.5.2. UNE GOUVERNANCE CENTRALISEE ENGAGEE DANS UN PROCESSUS D'INCLUSION DES PRODUCTEURS.....	47
1.5.3. UN MECANISME DE FINANCEMENT FORTEMENT TRIBUTAIRE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET	

FINANCIERS	48
1.5.4. LA GESTION DU PROJET CEF-BIO, ILLUSTRATION DES DIFFICULTES DE GESTION STRATEGIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS AU SEIN L'UNPCB	50
1.6. LES RESSOURCES HUMAINES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE D'APPUI-CONSEIL	50
1.6.1. LE CHEF DE ZONE A L'INTERFACE ENTRE COORDINATION ET EXECUTION	51
1.6.2. LES ATB A LA CONFLUENCE DE 3 FONCTIONS PRINCIPALES : LE CONTROLE, L'APPUI-CONSEIL ET LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE SERVICES	51
1.6.3. LES PAYSAN-RELAIS, ACTEURS INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES ACTIVITES SUR LE TERRAIN	54
1.6.4. LE SYSTEME DE FORMATION INTERNE DE L'UNPCB POUR LES AGENTS DE TERRAIN	55
1.7. L'APPROCHE ET LA METHODE DE CONSEIL A L'UNPCB, UN DISPOSITIF DE VULGARISATION POUR L'INITIATION A LA PRODUCTION DE COTON BIOLOGIQUE ET LA RESOLUTION DE PROBLEMES TECHNIQUES CONNUS.....	56
1.7.1. LES SEANCES DE SENSIBILISATION ET FORMATION POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET DU PAQUET TECHNOLOGIQUE.....	56
1.7.2. ORGANISATION ET PEDAGOGIE DE FORMATION	57
1.7.3. LES CHAMPS DE DEMONSTRATION COMME ETAPE PRIMAIRE D'INTRODUCTION DES INNOVATIONS POUR LEUR DIFFUSION	60
1.7.4. LE CONSEIL A LA MARGE DU CONTROLE POUR LA CORRECTION DE PROBLEMATIQUES TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES SUR LE COTON BIOLOGIQUE.....	61
1.8. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION DE L'APPUI-CONSEIL A L'UNPCB.....	62
1.9. UNE DISSEMBLANCE DES PERCEPTIONS ET DES MODALITES D'ACTION POUR UNE DIVERSITE DE PROFILS D'ENCADREMENT	63
1.9.1. OBJECTIFS ET PERCEPTION DU MONDE RURAL	63
1.9.2. QUELS ROLES ET QUELLES COMPETENCES CARACTERISENT UN BON ATB ?.....	65
1.9.3. QUEL TYPE DE RELATION DE CONSEIL DEVELOPPER AVEC LES PRODUCTEURS ?.....	66
1.9.4. QUELLES MODALITES D'ACTION POUR LES ATB ?	67
1.9.4.1. UNE LEGERE DISPARITE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS	67
1.9.4.2. DE FORTE VARIABILITE DES MODALITES D'ACTION POUR LE CONSEIL A LA MARGE DU CONTROLE... ..	68
1.9.5. UNE COMBINAISON DE FACTEURS A LA SOURCE D'UN ENVIRONNEMENT PEU PROPICE A L'EXPRESSION DES SINGULARITES DES ATB.....	74
1.9.6. UN DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION QUI MATERIALISE LES VELLEITES DE CONTROLE DES ATB ET DE LEURS ACTIVITES.....	75
1.9.7. DE NOMBREUSES SOURCES D'INSATISFACTION QUI ALTERENT LE NIVEAU D'INVESTISSEMENT DES AGENTS DE TERRAIN.....	76
1.9.8. CARACTERISTIQUES DU « BON ATB » SELON LES PRODUCTEURS DE COTON BIOLOGIQUE.....	77
1.10. LES RESULTATS DU DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL.....	78
1.10.1. UN ACCOMPAGNEMENT PERTINENT POUR L'INITIATION A LA PRODUCTION DE COTON BIOLOGIQUE QUI RENCONTRE DES LIMITES POUR LES PHASES DE PERENNISATION ET D'INTENSIFICATION.....	78
1.10.2. UN SYSTEME DE SERVICES PEU STABLE QUI IMPACTE LA BONNE OPERATIONNALISATION DU DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL.....	83
1.11. L'OUTIL TABLETTE NUMERIQUE COMME POTENTIEL VECTEUR D'AMELIORATION DU DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL	85
1.12. UN OUTIL AU SERVICE DU SCI POUR UNE AMELIORATION DE LA COLLECTE DE DONNEES	86
1.13. LES ATB : DES INNOVATEURS A L'USAGE DE L'OUTIL NUMERIQUE DANS UN CONTEXTE RESTRICTIF	88
1.14. EFFETS DE LA TABLETTE SUR LA RELATION DE CONSEIL ENTRE ATB ET PRODUCTEURS.....	89
1.15. DES PISTES DE VALORISATION DE LA TABLETTE DEFINIES PAR LES AGENTS DE TERRAIN.....	90
<u>PARTIE IV : DISCUSSION ET PISTES DE REFLEXION</u>	<u>92</u>
<u>1. DISCUSSION DES RESULTATS</u>	<u>92</u>

1.1. DE MULTIPLES FACTEURS EXPLICATIFS DU CHOIX DE L'APPROCHE MOBILISEE PAR LE DISPOSITIF DE L'UNPCB	92
1.2. UN DISPOSITIF D'ENCADREMENT QUI S'APPUIE EN PARTIE SUR L'OUTIL NUMERIQUE POUR ASSURER LE CONTROLE	93
1.3. UN CONTEXTE DE FORTE COERCITION QUI LIMITE L'EXPRESSION DES SPECIFICITES DES ATB	95
1.4. UNE APPROCHE QUESTIONNABLE POUR L'APPRENTISSAGE DES GPCB.....	96
2. DES PISTES DE REFLEXION POUR UNE AMELIORATION DU DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL DE L'UNPCB	97
<u>CONCLUSION</u>	99
<u>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE</u>	101
<u>ANNEXES</u>	108

SIGLES ET ACRONYMES

AB	Agriculture biologique
AFD	Agence française de développement
AFDL	Association fonds de lissage
AFICB	Association fonds intrants coton du burkina
AG	Assemblée générale
AGR	Activités génératrices de revenus
AICB	Association interprofessionnelle du coton du burkina
AIS	Agricultural innovation systems
AKIS	Agricultural knowledge and information
AProCa	Association des producteurs de coton africains
ATB	Agents techniques biologique
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
BPA	Bonnes pratiques agricoles
CAC	Cercle des acteurs concertés
CBE	Coton biologique et équitable
CD	Champs de démonstration
CDD	Contrat à durée déterminée
CEF	Conseil aux exploitations familiales
CEF-Bio	Conseil aux exploitations familiales pour la production biologique
CPF	Confédération paysanne du faso
CRS	Catholic Relief Services
CZ	Chef de zone
DD	Développement durable
DDC	Direction pour le développement et la coopération suisse
FFS	Farming Fields School
GPC	Groupement de producteurs de coton
GPCB	Groupement de producteurs de coton biologique
ICCO	Interchurch organisation for development cooperation
INERA	Institut de l'environnement et de la recherche agricole
ITK	Itinéraire technique
NTIC	Nouvelle Technologie de l'information et de la communication
OGM	Organisme génétiquement modifié
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation paysanne
PAS	Plan d'ajustement structurel
PCBE	Programme coton biologique et équitable
PR	Paysan-relais
RECOLTE	Revenue through cotton livelihoods, trade and equity
SCI	Système de contrôle interne

SECO	Secrétariat d'état à l'économie suisse
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UDPC	Union départementale des producteurs de coton
UE	Union européenne
UMR	Unité mixte de recherche
UNPCB	Union nationale des producteurs de coton biologique
UP	Unité de production
UPPC	Union provinciales des producteurs de coton
USAID	United States
USDA	United States Department of Agriculture

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1: SCHEMA INSTITUTIONNEL DE L'UNPCB (SOURCE : PAR L'AUTEUR).....	4
FIGURE 2: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE COTON BIOLOGIQUE SUR 3 ANNEES (SOURCE: UNPCB 2015)	9
(FIGURE 3: EVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE LA SURFACE EMBLAVEE MOYENNE DE 2007 A 2016.....)	10
FIGURE 4: EVOLUTION DES APPROCHES, METHODES ET OUTILS DE CONSEIL (SOURCE TOILLIER 2014 ADAPTE DE COUTTS 1994)	11
FIGURE 5: NEBULEUSE DE L'ACCOMPAGNEMENT (SOURCE : ISF 2016 D'APRES TALLON 2011).....	15
FIGURE 6 : VECTEUR DE DIFFUSION DES INFORMATIONS PAR TIC (DIAGRAMME CIRCULAIRE) ET TYPOLOGIE DES INFORMATIONS (HISTOGRAMME) POUR LE CONSEIL NUMERIQUE (SOURCE: REVIEW OF WORLD BANK AGRICULTURES PROJECTS 2015).	19
FIGURE 7: GRILLE D'ANALYSE D'UN DISPOSITIF DE CONSEIL (INSPIRE DE FAURE ET AL. 2016).....	27
FIGURE 8: CADRE D'ANALYSE DES PROFILS DE CONSEILLERS (SOURCE : PAR L'AUTEUR ADAPTE DE MOUMOUNI ET AL. 2015)	29
FIGURE 9: GRILLE D'ANALYSE DE L'UTILISATION D'UN OUTIL NUMERIQUE POUR LE CONSEIL (SOURCE : PAR L'AUTEUR INSPIRE DE SARAVANAN ET AL. 2015).....	31
FIGURE 10: ZONES D'ETUDE (SOURCE: FURIAN S.D.) MODIFIE PAR L'AUTEUR)	32
FIGURE 11: DISPOSITIF SCI DE L'UNPCB (SOURCE: UNPCB 2015).....	38
FIGURE 12: SCHEMA DU SYSTEME DE SERVICE DE L'UNPCB	39
FIGURE 13: EVOLUTION DU POURCENTAGE DE PRODUCTRICES DANS LE PCBE (SOURCE : KONATE 2013, UNPCB 2015)	40
FIGURE 14: SUCCESSION DES DIFFERENTES APPROCHES TESTEES OU IMPLEMENTEES PAR L'UNPCB EN 10 ANS (SOURCE : PAR L'AUTEUR)	45
FIGURE 15: SCHEMA DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE L'UNPCB	46
FIGURE 16: APERÇU DES DIFFERENTS PARTENAIRES DE L'UNPCB DEPUIS LA CREATION DU PROGRAMME (SOURCE: PAR L'AUTEUR)	49
FIGURE 17: CHAMP D'ACTIVITES DES ATB ET REPARTITION DE LA CHARGE DE TRAVAIL PAR FAMILLE D'ACTIVITE (SOURCE: PAR L'AUTEUR)	52
FIGURE 18: STRUCTURATION DE LA CHAINE DE FORMATION A L'UNPCB (SOURCE : PAR L'AUTEUR).....	58
FIGURE 19: SCHEMA GLOBAL DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION DE L'UNPCB POUR L'APPUI-CONSEIL AUX PRODUCTEURS (SOURCE : PAR L'AUTEUR)	62
FIGURE 20: CHAMP DES COMPETENCES D'UN ATB (SOURCE: PAR L'AUTEUR INSPIRE DE TOILLIER ET REBUFFEL 2014)	66
FIGURE 21: GRAPHIQUE DU POURCENTAGE DE SATISFACTION DES ATB (15) ET DES PRODUCTEURS (52) CONCERNANT L'EFFICACITE DU DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL DE L'UNPCB.....	78
FIGURE 22: EVOLUTION DE LA MOYENNE DES RENDEMENTS PAR HECTARE DE CB A L'UNPCB ENTRE 2004 ET 2016 (SOURCE: RAPPORT D'ACTIVITES 2013/2014/2015/2016 ET KONATE 2013).....	79
FIGURE 23: INTERVENTION DES SERVICES DE L'UNPCB DANS LE CYCLE D'EVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (SOURCE: PAR L'AUTEUR INSPIRE DU CLASSEUR DU CEF-BIO 2014).....	81

FIGURE 24: GRAPHIQUE DES PISTES D'AMELIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS (SOURCE: PAR L'AUTEUR)	82
FIGURE 25: EFFETS DES RETARDS SUR LE CALENDRIER D'EXECUTION DE LA SENSIBILISATION ET DES FORMATIONS (SOURCE : PAR L'AUTEUR)	84
FIGURE 26: SYSTEME D'INFORMATION DE LA TABLETTE A L'UNPCB (SOURCE : PAR L'AUTEUR)	87

TABLE DES TABLEAUX

TABLE 1: RECAPITULATIF DES ACTEURS RENCONTRES (SOURCE : PAR L'AUTEUR)	33
TABLE 2: TABLEAU RECAPITULATIF DES TYPOLOGIES DE PRODUCTEURS DE CB DANS LE PCBE (SOURCE: PAR L'AUTEUR)	41
TABLE 3: POIDS DES FACTEURS DE DEFECTION DANS LE SCHEMA DECISIONNEL DES PRODUCTEURS SELON LES ATB (SOURCE : PAR L'AUTEUR)	43
TABLE 4: TABLEAU RECAPITULATIF DES PROFILS D'ATB A L'UNPCB (SOURCE : PAR L'AUTEUR)	72

Introduction générale

Les mutations sociétales dans les pays en développement imputables au Plan d'Ajustement Structurel (PAS) instigué par les organisations financières internationales dans les années 1970-1980 ont impacté le développement de nombreux secteurs économiques et plus particulièrement celui de l'agriculture. Le désengagement de l'Etat des services d'appui à l'agriculture (crédit, approvisionnement en intrants, commercialisation etc.) a mené à une détérioration des conditions de production spécifiquement pour les agricultures familiales qui représentent pourtant le type d'exploitation le plus présent au Sud. (Pesche 2010)

Le transfert de compétences qui s'est partiellement effectué vers les entreprises privées ou structures professionnelles présente des résultats plus que mitigés, en atteste les difficultés qu'affrontent aujourd'hui la grande majorité des filières agricoles (Faure et al. 2004). De plus, les conjonctures économiques (fluctuation des prix, concurrence mondialisée etc.), sociales (augmentation démographique, faible niveau d'éducation etc.) et environnementales (raréfaction des pluies, dégradation des ressources naturelles etc.) auxquelles les agricultures familiales doivent faire face révèlent le besoin de développer des services d'appui plus performants leur permettant de renforcer leur durabilité (Pesche 2010 ; Coulibaly 2014).

Parmi ces services à développer, celui de conseil requière une attention toute particulière car central pour la durabilité technique, économique et organisationnelle des agricultures familiales (Faure et al. 2004). Depuis les indépendances, les fonctions du conseil ont évolué passant du transfert de technologies et de savoirs standardisés occidentaux à une fonction d'appui et d'accompagnement des producteurs agricoles dans leur processus de développement (Mboup et Anouilh 2008). Dans les années 1990 en Afrique de l'Ouest, une large diversité de formes innovantes de conseil a émergé et a été diffusée principalement par la recherche, les organisations non gouvernementales et les organisations paysannes (Faure et al. 2015).

L'élaboration de ces nouvelles formes d'accompagnement des producteurs exprime d'une part une dynamique de mutation paradigmatique du « développement » mais également une diversification des contextes d'implémentation de ces dispositifs de conseil (Rémy, Brives, et Lémery 2006; Wampfler 2017). L'essor fulgurant de filières structurées autour de réglementations environnementales et de cahiers des charges, qui font écho au processus « d'écologisation » des politiques à l'échelle mondiale, représente l'un de ces nouveaux contextes dans lesquels sont déployés des dispositifs de conseil « novateurs » (Compagnone, Petit, et Joly 2015). En effet, ces filières qualitatives et réglementées impliquent une combinaison de changements à différentes échelles qui conduit à l'émergence de besoins en appui spécifique exprimés par les producteurs et par conséquent au développement de dispositifs d'accompagnement adéquats (Cirad 2014).

Au Burkina Faso, pays sub-saharien d'Afrique de l'Ouest, la structuration d'une filière de production de coton biologique et équitable (CBE) à travers la création d'un programme en 2004 au sein de l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB) constitue l'un de ces contextes dans lequel le gestionnaire de l'amont de la filière doit faire face au

double challenge de la certification et de l'appui-conseil des producteurs. Dans le cadre de ses actions d'appui à l'élaboration de dispositifs de conseil au Sud, deux initiatives menées par l'UNPCB et ses partenaires ont soulevé un intérêt chez le Cirad, partenaire historique de l'Union. Il s'agit d'une part, de l'évolution du service suite à l'élaboration d'un dispositif CEF-Bio par le Cirad en réponse aux velléités émises par l'OP pour implémenter, en 2013-2014, un service de conseil mobilisant l'approche de conseil à l'exploitation familiale dans un contexte réglementé. Et d'autre part, l'introduction d'un outil numérique (tablette) dans le dispositif de suivi-contrôle des producteurs en partenariat avec Catholic Relief Services, une association humanitaire américaine, qui matérialise les ambitions de l'UNPCB de s'insérer dans une nouvelle dynamique de transformation digitale pour l'amélioration de ses services.

L'étude de l'évolution du service d'appui-conseil de l'UNPCB suite à ces deux points d'inflexion devra bénéficier à l'OP dans le processus d'amélioration continue de son dispositif et au Cirad dans le cadre de ses recherches concernant les dispositifs d'appui-conseil au Sud.

A cet effet, l'étude commanditée par l'UNPCB et le Cirad qui a été menée du 01/04/2018 au 31/09/2018, cherche à répondre à la problématique suivante :

Comment évolue le dispositif d'appui-conseil géré par l'UNPCB dans un contexte de certification biologique et équitable et impliquant l'usage d'un outil numérique ?

Le présent document s'articule autour de 4 grands axes. Le contexte global ainsi que les objets de l'étude seront présentés dans un premier temps avant de s'intéresser à la méthodologie adoptée pour répondre aux différents objectifs énoncés pour ensuite proposer une analyse du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB et des implications de l'usage de l'outil numérique dans le cadre du service de conseil. Enfin des pistes de réflexion pour une amélioration du dispositif notamment à travers l'usage de l'outil numérique seront développées.

PARTIE I : CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Dans cette partie sera resitué l'étude dans son contexte institutionnel et scientifique. Ensuite seront présentées la problématique ainsi que les questions de recherche.

1. Présentation des parties prenantes de l'étude et de la commande

Cette étude a été commanditée par le Cirad en partenariat avec l'UNPCB dans le cadre des travaux l'Institut de Convergence en Agriculture numérique et de ceux du Cirad sur le CEF.

1.1. L'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina

Comme la très grande majorité des organisations paysannes en Afrique de l'Ouest, c'est suite au désengagement de l'Etat des fonctions d'appui à l'agriculture par le retrait des organismes et services publics que l'UNPCB a émergé en 1998. La structuration des organisations paysannes au Burkina Faso, depuis la loi 014 en 1999, est fonction de la filière de production à laquelle elle appartient. Cette loi promeut une organisation pyramidale avec des OP de bases regroupées en Unions faitières qui sont regroupées au sein d'une plateforme nationale, la Confédération Paysanne du Faso (CPF). Ainsi, l'UNPCB est une organisation « spécialisée » liée à la filière coton, de structuration pyramidale avec des groupements qui se regroupent en des unions à différentes échelles. Les Groupements de Producteurs de Coton (GPC), anciennement Groupement Villageois, sont unis à l'échelle départementale (équivalent d'une municipalité) en Union Départementale des Producteurs de Coton (UDPC), qui sont des sous-unités des Unions Provinciales des Producteurs de Coton (UPPC) chapeautées par la faitière nationale UNPCB (Pesche 2010; Rebuffel, Legile, et Kabore 2002; Gadet 2012). Un schéma représentant la structuration de l'UNPCB est disponible en annexe A.

L'émergence de cette organisation s'est faite bien évidemment sous l'impulsion des organisations paysannes de base, les UUPC et ses déclinaisons, pour la défense de leurs intérêts mais également et surtout par la Sofitex et l'Agence Française de Développement (AFD) qui ont financé sa structuration sous la contrainte du Plan d'Ajustement Structurel.

Aujourd'hui, l'UNPCB détient 34% du capital de la Sofitex, 13% de celui de la société cotonnière du Gourma (SOCOMA), une société cotonnière analogue de la Sofitex qui opère dans l'est du pays. (SOFITEX 2005; SOCOMA 2015; Gadet 2012).

L'UNPCB a pour objectif global d'« améliorer les conditions de vie de l'ensemble des producteurs de coton du Burkina Faso » (UNPCB 2018). Pour atteindre cet objectif, elle s'est dotée d'un système de gouvernance qui dispose de 3 organes statutaires l'Assemblée Générale (organe suprême de décision), le Conseil d'Administration (organe exécutif) et le Conseil de Surveillance (organe de contrôle interne) qui se coordonnent pour la mise en œuvre des différents programmes de l'Union. Originellement créée pour la défense des intérêts de ses adhérents notamment dans les négociations au sein de l'interprofession sur les questions d'achat du coton ou encore la fourniture d'intrants, l'UNPCB a su diversifier les services fournis aux producteurs.

En 2004 conjointement à une augmentation du nombre d'UPPC et d'UDPC adhérentes -28 UPPC et 177 UDPC pour un total de plus de 350 000 exploitations-, l'UNPCB débute un service d'approvisionnement en intrants de ses membres pour la production de maïs et l'année suivante la commercialisation de cette production (UNPCB 2018). On rappelle que les producteurs de coton dans leur système de production alternent productions céréalières et cotonnières pour diversifier leur source de revenus et qu'initialement la gestion de cette seconde production était gérée par la Sofitex. (Milloco 2007). Ainsi, on perçoit une volonté d'intervention de l'UNPCB dans les services d'appui aux producteurs malgré un risque de conflit avec son partenaire historique la Sofitex afin de représenter une force qui fait contrepoids à l'hégémonie de la société sur l'interprofession.

L'OP dispose aujourd'hui d'une équipe technique pluridisciplinaire qui intervient sur le terrain dans le cadre de différents programmes. Le programme coton bio réunit 52 agents dont 35 agents techniques et le programme de Conseil de gestion financière aux Organisations membres en compte 99 pour un total de 151 agents (UNPCB 2018). Ces programmes réunissent différents projets dont l'approvisionnement en intrants céréales et le Conseil aux Exploitations Familiales biologiques qui est le cœur de notre étude (Gadet 2012; UNPCB 2018).

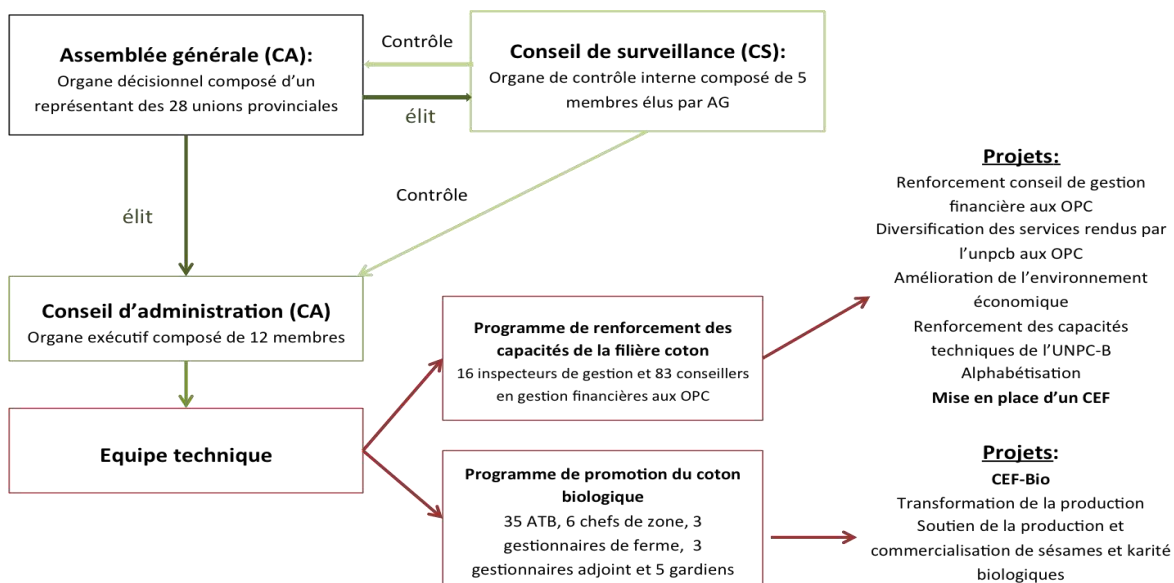


Figure 1: Schéma institutionnel de l'UNPCB (source : par l'auteur)

L'UNPCB siège également dans les différentes instances de gestion de la filière coton à l'échelle nationale l'Association Interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB), Association Fonds de Lissage (AFdL), Association Fonds Intrants Coton du Burkina (AFICB) et internationale, Association des Producteurs de Coton Africains (AProCa), les pays du C4 dans la sous-région (initiative sectorielle en faveur du coton réunissant Mali, Bénin, Tchad et Burkina) ce qui traduit sa forte légitimité. Elle est notamment partenaire d'une multitude d'organisations de développement internationale comme l'USAID, Helvetas ou encore l'AFD (UNPCB 2018).

Son rôle stratégique dans le paysage économique burkinabé, lui conférant de surcroît un certain poids politique, permet à l'OP de supplanter l'instabilité institutionnelle à laquelle elle est soumise. Celle-ci est caractérisée en partie par un turn-over important dans les strates décisionnelles de l'organisation lié à des problématiques diverses dont de corruption (Napon, De grave, et Elsen 2017)

1.2. Le Cirad un acteur actif dans le domaine du Conseil aux Exploitations Familiales

Le Cirad est un centre de recherche français et un organisme de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Sa mission principale vise à accompagner ses partenaires du Sud via la production et la co-construction de nouvelles connaissances pour accompagner l'innovation et le développement agricole. L'organisme intervient dans 100 pays et dispose d'un budget d'environ 200 millions d'euros en 2016 dont 2/3 proviennent du Budget Civil de Recherche et de Développement technologique et 1/3 de ressources contractuelles (Cirad 2018).

Le Cirad s'investit depuis de nombreuses années, en collaboration avec les acteurs du conseil dans les pays du sud, à la mise en place et au développement du Conseil aux Exploitations Familiales. L'organisme est notamment impliqué dans ce champ de recherche depuis les premières études menées au Sénégal et au Mali dans les années 70 et 80 (voir : 2.2.2. Le CEF : une approche de gestion pour accompagner les exploitations familiales) (Gadet 2012). Aujourd'hui, cette mission incombe à l'UMR Innovation du Cirad, entre autres, dans le cadre des recherches menées pour la rénovation des dispositifs de conseil au Sud.

Cette UMR a plus spécifiquement appuyé l'UNPCB, en 2014, dans le développement de son service de CEF-Bio par l'élaboration d'un guide et d'outils à l'intention des conseillers pour leur permettre d'avoir une base méthodologique commune.

Le Cirad est également partie prenante de l'institut de Convergence en Agriculture numérique, Digitag, un projet qui vise à accompagner la transition numérique en Agriculture au Nord comme au Sud. Ce projet mobilise 17 acteurs français de la recherche, de l'enseignement supérieur et du privé sur 7 ans (2016-2022) et s'intéresse à de nombreux champs de recherche lié au numérique comme l'impact des TIC sur le monde rural, à l'acquisition et à la gestion de données ou encore à la modélisation. (Voir Annexe B)

1.3. Catholic Relief Services

Catholic Relief Services est une association humanitaire américaine de l'église catholique fondée en 1943 et Membre de Caritas Internationalis, une confédération internationale d'organisations catholiques (« Catholic Relief Services » 2018). L'association est gestionnaire d'un fonds de plus de 900 millions de dollars utilisé pour implémenter des projets dans de nombreux champs d'intervention (Education, Jeunesse, la santé, l'urgence, la microfinance, l'agriculture etc.) en Afrique, Asie, Moyen-Orient et Amérique latine (CRS s. d.). Pour le financement de ses projets CRS a développé des partenariats notamment avec des investisseurs d'impact qui outre les impacts sociaux, ou environnementaux s'attendent à un

rendement financier nul ou positif des projets financés (RIA 2017; CRSadmin 2017)

Sur les thématiques agricoles, CRS a développé 124 projets dans 51 pays en 2017 dont le projet RECOLTE (Revenue through cotton livelihoods, trade and equity) au Burkina Faso en partenariat avec l'UNPCB qui cherche, à travers l'injection de 12 millions de dollars dans le PCBE sur financement de l'USDA, à promouvoir et à renforcer la filière de production de coton biologique au Burkina Faso (CRS s. d.). De plus, consciente du potentiel que représente les TIC et la place croissante de ces outils dans la société contemporaine, CRS s'implique grandement, depuis 2010, sur les enjeux d'ICT4D (Information and communication technologies for development) à travers l'offre de service que l'association développe pour ses partenaires et pour la gestion, le suivi et l'évaluation des projets qu'elle implémente (CRSadmin 2017). La vision de CRS concernant l'ICT4D s'appuie sur 3 principales stratégies, la collecte et le traitement de données comme « input » dans le processus de prise de décision pour la gestion de leurs activités, la multiplication de l'usage des TIC dans les projets développés afin d'en accroître l'efficacité, l'efficience ; d'approfondir l'expertise de l'organisation sur la thématique et le développement d'un portfolio diversifié d'offres de service numériques adaptés aux besoins des partenaires ; la capacitation de ces derniers concernant l'usage des outils. Aussi, l'organisation développe des partenariats avec des entreprises fournisseurs d'appareil numérique pour s'inscrire dans un processus d'amélioration continue des outils qu'elle emploie dans ces projets ou propose à ses partenaires (CRS 2017)

2. La commande et les objectifs de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux menés par le Cirad et plus spécifiquement par l'UMR Innovation sur la thématique du Conseil aux Exploitations Familiales dans un objectif d'appui des acteurs à la rénovation de leur dispositif de conseil. Elle intervient dans la lignée du partenariat historique en l'UNPCB et l'organisme de recherche et vise à alimenter également les réflexions de l'Institut de Convergence et Agriculture numérique, Digitag.

Le CEF est une méthode de conseil global qui a été développée au Mali dans les années 1980 et expérimentée par la suite dans les années 1990 dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Burkina Faso. C'est une démarche de conseil qui met l'accent sur le renforcement des capacités des producteurs pour les aider à maîtriser les différentes facettes de leur activité (production agricole et autres activités génératrices de revenus, organisation du travail, gestion des stocks, des flux monétaires etc.) afin d'atteindre leurs divers objectifs familiaux.

Dans la suite de la série d'actions menées avec l'Union et ses partenaires pour le développement de dispositifs de conseil aux producteurs de coton, un dispositif de conseil supposément adapté aux besoins des producteurs de coton bio ("CEF-Bio") a été élaboré en 2014 par l'UNPCB avec le support du Cirad ; 30 Agents Techniques Biologiques (ATB) de l'OP ont notamment été formés aux méthodes d'intervention spécifiques à ce dispositif de conseil. Le CEF-Bio avait pour objectif d'allier les fonctions antinomiques de contrôle et de conseil des ATB auprès des producteurs qui représentait l'une des limites intrinsèques du dispositif antérieurement piloté par l'union ; pourtant le dispositif a rapidement été abandonné par l'organisation. Il est donc d'un intérêt clair pour le Cirad d'entreprendre une étude sur les

raisons qui ont mené l'UNPCB a stoppé l'implémentation du dispositif et d'effectuer un diagnostic du dispositif actuellement déployé par l'union. De plus, dans le cadre du programme RECOLTE et de ses actions ICT4D, CRS a équipé les conseillers de tablettes pour faciliter la saisie des données liées à la certification du coton Bio (suivi et contrôle du respect des normes de production).

L'Organisation paysanne souhaite enclencher une démarche de réflexion autour de la valorisation de l'outil tablette pour l'amélioration du dispositif d'appui-conseil aux producteurs.

Pour accompagner l'UNPCB dans sa réflexion, cette étude vise à répondre à 3 objectifs principaux. Dans un premier temps il s'agit d'effectuer un bilan du CEF-Bio de l'UNPCB pour déterminer les facteurs explicatifs de l'abandon du dispositif ; ensuite d'appréhender au mieux le dispositif d'appui-conseil actuellement développé par l'organisation paysanne par la réalisation d'un état des lieux de ce dernier. Enfin, l'étude vise à définir les effets induits par l'introduction de l'outil numérique sur le service de conseil fourni par l'UNPCB, les innovations d'usage de l'outil par les ATB et mener une étude exploratoire pour une meilleure valorisation de l'usage des tablettes et données collectées dans le service de conseil.

Pour autant, les limites d'un accord oral entre l'UNPCB et certains décisionnaires de l'union qui ont conduit au non-respect des procédures internes de l'OP pour l'accueil d'un stagiaire et les difficultés institutionnelles avec CRS propriétaire de l'outil numérique ont limité grandement les capacités d'action pour mener à bien l'étude.

3. Contexte et objets de l'étude

Ce chapitre traite des différents objets auxquels cette étude s'intéresse. D'une part sera abordé le contexte général du Burkina et plus spécifiquement la filière coton biologique. Ensuite, nous nous attarderons sur le conseil aux exploitations familiales au Sud avant d'apporter un éclairage sur les thématiques de la transformation digitale et du conseil numérique.

3.1. Le programme coton-biologique

3.1.1. Enjeux, historique et objectifs

Le Burkina est un pays d'Afrique de subsaharienne fortement tributaire de l'activité agricole qui représente 30,3% du PIB national en 2016 et absorbe 80% de la richesse du pays (CPF 2016). Le coton représente la culture phare de l'économie agricole Burkinabé, cette production de rente représente environ 50 à 60% des recettes totales d'exportation du pays (Bambio 2015; Yartey 2008). Depuis plusieurs années, la filière rencontre de multiples difficultés imputables d'une part à la baisse des cours mondiaux depuis 2002 dans un contexte de subventionnement massif de la production cotonnière dans les pays industrialisés et l'essor de la production dans des pays à fort potentiel comme le Brésil (Yartey 2008; AICB 2008). D'autre part, des conséquences de l'introduction en 2009 du coton OGM en réponse à au série d'invasions successives de ravageurs (Dégradation de la qualité du coton, surendettement des producteurs) (De grave et Wouter 2017).

Ainsi, dans un contexte fortement concurrentiel, de forte fluctuation des prix du marché et face aux méfaits de la production de coton conventionnel qui ont participé à la précarisation des producteurs en les plaçant en situation d'endettement, et à la dégradation des agroécosystèmes dans les bassins cotonniers (érosion, altération de la structure des sols, diminution de la fertilité des sols etc.), Helvetas une ONG suisse a lancé en 2004 le programme coton-biologique et équitable (PCBE) au Burkina (Helvetas 2006).

Ce programme initié en partenariat avec l'UNPCB a été développé au Burkina Faso en continuité des activités d'appui à la structuration filières de coton biologique que l'ONG avait entrepris dans d'autres pays de la sous-région comme au Mali deux ans auparavant (Instituts Conseil International 2010; Milloco 2007). Son objectif principal est la promotion du coton biologique et équitable du Burkina sur les marchés porteurs internationaux afin d'améliorer les conditions de vie des paysans et plus particulièrement celles des femmes et des petits producteurs en les appuyant au développement de systèmes de production rentables et durables (Helvetas 2006).

A son lancement, le programme a bénéficié du soutien financier de bailleurs dont le Secrétariat d'Etat à l'Economie Suisse (SECO), la Direction pour le Développement et la Coopération suisse (DDC) ainsi que l'ONG néerlandaise ICCO (Interchurch Organisation for Development Cooperation) (Helvetas 2006).

Le PCBE est exécuté par l'UNPCB en collaboration avec les principaux acteurs de la filière coton du pays, les trois sociétés cotonnières (SOFITEX, SOCOMA et FASO COTON) et l'Institut de l'Environnement et de la Recherche Agricole (INERA) (Milloco 2007). L'Organisation Paysanne est gestionnaire des questions relatives à l'amont de la filière, principalement les éléments concernant les producteurs et l'organisation de l'appui technique pour ces derniers ; mais également des relations avec les acheteurs. (Coulter 2011).

Dans sa phase initiale, de 2004 à 2007, le programme s'est attelé à prouver la faisabilité de la production du coton biologique et à établir une sous filière pour la commercialisation de production.

De 2008 à 2011 a été mis en place la seconde phase du projet, de nouveaux acteurs ont intégré les rangs du programme pour son financement (l'union européenne ; la région Bretagne ou encore l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). Les objectifs sont multiples, les principaux étant le renforcement de la durabilité de la filière, faire face à l'introduction du coton OGM et l'assurance d'une bonne gestion de la fertilité des sols (Coulter 2011).

3.1.2. Historique et description de la structuration de la filière coton-biologique

La production de coton biologique certifiée Ecocert et équitable certifiée par le « *Fairtrade Labelling Organization* » a débuté en 2004 dans les zones où la culture du coton conventionnel était minoritaire soit dans les zones Banfora, Ioba et Fada avant de s'étendre en 2010 aux zones de de Tenkodogo, Pô, Tapoa et Kayao (Milloco 2007) (Voir Annexe C). Le consentement des 3 entreprises cotonnières, Sofitex, Socoma et Faso Coton qui détiennent un contrôle juridique total sur la production de coton à l'échelle nationale a été primordial (Helvetas

2006). En effet, le marché du coton au Burkina est de type monopolistique ; trois zones de production ont été définies avec dans chacune des zones une unique entreprise cotonnière en charge de l'achat, de la transformation et de la revente de la production (Gereffi, Humphrey, et Sturgeon 2005).

Dans ces deux phases de développement, le PCBE porté par l'UNPCB a connu deux modes de gouvernance de la filière (Coulter 2011). Une première phase de 2004 à 2008 dans laquelle la gouvernance était de type captive, c'est à dire une filière « *dont la qualité du produit échangé est spécifique et facilement codifiable* » (Carimentrand, Ballet, et Renard 2011). Faso Coton, société cotonnière burkinabé maîtrisait l'aval (transformation et commercialisation) de la production soit les principales activités génératrices de plus-value (Helvetas 2006; UNPCB et Helvetas 2013). Dans la seconde phase de 2008 à 2011, la gouvernance a évolué vers une forme plus relationnelle définie comme « *un mode de coopération entre fournisseurs acheteurs apparaissant lorsque la qualité du produit échangé est spécifique et difficilement codifiable et que les fournisseurs possèdent les compétences nécessaires à sa production* » (Carimentrand, Ballet, et Renard 2011) à travers l'établissement d'une relation commerciale entre le duo UNPCB/Helvetas et Victoria's Secret. La transformation était sur cette période gérée par la Sofitex dans le cadre d'un partenariat commercial à renouvellement annuel. (Voir Annexe D) Cependant, l'égrenage tardif du CB par la Sofitex entraîne des problématiques de retards de collecte, de paiement et de distribution des semences qui freinent grandement le développement du PCBE et sa pérennisation (UNPCB 2014).

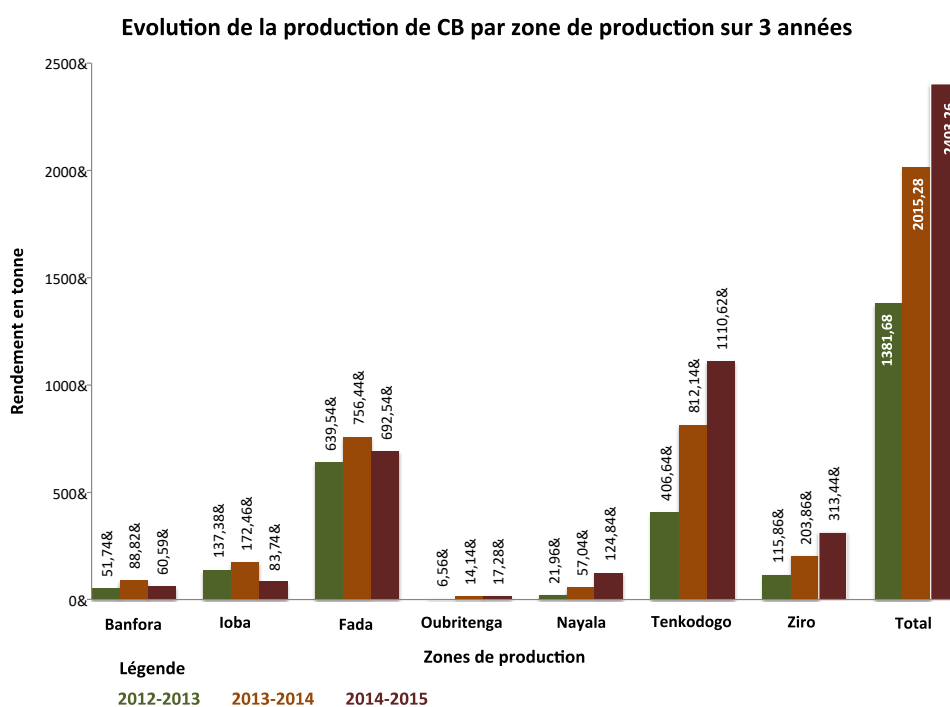


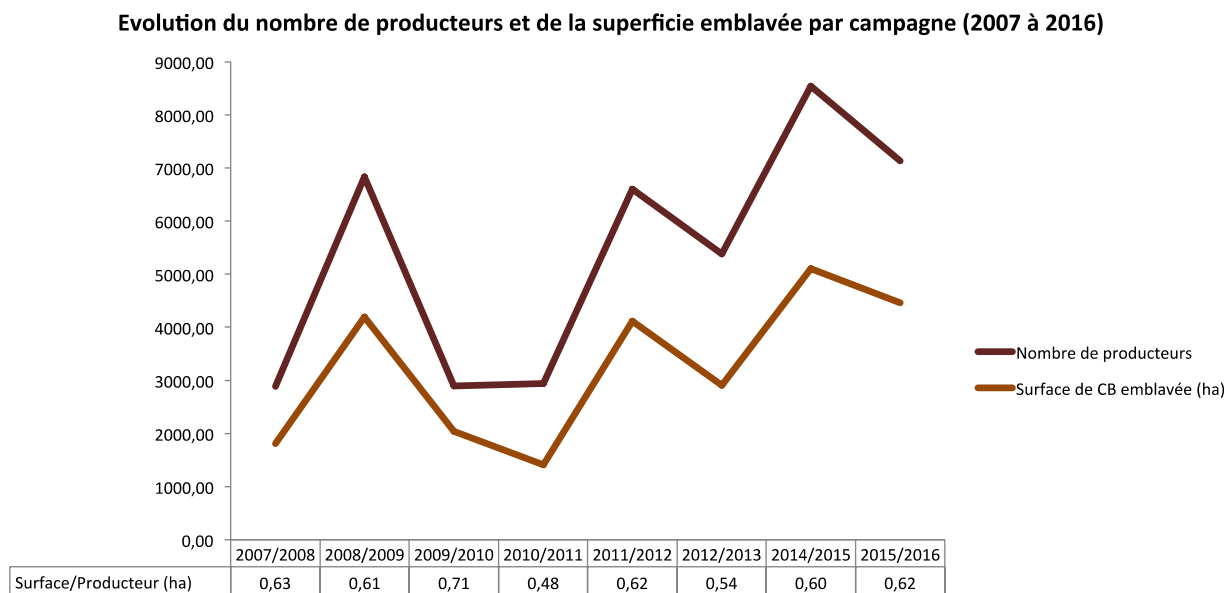
Figure 2: Evolution de la production de coton biologique sur 3 années (source: UNPCB 2015)

Depuis 2013 à aujourd'hui l'UNPCB évolue, en partenariat avec CRS, dans une troisième phase qui implique une autonomisation de l'OP sur toute la filière à travers la construction d'une usine d'égrenage dans la ville de Koudougou priorisant la transformation du Coton Biologique (Ouéhoura 2018). Cette initiative permettrait à l'union de se soustraire de l'hégémonie des

sociétés cotonnière pour la transformation du CB et de résoudre, en théorie, les problématiques induites par l'égrenage tardif. (Konaté 2013)

En effet, ces retards comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessus (voir Figure 2) entraîne la diminution de la production de CBE, principalement dans les zones à fort potentiel agronomique et situées en espace Sofitex (Banfora et Ioba), à cause des performances de la société cotonnière dans le respect des clauses contractuelles avec les producteurs et la présence d'autres filières de rente bien structurées. Faso Coton et Socoma souffrant des mêmes maux que la filière bio, les zones de production situées dans ces deux espaces connaissent une dynamique inverse (excepté Fada). On constate également que la zone de Tenkodogo produit près de la moitié de la production totale de coton. Cela s'explique notamment par l'économie de « *remittances* » fortement développé dans cette zone, du fait du fort taux d'émigration, réduisant fortement les effets induits par les retards de paiement etc.

Ainsi, un regard sur l'historique de la filière du coton biologique au Burkina permet de mettre en lumière un processus d'intégration de cette dernière par l'UNPCB qui au fil des projets assoit son contrôle sur toutes les étapes de la filière ce qui induit une augmentation de sa capacité à capter la valeur ajoutée générée. Toutefois, elle doit toujours faire face à des difficultés certaines, notamment la forte fluctuation du nombre de producteurs entre campagne et une certaine variabilité du nombre d'hectare emblavé par producteur comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessous. Cette instabilité des effectifs complexifie substantiellement la gestion des services délivrés par l'UNPCB à ses producteurs.



(Figure 3: Evolution du nombre de producteurs et de la surface emblavée moyenne de 2007 à 2016)

Dans son processus d'intégration de la filière, la production du coton biologique subsiste comme l'une des principales fonctions de l'union qui accompagne les producteurs dans le complexe processus de conversion à l'agriculture biologique certifiée qui induit une multitude de changements notamment, techniques, économiques, organisationnels dans un contexte de transformation des processus d'apprentissage (Sautereau et Bellon s. d.; Cirad 2014). Enfin,

ces multiples changements s'inscrivent dans un cadre temporel qui influe sur les performances de l'exploitation se traduisant en substance par une baisse des rendements sur les premières années (Cirad 2014). Le développement d'un dispositif de conseil idoine pour accompagner les producteurs en transition est une condition *sine qua non* d'une conversion réussie (Sautereau et Bellon s. d.). A cet effet, le CEF a été défini par l'UNPCB comme une approche proposant une méthode d'accompagnement qui s'adapte aux besoins d'appuis des producteurs en conversion (Cirad 2014).

3.2. Le conseil pour les exploitations familiales au sud

3.2.1. Historique et évolution des concepts de conseil agricole au Sud

Le conseil agricole a subi de multiples mutations passant d'une fonction issue d'un référentiel fortement techniciste de transfert de technologies et de savoirs occidentaux et standardisés des années postindépendances à une fonction d'appui et d'accompagnement des producteurs dans leur processus de développement (Mboup et Anouilh 2008). Ces évolutions de paradigmes peuvent être mises en regard des évolutions de référentiel du développement depuis 1950 à maintenant qui lui ont servi de socle conceptuel (Du Pont de Romémont 2014). Malgré la présentation linéaire exposée par la suite, ces différentes approches ont coexisté et coexistent depuis plusieurs décennies. Figure 4 ci-dessous présente les approches dominantes par période temporel.

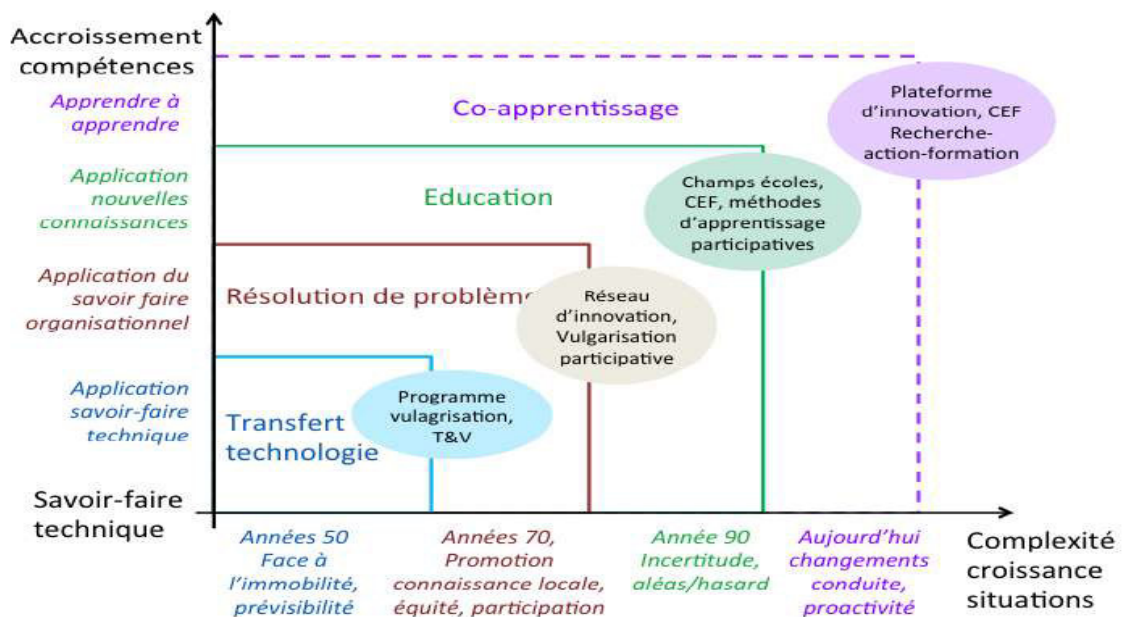


Figure 4: Evolution des approches, méthodes et outils de conseil (source Toillier 2014 adapté de Coutts 1994)

Aux indépendances: Le transfert de masse de savoirs et d'innovations techniques, une approche standardisée encadrée par l'Etat.

Cette période coïncide dans les pays d'Afrique francophone avec les indépendances et se développe un paradigme dans lequel l'Etat pilote le développement avec la mise en place de nombreux services publics organisés selon une structuration très verticale. L'Etat identifie des filières de produits de rente pour être moteur de l'économie. Il s'agira donc de les accompagner et les moderniser par la mécanisation et l'emploi d'intrants chimiques afin de les rendre compétitifs dans l'économie mondiale (Coulibaly 2014; Du Pont de Romémont 2014). Cela passera par un conseil à une fonction de transfert uniforme des produits de la recherche occidentale soit des connaissances standardisées vers les opérants et récepteurs finaux, les agriculteurs, par la vulgarisation et l'encadrement effectués par les vecteurs que sont les conseillers. Les agriculteurs seront par la suite chargés de les diffuser à leurs pairs. (Mboup et Anouilh 2008) « *L'innovation était alors vue comme étant insufflée par la recherche (publique ou privée)* », (Faure et al., s. d.). L'approche dominante, qui a été promue par la Banque mondiale sur cette période jusque dans les années 2000 est le « Training and Visit ». Cependant cette approche est fortement critiquée notamment pour ses coûts élevés, la rigidité du dispositif qui est inadapté aux agriculteurs les plus démunis dans les zones à potentiel agricole limité et la difficulté à aborder des problèmes complexes (Mboup et Anouilh 2008; Faure et al., s. d.). Des approches plus adaptées à la complexité de la réalité paysanne et dont l'objectif ne se limite pas à la production se sont hissées à la position de référentiel dominant.

Du début des années 1980 aux années 1990: Les « Farming system approach », une approche systémique/prescriptive dans un contexte de PAS au Sud.

Par l'ajustement structurel, le référentiel du marché producteur de développement prônant notamment la libéralisation des biens et des services et le désengagement étatique se substituera à celui fortement interventionniste antérieurement en place. Cela se traduira par une forte diminution des budgets de financement, un retrait de l'état concernant l'assurance des services publics dont les services agricoles qui sera remplacé par une forte diversité d'acteurs, les OP, les ONG et dans une moindre mesure les entreprises privées (Wampfler 2018; SARE 2012; Du Pont de Romémont 2014).

Ce transfert de compétences non anticipé aboutira à une marginalisation de certains types d'exploitations agricoles qui ne peuvent adopter la nouvelle posture d'agriculteurs-entrepreneurs qui sous-tendent les politiques de développement de la période. Dans certains cas aucun acteur ne proposera d'appui aux quelques filières précédemment accompagnées par l'état, les privées développant le conseil dans les zones à fort potentiel agronomique pour minimiser les risques d'investissement (Labarthe 2005 ; Du Pont de Romémont 2014).

De nouvelles approches ont émergé comme le « farming system approach » qui est au centre du modèle de conseil sur cette période (Faure et al., s. d.; SARE 2012). Cette approche vise à intégrer la pluralité et la diversité des systèmes de production et des situations dans des projets de développement rural intégré tenant compte d'aspects autres que technique pour le conseil agricole. L'approche se veut plus systémique et inclusive par la prise en compte des savoirs paysans. Cependant, ces derniers restent tout de même les récepteurs finaux de la

chaîne de production de la connaissance, la répartition des rôles restent semblables à celle du référentiel précédent (Du Pont de Romémont 2014).

Le rôle du conseiller se complexifie, il se doit dorénavant d'intégrer la réalité du paysan pour lui apporter des conseils plus adéquats à sa situation. L'échange n'est plus unidirectionnel et les apports sont moins standardisés (Du Pont de Romémont 2014).

Très vite cette approche est également remise en cause et une volonté de recentrer les processus sur les agriculteurs pour développer des approches tournées vers le renforcement de capacité et l'accompagnement des trajectoires d'évolution de tous les paysans émerge.

Les processus multi-acteurs de production d'innovations au cœur des dispositifs fin des années 1990 : exemple des « Farmer Field Schools » au Sud

Le référentiel du développement en place aujourd'hui, qui a émergé depuis la fin des années 1990, est celui du développement durable (DD) avec les 17 objectifs du DD qui sous-tendent les nouveaux cadres politiques. Au cœur de ces politiques existent une volonté de lutte contre la pauvreté tout en maintenant les principes fondateurs du référentiel précédent : la libéralisation, l'économie de marché, la privatisation et la globalisation. Les défaillances du marché ont été reconnues, des notions nouvelles émergent comme l'empowerment des pauvres pour favoriser leur insertion dans la vie de la société (Wampfler 2017).

La reconnaissance de la pluri-fonctionnalité de l'agriculture, notamment sa capacité à répondre aux enjeux de sécurité alimentaire dans les pays du Sud, aboutira à une volonté d'appui des exploitations familiales polyvalentes et à une redéfinition du rôle des acteurs des systèmes agricoles (Mboup et Anouilh 2008).

Les processus d'innovation, d'apprentissage et de changement en agriculture sont considérés comme des résultantes de l'interaction entre tous les acteurs rassemblés autour du secteur agricole, on introduit le concept d'« *Agricultural Knowledge and Information Systems* » (AKIS) qui évoluera en « *Agricultural Innovation Systems* » (AIS) (voir Annexe E). Ainsi, l'intérêt se réoriente vers les synergies qui peuvent exister entre les différents acteurs dans ce Système d'Innovation Agricole pour lesquels il est nécessaire de développer des systèmes de renforcement des capacités leur permettant d'accroître leurs aptitudes à la prise de décision collective et de réflexivité sur leurs propres pratiques dans un objectif d'autonomisation (Rasheed et Kristin 2012).

Le conseil agricole revêt donc un nouveau rôle plus complexe qui vise à faciliter les processus d'innovation, de co-construction de connaissance et d'apprentissage par la facilitation des synergies entre les acteurs évoluant dans le système. Il s'agira d'accompagner les producteurs dans la recherche de solutions dans une volonté d'autonomisation et d'« *empowerment* » (Du Pont de Romémont 2014). Ainsi, d'après Paul (2002) le conseil consiste à « *accompagner une personne dans une délibération préparant une conduite à tenir dans une situation problématique* » et implique des changements de comportement, de la capacité d'action, des modes de raisonnement, ou de relation pour restaurer le pouvoir d'agir en situation.

Les « champs-écoles » (FFS) emblème de cette période est une méthode de formation qui vise principalement la résolution de problème technique par des groupes de paysan par l'apprentissage à partir de l'expérience des producteurs. (Braun et Duveskog 2006)

D'autres approches ont été développées durant cette période jusqu'à aujourd'hui, comme le « *participatory technology development* », « *le participatory learning and action research* » ou encore, le Conseil aux Exploitations Familiales (CEF). (Faure et al., s. d.)

On rappelle que toutes ces approches sont encore employées aujourd'hui dans des contextes divers et variés selon les besoins du public cible du service de conseil, les pilotes du dispositif et ses finalités. Les typologies d'approche de conseil sont recensées dans le tableau en Annexe F. Il incombe au conseiller de pouvoir manipuler ces différentes approches afin que le service soit toujours adéquat (Faure et al., s. d.).

A travers l'analyse de l'évolution des concepts de conseil durant les cinquante dernières années, nous avons exposé que le conseil évolue en fonction des orientations politiques qui tentent d'opérationnaliser des référentiels de développement. Globalement, le conseil agricole oscille entre deux logiques ; « **l'encadrement** » qui est une approche directive et qui indique aux producteurs ce qu'il doit faire, l'objectif étant un transfert de connaissances et « **l'accompagnement** » qui véhicule une visée plus compréhensive et de renforcement des capacités (Faure et Compagnone 2011). La notion d'accompagnement qui connaît un fort engouement depuis quelques décennies dans le champ scientifique de l'Action Sociale (Bouyssières 2002; Balzani et al. 2008) ne jouit pas sur le plan théorique de la même légitimité que certains autres concepts (Paul 2002). Maella Paul (2002) qualifie cette notion de polysémique et nébuleuse.

3.2.2. La nébuleuse de l'accompagnement

La notion d'accompagnement est définie par Beauvais (2004) comme une « *démarche visant à aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts* » ; c'est une définition qui, de par sa simplicité, permet de faire lien et créer un consensus entre différentes conceptualisations de la notion d'accompagnement.

Cet auteur propose une réflexion d'ordre philosophique autour de la notion d'accompagnement et tente de faire affleurer un potentiel postulat paradigmatique auquel s'arrime l'accompagnement. Sans rentrer dans les méandres de la démonstration réflexive proposée par Beauvais (2004), l'auteur identifie le constructivisme comme le postulat paradigmatique de l'accompagnement. La pensée constructiviste conçoit le réel comme un « *construit. On considère que notre perception du monde est le fruit d'une construction, voire d'une invention mentale* » (Valéry, 1957 cité par Beauvais 2004). De là, l'Homme est conçu en tant que « *sujet autonome, responsable et projectif* », il n'est plus objet déterminé par son environnement mais sujet « *du monde qu'il se représente, qu'il pense, qu'il projette et qu'il agit* ». L'accompagnement de ce « *sujet* » revient donc à implémenter avec lui les conditions idoines pour actualiser son milieu et élucider son environnement pour atteindre sa ou ses finalités. L'accompagnement est donc réfléchi et agit au « *regard des singularités contextuelles propres à l'accompagné* ».

Même si le cœur théorique du concept qui propose une approche centrée sur l'individu demeure immuable, l'action d'accompagnement a la particularité de se muer selon les secteurs d'application, les institutions et le profil des praticiens. Ainsi, les pratiques

d'accompagnement vont revêtir des configurations diverses (counseling, médiation éducation, conseil, compagnonnage, mentorat, parrainage, tutorat, coaching et la médiation sociale) qui peuvent être représentés sur une grille de lecture ayant comme abscisse le sens ou la technique et comme ordonnée l'action ou la réflexion (Bouyssières 2002; Balzani et al. 2008). De là, chaque section (quartier) de la matrice va représenter un secteur de pratiques, action concrète sur le sens, action concrète technique, réflexion sur le sens et réflexion sur la technique (voir figure ci-dessous) ISF 2016)

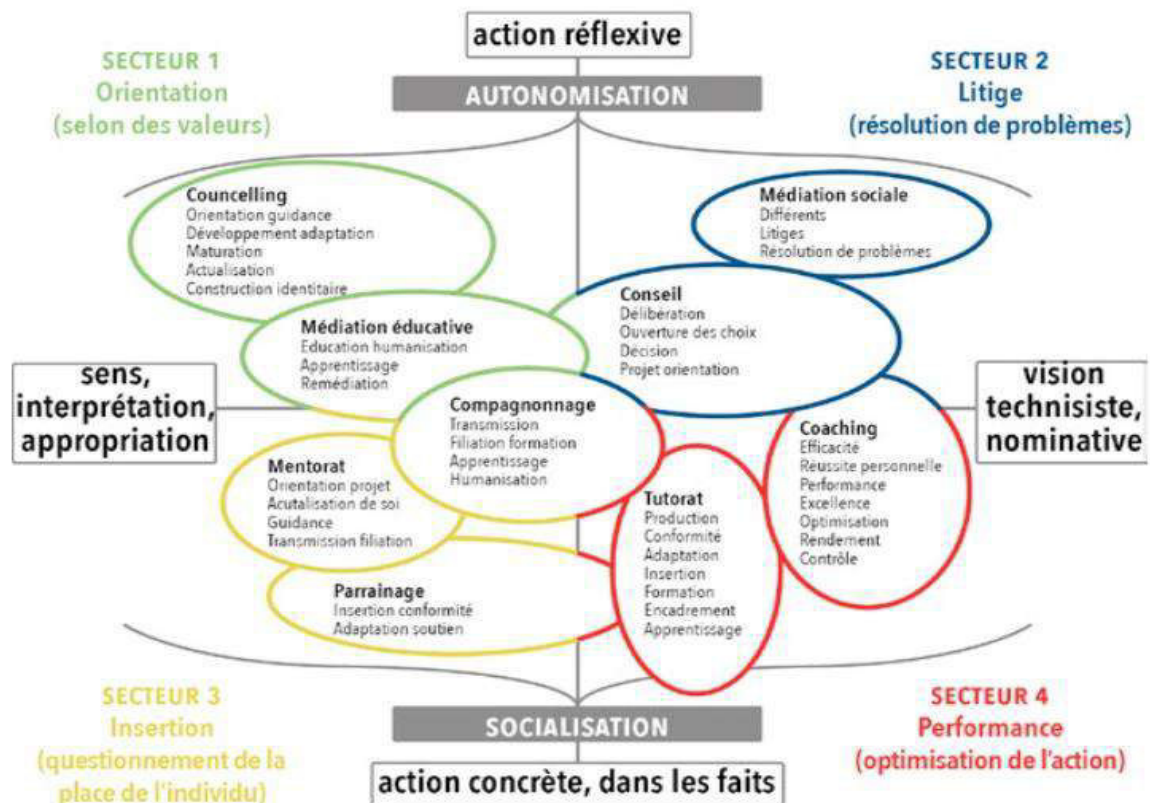


Figure 5: Nébuluse de l'accompagnement (source : ISF 2016 d'après Tallon 2011)

Ce sont dans ces registres d'actions fluctuant entre deux approches antagonistes (encadrement et accompagnement) que vont évoluer les conseillers agricoles en adoptant une certaine diversité de postures (Faure et Compagnone 2011).

La posture de conseil se définit comme la « *Manière de s'acquitter de ses tâches. C'est un choix personnel relevant de l'éthique. Par la posture s'incarnent les valeurs d'un professionnel en relation à autrui. La posture d'accompagnement suppose ajustement et adaptation à la singularité de chacun. Elle suppose également la capacité de passer d'un registre à un autre.* » (Cirad 2014). Cette définition laisse entendre qu'un conseiller peut adopter plusieurs types de posture selon les activités qu'il sera amené à mettre en œuvre.

Remy et al. (2008) émet l'idée selon laquelle les connaissances et compétences des conseillers sont corrélées à la diversité des postures qu'ils sont capables d'adopter en situation d'interaction avec les producteurs. Dans le même sens, les conclusions apportées par Hansen,

Kvam, et Straete (s. d.) stipulent que les conseillers les moins compétents et disposant de connaissances limitées pour la mise en œuvre de leur fonction tendent à adopter des postures appartenant à l'approche d'encadrement. On comprend ainsi qu'à contrario plus un conseiller est compétent plus il sera apte à adopter des postures orientées vers l'approche d'accompagnement tout en maîtrisant les postures d'encadrement. Il existe donc une certaine gradualité dans la complexité des postures qu'un conseiller peut mobiliser selon des compétences à maîtriser, ce qui replace donc au centre des questionnements les thématiques de formations initiales et continues des conseillers et les modalités de ces formations (référentiels, approches etc.).

La méthode CEF appartient à ce corpus de méthodes adoptant une approche d'accompagnement par «*co-construction de solutions, échanges, apprentissages situés et contextualisés*» (Faure 2018).

3.2.3. Le CEF : une approche de gestion pour accompagner les exploitations familiales

C'est dans un contexte de modification du rôle du conseil, qui est dès lors considéré comme catalyseur d'apprentissage et de production de connaissance avec le développement d'approches s'intéressant plus au processus qu'aux résultats, que se développe le Conseil aux Exploitations Familiales (Du Pont de Romémont 2014). Le CEF est une méthode globale de conseil de gestion destiné aux exploitations agricoles familiales que l'on retrouve principalement en Afrique de l'Ouest. On rappelle que la gestion recouvre «*l'ensemble des processus de décision [...] c'est une démarche itérative d'analyse des besoins, de définition d'objectifs, de mise en œuvre et d'évaluation d'activités pouvant aborder différents domaines*» (Faure et al. 2004) qui s'articule autour de différentes phases l'analyse, la planification, l'action, le monitoring, l'ajustement et l'évaluation. Ces étapes peuvent être regroupées en 3 catégories : prévoir, entreprendre et évaluer (Faure et al. 2004, 2013). Elle peut prendre deux formes, la gestion tactique qui définit l'ensemble des moyens coordonnés que l'on emploie pour parvenir à un résultat à court terme (choix des pratiques culturelles au jour le jour) et la gestion stratégique : l'ensemble des objectifs opérationnels que l'on se fixe pour réaliser un projet ou une vision sur le moyen ou long terme (Cirad 2014; Rebuffel 2014)

Le conseil de gestion a émergé dans les années 1950 en France avec une vision axée initialement sur la comptabilité et a évolué en adoptant un regard entrepreneurial de l'agriculture pour s'intéresser plus spécifiquement au producteur, son profil, sa situation et sa réflexivité (Faure et al. 2004 ; Du Pont de Romémont 2014).

S'inspirant des expériences françaises, le Sénégal tout d'abord entre 1973 et 1981 dans le cadre d'une étude de recherche-action à Sine-Saloum suivi rapidement par le Mali dans les années 1980 ont développé des dispositifs de conseil de gestion dans une volonté d'intensification de la production. En parallèle, Afdi une association française qui mène des actions d'appui à des organisations paysannes a mis en œuvre des activités de renforcement de capacités des producteurs agricoles au Mali, en Guinée et au Burkina Faso par le conseil de gestion (Gadet 2012). En continuité de ces expériences pionnières en Afrique de l'Ouest sur les thématiques de conseil de gestion, une multitude d'autres initiatives CEF émergeront dans

la sous-région avec des méthodes, outils, dispositifs variant les uns des autres en fonction des contextes locaux et des enjeux s'inscrivant ainsi parfaitement dans l'approche « *best practice for best fit* » définie par Birner *et al.* (2009) (voir Annexe G) (Du Pont de Romémont 2014). Ces expériences ont été impulsées, le plus souvent, dans le cadre d'un partenariat entre une OP et des acteurs de la coopération internationale et se sont développées à la marge des systèmes de conseil nationaux réduisant ainsi leur probabilité d'atteindre une certaine viabilité à long terme (Toillier 2014).

En 2001, soit 15 ans après le lancement de nombreuses initiatives de conseil de gestion, se tient à Bohicon au Bénin un atelier de CEF qui réunissait une diversité d'acteurs du conseil agricole avec comme objectif principal la création d'une vision partagée sur le conseil de gestion. Cet atelier a permis la définition du terme CEF qui permet d'englober la pluralité des approches de gestion apparues au cours des dernières décennies et définir les principes caractérisant cette approche ont été identifiés de concert (Annexe H) (Faure *et al.* 2004).

Le CEF est donc une approche qui s'efforce d'outrepasser les paradigmes dirigistes et techniciste « *top-down* » historique pour s'intéresser l'exploitation agricole dans sa globalité et la famille et vise le renforcement de capacité des producteurs en vue d'un « *empowerment* » dans sa réflexion et son adaptabilité. Le processus est basé sur un accompagnement graduel afin de capaciter les producteurs (i) dans la formulation de leurs besoins et objectifs, (ii) dans la maîtrise de leurs actions et processus de gestion concernant leurs unités familiales de production afin de les autonomiser vis-à-vis de leur finance et leur environnement social (Dugué *et al.* 2003). Ainsi, la coproduction de la connaissance va s'appuyer sur des méthodes participatives en fournissant entre autres « *des outils d'aide à la décision basés sur des données techniques et économiques de l'agriculteur pour produire de nouvelles connaissances et générer un processus d'apprentissage.* » (Faure *et al.* 2013).

La rupture que représente cette approche avec les référentiels précédant implique la nécessité, pour sa mise en œuvre, d'une montée en capacités de la totalité des acteurs du conseil. Particulièrement les conseillers dont la fonction se complexifie, la diversité de compétences et des postures à adopter s'élargit (Faure *et al.* 2013; Cirad 2014).

Le renforcement de compétences va également concerner les professionnels des institutions impliquées dans les dispositifs de conseil et participant à la relation de conseil. Ce sont ces derniers qui par leur vision et leur perception des dynamiques rurales insufflent l'essence de l'offre de service, ses objectifs, l'approche définie etc. (Gadet 2012; Faure *et al.* 2013)

Des besoins en formation continue vont faire leur apparition pour que les conseillers et tous les autres acteurs puissent s'adapter « *au rythme de l'évolution des producteurs et de leur environnement* » (Du Pont de Romémont 2014).

Ces multiples expériences montrent globalement des résultats favorables qui ont permis aux agriculteurs d'améliorer leur situation, leurs pratiques, leur capacité de gestion de leur exploitation et de leur budget familial (Pineau 2009; Inter-réseaux 2012). Par la création de situations d'apprentissage, le CEF permet également aux différents autres acteurs du système de conseil d'accroître leurs compétences (organisationnelles, relationnelle etc.) et permet un

renforcement de la durabilité des organisations porteuses du service dont les OP (Faure et al. 2013; Toillier 2014).

Pour autant, l'analyse faite du dispositif CEF anciennement co-piloté par l'UNPCB et la SOFITEX par Toillier (2014) souligne la complexité et les risques inhérents au pilotage d'un dispositif CEF par des acteurs ancrés dans une filière. Effectivement, un tel système institutionnel implique une orientation forte du conseil, qui se devrait global, vers la production d'une culture spécifique soutenue par cette interprofession comme le coton dans l'exemple proposé ci-dessus (Faure 2018). L'ambivalence est d'autant plus marquée dans le cas d'une OP spécialisée comme l'UNPCB qui se doit, en théorie, de défendre les intérêts de ses producteurs et permettre l'accroissement de leurs revenus par la création de nouvelles opportunités pour réduire leur dépendance à la production cotonnière tout en renforçant le développement du secteur coton (Toillier 2014). Cela remet en perspective les avantages d'un dispositif piloté par une OP que Faure et al. (2013) a mis en avant qui stipule que le pilotage d'un dispositif CEF par une OP permet à l'offre de service d'être plus en adéquation avec la demande de ses membres et le renforcement des autres services délivrés par l'OP par une meilleure connaissance des réalités paysannes. A cela vient s'agréger d'autres difficultés qui limitent le fort potentiel affichés par les quelques initiatives au bilan positif (Faure et al. 2013) dans un contexte institutionnel parfois peu favorable comme au Burkina. (voir Annexe I)

La qualité des conseils émis à l'intention des producteurs dépend fortement des compétences des agents du front office (conseillers et paysans formateurs). Ainsi, l'un des enjeux du CEF, que l'on peut étendre au conseil agricole en général, porte sur la formation de ces membres afin d'améliorer la qualité du service de conseil (Girard et al. 2012). L'inclusion du numérique dans ces dispositifs, par la mise à profit des TIC, semble une perspective encourageante pour plusieurs acteurs du développement (World Bank 2017; Bell 2015; Inter-réseaux 2012; Toillier s. d.)

3.3. Les TIC pour le conseil agricole : une dynamique émergente

3.3.1. Les TIC comme levier de développement de l'agriculture dans les pays du Sud

La transformation digitale - l'utilisation de technologies pour accroître les performances ou la portée d'une activité ou d'une entreprise - que connaît notre société à travers l'adoption massive des technologies de l'information et de la communication a révolutionné la réflexion humaine, ses possibilités et ses capacités. Les TIC ont trouvé une application dans tous les domaines d'activité dont l'agriculture (Maximo & Braun, 2006). En termes simples, les TIC peuvent être définies comme « *la combinaison du matériel, des logiciels et des moyens de production qui permettent l'échange, le traitement et la gestion de l'information et des connaissances.* ». Ainsi, les technologies de l'information et de la communication comprennent les technologies de stockage, de gestion, de traitement de l'information (ordinateurs, logiciels, bibliothèques numériques) et de communication de l'information comme le courrier et le

courriel, la radio et la télévision, le téléphone cellulaire, la messagerie instantanée et l'internet (Agwu, Uche-Mba, et Akinnagbe 2008).

Depuis plusieurs dizaines d'années les formes traditionnelles de TIC (télévision et radio) pour la diffusion de masse se sont progressivement imposées dans la prestation de service de conseil en Afrique. Au Burkina Faso, on dénombre une multitude d'expériences qui utilise des programmes radiophoniques et télévisuels pour informer et sensibiliser à grande échelle les paysans (Traoré 2016).

Aujourd'hui, avec le développement de nouvelles TIC, des opportunités inédites de conseils « numériques » émergent dans le monde et notamment dans les pays en développement (Gakuru, Winters, et Stepman 2009). En s'appuyant sur le développement de la couverture internet, qui reste limité dans les pays d'Afrique sub-saharienne (11,7% de la population accède à Internet au Burkina Faso en 2017 (Internet World Stats 2017)), et celui de la téléphonie - 90% de la population mondiale accédait à une couverture téléphonique en 2014 (Aker, Ghosh, et Burrell 2016) -les fournisseurs de services proposent une large gamme de services d'informations pour appuyer les paysans de la préparation de la saison culturale à la gestion de la récolte et la commercialisation. (Tinsley et Agapitova 2017)

La majorité de ces services vont concerner en premier lieu le conseil agricole technique (délivrance d'informations sur des pratiques, nouveaux outils ou nouvelles semences), des informations sur le marché afin « *réduire les asymétries d'information persistantes causées par le recours aux intermédiaires du marché* » et favoriser l'inclusion des paysans les plus marginalisés et des plateformes de coordination pour une meilleure gestion de l'offre et de la demande (Deichmann, Goyal, et Mishra 2016) (voir figure 6 ci-dessous)

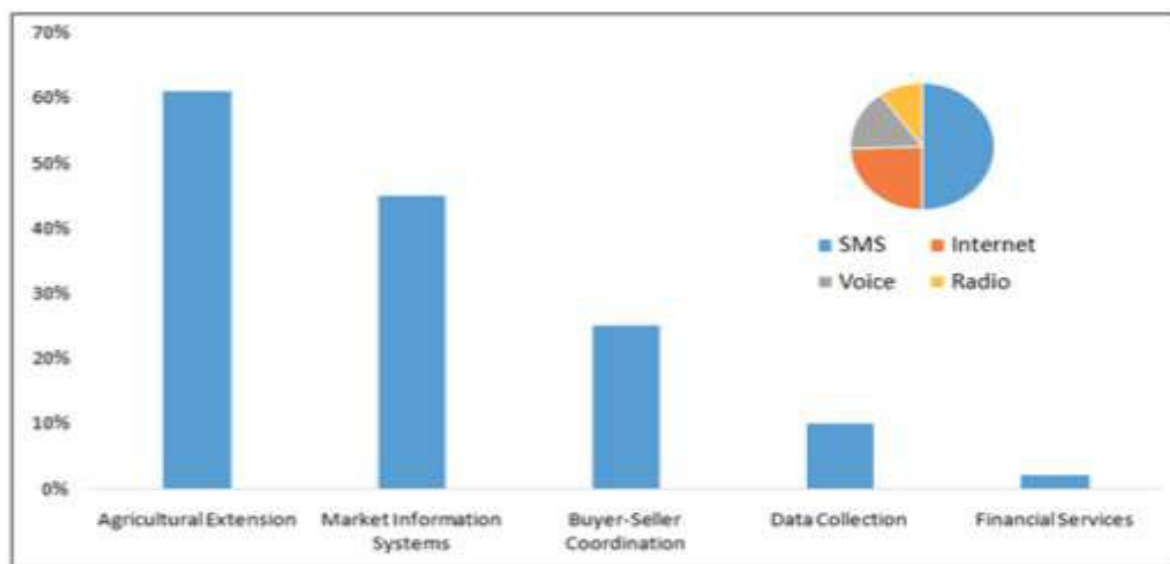


Figure 6 : Vecteur de diffusion des informations par TIC (diagramme circulaire) et typologie des informations (histogramme) pour le conseil numérique (Source: review of world bank agricultures projects 2015).

Il est possible de catégoriser ces différents services d'information agricole selon quatre types : les services d'information vocale par téléphone (centres d'appel de vulgarisation agricole, serveur vocal interactif), les émissions de radio qui diffuse des émissions régulières et les systèmes « dial-up » qui proposent des contenus audios préenregistrés accessible par

téléphone (forme de centre de ressources audios) ; les serveurs de vulgarisation basés sur la téléphonie mobile et la gestion de base de données ; le système de formation en ligne et de contenus une vidéo qui couvre l'offre d'information et de matériel pédagogique relatifs aux techniques agricoles. Cette catégorie de service est particulièrement intéressante pour les personnes analphabètes qui représentent une grande partie de la population rurale en Afrique (Gakuru, Winters, et Stepman 2009).

Les différentes expériences de services agricoles numériques basés sur les TIC ont obtenu des impacts plutôt positifs dans l'ensemble en permettant, selon les cas, d'accroître la transparence des prix au sein des marchés, d'améliorer la production agricole ou de renforcement de l'efficacité de la logistique (Aker, Ghosh, et Burrell 2016). (Voir Annexe J)

Ces impacts globalement positifs pour les populations cibles masquent en réalité une forte hétérogénéité de résultats au sein de ces populations et selon leur contexte spécifique. De plus, le lien de causalité entre adhésion à un service de conseil agricole numérique et l'accroissement des performances agricoles n'est pas aussi direct que présenté dans les études d'impacts, de nombreux autres facteurs influent sur la réussite ou non d'un projet de conseil numérique. (Aker 2011; Aker, Ghosh, et Burrell 2016)

Enfin, ces expériences peinent à franchir le cap de projet pilotes principalement car elles éprouvent des difficultés à développer un modèle économique viable ou dans d'autres cas, ces modèles ne sont pas en phase avec les potentialités de leurs zones d'intervention. (CTA 2016)

Des facteurs limitant l'adoption des TIC par les paysans freinent également l'expansion de ces expériences, le niveau d'éducation (la majorité des TIC nécessite un niveau minimum d'alphabetisation et de maîtrise des outils numériques), le manque de ressources financières et la perception des agriculteurs vis-à-vis de ces technologies. (Abdullah et Samah 2013)

A l'échelle mondiale, la production de grandes quantités de données digitales -Big Data- via une utilisation de plus en plus importante des NTIC et autres outils connectés soulèvent des controverses chez de nombreux observateurs et acteurs du secteur agricole dont les agriculteurs car ces données offrent un aperçu de la façon dont ils utilisent divers produits (Ellixson et Griffin 2016). Ces controverses ayant cours surtout dans les pays développés, vont en majorité concerner les droits de propriétés sur les données et les utilisations qui en sont faites. La multiplication d'acteurs dans le secteur (Industrie des Big Data et de l'agriculture de précision, entreprises agro-techniques, d'information et de télécommunication, les start-ups etc.) avec l'introduction de ces outils connectés est à la source d'inquiétude car toutes ces organisations manifestent un réel engouement pour ces Big Data agricole. Ainsi, on assiste à un élargissement du paysage des acteurs et des intérêts autour de l'agriculture (Kosior 2017). De plus, il n'existe pas une réponse claire à la question « à qui appartiennent les droits de propriété des données collectées par ces technologies » et par voie de conséquence « qui a autorité sur l'utilisation de ces données » (Kosior 2017). Contrairement à des biens tangibles, les données numériques sont transférables, duplicables à l'identique et agrégables à l'infini ainsi la sécurisation et le contrôle de ces données sont tâches extrêmement complexes (Ahrary et Horibe 2013). Il est donc possible d'exposer un nombre important de dérives potentielles notamment sur la manipulation des marchés à partir de ces données (Dyer 2016).

Ainsi, les TIC représentent un levier certain pour la diffusion d'informations pertinentes à grande échelle à l'intention des agriculteurs afin d'accroître le pool d'informations à leur disposition pour un processus de prise de décision plus rationalisé et optimal.

Aussi, dans le cadre d'un système de conseil physique, les TIC peuvent participer à l'amélioration des méthodes et à l'élargissement de l'échelle d'intervention de ces dispositifs.

3.3.2. Les TIC comme levier de renforcement des dispositifs de conseil

Les conseillers opérant au sein de dispositifs de conseil doivent mettre en œuvre une méthode d'intervention qui fait appel à des outils pour générer des données, pour le traitement et l'analyse de ces données et pour leur restitution en séance de co-réflexion avec le paysan. Ces activités peuvent représenter une charge conséquente de travail pour ce dernier, réduisant ainsi ses possibilités d'intervention auprès des paysans (nombre de producteurs suivis, temps de suivi par producteur etc.) (Mphahlele 2007).

Plusieurs études mettent en exergue la nécessité de coupler le conseil physique au conseil numérique afin de couvrir la majorité des besoins des paysans en conseil mais peu d'entre elles se sont intéressées à l'usage des TIC par les conseillers pour l'amélioration de leur méthode d'intervention et les impacts induits par cela (Gakuru, Winters, et Stepman 2009; Aker, Ghosh, et Burrell 2016; Deichmann, Goyal, et Mishra 2016).

Pourtant, la pluralité des fonctions et usages des TIC représente un potentiel à exploiter dans les dispositifs de conseil afin d'accroître la qualité du conseil prodigué, mais également l'organisation interne du dispositif (Toillier s. d.; Bohn 2014).

Si l'on établit un parallèle avec d'autres champs d'activités comme celui de l'entrepreneuriat, l'emploi des TIC a été un facteur participant, dans certains cas, à l'accroissement de la performance des petites, moyennes et grandes entreprises.

A travers leur étude qui va dans le même sens qu'Aldebert (2016), Lethiais et Smati (2010) démontrent que les TIC sont, dans certaines circonstances un facteur de renforcement de la performance organisationnelle au sein des entreprises qui influe sur la performance globale car elles permettent « *une gestion fiable des flux d'informations et avantagent la distribution complète et rapide des connaissances codifiées au sein de l'organisation* ».

Ces études mettent en avant l'inexistence d'une corrélation directe entre performance et utilisation de TIC. Etant de simples outils, les TIC « *ne peuvent pas exercer des effets positifs ou négatifs sur la performance de l'entreprise; tout dépend de la stratégie organisationnelle et des finalités attendues de leur usage.* » (Mebarki 2013).

C'est la modification du schéma organisationnel et des compétences des travailleurs conjointement à l'adoption des TIC qui permettront un accroissement des performances de l'entreprise. De plus, le facteur temps pour une adoption complète des technologies est à considérer dans l'évaluation du dispositif, un minimum de 5 ans est évoqué pour obtenir des résultats clairement favorables (OCDE 2003; SARAVANAN et al. 2015).

Ainsi, les résultantes de l'adoption de TIC dans un système de conseil ne seront positives que dans le cadre d'une modification plus générale du système pour l'adapter à l'usage des TIC.

Saravanan et al. (2015) propose une matrice qui met en lien le type de technologies de l'information et de la communication avec les fonctions que ces technologies pourraient remplir pour les conseillers agricoles. (Voir annexe K)

En s'attardant sur les TIC de seconde génération (ordinateurs, tablettes, Smartphones) ne nécessitant pas de connexion internet, la couverture internet étant extrêmement limitée dans les zones rurales en Afrique, 3 principaux usages existent : i) la diffusion de vidéo numérique (digital green qui forme les petits agriculteurs isolés en Inde par le biais de courtes vidéos en est un exemple intéressant) ; ii) l'utilisation dans le cadre de l'animation (en guise d'exemple, Cap Malagasy une OP service malgache utilise des tablettes pour leur dispositif de conseil par photo-langage) ; comme outil de modélisation pour aider à la décision (il existe une multitude d'outils d'aide à la décision pour les agriculteurs, agroptimize pour le pilotage de la fertilisation en est un bon exemple). (SARAVANAN et al. 2015)

La vidéo numérique est présentée comme vecteur de renforcement des dispositifs de conseil car elle permet de disséminer de l'information à grande échelle pouvant atteindre une grande variété de groupes cibles de la population rurale alphabétisée ou non pour favoriser notamment l'apprentissage entre producteurs. (Bentley, Chowdhury, et David 2015).

Ensuite, les différents *softwares* que transportent les TIC (excel etc.) peuvent être utilisés comme outils de modélisation pour des aides à la décision notamment dans le cadre d'analyse technico-économique et de gestion-comptable (accélération des calculs d'analyses, génération des références locales par croisement et modélisation). (Faure et al. 2004)

Les TIC sont particulièrement adaptées pour l'animation entre autres de groupe de réflexion. Dans le cadre d'un dispositif de conseil, elles peuvent avoir leur utilité pour le renforcement de la méthode de restitution des données aux paysans. Mais il subsiste de nombreuses contraintes qui limitent l'adoption de ces outils numériques.

Quelques études, principalement au Nigéria, se sont intéressées aux freins à une adoption plus systématique de ces technologies dans le cadre professionnel pour des conseillers agricoles. Malgré de multiples avantages potentiels identifiés (renforcement des liens entre la recherche et les services, l'amélioration de la circulation de l'informations et le partage de connaissance entre des conseillers) (Cynthia et Nwabugwu 2016), les freins liés au manque de connaissances en informatique et de compétences en matière de gestion des TIC, les limites de ressources financières mais également l'absence ou la qualité médiocre des infrastructures de télécommunications, internet et électriques limitent l'adoption massive des TIC. (Agwu, Uche-Mba, et Akinagbe 2008; Ajayi, Alabi, et Akinsola 2013; Albert 2014).

4. Problématique et objectifs de l'étude

Cette étude vise dans un premier temps à effectuer une analyse du dispositif d'appui-conseil pour la production biologique actuellement développé par l'UNPCB afin :

- D'appréhender au mieux le fonctionnement du dispositif,
- De caractériser les points faibles et limites du dispositif notamment en évaluant sa corrélation avec le cycle d'apprentissage des producteurs et l'évolution de leurs besoins

Dans un second temps, il s'agira de caractériser la diversité des profils de conseillers dans l'objectif :

- De définir les différentes modalités d'action parmi les conseillers et d'identifier les facteurs explicatifs de cette diversité de profils
- De dégager des pistes de réflexion concernant la pertinence de ces modalités d'action pour l'accompagnement des producteurs

Enfin dans un ultime temps, l'étude tentera de :

- Comprendre l'utilisation actuelle de la tablette par le dispositif de conseil et l'utilisation pour le conseil à la production biologique des données traitées et mises à disposition des conseillers
- Décrire l'utilisation actuelle de la tablette par les ATB en mettant en lien ces usages avec les profils des conseillers,
- Déterminer les usages innovants de la tablette en les mettant en lien avec les profils des ATB
- Caractériser les effets de son introduction sur la posture de conseil des ATB
- Analyser de la perception des producteurs vis-à-vis de l'outil et caractériser des effets sur la qualité du service

Les finalités étant, d'une part d'émettre des recommandations pour une amélioration du dispositif d'appui-conseil et d'autre part d'apporter des pistes de réflexion quant à l'usage de l'outil numérique pour une meilleure valorisation de celui-ci au sein du dispositif de conseil afin de répondre à certaines problématiques rencontrées par l'UNPCB.

La problématique globale peut se formuler comme suit: **Comment évolue le dispositif d'appui-conseil géré par l'UNPCB dans un contexte de certification biologique et équitable et impliquant l'usage d'un outil numérique?**

A) Comment s'organise le dispositif actuel de conseil à la production biologique de l'UNCP-B ?

Il s'agit dans cette partie d'effectuer un état des lieux du dispositif d'appui-conseil actuellement en place en s'intéressant à l'articulation existante entre les différentes composantes du dispositif et d'identifier les profils de conseillers afin d'apporter un éclairage sur les différentes méthodes employées par ces derniers.

Hypothèse 1 : La gestion du dispositif par une organisation paysanne implique une inclusion des producteurs dans le dispositif de gestion du dispositif et une adaptabilité de l'offre de service

Hypothèse 2 : L'approche de conseil actuelle peut être qualifiée de sectorielle, elle ne s'intéresse qu'à la production cotonnière, et techniciste, elle apporte avant tout des solutions techniques aux producteurs.

Hypothèse 3 : L'approche sectorielle et techniciste de l'UNPCB est peu adéquate pour assurer l'accompagnement des exploitations membres du programme coton biologique vers une conversion durable.

B) Quels déterminants à la source de la diversité des profils d'ATB au sein du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB ?

Cette question s'intéresse aux variabilités des modalités d'intervention des ATB dans la mise en œuvre de la méthode définie par l'UNPCB pour son service d'appui-conseil et plus spécifiquement à dégager les principaux déterminants à la source de ces variabilités méthodologiques.

Hypothèse 4 : Il existe une différence dans la méthode de travail des conseillers en lien avec leur posture de conseil défini par le profil socio-économique des conseillers, leur perception de leur métier ainsi que des réalités paysannes.

C) Quels usages actuels des tablettes numériques dans le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB ? Quels effets sur Quelles pistes de valorisation de cet outil pour l'appui-conseil ?

A travers cette question, l'étude cherche à caractériser la diversité des usages potentiellement innovants de la tablette notamment en situation de conseil aux producteurs et à définir les voies de valorisation de l'outil pour une amélioration du dispositif d'appui-conseil.

Hypothèse 5 : La diversité des usages des tablettes numériques est corrélée à la posture des conseillers

La démarche globale du stage qui synthétise les questions spécifiques est disponible en annexe L.

PARTIE II : PROTOCOLE DE RECHERCHE

Dans cette partie nous expliciterons les cadres conceptuels mobilisés pour répondre aux différentes questions de recherche définies.

1. Cadre conceptuel

Cette étude a nécessité la mobilisation et la combinaison de plusieurs grilles d'analyse correspondant aux différentes thématiques traitées et aux objectifs poursuivis. Ces grilles d'analyse s'appuient sur une approche compréhensive des processus. La première est mobilisée dans le cadre de l'analyse du dispositif d'appui-conseil, la seconde grille d'analyse porte spécifiquement sur la caractérisation des profils des ATB et l'ultime grille sera utilisée pour l'analyse d'un outil numérique dans le cadre d'un service de conseil.

1.1. Grille d'analyse d'un dispositif de conseil

Comme évoqué lors des chapitres antérieurs, les dispositifs d'appui-conseil s'appuient sur plusieurs acteurs plus ou moins en synergie afin de proposer un service d'appui suivant les objectifs du dispositif vis-à-vis des producteurs. Ainsi, il est possible d'adopter une grille d'analyse basée sur le système d'acteurs en action au sein d'un dispositif d'appui-conseil pour caractériser son fonctionnement et les dynamiques en son sein.

Dans le cadre de l'étude du dispositif développé par l'UNPCB, nous proposons d'utiliser le cadre d'analyse développé par Faure, Rebuffel et Violas (2011) réactualisé par Faure *et al.* (2016). Ce cadre d'analyse, que l'on peut rattacher à la discipline scientifique de l'économie des services, adopte une approche systémique du dispositif de conseil qu'il considère « *comme un système social où est pris en compte l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la fourniture du conseil et leurs relations* ». (Faure, Rebuffel, et Violas 2011) afin d'appréhender pleinement le fonctionnement et l'évolution temporelle du dispositif.

Ce cadre d'analyse s'appuie grandement sur les travaux de Birner *et al.* (2009) qui propose un « *Best-fit Framework* ». Birner *et al.* (2009) combine les points de vue de plusieurs sciences sociales pour développer un cadre d'élaboration d'un système de conseil adapté au contexte d'implantation et pouvant également servir de cadre d'évaluation de performances et d'impacts d'un système de conseil.

Le cadre d'analyse prend également source dans les travaux Gadrey (1994) en mobilisant la typologie d'interactions entre le prestataire et le bénéficiaire d'un service. Ce dernier distingue la coproduction qui concerne « *les interactions opérationnelles sous la forme d'actions conjointes et coordonnées sur l'objet même de la relation* » ainsi le bénéficiaire de la relation est acteur du processus de production de service, du co-pilotage qui concerne les relations contractuelles ou conventionnelles de régulation de l'action. (Labarthe 2010)

Enfin Faure *et al.* (2016) introduisent le concept de « *front-office* » qui qualifie les relations directes entre conseillers et agriculteurs pour la co-construction de la demande et la coproduction des réponses. Et le concept de « *back office* » qui relève des connaissances produites par la capitalisation de connaissances et les activités de recherche-développement

du prestataire de service et serviront d'intrants pour le conseiller afin d'alimenter le « front office » en concepts et connaissances exogènes et de standardiser le service.

Outre le contexte général dans lequel s'inscrit le dispositif, contexte politique et institutionnel, Faure *et al.* (2011) identifie quatre composantes interdépendantes (la gouvernance, le mécanisme de financement, les ressources humaines et compétences des acteurs engagés dans le dispositif et la méthode du conseil) qui permettent de caractériser un dispositif de conseil. Ce sont les caractéristiques de ces composantes et les interactions entre elles qui vont expliquer l'équilibre d'un dispositif de conseil à un moment spécifique. Les résultats obtenus par le dispositif permettent une première ébauche d'évaluation de ce dernier.

Le contexte

L'analyse du contexte consiste en la définition de l'environnement institutionnel dans lequel opère le dispositif notamment l'influence des politiques publiques d'appui à l'agriculture et des stratégies de développement du pays mais également la caractérisation agro-socio-économique des zones de productions (milieu physique, diversité des systèmes de production et débouchés et filières présentes).

La gouvernance du système de conseil

Le système de gouvernance définit les modes de régulation des relations. Il s'agit d'identifier dans un contexte de pluralisme des acteurs les relations de pouvoir entre ces derniers afin déterminer les pilotes qui orientent effectivement le dispositif de conseil (définition des priorités, prise de décision etc.) La nature du pilote du dispositif et ses objectifs orientent la totalité du dispositif de conseil.

Le mécanisme de financement

C'est l'un des facteurs clefs qui va expliquer la structure de gouvernance du service de conseil. La définition des priorités et les modalités de prise de décision qui déterminent la forme de gouvernance sont fortement liés au mécanisme de financement et la nature du financeur. (Voir Annexe N)

Cette composante représente l'un des enjeux principaux pour les organisations paysannes au Sud qui peinent à développer et mobiliser des mécanismes de financement qui leur permettent de piloter directement les dispositifs CEF.

Les ressources et les compétences des acteurs engagés dans la mise en œuvre du conseil

Il s'agit ici de définir quelles ressources humaines, financières et matérielles ainsi que les compétences du back office et des conseillers selon les ressources disponibles, les objectifs visés et les compétences des acteurs, l'approche et la méthode de mise en œuvre vont évoluer.

L'approche et la méthode de production du conseil

La méthode se définit comme l'ensemble d'éléments aidant le conseiller et le producteur à résoudre un problème et définir des solutions. Elle mobilise des outils et définit les règles d'utilisation. La méthode mise en œuvre sur le terrain est résultante du système d'appui développé « *elle s'inscrit dans un dispositif institutionnel qui lui donne son sens* » mais également de l'interaction avec l'utilisateur du service, le producteur. (Faure 2018)

Rebuffel (2013) définit entre autres 7 critères pour caractériser une méthode de conseil :

- Implication des producteurs dans le choix des thèmes
- Apport d'informations nouvelles non disponibles au sein des communautés rurales
- Mise en œuvre pratique des nouveaux savoirs dans le cadre de l'action de vulgarisation
- Valorisation des savoirs des producteurs
- Types d'outils utilisés
- Profil des conseillers
- Approche globale de l'unité de production (qualité du service)

Dans le cadre de notre étude, on distingue trois niveaux d'élaboration de la méthode de conseil :

-Le niveau 1 : Méthode standardisée et théorique qui détermine l'ossature globale inflexible et intangible pour la fourniture du service de conseil et les éléments moins figés adaptables en fonction des contextes d'application.

-Le niveau 2 : Méthode adaptée de celle standardisée qui vise à répondre aux besoins spécifiques des producteurs d'une zone. Cette méthode s'exprime donc à l'échelle d'un bassin de production et maintient un certain niveau de standardisation.

-Le niveau 3 : Méthode employée effectivement par le conseiller qui dépend de leurs compétences, leur posture et des besoins exprimés par les producteurs suivis.

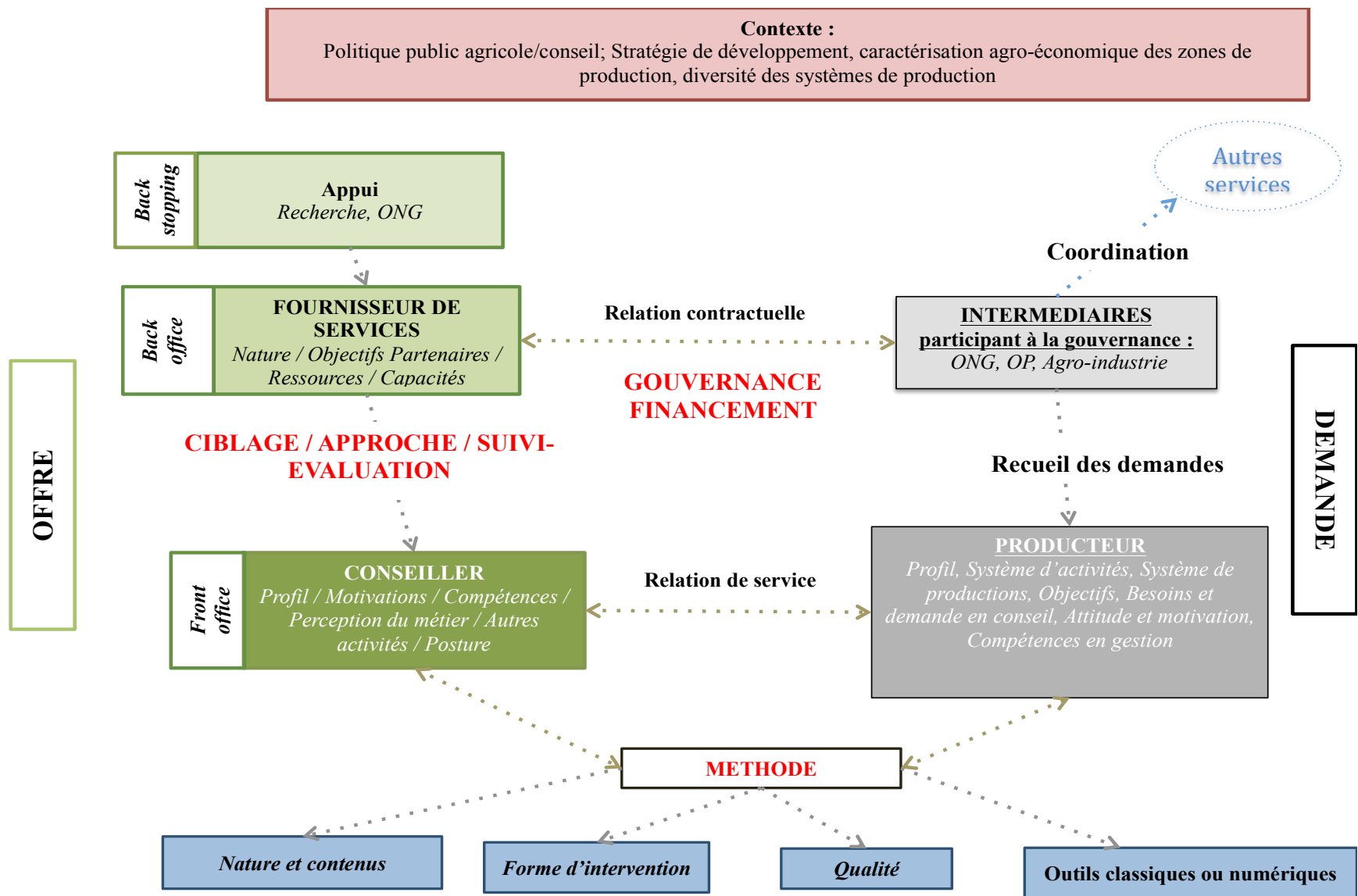


Figure 7: Grille d'analyse d'un dispositif de conseil. (Source: Par l'auteur inspiré de Faure et al. 2016)

1.2. Grille d'analyse de la posture des conseillers

Afin de caractériser les facteurs explicatifs de la variabilité des usages des tablette par les ATB du dispositif de conseil CEF-Bio de l'UNPCB et des modifications de la relation de conseil induites par l'introduction de la tablette nous nous appuyerons sur les travaux menés par Moumouni (2015) visant la caractérisation des postures adoptées par les conseillers de la Fédération des unions des producteurs (FUPRO) au Bénin. Cette étude propose un cadre d'analyse faisant appel à deux théories complémentaires que sont la théorie de représentation sociale de l'école Aixoise et les travaux de Doise (1990), de l'école de Genève, développant la théorie des principes organisateurs.

La théorie de la représentation sociale introduite par Moscovici (1961) et reprise par différents auteurs dans des champs scientifiques divers comme Jodelet (1984) en psychologie sociale, Laplantine en Anthropologie ou encore Abric (1987) stipule que « *la représentation sociale est un mécanisme d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement et qui détermine leurs pratiques et actions.* » (Moumouni et al. 2015), « *c'est une connaissance sociale que la personne se construit plus ou moins consciemment à partir de ce qu'elle est, de ce qu'elle a été et de ce qu'elle projette et qui guide son comportement* » (Moscovici, 1984 cité par document(Carlos 2015)).

Les représentations sociales engendreraient des conduites individuelles et collectives, les guideraient et permettraient de les prédire. L'une des déductions subséquentes à cette analyse est que les représentations sociales peuvent constituer une manière d'instiguer les pratiques d'un groupe social (Fortin-Pellerin 2006). Dans le cadre de notre étude, l'analyse des représentations sociales des ATB permettra de qualifier leur profil que l'on traduira par leur posture d'intervention auprès des producteurs. La posture se définit comme « *la manière de s'acquitter de ses tâches. C'est un choix personnel relevant de l'éthique* » (Cirad 2014).

De plus, selon Guimelli (1994) cité par Fortin-Pellerin (2006) une modification des conditions extérieures imputable à l'adoption de nouvelles pratiques (ou innovations) modifient de façon importante les représentations sociales. Sur ce second point, l'étude ne visera pas à caractériser les effets de la tablette sur les représentations sociales mais à déterminer les effets de cette technologie sur son incarnation que sont les postures de conseil. Cela permettra également de mettre en exergue des corrélations existantes entre les typologies d'usage des tablettes et certaines postures de conseil.

L'approche structuraliste de la représentation sociale que propose Abric, définit cette dernière comme un ensemble hiérarchisé de croyances comprenant des éléments périphériques (noyau périphérique) organisés autour d'un noyau (noyaux central) (Billiez et Millet 2018). Ces deux entités constituent un assemble correspondant au système de valeurs auquel se réfère l'individu (Rateau et Lo Monaco 2013). Le noyau central rassemble les éléments et composantes les plus stables et les mieux acceptées par les membres du groupe social, ici les conseillers (Moumouni et al. 2015). Il est peu évolutif, consensuel et définit l'homogénéité du groupe (Bingono 2011).

A l'inverse, le noyau périphérique regroupe des croyances qui renvoient à des expériences concrètes et individualisées. Ces croyances sont donc inégalement partagées parmi les

membres du groupe sociale et variables selon les périodes (Moliner 2016). Elles sont caractérisées comme plus souples, évolutives (sensible au contexte immédiat) permettant l'adaptation à la réalité concrète et une personnalisation de la représentation et des conduites qui lui sont attachées (Moumouni et al. 2015; Rateau et Lo Monaco 2013; Bingono 2011)

De plus, la théorie des principes organisateurs de Doise explique que les représentations sociales fournissent aux individus des points de références communs et en parallèle, ces points de références deviennent des enjeux qui génèrent des divergences individuelles (Rateau et Lo Monaco 2013).

Selon Moumouni et al. (2015), ces divergences individuelles proviennent des caractéristiques socio-économiques individuelles des individus, des expériences passées et de la multi-appartenance à une diversité de groupes sociaux qui produisent des situations de mise en action. Ces actions et activités génèrent des situations, des processus d'apprentissage pour les conseillers qui produisent de l'expérience et conduisent à une modification du noyau périphérique.

L'objectif étant la caractérisation des différences interpersonnelles des ATB, l'intérêt se portera donc logiquement sur le noyau périphérique. Le schéma ci-dessous présente le chemin d'incidence des différentes composantes à analyser pour un profilage des conseillers du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB.

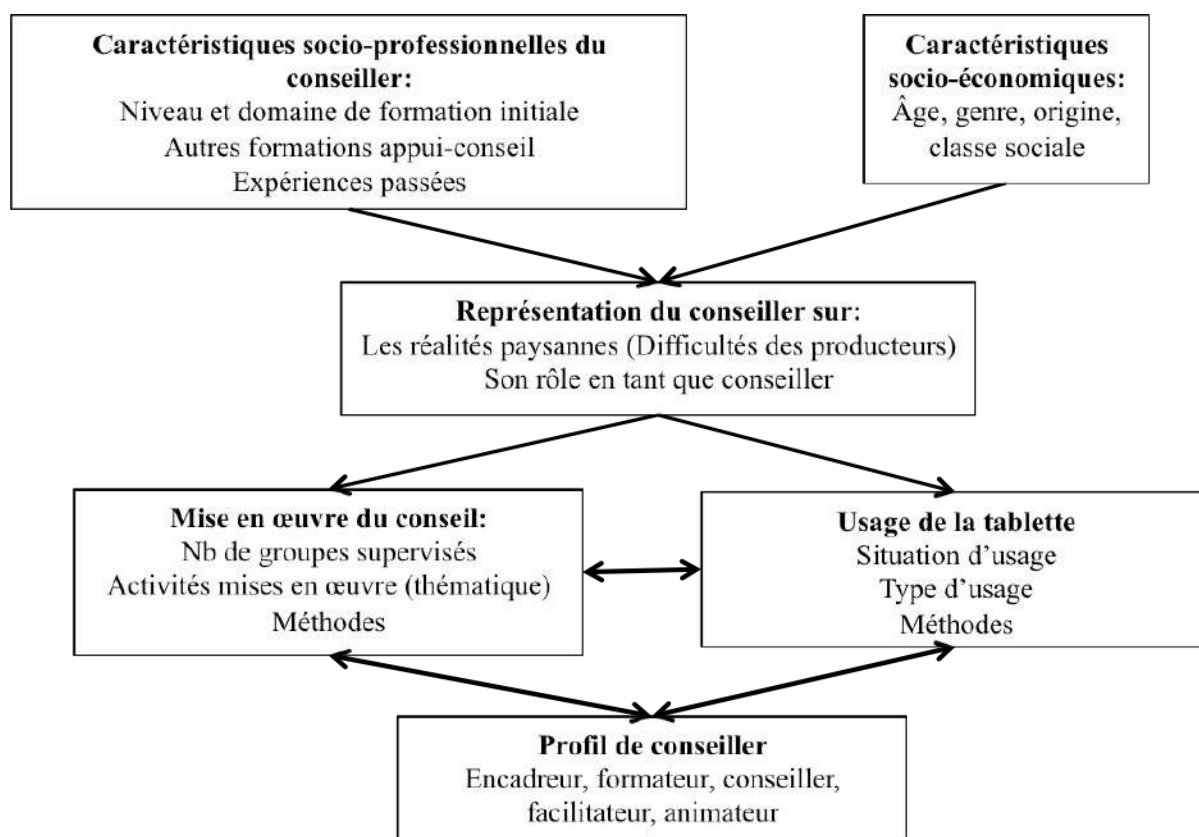


Figure 8: Cadre d'analyse des profils de conseillers (source : par l'auteur adapté de Moumouni et al. 2015)

1.3. Grille d'analyse de l'usage d'un outil numérique

La grille d'analyse qui suit s'inspire des travaux sur l'élaboration d'un outil TIC pour le conseil agricole de SARAVANAN *et al.* (2015), elle nous permettra de caractériser l'utilisation actuelle de la tablette pour le conseil au sein de l'UNPCB (voir Figure 9)

Pour caractériser un outil numérique et son usage dans le cadre du conseil agricole, il est important de prendre en compte une série d'éléments.

Dans un premier temps, il s'agit de s'intéresser au **pilote** du dispositif incluant l'outil numérique et **les objectifs** poursuivis à travers l'utilisation de cet outil, **la problématique** à laquelle l'outil doit répondre. Ces deux éléments sont les facteurs déterminants qui orientent l'utilisation de l'outil. Les **ressources** du pilote notamment financières sont également à prendre en considération.

Ensuite, on peut mettre l'accent sur la **caractérisation de l'outil numérique** utilisé, par la définition de sa **nature** et les **caractéristiques** qui ont conduit le pilote du dispositif à choisir sur cet outil en particulier.

Troisièmement, il faut s'intéresser **aux compétences de l'utilisateur de l'outil** pour sa manipulation. Ces compétences vont orienter le degré de **complexité de l'outil** dans son usage. Il est possible d'envisager que l'utilisateur de l'outil ait accès à un **système de formation** afin d'acquérir les compétences nécessaires à son usage. Dans le cas échéant, il est primordial de s'attarder sur **ce système de formation** pour le définir. Les outils numériques sont utilisés pour véhiculer des données, il s'agit donc de caractériser **les données qui sont collectées** pour être par la suite **traitées**. Ce sont les objectifs poursuivis à travers l'utilisation de cet outil qui vont définir d'une part les données à collecter (nature, méthode de saisie) mais également les modalités de **traitement des données** ainsi que **le message qui sera retransmis au public cible**.

Ces deux derniers points sont des éléments clés à considérer afin de caractériser au mieux l'utilisation d'un outil numérique. Il est important de mettre en lumière **l'acteur** qui est en charge du traitement des données collectées et le **lien relationnel** entre ce dernier et le pilote du dispositif. Ensuite, l'analyse devra porter plus précisément sur **le modèle de traitement des données** (autres sources de données, logiciel utilisé, visé du traitement, compétences nécessaires) et le produit de ce traitement qui est le **message final** (nature, contenus etc.)

Finalement, l'utilisateur de l'outil peut être distinct du public cible, l'analyse pourra porter sur la caractérisation des modalités **de restitution de l'information** au public cible. Il est important de caractériser les méthodes de **suivi-évaluation** du dispositif pour appréhender l'évolution du message délivré en fonction des besoins du public-cible et de l'évolution de ses compétences.

Enfin, il convient de qualifier la **perception** de chacun des acteurs de concernant les outils numériques afin d'identifier des écarts potentiels de vision ou d'unicité entre ces derniers.

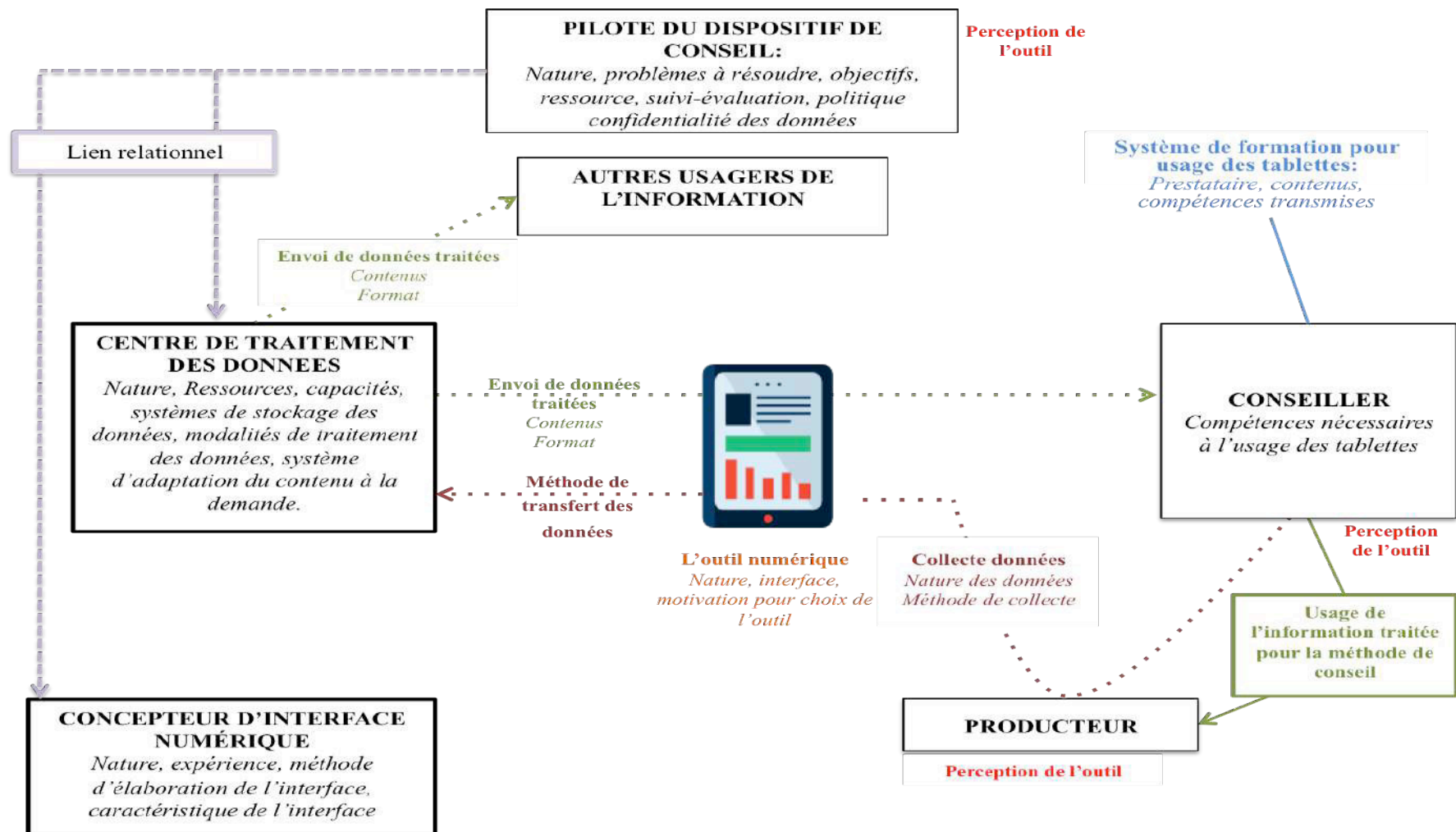


Figure 9: Grille d'analyse de l'utilisation d'un outil numérique pour le conseil (Source : Par l'auteur inspiré de Saravanan et al. 2015)

2. La méthodologie de recherche

Dans cette partie sera abordée la méthodologie suivie afin de répondre à la problématique soulevée par cette étude et les différentes questions de recherche posées.

Définition des zones de l'étude :

L'étude porte principalement sur le dispositif d'appui-conseil développé par l'UNPCB pour les producteurs de coton biologique. Sur les 7 zones de production de CBE, trois ont été sélectionnées pour approfondir les questions de recherche: Banfora, Dano et Tenkodogo (voir figure 10 ci-dessous). Ces zones ont été définies selon 3 facteurs, d'une part il s'agissait de déployer l'étude dans des contextes socioéconomiques et agroenvironnementaux divers afin d'appréhender au mieux la potentielle variabilité de mise en œuvre du dispositif d'appui-conseil. D'autre part, il s'agissait d'avoir un échantillon représentatif de la diversité des profils des ATB, pour cela un nombre significatif d'ATB devait être rencontré. Enfin, le respect des exigences sécuritaires et les limitations géographiques imposées par le gouvernement français à ses ressortissants était également un facteur central.



Figure 1: Zones d'étude (source: Furian s.d.) modifié par l'auteur)

Recherche bibliographique : analyse des sources écrites et entretiens avec personnes ressources

L'objectif de cette partie est principalement la compréhension du contexte de l'étude, la caractérisation des parties prenantes, l'analyse de la bibliographie concernant les objets de l'étude c'est-à-dire les enjeux autour de la production cotonnière biologique au Burkina Faso,

le conseil à l'exploitation et le conseil numérique. Ces données secondaires ont été obtenues par l'analyse d'une large diversité de productions écrites : littérature grise, article et publications scientifiques, documents de capitalisation etc. Malheureusement, des problématiques d'ordre institutionnel ont réduit ma capacité d'accès aux documents internes de l'UNPCB sur le coton biologique.

Phase de terrain :

La méthodologie utilisée a suivi une approche qualitative qui visait à expliquer un processus et appréhender la complexité d'une situation d'étude. La vérification de l'information s'est fait par triangulation intra-discours -acteurs, mise en regard des discours tenus par les différents acteurs et par confrontation avec les faits dans la mesure du possible.

L'approche définie se voulant également itérative, l'étude a évolué selon les informations obtenues et les questionnements soulevés suivant le principe de saturation de l'information. En somme la méthodologie adoptée a combiné une approche hypothético-déductive par la formulation des questions de recherche en référence à un cadre théorique et une approche inductive qui vise à analyser une série de données brutes par l'interprétation et s'inscrit dans une série d'étapes itératives. (Wampfler 2018)

Le calendrier d'exécution de l'étude est disponible en annexe O.

Echantillonnage

L'étude s'intéresse principalement au système d'acteurs influant sur le dispositif d'appui-conseil pour les producteurs biologiques de l'UNPCB. Ainsi, comme identifié dans la première grille d'analyse, les acteurs clefs avec lesquels cette étude souhaitait appliquer la méthode de collecte de l'information primaires étaient i) l'organisation paysanne porteuse du dispositif, ii) l'équipe technique de cette organisation qui définit et met en œuvre le dispositif de conseil (comité de pilotage, conseillers etc.), iii) les représentant de Catholic Relief Services, partenaire technico-financier et introducteur de la tablette dans le dispositif et iv) les producteurs. Cependant les difficultés institutionnelles auxquelles l'étude a été confrontée ont rendu difficile l'entrée en contact avec les différents acteurs. Ainsi, seuls les membres de l'équipe technique, des producteurs et un représentant du partenaire technico-économique actuel ont pu être enquêtés lors de l'étude (voir Table 1: Récapitulatif des acteurs rencontrés) Au vu des nombreuses difficultés rencontrées dans le cadre du stage, l'échantillonnage s'est voulu peu restrictif, ont été enquêtés tous les ATB des zones de production définies et un maximum de producteurs suivant une approche itérative et aléatoire.

Table 1: Récapitulatif des acteurs rencontrés (source : par l'auteur)

Type d'acteurs	Fonction de l'acteur	Nombre enquêtés
Equipe technique	Chargé du service agroéconomie	
	Chargé de la production et de la certification	
	ATB (Banfora : 2, Ioba : 4 Tenkodogo : 9)	15
	Chefs zone	4

Partenaire technico-économique	Responsable TIC de CRS	
Bénéficiaires du service	Producteurs de coton biologique dont :	52
	Délégué des producteurs	2
	Producteur-relais	12
	Membres du bureau	19
Autres initiatives TIC-Conseil	ONG Fert	2

Les données collectées par type d'acteurs sont référencées en annexe L.

Deux entretiens ont également été effectués avec l'agri-agence Fert qui emploie depuis plusieurs années des tablettes dans le cadre de l'accompagnement proposé aux OP partenaires. Ces entretiens ont eu pour principaux objectifs d'identifier des pistes potentielles d'usage de l'outil numérique utilisé au sein de l'UNPCB.

Méthode de collecte de l'information :

La collecte s'est effectuée principalement via des entretiens semi-directifs avec les acteurs identifiés muni d'un guide d'entretien spécifique à chaque classe d'acteurs permettant ainsi de collecter toutes les informations à fournir pour les grilles d'analyses élaborées pour chacune des questions posées. (Voir Annexe M)

La durée des entretiens a été très variable selon le type d'acteur. En moyenne avec les techniciens et les chefs de zone, les entretiens s'étendaient sur 1 heure 30 à 2 heures suivant le degré d'éloquence de l'interlocuteur, et les détails, nuances ou précisions qu'ils ont apportés dans leurs réponses. Les deux chargés rencontrés m'ont accordé environ 1 heure de leur temps pour les entretiens. Enfin, la forte sollicitation des producteurs par diverses études dans le cadre du programme coton biologique et le contexte climatique de cette année ne m'ont pas permis d'effectuer des entretiens de longue durée avec les producteurs. En moyenne, les entretiens s'étendaient sur 15 à 20 min. La stratégie a donc été de rencontrer un grand nombre de producteurs tout en subdivisant le guide d'entretien en plusieurs parties, la saturation de l'information sur une partie spécifique permettait ensuite le passage à la partie suivante tout en maintenant une forme d'itération.

Quatre focus group avec des GPCB ont également été effectués en réponse aux impératifs du terrain. Ces focus group ont notamment permis de mener une réflexion collective sur les évolutions potentielles du dispositif d'appui-conseil visant une plus grande autonomisation des groupements de producteurs et une mutation du rôle des ATB.

Billiez et Millet (2015) mettent en avant la nécessité, dans le cadre d'une étude mobilisant les théories de la représentation sociale (cf cadre théorique), de la prise en considération de ce que « *les personnes interrogées disent faire* [Représentation], *dans des entretiens ou des questionnaires, et ce qu'elles font réellement en situation* [Comportement] ».

Ainsi, l'observation de séances de formation et de conseil a permis d'une part de recueillir des données mais également de confronter les informations obtenues via les entretiens aux faits de terrain. Ces observations ont permis également d'approfondir la compréhension sur la méthodologie de conseil employée et d'étayer le profilage des conseillers (Hansen, Kvam, et

Straete, s. d.). Pour cela, des grilles d'observation ont été élaborées spécifiquement au deux situations d'interaction entre les ATB et les producteurs, les séances de formation et de conseil. (Voir Annexe P)

Les ATB ont été suivis pendant plusieurs séances de conseil sur une sortie terrain d'une demi-journée ou d'une journée. Nous avons cherché à effectuer minimum d'interaction possible avec les différents acteurs (sauf nécessité de traduction) durant les séances. La grille était complétée directement sur le terrain.

Malheureusement, peu d'observations de terrain ont pu être effectuées dû à des problématiques de compatibilité de planning, des caprices climatiques et un degré d'implication parfois limité des ATB. Ainsi, 5 séances de formation (2 à Dano et 3 à Tenkodogo) et 9 séances de conseil dont 5 réellement qualitatives ont pu être observées et analysées (3 à Dano et 6 à Tenkodogo dont 5 qualitatifs).

Enfin, la répétition des données à collecter permet d'une part d'affiner ces données, d'évaluer la cohérence entre les propos des différentes échelles de déploiement du service et de faire émerger les points de variabilité entre les différentes zones d'intervention.

Le traitement et interprétation des données :

Les données collectées ont été interprétées à travers d'une analyse des entretiens. Chacun des entretiens avec les chargés et les agents de terrain a été retranscrit à partir de prise de notes et d'enregistrements audio effectués avec l'autorisation de l'interlocuteur concerné. A travers des synthèses régulières, les composantes des différences grilles d'analyse ont été renseignées à partir de informations obtenues lors de ces entretiens. Cela ayant permis une réorientation de la méthodologie et l'identification des informations à cibler pour approfondissement ou éclaircissement et à contrario d'infléchir le recueil de nouvelles données sur certaines thématiques.

Spécifiquement au profilage des conseillers, une catégorisation a été effectuée à partir d'une analyse thématique de leur discours concernant leur représentation et leur méthode de travail comme défini dans la grille d'analyse pour le profilage des ATB. Pour cela, après retranscription, les données brutes par ATB ont été classées par thèmes dans une matrice dont un aperçu est disponible en annexe Q, une lecture transversale de cette matrice a permis de mettre en lumière les différences et des ressemblances pour constituer des groupes homogènes d'ATB par thématique. Une lecture horizontale de la matrice a permis d'analyser la cohérence globale du discours tenu par un ATB, d'avoir une vue d'ensemble sur ses propos. La combinaison de ces deux sens de lectures, une forme de lecture transversale pour l'interprétation globale, a permis de constituer des profils d'ATB basés uniquement sur le contenu de leur discours.

Ensuite, ces groupes constitués sur base de leur discours ont été mis en regard des classes de modalités d'action élaborées à partir des séances d'observation de formation et de conseil afin d'établir les profils finaux qui seront présentés par la suite.

Enfin, les caractéristiques socio-économiques des ATB ont été intégrées à l'analyse afin de révéler des corrélations potentielles entre ces caractéristiques et les profils établis.

Les limites de l'étude et de la méthodologie:

Les problématiques institutionnelles qui ont été évoquées antérieurement ont représenté le principal frein à la bonne mise en œuvre de la méthodologie d'étude. Plusieurs composantes de la grille d'analyse du dispositif d'appui-conseil nécessitant la mise à profit de documents internes et des entretiens avec les personnes ressources adéquates n'ont pas pu être analysées en profondeur (les aspects financiers, historiques et d'organisation interne pour la gouvernance ainsi que les déterminants de certains choix stratégiques notamment.). Ensuite, ces problématiques ont également restreint le champ d'action de l'étude avec des limitations claires émises par le partenaire technico-financier de l'UNPCB sur la thématique de la tablette par crainte d'une évaluation extérieure de leur outil. Ainsi, de nombreux aspects concernant l'outil numérique n'ont pas pu être étudiés avec autant de rigueur que nécessaire.

Ces restrictions et le manque d'implication globale aux différentes échelles d'intervention de l'étude ont eu un impact négatif sur la qualité des informations recueillies limitant par voie de conséquence la qualité de l'analyse effectuée. Cela transparaît notamment à travers les difficultés à effectuer de longs entretiens avec les producteurs et les agents du siège ainsi le faible nombre de formations et de séances de conseil suivi sur le terrain. L'analyse pourra donc par moment paraître incomplète. De plus, l'impossibilité de pouvoir cibler les producteurs au travers d'un échantillonnage plus fin réduit inexorablement la qualité de l'analyse la rendant moins spécifique et apte à distinguer les nuances qui matérialisent la complexité du contexte d'étude.

Enfin, nous n'avons pas eu l'opportunité d'effectuer une validation de groupe des résultats ou d'ateliers de réflexion collectifs afin de parfaire l'analyse et d'échanger sur les pistes de réflexions définies ce qui représente une limitation majeure à l'étude.

On note également que durant les phases d'observation des séances de conseil, la non maîtrise de la langue locale a été un facteur limitant dans certains cas. La compréhension du dialogue était alors limitée ; le recours à la traduction par l'ATB représente un réel biais qu'il est important de signaler.

PARTIE III : PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION

DES RÉSULTATS

1. Un dispositif de gestion élaboré pour répondre au défi de la double certification

Afin de relever le défi de la double certification biologique et équitable dans le cadre du Programme Coton Biologique et Equitable (PCBE), l'UNPCB a développé un dispositif de gestion structuré autour des normes et principes de ces deux cahiers des charges (voir Annexe R). Les décisionnaires de l'OP et Helvetas ont fait un choix stratégique déterminant en optant pour une certification par tiers via un Système de Contrôle Interne. Le Système de Contrôle Interne (SCI) est un dispositif de certification alternatif qui permet à un groupe de producteurs, association, coopératives etc. d'accéder à moindre coût à la certification. Ce système collectif permet d'assurer la conformité des pratiques de tous les producteurs appartenant à un groupement par rapport aux différentes exigences émises par le cahier des charges visé.

Ainsi, le SCI est au centre du dispositif exécutif élaboré par l'UNPCB et ce sont les objectifs à atteindre dans le cadre du SCI qui détermine en grande partie les activités menées par les acteurs du PCBE.

1.1. Le système de contrôle interne de l'UNPCB

Le SCI développé par l'UNPCB prend sa source dans les travaux de l'ONG Helvetas qui, forte de ces différentes expériences en Afrique de l'Ouest dans l'accompagnement d'organisations paysannes pour le développement de filières biologiques et équitables, a rédigé un document d'appui de référence pour la conception de système de contrôle interne en Afrique de l'Ouest. Les composantes principales du SCI de l'UNPCB sont les suivantes :

- Les membres des groupements des producteurs du coton opèrent sous un contrat qui les engage à se conformer aux standards internes.
- Les données de la production biologique de tous les membres sont documentées (fiches et programme de gestion des données) d'une façon fiable au niveau parcelle, exploitation, groupement et faîtière.
- Un système d'encadrement assiste les producteurs dans la gestion de leur exploitation selon les principes et standards de l'agriculture biologique, et l'actualisation des fiches.
- L'exploitation de chaque producteur membre du groupement est contrôlée au moins une fois par an par un contrôleur interne.
- Au niveau de chaque groupement, le bureau exécutif et le comité de contrôle appuyés par les responsables du SCI vérifient la conformité de chaque membre aux standards internes prédéfinis.

- Un Comité d'Approbation juge, par le biais du SCI et des résultats des contrôles internes, les cas de non-conformités soumis à son appréciation et traitement selon la procédure et les sanctions prédéterminées.

Afin que la certification soit effective, un organisme de certification extérieur effectue une audite du SCI à travers une évaluation de son fonctionnement et la conformité du cahier des charges aux normes de l'AB et de CE. Les organismes certificateurs externes de l'UNPCB sont Ecocert S.A et FLO Cert respectivement pour l'AB et le CE.



Figure 2: Dispositif SCI de l'UNPCB (source: UNPCB 2015)

Ainsi, l'UNPCB fait le choix de se muer en « organisme de gestion du processus de certification » à travers ce SCI ; la structure opte pour une méthode de gestion rigide et contrôlée qui réduit son champ d'action potentielle avec les producteurs et qui phagocyte les ressources humaines et financières de l'organisation.

Le SCI est opérationnalisé en partie à travers un système de services analogue à ceux délivrés par les industries agro-alimentaires dans le cadre d'une agriculture contractuelle pour la production d'une culture de rente. Ce système de services vise à s'assurer une production de qualité en quantité. Son élaboration a été orientée par 2 impératifs, permettre l'opérationnalisation du SCI pour la certification et le renforcement des capacités des producteurs de coton biologique.

1.2. Un système de services qui englobe en partie le système de contrôle interne de l'UNPCB

Comme l'a mentionné un chef de zone (CZ), « il s'agit d'une chaîne qui vise à maîtriser le processus de production du début à la fin et de garantir la production de coton de qualité » F2. A travers ce SS, l'Union se mue en société cotonnière et apporte une multitude de services aux producteurs pour se garantir une production certifiable. Ces services peuvent être classés en 2 catégories, les services primaires qui visent principalement la production de CBE et les services connexes qui ont un objectif orienté vers la fidélisation des producteurs de CBE.

Depuis la création du programme, les services primaires, qui se sont structurés autour des exigences du SCI, n'ont aucunement évolué dans leur nature. Les quelques modifications mineures qui ont pu avoir lieu visaient l'ajustement de ces services aux évolutions contextuelles et ont porté, le plus souvent, sur le dispositif d'appui-conseil et plus spécifiquement encore sur la composante formation de ce service (outils, standardisation de la méthode d'animation, organisation interne etc.).

Les services primaires sont fournis tout au long du processus de production du coton biologique (voir schéma ci-dessous) et sont de quatre types, les services d'octroi d'intrants et de petits équipements à crédit, le service d'appui-conseil, le service de contrôle et de certification et le service de commercialisation.

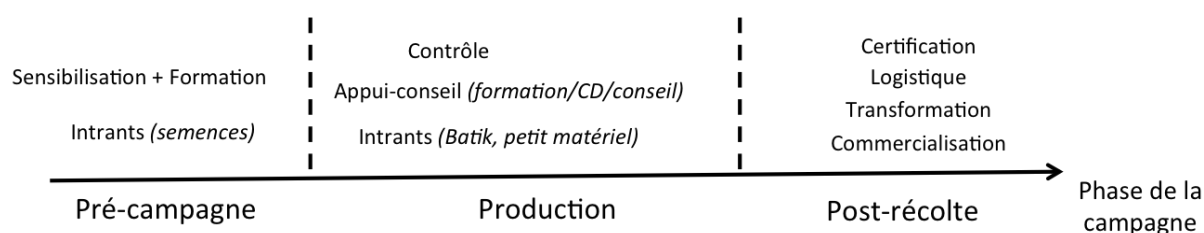


Figure 3: Schéma du système de service de l'UNPCB

La fourniture de ces services par l'UNPCB leur permet de s'assurer de la provenance des intrants, de renforcer les capacités des producteurs concernant les normes de production et de s'assurer du respect des normes quant au transport et à la transformation des récoltes.

Les services de fidélisation ont de par leur nature fortement éphémère connue une évolution plutôt séquentielle, chaque partenaire technico-économique ou commercial développant un ou plusieurs services de fidélisation ; principalement des services de subventionnement de petits/gros matériel ou d'intrants biologiques (i.e. distribution de kits matériel par l'AproCa en partenariat avec l'UNPCB en 2013)

CRS lors de son mandat de partenariat avec l'UNPCB a déployé 2 types de service de « fidélisation » ou « d'incitation » avec une durabilité économique plus ou moins importante:

- Un service d'équipements subventionnés à 50% remboursables sur 2 campagnes mis en place en 2015/2016. Les fonds disponibles pour ce service, injectés par CRS et gérés par l'UNPCB, seront épuisés dans les 2 à 3 prochaines campagnes. Nous reviendrons ultérieurement dans notre analyse sur la pertinence de ce service selon les modalités qui ont été définies.
- Un service d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) depuis 2017 à destination uniquement des femmes. Ce service de microcrédit à taux d'intérêt nul a pour objectif, comme l'explique son intitulé, de permettre aux femmes de développer des activités non agricoles pour une diversification de leurs sources de revenus. Les montants sont variables selon les groupements et les demandes initiales formulées par les femmes (de 400 000 à 1 000 000 de FCFA).

Ce service présente de nombreux avantages selon ses bénéficiaires malgré l'absence d'accompagnement dans la formulation des projets, dans leur mise en œuvre et dans leur pérennisation. Finalement, cette absence de cadre d'accompagnement reflète

parfaitement le caractère « accessoire » et « subsidiaire » d'un service qui ne s'implante dans aucune stratégie long terme. Un des chargés sous-entend cela à travers les propos suivant « *A la longue on s'est rendu compte que c'est un type de projet qui nécessite de développer beaucoup d'activités si cela veut être bien mené notamment de l'appui financier aux bénéficiaires du service. Mais bon on n'a pas mis ça encore en place. Et pour le moment la charge de travail que représente tout ça pour les ATB rend cela impossible.* » C1

En retour de ces services, les GPCB s'engagent, au nom de chacun des producteurs, à la production de coton biologique au travers d'un contrat de production d'exclusivité commerciale.

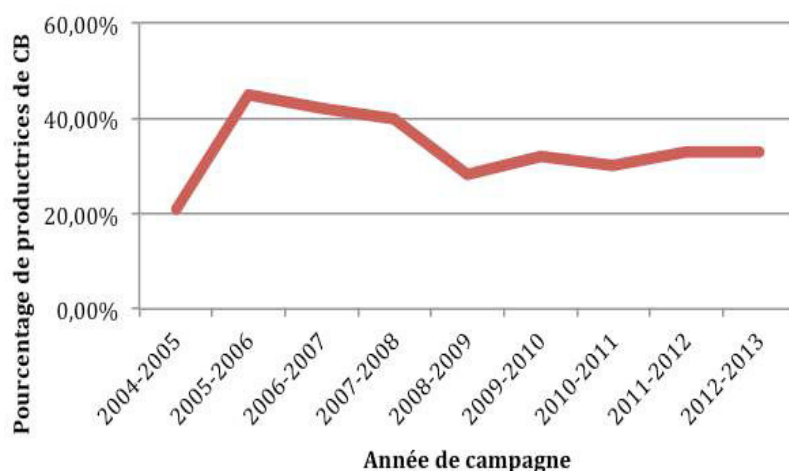
La suite du document portera exclusivement sur le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB qui constitue l'un des piliers de son système de services aux producteurs et propose une analyse de ce dispositif d'appui-conseil.

1. Le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB : un dispositif d'encadrement des producteurs de coton biologique

1.3. A qui s'adresse le dispositif d'appui-conseil ? Typologie des producteurs de coton biologique

La justification de l'implémentation d'une filière de coton biologique initialement destinée aux femmes en milieu rural repose sur 3 arguments :

- L'absence d'usage de produits chimiques réduisant ainsi les risques sanitaires pour les femmes, ainsi d'après un ATB elles « *courent plus de risques que les hommes, ce sont elles qui vont porter les enfants* »,
- Le faible montant nécessaire pour accéder aux intrants de production ; le besoin de contracter un emprunt pour financer la campagne de production est quasi inexistant réduisant les risques d'impayés,
- Une création et/ou augmentation du revenu agricole des productrices constituant une première étape dans un processus d'émancipation sociale



Pourtant, dès la 3^{ème} campagne soit en 2006/2007, avec l'essor de la filière biologique et les résultats économiques encourageants, les hommes ont intégré massivement le dispositif ce qui a conduit à un estompage des spécificités initiales

Figure 4: Evolution du pourcentage de productrices dans le PCBE (Source : Konaté 2013, UNPCB 2015)

communes à la grande majorité des producteurs de coton. Toutefois, le niveau d’alphabétisation très faible de ces derniers, estimé entre 70 à 80% par les CZ, reste inchangé.

Les producteurs de CB, sont en majorité des exploitations de type familial dont l’objectif primaire est la recherche de l’autosuffisance et l’atteinte de la sécurité alimentaire. Les propos suivants tenus par les producteurs exprime le caractère secondaire du CB pour ces derniers qui persistent dans une approche vivrière de l’agriculture, « *Moi je nourris pas ma famille avec le coton hein, il faut faire vite produire le manger avant de s’intéresser au coton* ». Si les finalités sont globalement similaires, il subsiste des différences majeures entre les producteurs membres de GPCB. En s’appuyant sur les propos tenus par les CZ et les ATB, ainsi que les entretiens avec les producteurs, ont été dégagés 3 facteurs de différenciation entre les producteurs de CB qui attrait aux caractéristiques inhérentes à leur système de production :

- La SAU à disposition du producteur, déterminant pour la mise en œuvre d’un niveau minimal de pratiques de prophylaxie essentielles à l’agriculture biologique (rotation etc.)
- Le niveau d’équipement du producteur qui définit sa capacité d’intensification de la production mais plus important encore son adaptabilité et réactivité face à des perturbations à caractère contingente (pluviométrie, retard des intrants etc.)
- La conduite d’un système d’élevage qui facilite l’accession à des ressources dans le cadre de la gestion de la fertilité des sols.

Une classification des producteurs de coton biologique sur base de ces 3 facteurs de différenciation est proposée dans le tableau ci-dessous.

Table 2: Tableau récapitulatif des typologies de producteurs de CB dans le PCBE (source: par l’auteur)

Facteurs de discrimination	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4
SAU disponible	SAU > 6 ha Surface mobilisable pour la production de CB >3ha Surface annuelle de production de CB >1ha	SAU < 5 ha Surface mobilisable pour la production de CB < 3 ha Surface annuelle de production de CB entre 0,25 et 1 ha	SAU < 3 Ha Surface mobilisable pour la production de CB < 2 ha Surface annuelle de production de CB < 0,75 ha	SAU < 3 Ha Surface mobilisable pour la production de CB < 2 ha Surface annuelle de production de CB < 0,75 ha
Système d’élevage (SE)	Variable	Elevage bovins, caprins ou ovins	Quelques ovins, caprins, volailles ou porcins	Aucun
Niveau d’équipement	Equipements attelés et/ou main d’œuvre importante	Equipement attelés	Niveau d’équipement faible (petits matériels)	Aucun équipement

Profil des producteurs	Hommes	Hommes	Hommes, Jeunes, femmes ou les non natifs du village	Jeunes, femmes ou non natifs du village
-------------------------------	--------	--------	---	---

Historiquement, les profils de cotonculteurs 3 et 4 sont les cibles initiales du PCBE, ils représentent encore aujourd'hui la grande majorité des producteurs de CBE. Selon les estimations des différents acteurs, ces producteurs représentent entre 60 et 80% des producteurs biologiques dans les zones étudiées.

La diversité des profils répertoriés dans le tableau ci-dessus est identifiable dans chacune des zones, cependant il subsiste des dynamiques socio-économiques variables entre elles qui justifient d'une distribution légèrement différenciée (i.e. la zone de Tenkodogo étant en partie une zone d'élevage va comporter plus de profils 2 que les autres zones visitées).

Des motivations d'adhésion commune au programme coton biologique

La grande majorité (94%) des producteurs enquêtés évoquent en premier lieu des motivations pécuniaires pour justifier de leur adhésion au PCBE, spécifiquement le prix de vente élevé et le faible niveau d'endettement, s'en suit des vellétés de lutte contre la dégradation des terres agricoles et la protection de l'environnement et enfin l'accession à du matériel et des infrastructures à travers la politique de subventionnement et la prime équitable.

D'autre part, les exploitations agricoles vont souvent combiner production biologique et conventionnelle - 52% de l'échantillon enquêté, certes peu représentatif de la réelle distribution des effectifs de producteurs, conduit un système de production non exclusivement biologique -. Ainsi, la conversion en AB ne représente pas une évolution des vellétés de réduction de son impact environnemental ou encore une rupture paradigmatique avec le modèle productiviste mais purement une opportunité économique d'accroître son revenu agricole. Ils intègrent la production biologique avec une approche moins idéologique que les fondateurs et précurseurs de l'agriculture biologique dans les pays du Sud, ils affirment davantage un raisonnement technico-économique. Les externalités positives sur l'agroenvironnement sont finalement perçues comme des bénéfices subsidiaires.

Si les motifs d'adhésions sont analogues, la diversité des types d'exploitation s'exprime particulièrement à travers l'analyse des motifs de défection.

Des motifs de défection diverses selon les profils de producteurs

De par les caractéristiques de leurs ressources mobilisables pour la production agricole, les différents profils de cotonculteurs vont évoluer dans des réalités socio-économiques différentes. Les profils 1 et 2 disposent de ressources permettant, avec quelques variabilités interzones, de produire une large gamme de cultures de rentes (maïs, anacarde etc.) De là, le CB n'est nullement fixe dans leur système de production, elle est soumise à la concurrence d'autres cultures de rente selon les évolutions interannuelles notamment dans les zones à

fort potentiel agronomique où les producteurs disposent d'autres filières de rente stables (anacarde, sésame à Banfora). A l'inverse, pour les producteurs 3 et 4, le coton biologique est une aubaine car leur capacité actuelle de mobilisation des ressources de production ne leur donne pas la possibilité d'accéder à une culture de rente selon les modalités de production conventionnelle (crédit élevé et limite foncière pour l'atteinte du seuil de rentabilité etc.). La production cotonnière biologique représente pour ces derniers la principale voire l'unique source de revenu agricole propre.

Ainsi, les facteurs de défection exprimés par les producteurs vont avoir un poids différent selon le profil des producteurs. Quatre principaux facteurs ont été identifiés :

- Les défaillances du système de services de l'UNPCB qui causent des retards dans la livraison des semences et des intrants biologiques mais surtout le paiement tardif des producteurs pour la campagne (voir 1.10.2 Un système de services peu stable qui impacte la bonne opérationnalisation du dispositif d'appui-conseil)
- Les caprices pluviométriques rendant difficile la gestion prophylaxique des ravageurs et réduisant le potentiel de production
- Une gestion difficile de la cohabitation avec les producteurs conventionnels
- La diminution des prix d'achat du coton depuis quelques années (voir Annexe S)

Il est important de noter que le premier facteur explicatif des défections de par son caractère récurrent peut être considéré comme une contrainte structurelle qui ne justifie pas des variations interannuelles du nombre de producteurs de coton biologique.

L'importance de ces facteurs dans le schéma décisionnel estimé par les ATB par type de profil de producteurs est répertoriée dans le tableau qui suit ci-dessous.

Table 3: Poids des facteurs de défection dans le schéma décisionnel des producteurs selon les ATB (source : par l'auteur)

Facteurs	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4
Retard des intrants (semence et biopesticides)	Moyen	Moyen	Fort	Fort
Retard des paiements	Moyen	Moyen	Fort	Fort
Caprices pluviométriques	Moyen	Moyen	Fort	Fort
Cohabitation avec les producteurs conventionnels	Faible	Fort	Fort	Fort
Diminution du prix coton biologique	Fort	Fort	Faible	Faible

De par leur niveau d'équipement ou de main d'œuvre et d'accès aux ressources agronomiques (compost, fumier etc.), les profils 1 et 2 ont une capacité d'intervention bien plus rapide que les profils 3 et 4 ; ainsi les effets de retard des intrants et de retard de pluies vont être considérablement moins importants pour ces premiers.

Concernant, le respect des distances réglementaires pour la production biologique dans un environnement principalement conventionnel, le profil 1 jouissant d'une SAU importante pourra aisément entreprendre des mesures correctives pour faire face à ces difficultés alors que les profils 2, 3 et 4 seront moins en capacités de les appliquer menant par voie de

conséquence à un déclassement de leur parcelle. Une répétition de ces situations peut aboutir à une défection définitive de ces producteurs.

Les entretiens avec les producteurs conduisent à la constatation que le coût perçu non monétaire de la production de coton biologique est considérablement élevé pour ces derniers. L'AB dans les pays du Sud requière la mise en œuvre de pratiques énergivores et chronophages ainsi qu'un suivi plus rigoureux des parcelles participant ainsi à l'accroissement de la pénibilité perçue du travail par les producteurs. Comme l'indique un producteur, « *Le coton bio c'est difficile, il faut sarcler plusieurs fois, il faut grouiller pour trouver du fumier et chaque 10 jour il faut pulvériser. C'est vraiment pas facile, c'est pourquoi on vous demande d'augmenter le prix* ». Mais ce coût perçu élevé est compensé par des bénéfices également importants, principalement le prix de vente qui permet d'afficher un ratio bénéfices perçus/coûts perçus intéressant qui motive l'adhésion des producteurs.

Les profils 1 et 2 ont un comportement « opportuniste » vis-à-vis du CB privilégiant d'autres cultures de rente si le ratio bénéfice perçu / coût perçu est en faveur de ces dites productions avec une grande importance donnée aux variations de prix. A l'inverse, pour les producteurs 3 et 4, le coton biologique a un coût d'opportunité extrêmement faible, car ces derniers ne disposent pas d'autres opportunités agricoles pouvant générer ce niveau de revenus. Les variations du ratio bénéfice perçu / coût perçu lié au prix auront un impact négligeable. Pour ces classes de producteurs, les raisons de défection sont davantage corrélées aux limites intrinsèques de leur système de production qui ne leur permet pas de faire face à certaines variations contextuelles.

Comme l'indique plusieurs acteurs, une diminution graduelle du prix du coton biologique depuis plusieurs campagnes a conduit à une défection importante chez les producteurs catégorisés dans le profil 1. (Voir Annexe S)

Cette réflexion permet de dégager deux défis pour le PCBE. La première sera de développer une stratégie de fidélisation par voie marchande des producteurs 1 et 2 dont le potentiel productif « nominal » est le plus élevé. Une tentative a été effective dans ce sens à travers le développement de filières connexes pour les cultures de rotations bio (sésame, karité, soja) ; une meilleure rentabilisation leur système de production biologique permet d'augmenter ainsi le ratio à l'échelle du système de production.

Le second défi à relever sera d'élaborer une méthode d'accompagnement des profils de producteurs 3 et 4 dans la pérennisation et l'intensification de leur système de production incluant le coton biologique en augmentant leurs capacités de mobilisation des ressources notamment matérielles. Ce défi semble plus ardu que le précédent de par les fortes barrières socio-économiques auxquelles doivent se confronter les femmes dans ces sociétés rurales.

1.4. Emergence et évolution du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB

Dans ces phases initiales, le PCBE s'adressait à une population de producteurs relativement homogène de par leurs caractéristiques socio-économiques : des individus, principalement des femmes, démunis, analphabètes, néophytes dans la production de coton biologique. Face

à ce pool relativement homogène, l'UNPCB a déployé un dispositif d'appui-conseil qui visait à « leur inculquer les bases de la production de coton biologique et équitable » C1 autant sur les aspects réglementaires que de production. Depuis, dans sa nature et sa structuration, le dispositif d'appui-conseil a relativement peu évolué malgré la diversification des profils de producteurs. Toutefois, plusieurs tentatives pour faire évoluer cette approche de conseil ont été menées à l'initiative de l'UNPCB ou de ses partenaires dans le cadre de projets.

Suite à l'échec du partenariat avec la Sofitex pour l'implémentation d'un dispositif d'accompagnement global des EAF à travers le Conseil à l'exploitation familiale pour le coton conventionnel, l'UNPCB a tenté une première fois d'implémenter, entre 2008 et 2010, un dispositif CEF pour le programme émergent du CB qui comportait en ce temps un nombre limité de producteurs. Les tests menés dans ce cadre ont conduit ensuite à la tentative CEF-Bio en 2014 sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Entre 2011 et 2015 a été mené le projet Syprobio « amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des producteurs à travers des systèmes de productions diversifiés » en partenariat avec Helvetas et l'INERA et sur financement de l'UE. L'objectif du Syprobio était de développer des systèmes de production biologique qui permettent aux productrices d'améliorer leur revenu et leur sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique à travers l'établissement d'une synergie au niveau de trois zones de production CB entre la recherche, des producteurs chercheurs à la base (pilote) et de techniciens regroupés en Cercle des Acteurs Concertés (CAC). Toutes les activités/innovations à tester sont le résultat de choix consensuels discutés et adoptés en session des CAC.

A été également implémenté entre 2014 et 2018 le projet C4CP (Four Country Cotton Partnership) dans les pays du C4 sur financement de l'USAID (14,8 millions USD). Ce projet visait l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones ciblées du C4 à travers l'augmentation des revenus des producteurs et productrices ainsi que des transformateurs de coton dans ces zones. Les composantes du dispositif étaient principalement des formations aux BPA et aux technologies Post-Récolte et la mise en place de champs de démonstration (CD).

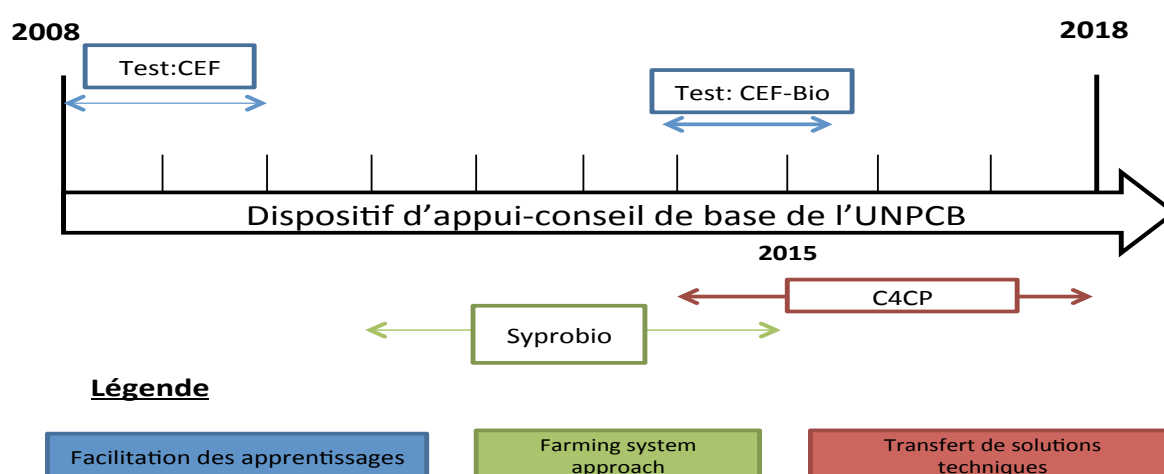


Figure 5: Succession des différentes approches testées ou implémentées par l'UNPCB en 10 ans (source : par l'auteur)

Ainsi, comme schématisé dans la figure ci-dessus, entre 2008 et 2018, l'UNPCB a tenté ou a implémenté pas moins de 3 approches différentes d'accompagnement des producteurs de CB, l'approche CEF, une forme « Farming system approach » à travers le syprobio et le transfert de solutions techniques par le C4CP tout en maintenant son dispositif d'appui conseil de base.

1.5. Le montage institutionnel et financier du dispositif d'appui-conseil

1.5.1. Le dispositif institutionnel pour le pilotage du service d'appui-conseil

Le dispositif opérationnel du PCBE a été élaboré suivant une architecture pyramidale qui définit le statut hiérarchique de chacun des acteurs membres du dispositif. Deux structures hiérarchiques sont en interaction afin de permettre l'opérationnalisation du programme ; un premier organigramme côté UNPCB qui rassemble le coordonnateur, le centre de profit, les différents bureaux de zone ainsi que le partenaire technique et financier clef actuel Catholic Relief Services (CRS).

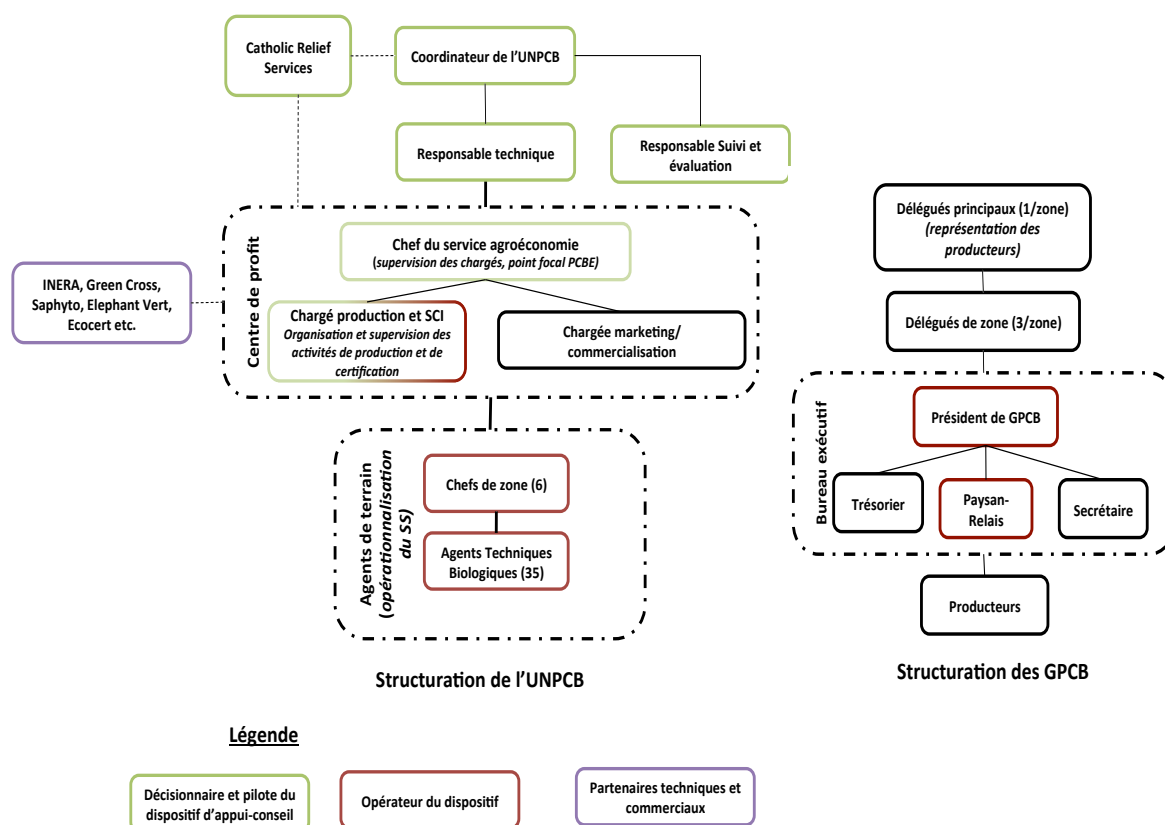


Figure 6: Schéma du dispositif institutionnel de l'UNPCB

Les producteurs quant à eux sont rassemblés en Groupement de Producteurs de Coton Biologique sous la direction d'un Bureau de GPCB qui compte un trésorier, un secrétaire et un président élu par les membres du groupement ainsi que leur second. Dans chaque zone, 3 délégués sont également élus ainsi qu'un délégué principal qui représente le statut hiérarchique le plus élevé du côté des producteurs.

Dans le schéma du dispositif (voir figure 5 ci-dessus), sont représentés en rouge les acteurs qui opérationnalisent le dispositif au quotidien le chargé production et certification et les bureaux de zone. Les acteurs en vert ont un rôle prépondérant dans le processus décisionnel de l'union et par voie de conséquence endossent les fonctions de pilotage suivant les grandes lignes définies au travers du système décisionnel de l'UNPCB.

L'UNPCB s'appuie sur plusieurs partenariats pour répondre à des besoins d'appuis techniques épisodiques à travers l'INERA ou des ONG spécialisées comme Green Cross. A l'échelle du système de services, des partenariats commerciaux existent également notamment pour la fourniture d'intrants avec SAPHYTO pour les biopesticides ou Eléphant Vert pour le compost.

1.5.2. Une gouvernance centralisée engagée dans un processus d'inclusion des producteurs

En ce qui concerne le système de gouvernance du dispositif de services de l'UNPCB pour la production de CBE, l'un des CZ le qualifie de « *système militaire* » et un autre de « *système français, les chefs décident et ça descend à la base qui doit appliquer* ». En d'autres termes, il s'agit d'un système dans le lequel les acteurs établis au siège de l'union sont les uniques décisionnaires pour l'opérationnalisation des stratégies établies lors des AG par le conseil de gestion et en collaboration avec les partenaires technico-financiers présents à toutes les instances décisionnelles de l'OP.

Les agents de terrain représentés par les CZ sont consultés principalement pour la définition des objectifs de campagne, lors de différentes réunions au siège de l'union pour échanger sur les avancements de la campagne et recueillir les directives pour la suite des activités ainsi que des ateliers à visée non stratégiques. Ils prennent également part à la planification de la campagne à travers l'élaboration du calendrier d'exécution annuelle des activités en lien avec le SCI et le dispositif d'appui-conseil.

Malgré leur participation aux AG et autres instances décisionnelles, ces derniers regrettent le peu de considération portée à leur égard. Le statut d'exécutants qui leur est assigné leur confère un faible poids décisionnel qu'ils dénoncent jugeant que les connaissances qu'ils ont acquises au contact des producteurs sont une ressource peu valorisée par l'union.

A contrario, l'UNPCB depuis 2015 tente de développer un système de représentation des producteurs biologiques aux instances de décision du PCBE par le biais du comité des délégués principaux dans le sillage d'une volonté d'amélioration de l'inclusion des producteurs dans le pilotage du programme. Les objectifs visés à travers cela sont d'accroître leur niveau de compréhension du fonctionnement de l'union, des défis à relever etc. Ainsi, en théorie ce comité représente un réel contre-pouvoir pour les producteurs de par sa fonction de défense de leurs intérêts lors des phases de prise de décision. Mais dans les faits, malgré une présence aux différents conseils de pilotage du programme (atelier plan d'affaire, audit, certification etc.), aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires et aux ateliers de planification et de bilan, le pouvoir institutionnel et le poids de ce comité dans la balance décisionnelle est perçue comme extrêmement faible voire inexistante. D'après l'une de ces

délégués, « *nous sommes pas du tout écoutés, nous y allons juste pour faire joli* ». Finalement, leur fonction se limite à la gestion des groupes de travail pour la sélection des projets équitables à financer pour la prochaine campagne et à l'intermédiation entre les bureaux de zone et les producteurs pour la diffusion d'informations et la résolution des litiges.

Dans le conseil d'administration de l'UNPCB comptant 12 élus, siège 2 élus chargés de la gestion du PCBE, élus qui sont paradoxalement des producteurs de coton conventionnel. Cette situation véhicule une forme d'illogisme et d'incohérence qui nuit à la légitimité et la pertinence des décisions prises par le siège aux yeux des agents et des producteurs.

Enfin, chaque année sont organisés des foras dans chaque zone, c'est l'unique plateforme d'interaction direct entre le siège (élus, CRS, centre de profit) et les producteurs membres de GPCB pour la diffusion d'informations et la gestion des préoccupations des producteurs. De nombreux producteurs considèrent ces foras peu serviables car leurs « *doléances* » ne sont pas réellement considérées et pris en compte par le siège « *ils viennent chaque année, on leur dit les problèmes, ils vont dire qu'ils vont faire changer mais rien va changer. Moi je vais plus, rien change, ils écoutent pas.* »

En somme il s'agit d'un dispositif « top-down » fortement hiérarchisé dont la durabilité est questionnable du fait du clivage qui s'établit entre les acteurs du terrain et les producteurs qui forment une première « faction » et le siège. Un sentiment de frustration transparait dans le discours des agents de terrain qui traduit une forme d'incompréhension vis-à-vis de cette stratégie de structuration et l'asymétrie qui peut exister entre les décisions de la hiérarchie et les réalités de terrain. Un manque de confiance s'installe enrobé d'un climat de suspicion résultant d'un choix d'opacification du système de diffusion des informations en interne qu'il est possible de questionner au vu du passif récent de l'union.

1.5.3. Un mécanisme de financement fortement tributaire des partenaires techniques et financiers

Le caractère attractif d'un dispositif comme le PCBE, qui incorpore les principales dimensions du développement durable, paradigme dominant actuel, et qui de surcroît est porté par une OP puissante et structurée de par son pouvoir politique et financier, le place dans une position idéale pour attirer les investissements de bailleurs de fonds étrangers et d'ONG. Depuis sa création, le PCBE n'a connu aucune année vierge d'appui financier exogène pour son opérationnalisation Figure 7 : Aperçu des différents partenaires de l'UNPCB depuis la création du programme.

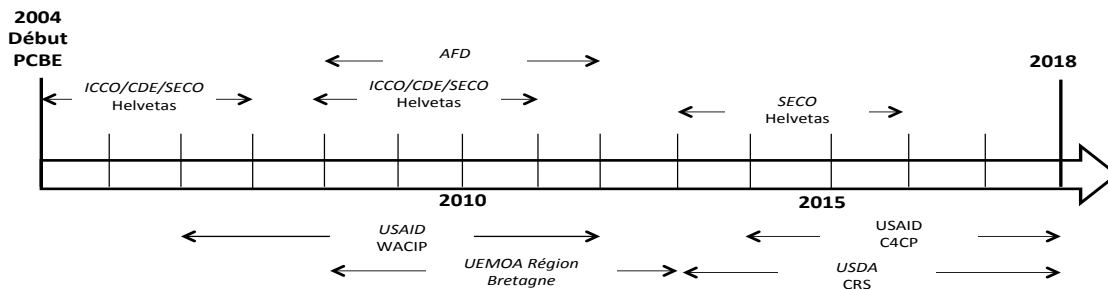


Figure 7: Aperçu des différents partenaires de l'UNPCB depuis la création du programme (source: par l'auteur)

Aujourd'hui, 80% du budget du programme proviennent de bailleurs dont le principal est l'USDA ; les 20% autres sont générés par la commercialisation du coton biologique. Les fonds sont totalement gérés au niveau du siège par le service comptable et l'administration. Les CZ ne disposent pas de budget pour faire fonctionner les bureaux de zone, chaque dépense doit être justifiée et validée par le service agroéconomie avant remboursement par le service comptable.

Avec les chiffres avancés, on comprend que la manne budgétaire issue du PCBE est indubitablement insuffisante pour l'autonomisation du programme dont la viabilité économique est fortement questionnable.

Ce déséquilibre traduit une absence d'autonomie financière du programme qui induit plusieurs conséquences. D'une part, elle place les décisionnaires dans une posture de subordination face aux divers partenaires qui se succèdent comme l'exprime l'un des CZ « *Celui qui donne les ressources, c'est celui qui oriente et pèse le plus sur les décisions. Ce sont ses idées qui vont primer* » F1. Toute décision stratégique doit être fruit d'une négociation et d'un compromis entre le siège de l'UNPCB et les bailleurs « *Les gens ici ont peur de négocier, aucun bailleur n'impose quoi que ce soit mais il faut bien négocier et ne pas avoir peur d'eux* » C2. Toutefois ces négociations semblent tourner souvent en faveur des partenaires, certains considérant que les objectifs de ces derniers priment sur les réalités du terrain « *Moi il m'ont envoyé un nombre d'ATB dont je n'avais pas besoin, je leur ai expliqué mais comme c'est CRS qui avait déterminé ce nombre et que c'est eux qui les payent, je me retrouve avec un nombre d'ATB qui surpasse mes besoins réels.* » F1.

Ce manque d'autonomie financière induit également une faible adaptabilité à des changements tactiques en cours de projet notamment pour l'ajustement ou la modification de l'allocation des fonds qui implique une certaine lourdeur administrative. « *On s'est rendu compte de certaines réalités qui ont fait que nous avons dû recadrer les activités dans le cadre du projet CRS. Mais pour faire des modifications dans les activités d'un projet, il vous faut contacter le bailleur de fonds pour faire une dérogation etc. C'est une très longue procédure pour pouvoir répondre vite à la réalité du terrain* » C1.

Ensuite, cette situation place le programme dans une logique de projets avec des impératifs de résultats à court et moyen termes ce qui complexifie l'élaboration d'une ligne directrice cohérente sur le long terme au sein de l'UNPCB. Cela transparait notamment dans la succession et la superposition d'approches d'appui-conseil à travers la conduite de projets qui s'arriment au PCBE dont la stratégie globale est difficilement perceptible et les précarités des agents techniques qui n'ont aucune visibilité sur leur avenir « *Là on arrive à la fin du*

programme RECOLTE on ne sait pas ce qu'il va se passer, combien d'agents vont devoir partir ? On prie Dieu et on attend » A4.

1.5.4. La gestion du projet CEF-Bio, illustration des difficultés de gestion stratégique et financière des projets au sein l'UNPCB

La gestion du projet CEF-Bio menée par le CIRAD dans sa phase de conception pour et en partenariat avec l'UNPCB illustre parfaitement les difficultés de l'OP pour mener un projet en autonomie. Ce projet initialement conçu pour outrepasser en partie certaines limites du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB tout en permettant l'opérationnalisation du SCI a finalement été abandonné par l'union. Au travers des discussions menées avec les chargés du programme, la raison principale évoquée pour justifier de cet abandon est d'ordre budgétaire et concernerait un malentendu avec l'Agence Française de Développement sur une somme résiduelle d'un programme antérieur qui devait servir à la conception et la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement (compensation pour les ATB). Pour autant, une timide tentative de mise en place a été initiée par les ATB de deux zones de production, phase test rapidement interrompue car l'implémentation de la méthode représentait une charge de travail qui venait s'agréger à la celle générée par la méthode d'appui-conseil auquel le CEF devait se substituer. Si cette « raison officielle » exemplifie les incidences potentielles d'un manque d'autonomie financière au sein d'une OP, elle traduit également un manque de planification et de vision de l'UNPCB concernant le PCBE. Ces manquements ont mené au lancement d'un projet sans assurance sur la capacité de réalisation et encore moins de pérennisation des activités qui seront menées dans le cadre de ce dernier. Pourtant, les diverses tentatives historiques de mise en place de l'approche CEF notamment dans le cadre du partenariat entre l'UNPCB et la Sofitex ont démontré toute la complexité que revêt la conduite d'un dispositif mobilisant cette approche dans un contexte que l'on peut supposer moins contraignant que le PCBE.

Enfin un point remarquable est qu'aucun agent de terrain n'était au fait des raisons ayant menées au lancement timide et à l'interruption définitive du CEF-Bio « *On attendait vraiment la phase de lancement hein, la phase d'exécution. Nous techniciens on n'a pas compris pourquoi depuis les formations il n'y a rien eu* » A17. Cette situation est une illustration de l'opacité qu'englobe la gestion du PCBE pour les agents de terrain.

Si la méthode CEF-Bio a finalement été temporairement ou définitivement écartée de la stratégie de l'UNPCB, l'OP développe tout de même un service d'appui-conseil qui mobilise pour son exécution des ressources humaines et matérielles.

1.6. Les ressources humaines pour la mise en œuvre du service d'appui-conseil

Concernant les ressources humaines, trois types d'acteurs constituent le Front-office et sont en charge de la mise en œuvre quotidienne des directives provenant du siège, les chefs de zone, les agents techniques biologique et les paysans relais (PR).

1.6.1. Le chef de zone à l'interface entre coordination et exécution

D'un niveau BEPC+2 ou plus, les chefs de zone ont pour principale fonction la coordination des actions des ATB dans une zone de production donnée à partir des directives définies par le siège. Ils doivent principalement:

- Définir en concertation avec les ATB et bureaux de GPCB les potentialités de production de la zone pour la campagne à venir et faire remonter les prévisions
- Planifier les activités à partir des directives du siège
- Suivre et évaluer toutes les activités menées par les ATB
- Assurer le rapportage des activités menées dans sa zone (rapport semestriel)
- Faire l'intermédiaire entre les ATB et le siège pour la transmission des directives
- Coordonner les missions épisodiques de partenaires sur sa zone de production

L'accession au poste de CZ s'effectue uniquement par promotion interne, l'objectif visé étant d'octroyer ce poste à des individus possédant une forte connaissance du fonctionnement du dispositif d'opérationnalisation du système de services sur le terrain.

1.6.2. Les ATB à la confluence de 3 fonctions principales : le contrôle, l'appui-conseil et la mise en œuvre du système de services

L'UNPCB emploie actuellement 34 ATB qui ont pour mission la mise en œuvre des activités définies par l'OP et planifiées par le CZ. Ils sont à la tête d'une Unité de Production (UP) qui rassemble plusieurs GPCB. Les UP sont plus ou moins grandes (A dano exemple d'un ATB qui suit 13 GPCB pour environ 230 producteurs et à Tenkodogo un ATB qui suit 6 pour près de 300 producteurs) avec des GPCB dispersés sur un territoire de taille très variable.

En moyenne, les ATB vont intervenir auprès de 200 à 350 producteurs selon les zones avec de forte variation interannuelle. Le ratio visé par l'UNPCB se situe aux alentours de 300 producteurs/ATB. Concernant ce ratio, les ATB affichent des perceptions différentes, 66,5% estiment que la gestion de 300 producteurs est « *faisable sous condition d'une bonne organisation* » quand 33,5% estiment que c'est un chiffre trop important pour un bon suivi des producteurs. Finalement, la clef de compréhension de ces opinions divergentes réside dans les différences contextuelles entre zone. Les UP de Dano et de Banfora sont constituées de petits GPCB atomisés sur un large territoire quand la zone de Tenkodogo est plus dense avec des GPCB de tailles moyennes à importantes, de là le suivi de 300 producteurs est théoriquement moins harassant dans la zone de Tenkodogo. De plus, la multiplicité des parcelles que peut posséder un même producteur (2 à 5 parcelles) amplifie la charge de travail spécifique par producteur.

La classification des activités menées des ATB peut être effectuée selon leur finalité et le cadre dans lequel s'inscrit ces activités. Deux champs d'activités sont prépondérants, celles qui s'inscrivent dans le cadre du SCI pour s'assurer du respect des cahiers des charges pour la double certification et celles qui sont en lien avec le service d'appui-conseil pour se garantir une production en qualité et en quantité. Il n'existe pas une frontière étanche dans

l'exécution des tâches subséquentes, en guise d'exemple, le contrôle de la parcelle du producteur s'effectue dans la même foulée que le conseil individuel au champ. Donc il est assez complexe pour les ATB d'estimer le pourcentage de temps passé par activité. Pour autant, en moyenne, les ATB ont estimé qu'environ 75% du temps de travail est alloué à la mise en œuvre du SCI, 20% aux activités en lien avec l'appui-conseil aux producteurs et 5% à la mise en œuvre du autres services du système de services de l'OP pour ses membres (voir Figure 8 : Champ d'activités des ATB et répartition de la charge de travail par famille d'activité).

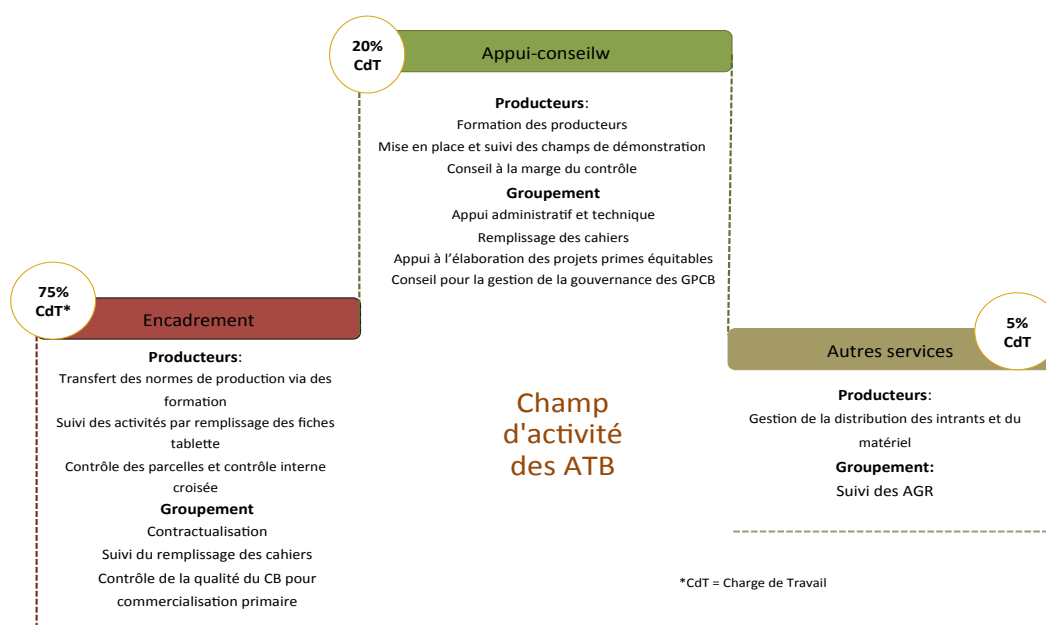


Figure 8: Champ d'activités des ATB et répartition de la charge de travail par famille d'activité (source: par l'auteur)

Episodiquement, les ATB peuvent également être impliqués dans des activités de médiation sociale à l'échelle du village ou dans la facilitation pour des démarches administratives auprès des représentants étatiques.

Ces activités sont également inégalement réparties dans le temps, avec des pics de travail durant la période de production (Juin à Décembre) et un rythme bien plus faible durant les 5 mois préalables à la production (Janvier-Mai). (Voir Annexe T)

Les ATB sont donc en charge d'une grande diversité d'activités qui nécessite une certaine amplitude de compétences. Cependant au vu de la catégorisation des activités menées, ils peuvent être assimilés à des agents au service du SCI qui mènent en parallèle et de façon minoritaire des actions de conseil auprès des producteurs. Cette conclusion est résumée par l'un des chargés qui avance que « Bien sûr qu'ils sont là surtout pour le système de contrôle interne, nous notre préoccupation c'est surtout la certification, sans le contrôle qui est nécessaire pour la certification on n'aurait même pas vraiment besoin d'eux » C2,

La concentration de ces multiples tâches sur quelques mois de l'année implique une forte charge de travail qui impacte sur la qualité des tâches effectuées. 93,3% des ATB interrogés estiment que la charge de travail est excessive avec une forte pénibilité (distance à parcourir etc.) qui ne permet donc pas d'effectuer toutes les tâches avec la rigueur nécessaire. Cette

lourde charge de travail est reconnue par l'un des chargés, « *on a voulu imposer trop d'activités et nous mêmes on reconnaît aujourd'hui qu'au niveau de la charge de travail, ça fait trop de travail pour les agents de terrain* ».

Face à ces contraintes, les ATB développent un système de classification et de priorisation des activités. La très large majorité privilégie les activités en lien avec le SCI qui sont prioritaires aux yeux du siège et qui sont soumises à des sanctions en situation de non respect des délais. Cette situation relègue par conséquent les activités d'appui-conseil au second rang qui est également la place que lui accordent implicitement les décideurs en focalisant le suivi-évaluation sur les activités de contrôle interne « *Les gens sont coton et les autres parties des producteurs ne les intéressent pas. Ils veulent se protéger en cas de contrôle interne sinon le reste ne les intéresse pas. Et ce qui vont te raconter à côté c'est faux, ils sont type coton aujourd'hui et puis c'est tout* » C1.

Profil socio-économique des ATB et stratégie de recrutement de l'UNPCB

Pour mettre en œuvre ces activités, les chargés du programme recherchent un profil de niveau intermédiaire qui d'après leur propos « *possèdent les BABA pour appuyer les producteurs au niveau agricole même si ce sont des niveaux de diplôme bas. Ce sont des techniciens, des encadreurs, ce qu'ils doivent faire n'est pas très compliqué* ». Cette volonté se matérialise à travers le niveau de formation des ATB qui ont en majorité (60%) un niveau BEPC+2 issu du Centre Agricole Polyvalent de Matourkou dans le domaine de la vulgarisation, ils sont agents techniques d'agriculture ou d'environnement. Un tableau récapitulatif des principales données socio-économiques des ATB est disponible en annexe U.

Une analyse de l'évolution du profil socio-économique des ATB, sur base de la composition actuelle de leur effectif, démontre que la politique de recrutement des agents de terrain de l'UNPCB depuis la création du partenariat avec CRS a évolué. D'après un chargé, dans sa phase initiale, le programme nécessitait des agents aptes à convaincre et persuader les producteurs à adopter les pratiques biologiques. Les caractéristiques du profil des agents étaient plus déterminées par leur maîtrise de la langue locale et leur capacité à convaincre les producteurs que par leur niveau de formation. Avec l'implémentation réussie du CB dans plusieurs zones un appui agronomique spécialisé a été nécessaire pour accompagner les producteurs d'où l'évolution de la politique de recrutement. Tous les ATB recrutés depuis l'arrivée de CRS disposent d'un diplôme agricole. Les 27% ne disposant que pas de diplôme agricole ont été recrutés avant la création du partenariat avec CRS.

L'équipe des ATB est composée en majorité d'individus ayant une expérience professionnelle importante dans le milieu du conseil agricole, 73% d'entre eux ont plus de 5 ans d'expérience dans ce milieu. Cependant, la richesse de cette expérience est relativement limitée car 67% des agents ont uniquement occupé un poste en lien avec le conseil agricole à l'UNPCB, ils ont donc été formés et façonnés par les méthodes d'intervention auprès des producteurs de l'OP. Les 33% autres agents recrutés sous « l'ère CRS » dans le cadre de la nouvelle politique de recrutement ont occupé une plus grande diversité de postes dans des structures, des projets etc. En outre, il est à mettre en exergue que 43% des ATB rencontrés ont suivi la formation CEF-Bio dispensé par le Cirad en 2014.

Enfin, on remarque que les ATB sont en grande majorité des hommes, seulement 6% de femmes, avec une moyenne d'âge aux alentours de 37 ans et une légère prédominance rurale dans leur origine. Au vu de la composition du public cible, il est tout même légitime de s'interroger sur le léger paradoxe concernant le programme qui se veut fortement inclusif vis-à-vis des femmes et dont le front-office et le back-office sont composés en très grande majorité d'hommes.

1.6.3. Les paysan-relais, acteurs indispensables à l'exécution des activités sur le terrain

Au vu de l'importante charge de travail des ATB, des PR désignés par chaque GPCB sur la base de leur dynamisme, de leur niveau scolaire, de leur légitimité dans la communauté et de leur niveau technique dans la production, remplissent le rôle essentiel de facilitateur pour la mise en œuvre des activités des ATB. En somme, ils sont les principaux intermédiaires entre l'ATB et le GPCB. Leurs activités sont multiples, ils ont pour fonction de base :

- L'appui aux ATB dans la planification des activités au niveau du GPCB (rassemblement pour les formations, ou les séances de suivi-contrôle etc.),
- L'accompagnement des ATB lors des séances de suivi-contrôle des parcelles de production, il connaît la localisation de toutes les parcelles du GPCB,
- La mise à disposition de ses compétences techniques pour appuyer les producteurs dans la résolution de problèmes, si la problématique dépasse ces compétences il est chargé de faire appel au technicien,
- Le contrôle permanent des producteurs
- L'appui à la tenue des divers documents gérés par le bureau des GPCB pour le contrôle interne

Quand le PR fait preuve d'un fort degré d'implication et qu'il s'établit une bonne relation de confiance avec l'ATB, certains techniciens vont leur confier des tâches supplémentaires notamment sur la conduite des visites commentées au CD ou encore la collecte primaire des données du producteur (ITK) dans un cahier à l'intention des ATB.

Néanmoins, malgré leur rôle essentiel, la durabilité financière et technique de cette fonction s'est fortement dégradée depuis plusieurs campagnes. Initialement, « sous l'ère Helvetas », les PR recevaient une compensation financière liée à leurs activités mais depuis la fin du partenariat entre l'ONG suisse et l'UNPCB, la gestion du paiement de ces compensations financières a été transférée aux GPCB. Le montant est donc variable et indexé sur la qualité perçue du travail du PR par le GPCB. Il s'agit d'une mesure appliquée par l'UNPCB dans l'optique de compenser des ressources limitées. Si les PR rencontrés ne semblent pas insatisfaits de cette mesure, l'éventualité d'une augmentation de leur charge de travail est directement soumise à une augmentation de leur compensation ou une perspective d'évolution « hiérarchique ». *« On peut faire les formations nous-mêmes mais ça prend du temps il faudra quelque chose en plus ».*

La durabilité technique de cette fonction a également fortement réduit depuis 2010 avec l'arrêt des formations spécifiques aux PR pour le renforcement de leurs compétences

techniques dont la qualité est pourtant primordiale dans la chaîne de résolution des problèmes rencontrés par les producteurs. Cependant, le contact privilégié avec les ATB lors des séances de formations et de conseil permet de maintenir le niveau général de connaissance des relais.

1.6.4. Le système de formation interne de l'UNPCB pour les agents de terrain

Si 74% des ATB disposent d'un diplôme agricole, cela n'atteste pas des compétences de l'ATB quant à l'appui technique des producteurs concernant une modalité de production biologique. L'UNPCB a donc développé un dispositif de formation interne pour les agents de terrain.

Formation initiale et continue des ATB

Suite à leur recrutement, les ATB suivent une formation de mise à niveau qui s'étend sur 2 semaines concernant les normes de la production biologique et équitable, les BPA et le fonctionnement global de la structure. Initialement formés par le Centre Agroécologique Albert Schweitzer, ils sont aujourd'hui et au risque d'en réduire drastiquement la qualité, formés par les chargés du siège pour des considérations financières. *« Moi je préférerais avant quand on était formé par des experts, des chercheurs étrangers etc. Aujourd'hui, on est formé par les CZ ou les chargés que je ne considère pas comme des experts, eux-mêmes parfois ne maîtrisent pas le sujet dont ils parlent » A1.* Depuis l'introduction des tablettes numériques, les ATB reçoivent également une formation pour la maîtrise de cet outil par des agents CRS.

Cette formation initiale vise uniquement l'acquisition des connaissances liées à la production de coton biologique et équitable mais n'aborde aucunement des aspects andragogiques, de méthode d'animation ou d'interaction avec les producteurs.

Pour la formation continue de leurs agents, l'UNPCB s'est dotée d'un dispositif de formation en cascade dans lequel chaque acteur est formé par son supérieur hiérarchique, ainsi les agents du centre de profit sont formés par des partenaires techniques et financiers ou des prestataires qui forment à leur tour les agents de terrain lors de séances de cadrage ou lors de journées de formation au siège. Toutefois, les difficultés économiques de l'union conditionnent la tenue de ces formations au grès des disponibilités financières et de contraintes conjoncturelles (loi OHADA) ; depuis la campagne 2015/2016, les agents qui n'ont reçu aucune nouvelle formation hormis concernant la loi OHADA regrettent la faible fréquence des formations. Ces remarques sous-tendent une forme de crainte d'un « embourbement intellectuel » qui nuirait à leur crédibilité auprès des producteurs, *« Les recyclages et les formations c'est important parce qu'on a vite oublié certaines choses. Et il faut toujours être au courant des innovations sinon on va te laisser derrière. » A7.* Ce besoin d'un renforcement perpétuel de leurs compétences apparaît chez tous les agents au travers de la maxime populaire *« l'homme n'a jamais fini d'apprendre ».*

Lors des entretiens les ATB ont exprimé, hormis les recyclages sur la production de coton biologique et les cultures de rotation, plusieurs besoins de formations principalement sur la

gestion de la qualité du coton, pour le conditionnement, la pesée etc. Certains vont évoquer des besoins de formation en informatique pour la rédaction des rapports, ou encore en gestion comptable pour un meilleur accompagnement des GPCB dans la tenue de leurs documents financiers. L'andragogie est également évoquée par quelques ATB afin d'améliorer leur posture d'intervention auprès des producteurs, ce besoin est exprimé également dans les propos des CZ concernant les ATB. « Avec le niveau que j'ai j'aurais voulu les former à l'Approche Monde Rural, certains ont besoin de formations en ce sens mais je ne dispose pas des moyens pour le faire » F1.

Par analogie aux PR, les ATB, clef de voûte de l'opérationnalisation du dispositif font face à la réduction de la durabilité technique de leur fonction de par les difficultés financières auxquelles est confrontée l'union.

1.7. L'approche et la méthode de conseil à l'UNPCB, un dispositif de vulgarisation pour l'initiation à la production de coton biologique et la résolution de problèmes techniques connus

Le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB s'inspire grandement du dispositif développé par les sociétés cotonnières burkinabés pour l'encadrement des producteurs conventionnels. Il a pour objectif principal d'accompagner les cotonculteurs bio pour se garantir une production de qualité et en quantité dans un contexte de forte fluctuation des effectifs de producteurs et d'hétérogénéité dans l'expérience et le niveau de connaissances des normes de productions & BPA. En outre, il s'agit de développer un dispositif qui soit en cohérence avec les caractéristiques socio-économiques des producteurs ; on rappelle que d'après les agents de terrain à l'échelle du programme plus de 70% des producteurs suivis sont analphabètes.

Actuellement, 3 principaux piliers composent le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB :

- Les séances de sensibilisation et formation en plénière par GPCB,
- La mise en place et le suivi de champs de démonstration à l'intention de tous les producteurs d'un village ou d'un groupement de village,
- Des séances de conseil individuel à la marge du contrôle au champ du producteur afin de résoudre les problèmes rencontrés par les producteurs.

1.7.1. Les séances de sensibilisation et formation pour le transfert de connaissances et du paquet technologique

Les séances de sensibilisation qui sont effectuées en début de campagne visent à informer les producteurs sur les normes de base à respecter dans le cadre des cahiers des charges biologique et équitable et corolairement les conditions minimales nécessaires pour intégrer le dispositif. Après intégration des nouveaux adhérents, les séances de formations peuvent débiter. Ces séances tentent de former ou de recycler les producteurs sur les normes de production biologiques et équitables ainsi que les bonnes pratiques agricoles (BPA) pour la production de coton biologique.

Concernant l'étude des besoins de formation des producteurs, ces derniers ont été définis dans le cadre de plusieurs projets qui se sont succédés, le dernier en date étant le recensement des besoins effectués en amont de la conception du CEF-Bio. Toutefois, il n'existe pas une trame ou procédure interne, continue et formelle de recensement des besoins des producteurs. Sur base de ces différents diagnostics épisodiques, un curricula de formation spécifique aux producteurs a été rédigé et sert de base à la conception de la pédagogie de formation du dispositif d'appui-conseil.

Depuis 2016 et les travaux menés par CRS et l'UNPCB au travers d'un bureau d'étude pour une formalisation du cadrage des formations, ces dernières sont constituées de 3 modules récurrents composés eux-mêmes de différentes thématiques. Le premier module porte sur la certification équitable : définition, normes et principes de base, prévention du travail des enfants et la gestion de la fertilité des sols et l'itinéraire technique de la production du coton biologique. La seconde traite des thématiques de gestion intégrée des ravageurs (principaux ravageurs et modes de traitement) et sur la préparation des biopesticides, manipulation des appareils. Enfin le dernier module s'intéresse à la gestion de la qualité du coton.

Les contenus des formations sont définis à partir des références techniques standardisées contenues dans les fascicules techniques que les partenaires successifs ont élaborés ou dont ils ont financé l'élaboration. Le dernier en date nommé « Manuel de production dans les systèmes de culture à base du coton biologique » a été élaboré en 2015 sous l'impulsion du CRS et sur base d'anciens guides d'Helvetas et de l'AProCa. Une méthode participative, avec principalement la participation des CZ, du centre de profit et de l'INERA, a été employée dans un objectif de combinaison de connaissances issues de la recherche et celles éprouvées sur le terrain par les agents de terrain. Les contenus sont mis à jour en fonction du renouvellement des références techniques pour la production de coton biologique au niveau de l'INERA.

Selon les évolutions contextuelles (i.e. évolution du cadre législatif) et les points de vigilance que fait émerger le dispositif de suivi-évaluation suite à l'analyse des données tablettes ou sur base des remarques des inspecteurs de certification, des thématiques supplémentaires peuvent être incorporées aux modules afin de répondre à des besoins spécifiques.

Enfin, ces formations à destination de tous les membres du GPCB et portant uniquement sur des considérations techniques et réglementaires sont planifiées, en théorie, suivant les impératifs du calendrier culturel du coton afin que les informations soient apportées aux producteurs au moment idoine prévenant ainsi d'éventuels oublis. (Voir Annexe T)

1.7.2. Organisation et pédagogie de formation

Comme stipulé antérieurement, l'opérationnalisation des formations suit une stratégie de formation en cascade (voir figure ci-contre)

Le recyclage annuel des ATB, qui a lieu lors la phase préparatoire au déploiement des agents techniques sur le terrain pour délivrer les formations, est effectué selon deux modalités. Le plus souvent, es chefs de zones sont en charge du recyclage des ATB sur les thématiques de formations définies par le TDR établi par le centre de profit ; plus rarement un contingent d'acteurs du siège de l'Union est mobilisé et envoyé dans les zones à cet effet. Certaines

formations peuvent être assurées par un partenaire technique comme green cross sur la production de compost en tas.

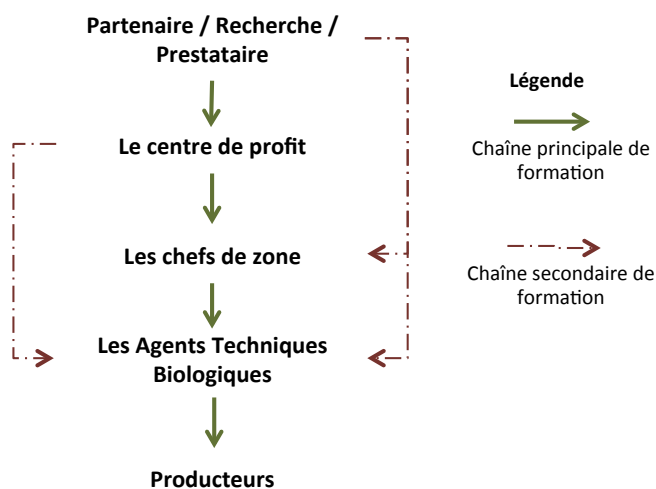


Figure 9: Structuration de la chaîne de formation à l'UNPCB (source : par l'auteur)

Suite à ces recyclages, les ATB sont dotés d'un manuel du formateur/facilitateur qui reprend les points clefs du contenu de la formation, les méthodes et supports pédagogiques à mobiliser et la méthode d'évaluation de la formation.

Une autre résultante de la revue de la stratégie de formation effectuée par CRS en 2016 porte sur la définition d'une méthode d'animation standardisée des formations qui a été définie en réponse aux écarts méthodologiques entre les méthodes développées par les ATB auparavant.

Ces méthodes pouvant être académiques et théoriques n'étaient pas a priori en concordance avec les caractéristiques socio-économiques des producteurs. La nouvelle méthode d'animation se veut « participative » et souhaite proposer une alternance entre phase théorique et pratique selon le module de formation afin d'être en adéquation avec les caractéristiques socio-économiques du public cible et ainsi faciliter l'assimilation des connaissances transmises. Globalement, cette stratégie d'animation théorique suit une trame qui cherche à amener un échantillon de producteurs (anciens et nouveaux adhérents) vers l'expression de leurs connaissances sur la thématique traitée en cherchant une complémentarité entre chacune des interventions (voir Annexe V) L'ATB effectue une synthèse des interventions et complètent par l'apport de son expertise. Le niveau de compréhension des producteurs est évalué au travers d'un léger contrôle de connaissances peu formalisé d'un échantillon de producteurs en amont et en aval de la séance.

Pour faciliter l'animation, les ATB peuvent s'appuyer sur plusieurs supports pédagogiques, principalement des boîtes à images, des posters, un tableau etc. Ces supports ont été élaborés ponctuellement par les partenaires successifs du programme.

En somme, la pédagogie de formation de l'UNPCB s'articule autour de 3 axes, « *l'apprentissage par la répétition* » à travers la récurrence des thématiques et de multiples répétitions des informations clefs lors des séances, l'établissement d'une arène d'échange basée sur les apports de connaissances des producteurs et l'alternance entre phases théoriques et pratiques.

Si unanimement tous les acteurs sont globalement satisfaits des modalités de mise en œuvre de ces formations, « *Non vraiment, les formations là c'est bien comme ça* », cette composante du dispositif comporte toutefois plusieurs limites intrinsèques D'une part, la pédagogie de formation définie par l'UNPCB ne permet pas d'assurer une progressivité dans la formation

des producteurs « *Pour moi les formations ce sont des recyclages, des rappels car tous les ans ce sont les mêmes choses. Mais bon les producteurs, c'est vrai qu'il faut lui rappeler chaque fois sinon il y a des choses qu'ils négligent* » A7. Si l'apprentissage par la répétition permet l'assimilation des BPA et normes de la production, elle se limite à cette unique phase. Ainsi, pour faire face à l'hétérogénéité des niveaux de connaissances imputables à l'instabilité des effectifs des producteurs au sein des groupements (Figure 3 : Evolution du nombre de producteurs et de la surface emblavée moyenne de 2007 à 2016), l'OP a développé une stratégie de capitalisation des connaissances des anciens pour assurer la formation des nouveaux quitte à délaissier la progression des premiers. La difficulté de développer une pédagogie d'apprentissage à double vitesse en fonction du niveau d'expérience des producteurs (confirmés, intermédiaires et néophytes) est présenté comme insurmontable dans le contexte actuel du programme « *Toute façon les producteurs viennent puis repartent d'une année sur l'autre. Il y a toujours des nouveaux, notre priorité c'est de former ces nouveaux et il serait vraiment difficile de faire un dispositif comme vous dites avec la charge de travail tout tout mais c'est vrai que ce serait ce qu'il faudrait faire* » F3.

D'autre part, la langue de formation et les supports pédagogiques ne sont pas en concordance avec les caractéristiques socio-économiques des producteurs, notamment sur les considérations de langue. Tous les documents et l'animation s'effectuent en français bien que la majorité des producteurs ne maîtrisent pas cette langue. Le degré de compréhension du message transmis par les techniciens s'en retrouve fortement limité. En outre, la non-maîtrise du dialecte local par l'ATB l'exclut indéniablement des échanges entre paysan qui lors des séances qui représentent l'un des points essentiels de la méthode participative. C'est donc le PR qui est en charge de la traduction, avec les biais corollaires à cette pratique.

Enfin, un élément évoqué par les producteurs concerne la durée et la densité des formations qui peuvent s'étendre sur de 2 à 4 heures et traiter jusqu'à 4 thématiques en une unique séance de formation.

La combinaison de tous ces éléments limite l'efficacité et l'efficience de ces formations matérialisées par un taux de fréquentation aléatoire, des difficultés à mobiliser les producteurs et de la frustration chez les agents « *Nous c'est un peu frustrant parce qu'on a des difficultés à les faire sortir pour les formations surtout pendant la saison des pluies mais on les comprend aussi parce que c'est tout le temps pareil et ils ont d'autres choses à faire* » A8, « *On leur dit tout le temps les même choses. C'est pas intéressant, à un moment nous même on n'a plus de crédibilité sur le terrain, on dirait que le gars n'a pas suivi d'autres formations* » A11.

En guise de mesures correctives, l'UNPCB a mis en place, dans la lignée de sa stratégie top-down, une nouvelle clause dans le SCI qui oblige les producteurs à assister à un minimum de 2 formations annuelles sous peine de déclassement. « *Les producteurs qui ne sortent pas pour les formations, la politique de l'UNPCB c'est que les producteurs participent à deux formations sur trois au moins dans la campagne. Ce n'est pas dans le contrat c'est notre technique pour les pousser un peu à participer aux formations. On oblige tout le monde à participer parce qu'on a une fiche pour le contrôle interne. Le producteur est évalué sur sa fréquence de participation aux regroupements.* » A2

Il est à souligner que le déploiement de la méthode d'animation standardisée n'a pas été précédé par des séances de formations des ATB pour la maîtrise de cette nouvelle méthodologie, seule la trame globale a été distribuée aux agents. « *On ne peut pas te remettre ce document et dire que tu as été formé. C'est que de la théorie ça, nous aussi on a besoin de pratique* » A14. Ce manque de formation initial est à la source d'une légère disparité dans la mise en œuvre de la formation comme nous le verrons ultérieurement (voir partie 1.9.4.1. Une légère disparité dans la mise en œuvre des formations)

1.7.3. Les champs de démonstration comme étape primaire d'introduction des innovations pour leur diffusion

Pour parfaire le processus d'apprentissage des producteurs, l'UNPCB met en place des CD selon un certain maillage pour permettre la participation d'un maximum de producteurs des villages avoisinant. Ces CD cherchent à démontrer aux producteurs la supériorité du paquet technologique vulgarisé par les ATB par rapport aux pratiques paysannes, il s'agit de vitrines pour faciliter l'adoption des technologies éprouvées qui y sont développées. Ils sont gérés par un producteur volontaire et sélectionné par l'ATB qui ne bénéficie à priori d'aucune compensation hormis les intrants qui lui sont mis à disposition pour la conduite du CD.

Selon les zones, le nombre de CD peut différer, le minimum étant fixé par le siège (1 à 5/ATB selon les années) qui définit également les facteurs et variables qui seront expérimentés en partenariat avec l'INERA en charge de l'élaboration du protocole d'expérimentation. Les technologies testées ne portent pas uniquement sur le coton biologique et les cultures de rotation comme le laisse entrevoir les thèmes traités en 2016/2017 : i) Comparaison de variétés améliorées et locales de sorgho ; ii) Effet comparé de différentes densités de semis de coton sur les rendements du coton biologique ; iii) Comparaison modes d'épandage de la fumure organique et culture biologique ; iv) L'écimage des cotonniers à partir de dix jours après l'apparition de la première fleur ; v) L'efficacité de HELITEC et METAMIX sur les principaux ravageurs de cotonnier. L'ouverture du champ d'expérimentation des CD aux autres spéculations s'inscrit dans la stratégie de promotion de l'UNPCB pour une amélioration de la sécurité alimentaire des exploitations productrices de CBE.

Malgré des avantages théoriques exprimés par les acteurs de l'UNPCB qui conçoivent l'apprentissage des producteurs comme un processus principalement basé sur la pratique et l'observation de faits, « *Les producteurs sont des gens de faits, ils veulent des preuves. En plus ils échangent beaucoup entre eux, ils se regardent entre eux* » A9, les difficultés à rassembler les producteurs, évoquées précédemment dans le cadre des formations, s'appliquent également aux CD. Selon les agents de terrain, cela est probablement lié à la récurrence des thèmes traités, à l'absence de compensation pour les producteurs « *qui viennent perdre du temps à nous écouter sans rien avoir en retour alors qu'ils doivent travailler dans leur champ. Ça ne peut pas marcher comme ça, il faut leur donner quelque chose sinon ils ne viendront pas n'est-ce pas ?* » A11 et au manque d'implication globale des producteurs dans la production de CBE « *On leur demande de se rassembler trop de fois, on leur demande trop de chose. Toujours c'est coton bio qui veut ceci, cela ça les fatigue. Il y en a ils quittent même pour ça* » A 10.

Certains agents regrettent également les retards liés à la conception des TDR et la mise à disposition des intrants qui par conséquent retarde la mise en place des CD.

Les deux premières composantes du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB impliquent une approche groupe et vise au renforcement des capacités des producteurs et à la favorisation de l'adoption des technologies. La dernière composante propose une interaction individuelle entre le technicien et un producteur en présence de PR.

1.7.4. Le conseil à la marge du contrôle pour la correction de problématiques techniques et réglementaires sur le coton biologique.

Les séances individuelles visent avant tout la correction des situations de non-conformité et la résolution des problématiques techniques des producteurs pour la production de CB. Elle s'effectue généralement dans la même foulée que le contrôle des parcelles sans délimitation réelle entre les deux phases. Si la standardisation du dispositif rigidifie la méthode de formation et limite la potentielle expression des spécificités des ATB, la « liberté » qui leur est donnée pour le conseil individuel permet d'identifier des méthodes spécifiques à différents profils d'ATB. Le cahier des charges des ATB stipule tout de même que le technicien doit se rendre sur les parcelles de chacun des producteurs un minimum de 2 fois par campagne.

Pour la résolution des problématiques techniques inconnues, l'UNPCB met en place un dispositif échelonné qui suit la structure hiérarchique du schéma institutionnel. L'ATB confronté à la problématique échange avec ces pairs au sein d'une même zone ou par affinité. Si une solution n'émerge pas de cette concertation entre pairs, la problématique est remontée à la strate hiérarchique supérieure représentée par les CZ qui en référeront aux chargés de production en cas d'échec. En cas d'échec en interne, l'INERA est sollicité pour apporter son expertise scientifique sur la problématique. Indirectement, ce processus a notamment été activé pour évaluer l'impact de certaines innovations paysannes pour la gestion des ravageurs sur la qualité du coton.

Au vu de ses composantes, il est possible d'affirmer que le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB cherche à transférer des références techniques issues principalement de la recherche et supposément « adaptées » aux caractéristiques spécifiques des producteurs de coton biologique. En effet, on rappelle que les mécanismes de recensement des problèmes rencontrés sont très limités et qu'aucun acteur n'a fait état de l'existence d'une arène de recherche coactive de solution technique. Ainsi, le principal partenaire scientifique du PCBE, l'INERA, élabore des références techniques standardisées et répertoriées dans divers manuels remis à jour au fil des évolutions des standards techniques de production. Ces références seront par la suite diffusées par les ATB aux producteurs à travers les 3 piliers du dispositif de l'UNPCB. Il s'agit donc d'une chaîne de transmission du paquet technologique d'un émetteur, la recherche, vers un récepteur, les producteurs, au travers d'un vecteur les ATB comme nous pouvons le voir sur la figure 19 ci-dessous. Le rôle des PR est primordial dans cette chaîne de diffusion car ils sont les adoptants primaires des innovations introduites et jouent le rôle de diffuseur et d'appui à l'adoption des pratiques. Ils favorisent le cycle de

réappropriation des pratiques en catalysant le processus d'adoption, d'adaptation des pratiques au contexte et de diffusion au sein du GPCB.

Toutefois, le dispositif de l'UNPCB n'incorpore pas un cadre d'accompagnement de ce cycle de réappropriation des pratiques au sein des GPCB. Sans cadre formel, les ATB peuvent également être vecteur de diffusion de ces innovations au-delà du GPCB « innovateur ».

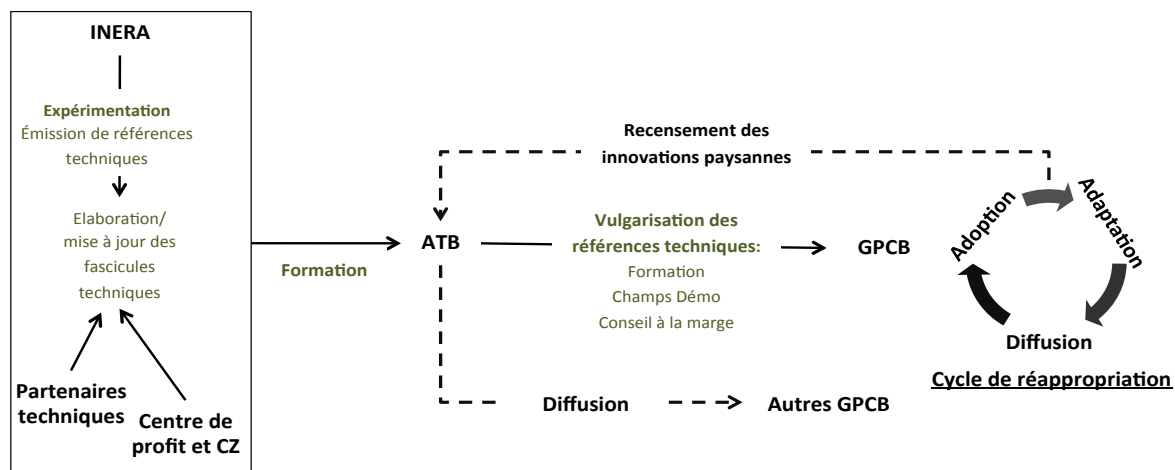


Figure 10: Schéma global de la stratégie d'intervention de l'UNPCB pour l'appui-conseil aux producteurs (source : par l'auteur)

1.8. Dispositif de suivi-évaluation de l'appui-conseil à l'UNPCB

Afin d'assurer le suivi et l'évaluation de ses activités d'appui-conseil, l'UNPCB a développé un dispositif relativement sommaire basé sur un système de rapportage et une approche quantitative. Le dispositif de suivi des activités d'appui-conseil se limite au rapportage des activités de formation et de gestion des champs de démonstration. Pour cela, les ATB disposent de canevas spécifiques à chacune de ces deux activités pour rendre compte de leur déroulement. Ces rapports représentent également l'une des composantes du dispositif d'évaluation de ces deux activités, la méthodologie d'évaluation des formations s'effectue comme rappelé brièvement plus haut à travers un contrôle oral de connaissance ante et post formation d'un échantillon de producteur. Depuis 2015/2016, les données collectées dans le cadre du SCI et plus spécifiquement celles issues du recensement de l'itinéraire technique des producteurs vont être utilisées comme indicateur d'adoption des technologies vulgarisées par les ATB. Si l'indicateur d'une des technologies est en deçà du niveau de satisfaction, un point d'orgue sera mis au rappel des avantages de cette technologie lors des séances de formation et des champs de démonstration. D'autant plus si au prisme des résultats de la campagne, une corrélation est établie entre la diminution de la mise en œuvre de cette technologie et la baisse de rendement ou une baisse de qualité du coton.

En somme, les différents éléments présentés antérieurement nous permettent d'identifier deux principaux postulats de base qui sous-tendent l'approche implémentée par l'UNPCB dans le cadre de son dispositif d'appui conseil. D'une part, à travers cette chaîne de diffusion de références techniques établies, les producteurs sont perçus comme un pool homogène

d'acteurs confrontés à des problématiques semblables, évoluant dans des contextes agroécologiques analogues et disposant d'aptitudes et de ressources similaires. D'autres part, cette approche perçoit le processus d'adoption des innovations techniques, qui peuvent représenter une rupture paradigmatique importante pour les producteurs, comme un acte purement rationnel résultant de la conception positiviste suivant: la démonstration de la supériorité des références techniques générées par la Science à travers les champs de démonstration et les formations théoriques et pratiques portant sur ces nouvelles technologies conduisent le producteur à adopter les technologies vulgarisées. Des pistes de réflexion quant à la véracité de ces deux postulats seront proposées ultérieurement dans le document.

Si l'UNPCB a défini une méthode de base pour l'opérationnalisation de son dispositif d'appui-conseil, la mise en œuvre de cette méthode peut différer selon les ATB en interaction avec les producteurs. Nous proposons donc dans la sous-partie suivante une analyse des facteurs discriminants à la source de cette différenciation de profils d'ATB.

1.9. Une dissemblance des perceptions et des modalités d'action pour une diversité de profils d'encadrement

1.9.1. Objectifs et perception du monde rural

Objectifs

4 classes d'objectifs ont été exprimées par les ATB selon l'acteur visé au travers de ces objectifs. La très grande majorité des ATB vont orienter leurs objectifs vers le producteur, ils vont notamment chercher à « *accompagner les producteurs pour sortir de la pauvreté* » A4 ou encore les « *accompagner pour atteindre leurs objectifs* » A3. Cette première classe ne se limite pas à un accompagnement exclusivement axé sur le CB contrairement à la seconde classe qui maintient les producteurs à l'épicentre de leurs objectifs mais tente « *d'amener le producteur à changer de comportement pour adopter les bonnes pratiques agricoles sur le coton biologique* » A8, d'« *accompagner les producteurs pour produire du coton de qualité pour pouvoir l'écouler sur les marchés à un bon prix* » A2 ou encore « *d'atteindre la double certification avec le producteur afin qu'ils puissent constater que le coton biologique est un bon moyen d'accroître ses revenus* » A15. Les ATB formulant ce type d'objectifs perçoivent le CB comme un moyen viable et durable d'amélioration du revenu des producteurs.

Ensuite, de manière plus épisodique, certains ATB ont exprimé un dessein visant uniquement l'atteinte des objectifs définis par l'UNPCB pour une finalité de pérennisation de leur emploi, « *Maintenant c'est les former pour qu'ils comprennent les itinéraires techniques afin qu'on puisse avoir un bon rendement et atteindre les objectifs fixés par l'UNPCB. Moi mon objectif personnel c'est aller au-delà de ce qu'on nous demande et aller au-delà des objectifs fixés pour garder mon emploi.* » A13, « *Avoir de bons résultats pour que le programme continu, si le programme continu cela me permettra de garder mon travail et de continuer à toucher mon salaire* » A6.

Quelques ATB ont assimilé la dualité inhérente à leur fonction à travers l'expression d'un objectif qui combine l'accompagnement des producteurs dans la production de coton biologique et l'atteinte des objectifs de l'UNPCB « *Moi mon objectif est double, d'abord vis-à-vis du service je dois tout faire pour le faire bénéficier, si tu ne fais pas un plus pour le service est-ce que tu pourras avoir un salaire ? Après, vis-à-vis des producteurs, il faut que je les amène à produire et à être certifiés pour qu'ils puissent tirer des avantages de leur travail et qu'ils soient convaincus. Le profit doit être pour tous, quand la campagne n'a pas marché c'est que j'ai raté ma mission* ». A1

Finalement, quelques rares ATB ont formulé des objectifs accés sur l'évolution de leur carrière en interne « *Je me fixe comme objectif d'atteindre le poste de chef de zone* » sans aucune allusion aux producteurs. A11

Les difficultés rencontrées par les producteurs dans la conduite de leur exploitation

Au travers des discours tenus par les ATB concernant les difficultés rencontrées par les producteurs dans la conduite de leur exploitation, il apparaît que tous observent le monde paysan au travers d'un prisme fortement techniciste corollaire aux formations initiales centrées sur la technique qu'ils ont reçues. Pour autant quelques ATB vont évoquer des difficultés additionnelles à leur raisonnement initialement techniciste ; ainsi, 3 catégories de difficultés ont été identifiées dans les discours des ATB. Une première catégorie exprime des problématiques techniques, financières et d'accès aux facteurs de producteur (TF&FP) (accès aux matériels, manque de formations techniques, accès au foncier etc.). Une seconde catégorie intègre à leur réflexion, additionnellement à ces problématiques, des thématiques éducationnelles et comportementales de deux ordres, l'analphabétisme qui nuit à la compréhension du discours des ATB par les producteurs et un attrait pour la facilité qui limite le consentement à l'effort. Enfin, sans nécessairement expliciter la notion, quelques ATB vont cumulativement aux problématiques TF&FP faire allusion à des difficultés de gestion des exploitations (i.e. difficultés à gérer la pluralité des spéculations cultivées annuellement, une déconnexion entre capacités de production et surfaces emblavées etc.) « *Ils ont plusieurs parcelles donc ils ont du mal à gérer. Parfois ils font de trop grande surface qu'ils peuvent pas bien cultiver* » A8. Étonnamment, la moitié des ATB ayant été formée au CEF-biologique n'identifie pas les problématiques de gestion comme une difficulté auxquelles les producteurs doivent faire face.

Concernant plus spécifiquement les producteurs biologiques, plusieurs ATB ont démontré certaines difficultés à étendre leur réflexion à la globalité des systèmes de productions biologiques (hors coton) et ont donc exprimé des problématiques assignables aux défaillances du système de services de l'UNPCB (la distribution des intrants et les retards de paiement). Pour la majorité leur diagnostic est identique à celui émis pour les producteurs en général; ils évoquent les difficultés d'accès aux facteurs de production notamment la question cruciale d'accès au foncier pour la certification (distance à respecter entre une parcelle biologique et une parcelle conventionnelle) et l'équipement. Une prévalence porte également sur les difficultés de gestion de la fertilité des sols qui traduisent les problématiques d'accès aux amendements et bio-fertilisants (compost, fumier etc.). Aucun ATB n'aura finalement

exprimé le caractère systémique des problématiques qu'induit la conversion en agriculture biologique, notamment les questions d'organisation interne de la main d'œuvre, de planification du travail, de gestion de la sécurité alimentaire, de diversification de la production etc.

1.9.2. Quels rôles et quelles compétences caractérisent un bon ATB ?

Une analyse des matériaux discursifs collectés lors des entretiens permet de mettre en lumière le vocable caractéristique de l'encadrement et de la vulgarisation agricole qui apparaît dans le discours des ATB. Il s'agit de « *sensibiliser, former et de guider les producteurs dans leur production* » A2, « *d'aider les producteurs à augmenter leur rendement* » A7, « *Sensibiliser les producteurs pour qu'ils aient un bon rendement pour tirer profit de leurs activités pour sortir du sous-développement* » A10 ou encore « *le contrôler pour m'assurer que les recommandations que je lui ai données ont bien été suivies* ». Pour autant, la multiplicité des activités que doivent mener l'ATB conduit la majorité d'entre eux (60%) à caractériser leur rôle comme une combinaison de postures à adopter selon les situations « *c'est le bordel ici, tu dois tout faire, tout est mélangé. Par exemple les AGR c'est toi qui dois suivre ça, encadrer les producteurs, les former, les contrôler etc. Tout ça ce sont des vestes différentes qu'il faut mettre pour faire son travail* ». Une seconde piste de justification réside dans les difficultés ressenties par une large majorité à faire des distinctions entre les différentes postures de conseil, « *Bon pour moi encadreur, animateur, vulgarisateur, conseiller c'est le même travail, c'est la même chose.* » A14

Finalement, 93% des ATB considèrent que jongler entre les multiples postures qu'ils doivent adopter ne représente pas une réelle difficulté, celle-ci étant plus liée à la charge de travail que cela implique. Ces réponses sont relativement paradoxales car dans les discours officiels et les faits, les ATB n'interviennent pas dans la même unité de production pendant plus de 3 campagnes « *L'UNPCB pense que suivre les producteurs pendant trop longtemps nuit à ta productivité, ça peut biaiser tes exigences et ta rigueur parce que tu as créé plus de lien avec les producteurs* » A2. Si cette opinion n'est pas partagée par tous les ATB, cela démontre tout de même que l'UNPCB conçoit une légère incompatibilité entre toutes les fonctions que doit remplir l'ATB, principalement dans la gestion son rôle de contrôleur et celui de conseiller. « *Il faut comprendre, les producteurs ne savent pas faire la part des choses, il faut être proche d'eux pour qu'ils suivent tes conseils mais il faut toujours faire attention parce que si un jour tu dois les déclasser ils vont essayer de te négocier. Rappelle-toi je t'ai donné ça etc. Pour être efficace il faut pas rester tout le temps avec les mêmes sinon tu n'es plus productif* » A12

Les ATB ont été amenés à identifier les compétences qui, selon eux, sont fondamentales à la bonne conduite des activités qu'ils doivent mener, qui définissent donc « Un bon ATB ». Le graphique ci-dessous représente la fréquence de citation de chacune des compétences par les ATB. On constate que les compétences techniques sont considérées comme étant les plus importantes pour remplir la fonction d'ATB. Ensuite, plusieurs composantes de savoir-être ont été identifiées avec des fréquences plus ou moins importantes, la sociabilité et la

disponibilité de l'ATB étant les plus importantes. Enfin, quelques savoir-faire ont également été soulignés, la capacité à convaincre son interlocuteur et celle d'organisation pour faire face à la grande charge de travail.

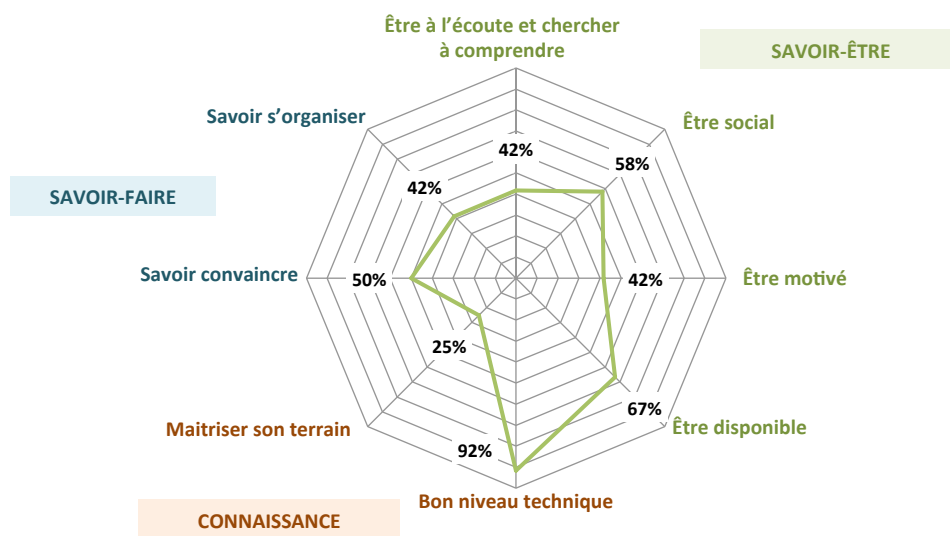


Figure 11: Champ des compétences d'un ATB (source: par l'auteur inspiré de Toillier et Rebuffel 2014)

1.9.3. Quel type de relation de conseil développer avec les producteurs ?

Deux visions antinomiques sur cette thématique émergent dans les discours. Une première classe d'ATB dévoile une vision formelle et fortement hiérarchisée des relations avec les producteurs. Minoritaire parmi les rangs des enquêtés, ils estiment que l'établissement d'une relation de proximité avec les producteurs ne permettrait pas d'effectuer les tâches qui lui sont assignées par l'UNPCB. « Les producteurs sont d'une certaine mentalité, si tu t'insères trop dans leur système, il n'y a plus de respect. Il ne faut créer un lien avec les producteurs sinon tu ne pourras plus faire ton travail » A11.

Les techniciens de la seconde classe évoquent une relation plus horizontale, avec une distance hiérarchique moins marquée « Il ne faut pas venir avec sa casquette et faire comme si tu étais le technicien [en gonflant le torse]. Certes tu n'es pas producteur mais il faut leur montrer qu'il n'y a pas de différence » A13, « Il faut se conformer à eux, qu'il sente qu'il n'y a pas de différence entre vous et lui. C'est à travers ça que les producteurs vont s'ouvrir avec toi et que tu vas réussir à atteindre tes objectifs » A2. Certains considérant que le « conseil se fait à deux » A5, ou encore que « les producteurs ce sont des chefs de famille, on ne peut pas venir et leur imposer quoi faire. » A4.

A travers les entretiens qui ont cherché à conduire les ATB vers l'explicitation des conceptions qui sous-tendent leurs actions et l'observation *in situ* de quelques séances de formations et de séances de conseil à la marge du contrôle, des modalités d'action des ATB ont été établies. Ces modalités d'action matérialisent des conceptions différentes quant à la nature de l'interaction à construire avec le producteur pour l'atteinte d'une finalité commune

« amener le producteur à appliquer les conseils que l'on va lui donner ». Elles sont directement mises en corrélation avec certaines composantes de perceptions et de conceptions afin d'en fluidifier la compréhension.

1.9.4. Quelles modalités d'action pour les ATB ?

1.9.4.1. Une légère disparité dans la mise en œuvre des formations

La méthodologie d'animation définie à la suite de l'étude de formalisation de la stratégie de formation de l'UNPCB n'a pas donné lieu à une capacitation des agents pour l'application de cette méthode sur le terrain. Les concepts qui sous-tendent cette méthode participative d'animation fait l'unanimité parmi les agents interrogés « *Tu ne peux pas venir te mettre devant eux comme et dérouler ta formation comme si c'était l'école, il faut que ce soit participatif. C'est important sinon ils ne vont pas t'écouter* » A10, « *Il faut venir avec un certain tact et ne venir comme si tu venais leur dire et leur apprendre comme un professeur* » A9. Le besoin d'inclusion et de participation des producteurs dans le processus de formation est un élément primordial pour faciliter l'assimilation des connaissances. Néanmoins, si les conceptions sont identiques, par l'analyse des quelques formations observées nous percevons quelques disparités de mise en œuvre de la méthodologie standardisée selon un gradient de compétences d'animateur des agents. 3 méthodes d'animations ont été identifiées, l'animation académique, l'animation semi-participative et l'animation participative. Cependant, le faible nombre de formations observées exclut la possibilité d'incorporer ces modalités dans la constitution des profils finaux qui seront principalement basés sur le conseil à la marge du contrôle.

L'observation des pratiques des ATB sur le terrain a permis d'identifier les éléments constitutifs des séances de conseil à la marge du contrôle similaire à tous les techniciens. La séance, uniquement en présence du propriétaire de la parcelle, est constituée de trois phases dont les modalités de mise en œuvre vont différer selon le profil de l'ATB. Une première phase consiste en l'observation de la parcelle du producteur et de ses alentours afin d'apprécier la conformité de la parcelle vis-à-vis des normes de localisation (distance avec d'éventuelles cultures à risque), une seconde phase porte sur l'échange structuré autour du questionnaire numérique que les ATB doivent compléter et une ultime phase concerne le diagnostic de la parcelle avec le producteur, diagnostic qui donnera lieu à la fourniture de conseil. Les différences notables émergent essentiellement sur la gestion de la phase de diagnostic et de la stratégie établie pour « conseiller le producteur ».

1.9.4.2. De forte variabilité des modalités d'action pour le conseil à la marge du contrôle

Modalité d'action 1 : Une approche dirigiste qui perçoit le producteur comme un exécutant

La structuration d'une séance de conseil dirigé par ce profil d'encadrant est relativement stéréotypé, les variations étant davantage imputables à la variabilité des postures adoptées par les producteurs.

La phase d'observation s'effectue dans un grand silence ponctué de quelques questions de contrôle concernant les parcelles contiguës à celle biologique.

S'en suit une phase d'interrogatoire sous forme d'une succession de questions fermées, courtes et précises qui nécessitent des réponses également courtes et précises, pour compléter les informations sur la tablette.

Le diagnostic est non participatif, il est effectué par le technicien qui relève les problématiques techniques principales de la parcelle pour en informer le producteur. L'objectif étant de « réparer », ou de « corriger les erreurs » des producteurs. Lorsqu'une problématique apparaît, l'ATB énonce son conseil suivi d'explications sommaires qui visent à justifier la correction proposée au producteur.

« - Tu as déjà pompé ?

- Non

- Tu dois faire attention, s'il y a des fleurs il faut pomper comme j'ai déjà amené le Batik. Faut pas attendre de voir les dégâts. Il faut pomper, tous les 10 à 15 jours.

- Ok » A2

Certains conseils peuvent être émis sous forme de menaces pour s'assurer l'entière coopération du producteur. « Des fois il faut menacer parce que certains écoutent pas » A6.

Au travers des échanges qui s'effectuent entre eux, il apparaît que l'intérêt de la présence des producteurs se limite à la délivrance des informations nécessaires au renseignement des formulaires numériques. Il est important de révéler que de nombreuses parcelles ont été enregistrées sans la présence du producteur, les renseignements concernant l'itinéraire technique seront collectés lors d'une rencontre de groupe ultérieure.

Face à ce profil d'ATB, la qualité de l'échange est à l'initiative du producteur. Si celui-ci adopte une posture passive, comme dans la plupart des cas, en se contentant de répondre aux questions posées par l'ATB, l'échange peut être très bref. En moyenne, la séance peut durer entre 10 à 15 min. Dans des situations où il n'y a aucun conseil particulier à émettre, le technicien peut quitter la parcelle sans exprimer aucun commentaire ce qui peut aboutir à des situations de frustrations ou d'incompréhension de la part du producteur.

Si le cotonculteur adopte une posture plus active, en posant des questions, en tentant de confronter son référentiel technique à celui de l'ATB ou en démontrant que le conseil qui vient de lui être donné est en dissonance avec la nature réelle du problème qui se pose, l'ATB adopte une posture peu réceptive en ne répondant pas aux questions posées ou en se réfugiant derrière l'origine scientifique de ces propos qu'il érige au statut de règles.

« - *Ce qui serait intéressant pour vous c'est de ne pas faire tout le temps Sorgho/Coton. Il faut de temps en temps mettre d'autres spéculations.*

- *Ça j'ai compris oh, on a appris ça à la formation mais il faut que je donne à manger à 15 personnes à la maison. Le niébé là ça donne pas assez comme le sorgho.*
- *Ecoute, ce qu'il faudrait faire c'est faire des terrains moins grands pour une culture et ne pas pomper comme ça ira tu peux faire moitié moitié.*
- *Si j'arrête de pomper comment je vais faire pour enlever l'herbe de tout ça ? Déjà il faut que je passe avec les bœufs dans le terrain du père avant de faire le mieux, qui va travailler avec daba pour enlever toute l'herbe là. Si j'arrête là on va plus manger et l'argent du coton vient tard. Si tu attends ça pour manger tu vas mourir.*
- *Bon viens on va aller, si tu veux pas écouter. Même si tu as raison, ce sont les règles de la production c'est pour ça je te dis. C'est comme ça il faut faire » A6.*

En somme, ce profil d'ATB peut être défini comme un contrôleur qui cherche à « *détecter les trucs anormaux et à les corriger* » A8. Il adopte une posture peu compréhensive, les conseils énoncés sont standardisés sans distinction entre les producteurs, leurs connaissances, leurs capacités etc. L'usage de menaces matérialise le déséquilibre dans la relation de pouvoir entre l'ATB et le producteur une fois que ce dernier s'est engagé dans la production. C'est précisément l'une des dérives potentielles dans des situations semblables où l'acteur jouissant d'un « pouvoir » sur l'autre peut aisément succomber à la facilité d'exercer ce pouvoir pour « faire faire » ce qu'il souhaite.

Enfin, ils jugent l'origine scientifique de leur conseil et leur statut hiérarchique suffisant pour s'assurer du producteur le suivi de leurs directives sous peine d'être catégorisé de « *récalcitrants* » ou « *de perturbateurs* ». Les appliquants ou adoptants sont eux considérés comme des innovateurs. « *Les paysans sont différents, il y a ceux qui adoptent, moi je les appelle les innovateurs, ceux qui après avoir vu et les rebelles, les récalcitrants* » A6.

Modalité d'action 2 : Une approche explicative qui perçoit le producteur comme un apprenant

Même si les phases d'observation et de collecte des données sont menées selon des modalités semblables, ce second profil d'ATB, contrairement au précédant, cherche à tirer davantage profit de la présence du producteur.

Le diagnostic reste non participatif, mais l'ATB adopte une démarche plus explicative qui cherche à « *faire comprendre aux producteurs pourquoi je lui dis ça, c'est pas parce que ça me fait plaisir, c'est qu'il y a des raisons et que c'est lui que ça va avantager. Il faut pas juste lui dire quoi faire sans bien expliquer pourquoi sinon il y a des chances qu'il ne va pas le faire* » A1. Mais également à rappeler le contenu des formations de manière plus approfondie tout en cherchant à valider son niveau de compréhension du message « *tu le conseilles sur sa façon de faire selon ce qui a été dit aux formations et qu'il a peut-être pas compris. S'il a des questions ou d'autres trucs c'est pendant ces moments là qu'il peut nous demander pour qu'on lui explique* » A10. Le support visuel ici est très important, que ce soit par l'observation des différences physiologiques entre plantes ou encore par la schématisation des explications sur le sol.

Certains membres de cette classe d'ATB vont également chercher à amener le producteur vers la justification de certaines de leurs pratiques afin de contrôler le degré d'assimilation et de compréhension des références technico-économiques pour la production de CBE. Les pratiques de base en prophylaxie (rotation des cultures, plantes pièges etc.) ainsi que les normes qu'ils considèrent que tout producteur doit avoir maîtrisées sont les éléments sur lesquelles les questions vont porter.

« -Qui a mis le gombo là-bas ?

-C'est ma femme

- D'accord et pourquoi votre femme a mis le gombo ici ?

- Parce que vous nous avez dit que ça va attirer les trucs qui mangent la plante là. Ça va aller là-bas manger ça là et laisser mon coton là.

- C'est ça, c'est bien tu as compris mais c'est pas vraiment comme ça qu'il faut mettre le gombo. Tu vois la distance là est loin si les vers et autres trucs qui mangent le coton doivent faire tout ce chemin là pour aller manger le gombo ils ne vont pas bouger. C'est bien hein, tu as très bien compris mais maintenant une prochaine fois, tu verras avec ta femme pour que vous mettiez soit une ligne soit disperser les gombos là un peu partout sur la parcelle pas en bloc seulement sur le bord. Tu pourras aussi entourer ton champ avec le gombo là comme ça, les insectes là rentreront moins dans ton champ.

[Prends une brindille pour faire un dessin sur le sol et expliquer aux producteurs les distances d'implantation du gombo etc.]

Donc prochainement il faudra mettre comme ça.

- Merci hein, merci beaucoup »

A travers cette méthode, le producteur est placé dans une posture plus active que précédemment tout en conservant un rôle secondaire lors des échanges. Il est amené à expliciter ses pratiques pour une meilleure rationalisation de son itinéraire technique sur le CBE. La primauté pour les ATB de cette classe est la bonne assimilation et la compréhension des connaissances et savoir-faire qu'ils transmettent aux producteurs ; la pensée sous-jacente étant que « si le producteur il a bien compris ce que tu lui dis c'est lui qui choisit ensuite s'il veut appliquer ou pas selon ce qui l'arrange. De toute façon, ils vont toujours faire que ce qui les arrange. » A7. En d'autres termes, le technicien apporte les informations nécessaires au producteur pour que les choix tactiques qu'il effectuera dans la campagne soient les plus en adéquation avec les finalités qu'ils visent. Pour autant, la démarche réflexive menant à la prise de décision reste un processus mené individuellement ; il s'agit d'une étape initiale vers une rationalisation du système décisionnel des producteurs.

Modalité d'actions 3 : Une approche compréhensive qui perçoit le producteur comme un « partenaire »

Dans ce dernier profil, contrairement aux deux précédents, les techniciens développent un rapport différent à la connaissance que détiennent les producteurs. Les précédentes classes d'ATB considèrent les producteurs comme de simples récepteurs finaux d'un message technique quand le profil 3 d'ATB estime que « Tout technicien que tu sois, il connaît mieux son terrain que toi, toi tu viens dire des choses même qu'il a déjà essayées et sur le terrain là ça ne

fonctionne pas parce que chaque terrain a sa réalité. Si tu ne le suis pas pour connaître son problème, tu risques de te donner aux producteurs. Si tu penses que c'est toi qui connais tout, non ça ne peut pas marcher. » A12. Ainsi, le producteur représente une clef de voûte dans le processus de conseil, il est source d'informations indispensables pour émettre le conseil le plus pertinent dans son cas.

De là, le technicien va adopter une démarche plus compréhensive, en impliquant le producteur aux différentes phases de réflexion dans le déroulement de la séance pour que l'échange soit plus équilibré. L'objectif étant que durant cet échange, le producteur participe à la production du conseil car ils estiment que « *le conseil se fait à deux* » A5.

La phase d'observation se veut participative, principalement pour s'assurer que lors de l'inspection, le producteur sera apte à répondre de manière satisfaisante aux questions que l'inspecteur sera amené à lui poser.

Aussi, le producteur est actif dans le processus de diagnostic ; l'ATB, sans lui demander d'effectuer en autonomie le diagnostic, va repérer des éléments remarquables sur lesquels il souhaiterait émettre un conseil et les indiquer au producteur pour qu'il apporte sa réflexion sur ces éléments. Il émet des hypothèses et réfléchit sur base de ses connaissances obtenues à partir des formations et de ses propres expériences. Il va poser des questions et émettre spontanément des suggestions pour expliquer les observations qu'il effectue sur son terrain. Il est également plus prompt à aborder des sujets qui dépassent la production de CB, notamment les motivations derrière certains de ces choix tactiques pour la campagne en cours (organisation de son plan parcellaire, difficultés pour l'organisation du travail, problématiques dans la gestion de la main d'œuvre etc.). Néanmoins, ces discussions n'aboutissent que très rarement à l'énonciation de conseil qui permettrait de passer le seuil du conseil technique correctif vers une forme de conseil de gestion.

« Dis-moi pourquoi la plante ici est plus grande que les plantes là-bas ?

-Bon, moi je dirais que comme c'est un petit bas-fond ce coin là, les plantes là ont plus d'eau. Mes parents habitaient ici avant même, pendant la campagne, souvent quand il y a quelque chose comme ça dans un champ c'est qu'il y avait une petite case.

- D'accord. En tout cas, ce que tu as dit est vrai c'est parce que ton coton ici gagne plus d'eau qu'il est plus grand. Ton sol là il sèche rapidement après qu'il y a eu une pluie ?

- Très vite même.

- Donc il faudrait faire quelque chose pour que l'eau là reste. Qu'est ce que tu comptes faire ?

- Bon j'allais sarcler bientôt comme vous nous aviez dit que sarcler là ça permet de garder le sol mouillé plus longtemps.

- Oui, ce serait bien de faire ça. [Réexplication en termes plus « scientifique » pour le sarclage] ou tu peux même faire un buttage si tu as le temps [Explication de pourquoi un buttage peut être intéressant dans ce cas]. » A12

A travers cette méthode, l'ATB cherche à intégrer le producteur dans sa démarche réflexive à finalité prédéfinie, c'est à dire que, les solutions étant connues, l'ATB conduit le producteur dans sa réflexion pour l'amener à émettre la recommandation qu'il avait préalablement définie. Pour autant, contrairement aux deux précédentes modalités d'action, de manière

relativement fréquente, cette « recommandation prédéfinie » sera transformée au cours de l'échange entre les deux acteurs. C'est l'un des points cruciaux que soulignent ces ATB « *lors de ces échanges là, le producteur m'apprend autant que je lui apprend* ». Le conseil émis est donc la conclusion d'un flux d'échange de connaissance, d'argumentation entre le producteur et son ATB et parfois de confrontation de deux référentiels techniques.

L'exercice de réflexion collective que propose cette méthode est en rupture totale avec les méthodes antérieures même si les objectifs restent les mêmes.

Enfin, une telle approche nécessite une implication plus importante de l'ATB qui transparait également dans l'accompagnement global qu'il va proposer aux producteurs en outrepassant les missions qu'ils lui sont assignés par l'UNPCB. Certains d'entre eux vont proposer des formations en maraichage pour générer une nouvelle source de revenus pour les producteurs lors de la saison sèche « *J'ai fait une formation aux femmes du village qui m'ont demandé si je pouvais les aider parce qu'elles voulaient commencer à faire du maraichage. Comme je pouvais le faire et que c'était pendant la saison sèche, il n'y a pas eu de problèmes. Je leur ai fait déboucher le puits et aménager un petit coin pour faire la formation et il y avait beaucoup de femmes du village qui sont même pas dans le coton bio hein* ». D'autres vont planifier des projets de développement d'une production maraichère biologique à l'échelle du village ou encore mener des expérimentations avec certains cotonculteurs biologique pour aider les producteurs à s'adapter aux changements climatiques. Tous ces « *dépassements de fonction* » représentent également une des multiples voies de fidélisation des producteurs dans le programme coton biologique.

La mise en corrélation des facteurs de discrimination présentés et l'intégration des facteurs socio-économiques à l'analyse ont permis de dégager 3 profils d'ATB qui évoluent globalement dans le registre de l'encadrement. Le tableau suivant synthétise l'expression des principaux déterminants des profils d'ATB. On constate que les perceptions des ATB concernant les difficultés du monde rural et de leur rôle ne constituent pas des facteurs de différenciation entre eux; si quelques différences existent, comme nous l'avons démontré plus tôt, elles ne s'intègrent pas dans les profils d'ATB qui ont été élaborés.

Table 4: Tableau récapitulatif des profils d'ATB à l'UNPCB (source : par l'auteur)

Facteurs de discrimination	Profil 1	Profil 2	Profil 3
Richesse de l'expérience professionnelle	Débutants, anciens de l'UNPCB, Autres expériences professionnelles	Anciens de l'UNPCB	Autres expériences professionnelles
Objectifs	UNPCB et promotion interne	Producteurs, UNPCB, UNPCB & Producteurs	Producteurs
Conception de la relation avec le producteur	Verticale et formelle	Relativement horizontale et formelle	Horizontale et formelle

Rapport à la connaissance des producteurs	Pas de prise en considération de la connaissance des producteurs, ils sont perçus comme des récepteurs du message technique	Pas de prise en considération de la connaissance des producteurs et test de connaissances, ils sont perçus comme des récepteurs du message technique	Prise en considération de la connaissance des producteurs, ils participent à l'élaboration du conseil.
Modalités d'action	Dirigiste qui perçoit le producteur comme un exécutant	Explicative qui perçoit le producteur comme un exécutant	Compréhensive qui perçoit le producteur comme un partenaire
Durée de la séance	Courte, souvent en l'absence du producteur	Moyenne, parfois en l'absence du producteur	Longue, rarement voire jamais en l'absence du producteur.
Type de conseil finalement émis	Conseil prédéfini après diagnostic	Conseil prédéfini après diagnostic	Conseil adapté à travers l'échange avec le producteur
Conseil sur les autres spéculations	Sur demande	Sur demande ou propre initiative	Sur demande ou propre initiative
Recours aux menaces	Oui	Oui mais privilégie l'explication	Rarement voir jamais
Activités non prévues dans la fiche de poste	Conseil sur autres cultures à la demande	Conseil sur autres cultures à la demande	Conseil sur autres cultures, formation maraichage, test matériel adaptation changements climat

Ainsi, le profil 1 va particulièrement rassembler les ATB débutants en « post formation », quelques anciens de l'UNPCB et un ATB ayant occupé d'autres postes dans des structures différentes. Ils ont une perception fortement top-down de la relation avec les producteurs qui transparaît dans leur modalité d'action

Le second profil réunit uniquement des ATB expérimentés qui n'ont occupé un poste en lien avec le conseil agricole qu'au sein de l'UNPCB. Ainsi, ils ont tous évolué dans la même structure, ont été façonnés par la même culture d'entreprise et stratégie d'intervention auprès des producteurs depuis plusieurs années d'où une certaine forme d'homogénéité dans les modes opératoires et dans leurs perceptions explicitées au travers d'un discours analogue. Ils ont une conception plus horizontale de la relation à créer avec les producteurs que le profil précédent. Toutefois, ces deux premiers profils traduisent dans leur rapport à la connaissance des producteurs et dans leurs modalités d'action une conception très linéaire et unidirectionnelle du flux de transmission du savoir et des connaissances. Ils sont les détenteurs de la connaissance qu'ils doivent transmettre au producteur qui est récepteur final du message technique. Le recours aux menaces est également une des caractéristiques

spécifiques à ces deux profils même si la fréquence de recours va différer, les premiers y ayant plus recours que les seconds.

Cela signifie qu'épisodiquement, le profil 2 opère un changement de son approche hiérarchique du producteur à travers ces menaces qui matérialisent une certaine volonté d'imposition.

Enfin, le profil 3 réunit uniquement des nouveaux agents de l'UNPCB qui ont évolué dans d'autres milieux, ont suivi d'autres formations et ont été donc exposés à d'autres stratégies d'intervention. Ces expériences leur ont permis d'élaborer des conceptions différentes des deux précédents profils principalement concernant le rapport qu'ils ont à la connaissance des producteurs comme exposé antérieurement. Les producteurs sont des acteurs du conseil qui influent grandement sur le processus d'élaboration de la connaissance. Les activités de planification de projet ou de diversification des sources de revenus que mènent les agents de ce profil les insèrent dans une approche qui tend vers l'accompagnement avec la persistance d'une forte base d'encadrement.

Ainsi, pour les deux premiers profils les besoins de participation et d'intégration des producteurs dans le processus réflexif évoqués par chacun des ATB concernant les formations ne sont pas transposés dans leur approche et méthode de conseil en séances individuelles. Ce discours ne traduit donc pas une adhésion de certains techniciens au référentiel qui sous-tend ces méthodologies participatives mais relève davantage d'une application aveugle de la méthode standardisée suggérée par le siège de l'union et d'une forme d'opportunisme méthodologique qui ne mène pas à une évolution des conceptions relatives à la relation avec les producteurs. Il peut conséquemment y avoir des contradictions intra-discours, qui se matérialise par des oppositions entre discours et actions, entre ce qui est dit et ce qui est fait. *« Si tu veux que les producteurs t'écoutent il faut être honnête, les considérer comme te frères, ne pas se mettre au-dessus d'eux » « Il faut que tu prennes une position pour montrer que tu sais mieux qu'eux. Ils pensent maîtriser mais ils n'ont pas la capacité d'analyse » A6.*

Les coordinateurs et chargés rencontrés sont unanimes sur la posture adoptée par le profil 3 comme étant le plus pertinent. *« Pour qu'un producteur ait confiance en toi il faut qu'il voit que tu t'es mis au même niveau que lui, que tu aies intégré son carcan. Si tu viens avec l'optique de lui imposer quelque chose, tu verras que même s'il maîtrise la chose, il ne le fera pas ou mal. Il faut adapter sa façon de faire en interagissant avec le producteur pour qu'il fasse ce qu'on lui demande de faire. Certains considèrent que c'est une façon trop lente donc ne vont pas forcément y donner grand intérêt » F2. « Menacer le producteur ça sert à rien c'est un chef de famille [...] Il faut intervenir plus comme un conseiller que comme un contrôleur ». F1*

1.9.5. Une combinaison de facteurs à la source d'un environnement peu propice à l'expression des singularités des ATB

Dans le cadre de la politique de rigueur institué pour la bonne conduite du SCI, qui représente le centre de dépense primaire du temps et de l'énergie des ATB, les agents de

terrain évoluent dans un environnement fortement contrôlé qui s'étend également aux activités d'appui-conseil.

Le mot d'ordre au sein de l'UNPCB est la recherche de l'efficacité, comme le signifie un CZ « *Nous sommes aujourd'hui dans un système d'économie du temps, il faut faire un maximum dans un minimum de temps* » F2. Cette efficacité est visée au travers d'une politique de standardisation des méthodes de travail, de contrôle des activités et l'établissement d'une atmosphère de pression constante via une démultiplication des tâches à effectuer dans des délais courts « *On a du mal à respecter les délais et c'est une grande difficulté car c'est sur cela que nous sommes évalués* » F3. Cette pression s'exprime de surcroît dans un contexte d'insatisfaction globale des techniciens qui impacte grandement leur niveau d'investissement.

1.9.6. Un dispositif de suivi-évaluation qui matérialise les velléités de contrôle des ATB et de leurs activités

Le dispositif de suivi-évaluation des agents de terrain et plus spécifiquement des ATB s'articule autour de 4 principaux axes qui octroient la possibilité à la hiérarchie d'effectuer un suivi de proximité voire une surveillance des activités des ATB.

La première composante de ce dispositif est un système de rapportage documentaire auquel tous les ATB doivent se soumettre. C'est une activité fortement chronophage qui est toutefois indispensable pour les ATB afin de justifier de leurs résultats.

La seconde composante est un système de suivi des activités de terrain par le CZ principalement. Ce dernier effectue sur base de la planification des activités de l'ATB des contrôles inopinés sur le terrain pour constater et juger de la qualité de son travail et la conformité avec le calendrier qui avait été défini. Aussi, des « missions » du siège suivent chacun des ATB afin d'évaluer la conformité de leurs méthodes de travail avec les standards de l'UNPCB dans le cadre des formations de producteurs.

Ensuite, l'outil tablette, qui sera présenté par la suite, permet également aux CZ à travers une application de géolocalisation de localiser chacun des agents de terrain en temps réel afin de « *savoir s'il est là où il est censé être selon le calendrier qu'il m'a envoyé* » F3. De plus, cette technologie permet, à travers sa fonction de synchronisation, de suivre l'avancée des activités de remplissage des différentes fiches dans le cadre du SCI.

Enfin, toutes ces composantes alimentent le dispositif d'évaluation des agents de terrain basé sur un système de notation en fonction du degré d'atteinte des objectifs fixés avant la campagne. Ces objectifs concernent en priorité le SCI (respect des délais de synchronisation des données) et les performances des producteurs suivis (nb de producteurs enrôlés, rendements etc.). Ce système de notation relativement élémentaire est dénoncé par les agents de terrain pour son caractère arbitraire et peu compréhensif. « *Les objectifs sont actuellement définis au sein des bureaux, ils sont irréalistes et irréalisables. Ceux sont des objectifs belliqueux pour des évaluations belliqueuses.* ». Pourtant, ce sont ces notes qui vont en partie sceller le destin des ATB en cas de dégraissage des effectifs.

1.9.7. De nombreuses sources d'insatisfaction qui altèrent le niveau d'investissement des agents de terrain

Nous avons pu constater jusqu'à maintenant que les agents de terrain expriment de multiples sources d'insatisfaction auxquelles viennent s'agréger des éléments supplémentaires :

- Une politique de management basée sur une approche de sanction avec le couperet du licenciement et d'un remplacement *de facto* facilité par le nombre important de postulants potentiels pour le poste d'ATB, « *Nous nous sommes les jambes du dispositif, si nous ne sommes pas là le dispositif n'avance pas mais on ne nous considère pas.* » A2
- L'absence d'opportunité de progression professionnelle pour les agents de terrain qui hormis l'accession aux postes de CZ ou de chef de ferme pour la production de semences, jouissent de très peu d'opportunité d'évolution,
- Depuis la loi N°028-2008/AN sur le code du travail, les contrats à durée déterminée sont renouvelables sans limitation sous des conditions bien particulières. Ainsi, à l'UNPCB, certains ATB présents depuis une dizaine d'années au sein du PCBE disposent encore d'un contrat CDD avec toutes les implications de précarité que comporte ce statut (difficulté d'accès aux crédits etc.). Ces ATB expriment une certaine « honte » envers cette situation qui symbolise à leurs yeux un manque de reconnaissance de leur travail et fidélité. Finalement, cette incapacité de l'UNPCB à proposer des contrats longues durées à leurs agents de terrain exprime le manque de durabilité et la dépendance économique du programme.
- Une forte pénibilité du travail liée d'une part à la charge de travail évoquée antérieurement mais également aux distances à couvrir, aux risques encourus (accidents) avec peu de garanties d'accompagnement en cas de problèmes etc.

L'insatisfaction générée par ces conditions peu favorables d'après les ATB transparait notamment à travers le roulement important au sein des effectifs des agents de terrain. « *Le problème c'est que nous on les forme mais il reste pas, ça coûte très cher* » C2. « *Les collègues qui sont arrivés avec moi sont déjà presque tous partis. Il y en a qui ont quitté l'état pour venir ici mais quand ils ont vu comment c'est ici ils sont vite repartis [...] Quand tu arrives tu es motivé mais vite tu vois que ça sert à rien, tu travailles, tu gagnes pas beaucoup, on te traite mal. Les gens ici attendent juste de passer le concours de l'état pour partir* » A4.

Finalement, la combinaison de ce contexte fortement restrictif et une forme de démotivation des agents de terrain conduit certains ATB à remplir leur fonction avec un niveau minimum d'investissement. De là, un quatrième profil d'ATB émerge. Il s'agit de techniciens ayant une conception et des perceptions similaires au second profil, c'est-à-dire défendant une forme d'horizontalité dans les relations avec les producteurs mais qui vont développer des modalités d'action du premier profil soit fortement dirigiste. Cette distanciation entre « ce que je pense et ce que je fais » qui peut être à priori analysé comme une forme de dissonance cognitive est finalement dans la majorité des cas la résultante de cette combinaison de facteurs qui conduit à un désengagement des ATB.

1.9.8. Caractéristiques du « bon ATB » selon les producteurs de coton biologique

Suite aux entretiens avec les producteurs, ces derniers semblent en accord sur les attributs clefs du profil de l'ATB qui remplit pleinement ses fonctions d'après leur perception. A travers les entretiens avec les producteurs, il apparaît que pour les producteurs 6 principales composantes définissent un bon ATB. Le conseiller est avant tout « évalué » au prisme de ses compétences techniques, systématiquement cette composante est citée en priorité et transporte une vision relativement manichéenne « *Un bon technicien c'est lui qui donne des bons conseils. C'est lui qui sait, si je fais mon coton va donner. Si je fais et que ça marche pas, il est mauvais* ». Et pour appuyer les producteurs, le conseiller se doit d'être un minimum disponible malgré le nombre important de producteurs suivis « *Le bon conseiller c'est aussi celui qui est fréquent sur le terrain* ».

Ensuite, les producteurs définissent le « bon ATB » à travers ses compétences de sociabilité « *si tu viens seulement pour faire ton travail et puis partir ce n'est pas bon* » et son respect envers les producteurs assimilé à la distance hiérarchique qu'il établit entre lui et les producteurs qu'il va suivre « *le [technicien] c'est lui qui mange comme nous, boit comme nous, il fait tout comme nous* » et l'honnêteté dont il fait preuve.

Enfin, quelques-uns vont également évoquer l'appui technique systémique que doit apporter le conseiller à l'échelle du système de production « *S'il me voit dans l'erreur dans mon niébé, il faut qu'il me dise. Moi avant coton là il faut que je mange et lui il peut m'aider sur les autres choses que je cultive, maïs, niébé, arachide* ».

A travers ces composantes, on constate que le producteur perçoit l'ATB comme un appui extérieur pour l'accompagnement dans la production de coton biologique et l'atteinte de la certification. Une minorité considère que ses fonctions vont au-delà du CB et englobent également les autres spéculations. Il existe une concordance entre la perception que les ATB ont de leur rôle et des compétences nécessaires à l'application de sa fonction et celles des producteurs concernant ces derniers.

En mettant en regard les profils d'ATB définis antérieurement et les attentes des producteurs vis-à-vis des compétences de ces derniers, les profils 2 et 3 semblent les plus en adéquation avec ces dernières. Le profil 3 à travers ses actions de formation et de création de projets répond davantage aux attentes d'un accompagnement technique global qui intègre des aspects qui outrepassent sa fonction « obligatoire ». Le profil de par son approche dirigiste va à l'encontre de l'horizontalité qui doit exister dans les relations avec les producteurs. Une piste de réflexion pour l'approfondissement de l'analyse de la pertinence des différents profils dans l'accompagnement des producteurs est proposée en annexe W.

1.10. Les résultats du dispositif d'appui-conseil

1.10.1. Un accompagnement pertinent pour l'initiation à la production de coton biologique qui rencontre des limites pour les phases de pérennisation et d'intensification

L'approche fortement techniciste de transfert de références techniques éprouvées par la science et des normes à respecter dans le cadre de la double certification adoptée par l'UNPCB présente des résultats très satisfaisants aux yeux des producteurs et des agents de terrain. 93% des ATB et 96% des producteurs reconnaissent l'efficacité du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB pour l'acquisition et l'assimilation des connaissances de base nécessaires à la production de coton biologique.

Aussi, cette efficacité transparait au travers des taux de déclassement relativement faible, entre 2 et 5% selon les zones et les années.

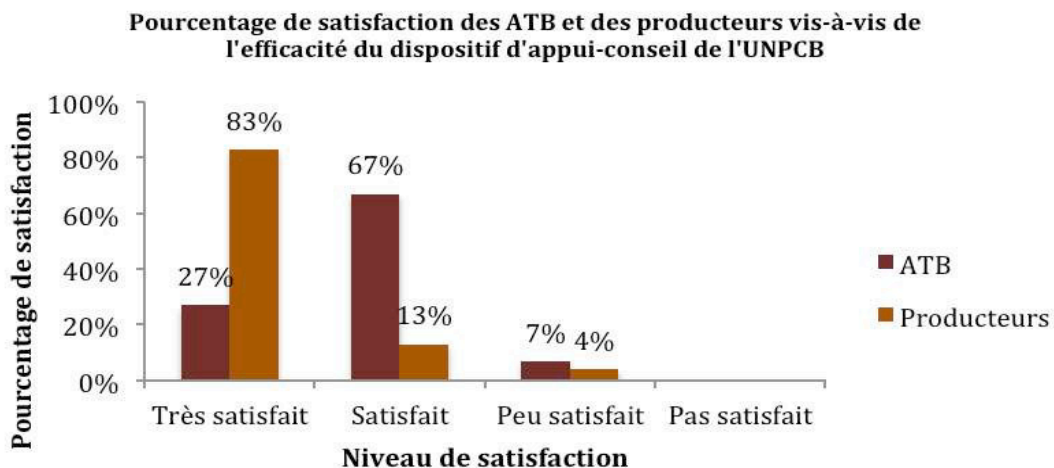


Figure 12: Graphique du pourcentage de satisfaction des ATB (15) et des producteurs (52) concernant l'efficacité du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB (source : par l'auteur)

De plus, à partir d'un seuil situé entre 2 et 4 campagnes de production, frontière établie à partir des échanges avec les producteurs, ces derniers semblent afficher une forme d'assurance technique suffisante pour affirmer que les formations ont une utilité plutôt minimale au vue des connaissances et de l'expérience accumulée « *Depuis le temps [3 campagnes] que je suis dedans là je connais tout. Moi-même je peux montrer aux nouveaux-là et ce sera propre* ». L'unique intérêt exprimé est la prise de connaissance des renouvellements potentiels des références techniques et normes de production « *Même si on connaît le coton là, il faut garder les formations s'il y a des compléments, de nouveaux produits* ».

Les échanges avec les producteurs ont également permis d'identifier des exemples de transposition de certaines pratiques initialement diffusées spécifiquement pour la production de coton biologique à d'autres spéculations. « *Ils nous ont appris comment faire le coton biologique, il faut que nous-même on change de mentalité maintenant. Moi par exemple j'ai vu que le démariage c'était bon pour le coton donc j'ai essayé sur mon maïs ça a bien marché* ».

aussi. Ma femme, maintenant dans son arachide, elle sème ça bien en ligne parce qu'elle a appris avec coton bio ». Cela démontre un degré avancé d'assimilation et de rationalisation des pratiques sur le CB. Ces pratiques ne sont plus perçues par certains uniquement comme une recette à appliquer spécifiquement au CB et sans recherche de compréhension. Ils se sont réappropriés les technologies hors des frontières établies initialement par l'UNPCB. Il s'agit donc d'un résultat induit intéressant pour l'OP dans sa quête de fidélisation des producteurs en leur démontrant que les pratiques que l'OP vulgarise à travers son dispositif pour le coton biologique peuvent être transposées aux autres spéculations.

Cependant, un éclairage sur les niveaux de rendements/producteurs démontre une stagnation des résultats avec des rendements qui oscillent entre 400 à 550 kg/ha depuis 2004, les variabilités interannuelles étant en partie imputables au contexte climatique (voir Figure 13: Evolution de la moyenne des rendements par hectare de CB à l'UNPCB entre 2004 et 2016 (source: Rapport d'activités 2013/2014/2015/2016 et Konaté 2013). Pourtant certains producteurs présentent des rendements de l'ordre de la tonne par hectare sur plusieurs campagnes successives, on comprend donc que le potentiel de rendements en milieu paysan est loin d'être atteint.

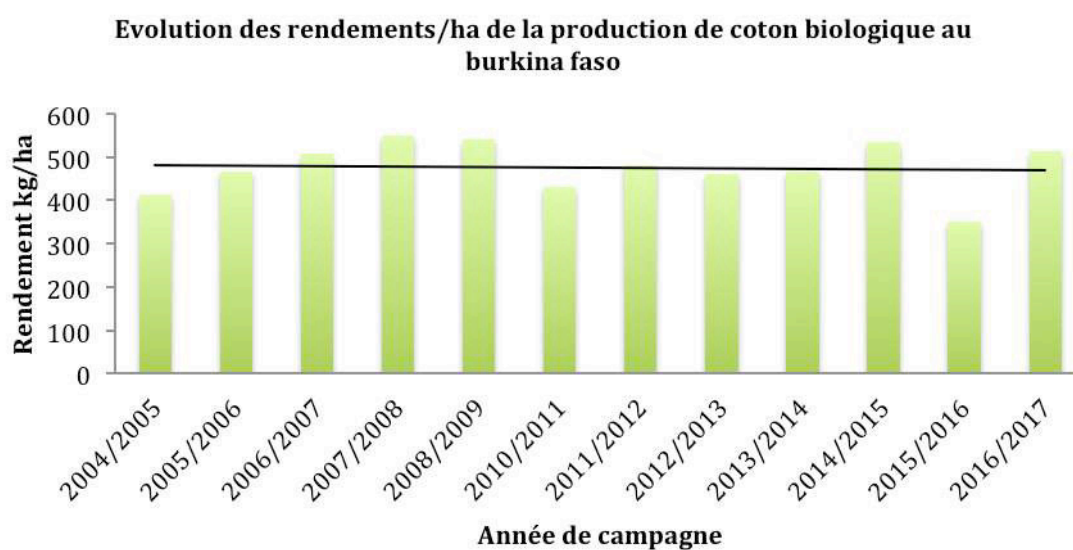


Figure 13: Evolution de la moyenne des rendements par hectare de CB à l'UNPCB entre 2004 et 2016 (source: Rapport d'activités 2013/2014/2015/2016 et Konaté 2013)

Cette stagnation est la résultante non exclusive de deux limites clefs du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB. La première, comme évoqué par plusieurs acteurs interviewés, a trait au faible taux d'adoption de certaines technologies essentielles du paquet vulgarisé par l'UNPCB. Il s'agit plus particulièrement d'innovations indispensables à la durabilité technique des exploitations converties partiellement ou totalement en agriculture biologique : compostage ; utilisation rigoureuse de biopesticides, respect des rotations etc. *«On constate que les producteurs emploient des niveaux trop bas de compost. Ils ont été formés bien sûr mais nous constatons chaque année que les taux sont faibles» F2 ; « Avec les producteurs on pourrait*

mieux faire mais les producteurs ne le font pas. Ils ont le matériel pour le faire [du compost] tout mais il y a moins de la moitié qui le font » A7 ; « Nous on leur donne le Batik à volonté, ils n'ont qu'à demander. Mais ils ne prennent jamais les quantités suffisantes, ils trouvent ça cher. Pourtant c'est indispensable pour la gestion des ravageurs » A1. Une seconde concerne les finalités du dispositif d'appui-conseil qui propose un accompagnement principalement axé sur la première phase de développement d'une exploitation agricole afin d'assurer la certification de la production.

Concernant le faible niveau d'adoption de certaines technologies, les ATB interrogés avancent 3 principales justifications/pistes de réflexion explicatives à cela :

- Le manque de moyen des producteurs pour mettre en œuvre ces innovations, principalement pour les profils 2 et 3 de producteurs,
- Le facteur temps pour que l'on puisse observer chez les producteurs un changement de mentalité qui mènera à l'acceptation du paquet technologique,
- Une imprégnation profonde chez certains producteurs par le modèle productiviste qui limite leurs velléités de mise en œuvre des pratiques agroécologiques consommatrices en temps et en énergie. D'autres qualifient cela de manque de motivation des producteurs pour appliquer le paquet technologique.

Ainsi, ce manque d'adoption des innovations traduit d'une part une forme d'inadéquation du paquet technologique diffusé aux réalités de tous les producteurs ; il a été démontré antérieurement qu'il existe une forte hétérogénéité de profil entre les producteurs membres du PCBE qui sont implantés dans des contextes agroécologiques également différenciés. L'approche standardisée de l'UNPCB semble en discordance avec ce contexte de trajectoires différenciées des exploitations évoluant dans le PCBE. *« Si on veut avoir des résultats plus probants, il faut pouvoir différencier nos interventions. Les producteurs ne sont pas tous pareils et on suit tout le monde de la même manière. C'est pas très optimal et ça décourage » F2.*

De plus, il apparaît que la méthode d'appui-conseil mise en œuvre au sein de l'UNPCB ne propose pas un accompagnement de fond des producteurs vers l'adoption des innovations et technologies vulgarisées. Dans la méthode déployée, le processus d'adoption des innovations est en effet réduit à la simple formation des producteurs et à la démonstration de l'efficacité de son paquet technologique, qui supprime les pratiques paysannes. Il semblerait qu'au vu des résultats mitigés concernant certaines technologies, le postulat qui sous-tend l'approche de transfert de connaissances et de technologies soit erroné. L'accompagnement des producteurs vers l'adoption de pratiques agroécologiques est un processus plus complexe comme le reconnaît l'un des chargés interviewés *« L'adoption implique beaucoup beaucoup beaucoup de choses ; dans le cadre du CEF [Biologique] si les gens allaient aux visites individuelles, cela allait amener les producteurs à adopter les innovations. C'est tout un processus pour amener les producteurs à les adopter. Nous ce que nous faisons ça permet pas vraiment ça, enfin avec les champs de démonstration c'est un début » C1.*

Il est important de signaler que face à cette situation, l'UNPCB, en partenariat avec Green Cross, développe des techniques de compostage plus « adaptées » afin d'accroître l'adéquation des pratiques à la diversité des profils de producteurs. Cependant, l'union

persiste dans une approche techniciste en apportant une réponse technique à une situation qui englobe des dimensions autrement plus complexes. Toutefois, cette initiative représente une première étape importante pour la réduction du coût perçu par les producteurs concernant la pratique de compostage.

Le second facteur pouvant justifier de la stagnation des rendements est l'absence d'accompagnement des producteurs dans le processus d'évolution théorique des exploitations agricoles. Si l'on conçoit le développement d'une exploitation agricole comme étant constitué de 3 étapes définies par la nature du facteur levier pour l'augmentation du rendement, l'initiation (la technique et le respect des normes dans un contexte réglementé), la pérennisation et l'intensification (le capital, les ressources, le matériel etc.), l'accompagnement proposé par l'UNPCB à travers son dispositif d'appui-conseil, et plus globalement le système de services primaires fournis, s'intéresse particulièrement à la première phase de ce schéma de développement (voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**: Intervention des services de l'UNPCB dans le cycle d'évolution des exploitations agricoles (source: par l'auteur inspiré du classeur du CEF-Bio 2014)

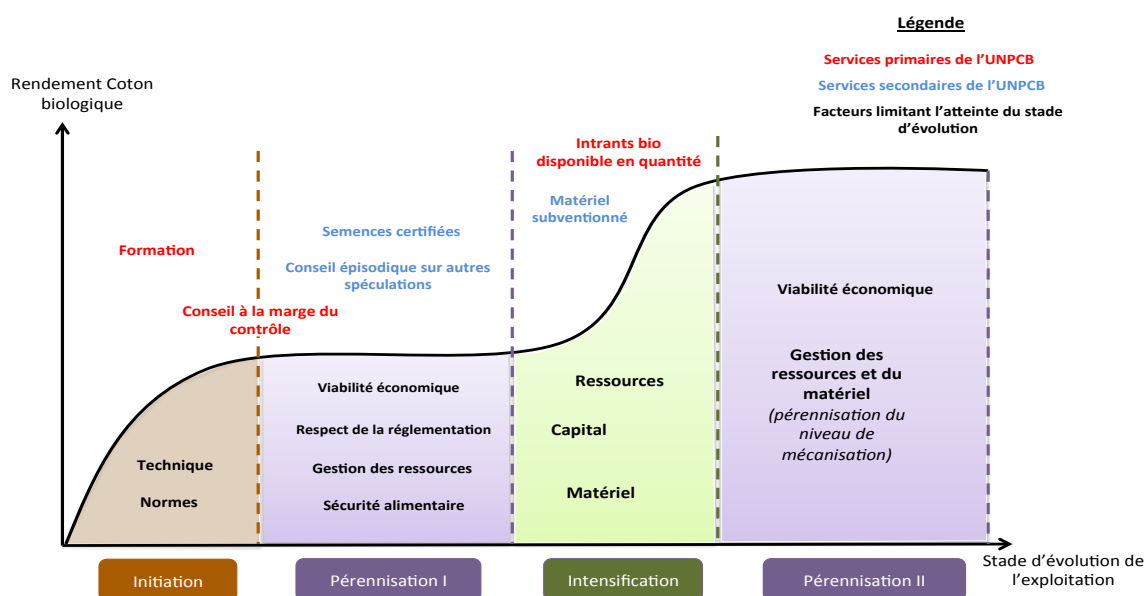


Figure 14: Intervention des services de l'UNPCB dans le cycle d'évolution des exploitations agricoles (source: par l'auteur inspiré du classeur du CEF-Bio 2014)

En effet, à travers ses composantes, le dispositif d'appui-conseil vise avant tout le renforcement des capacités techniques des producteurs et aucun accompagnement ne porte sur l'intégration de la production dans le système de production du cotonculteur biologique en adéquation avec ses préoccupations de sécurité alimentaire etc. afin de faciliter la pérennisation de l'exploitation. Pareillement, l'accompagnement sur la gestion financière ou l'élaboration d'un schéma de développement par l'acquisition de matériels dans l'optique d'initier un processus d'intensification est également absent du dispositif de l'UNPCB.

Un regard sur les besoins d'appui exprimés par les producteurs lors des entretiens au travers des pistes d'amélioration du dispositif étaye cette idée.

En effet, les principaux appuis demandés vont concerner principalement des mécanismes d'accompagnement dans l'intensification et la pérennisation de la production comme nous pouvons le voir à travers le graphique ci-dessous (Figure 15 : Graphique des pistes d'amélioration de l'accompagnement des producteurs (source: par l'auteur).

On constate à travers ce graphique qu'uniquement 6% des producteurs enquêtés expriment un besoin d'accompagnement technique pour la production de CBE. Cela induit donc, selon notre schéma de développement, que 94% des producteurs ont la capacité d'entrer dans l'étape de pérennisation. Les besoins d'appuis pour la pérennisation de la production de CBE vont concerner en grande majorité la gestion de la distribution des intrants et le paiement des producteurs pour 81% des producteurs, un appui à la cohabitation avec les producteurs de coton conventionnel pour 58% des producteurs, l'appui pour l'adaptation aux changements climatiques pour 40% des producteurs et l'augmentation du prix du CBE pour accroître la rentabilité financière de la production pour 27% d'entre eux. On note que ces appuis sont principalement d'ordres financiers, réglementaires et sociaux.

Pistes d'amélioration de l'accompagnement des producteurs selon les producteurs enquêtés

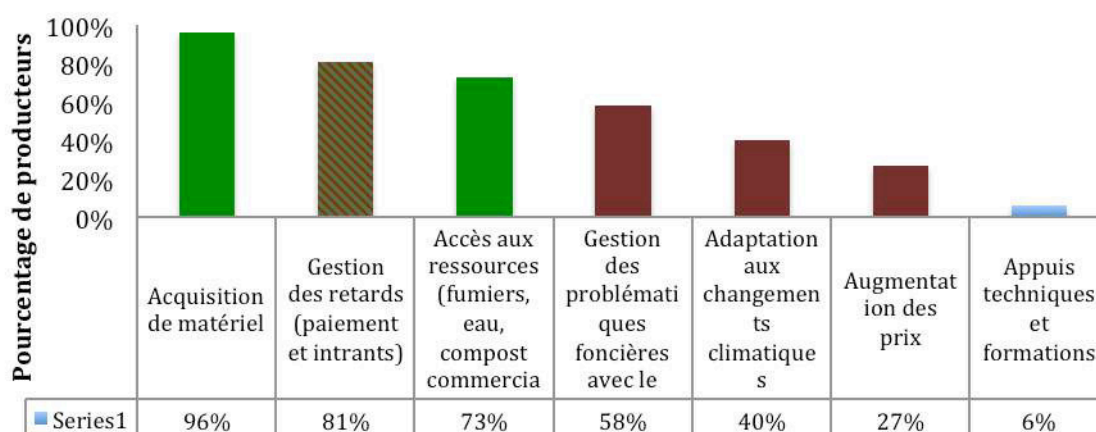


Figure 15: Graphique des pistes d'amélioration de l'accompagnement des producteurs (source: par l'auteur)

La très grande majorité des producteurs enquêtés expriment un besoin d'appui à l'intensification par la mise en place d'un service d'acquisition de matériels et d'accès aux ressources (fumier, compost commercial, eau etc.) notamment à travers l'accompagnement à au développement d'une activité d'élevage d'embouche. Il semblerait qu'au travers de la pratique ces producteurs aient assimilé le caractère systémique de la conversion durable en agriculture biologique. « Mais si vous voulez que nous, nous mettions beaucoup de caca de bœufs ou de moutons là, il faut déjà avoir. Si vous pouviez nous aider pour faire un peu d'élevage nous aussi on pourrait mettre caca de moutons dans le champ. Vous même vous savez, c'est difficile d'aller ramasser le caca de bœuf dans la brousse ».

Enfin, de façon très épisodique, une minorité de productrices expose des besoins d'appui pour la diversification de leurs activités (fabrication de savon de karité) « Ici ils viennent plus chercher le karité si on pouvait gagner des formations pour fabriquer du savon avec ça on pourrait continuer nous-même ».

Il est primordial de rappeler que l'OP faitière facilite tout de même, à travers son système de services, l'accès des producteurs aux intrants biologiques (semences, neem et Batik principalement). Aussi, de manière isolée, selon les opportunités dans les zones, l'OP facilite également l'accès à des semences améliorées comme à Tenkodogo où des semences de niébé et de maïs améliorées sont commercialisées par un partenaire local à travers l'UNPCB pour assurer la sécurité alimentaire des exploitations membres du PCBE.

De plus, épisodiquement, l'UNPCB et ces partenaires tentent, à partir d'un mécanisme d'octroi de matériels subventionnés donnant la priorité aux productrices de coton biologique, d'initier ce processus d'intensification par le facteur capital comme initié par CRS. La démarche répond à un besoin réel comme nous l'avons constaté antérieurement pour autant elle comprend quelques limites intrinsèques dont le manque d'accompagnement pour la pérennisation du niveau d'équipement atteint (renouvellement du parc d'outils). De plus, les modalités d'accès à ce matériel sont parfois en inadéquation avec les caractéristiques intrinsèques des exploitations de ces productrices (surface trop importante à emblaver par rapport à la moyenne des surfaces des productrices de l'ordre de 0,15ha à 0,30ha) « *Les prix que nous pratiquons ne sont pas adaptés à certains types de producteurs, il faudrait baisser pour qu'ils puissent y accéder* » A14 (Voir annexe X). Paradoxalement, ce sont les profils les plus aisés qui pourront bénéficier pleinement de ce type d'appui épisodique. Enfin, sans accompagnement réel des producteurs et productrices dans cette phase d'intensification qui sans doute nécessite de solides compétences de gestion pour notamment planifier le remboursement du matériel et pérenniser ce niveau de mécanisation, l'UNPCB favorise l'établissement d'une dynamique de développement multiforme au sein des groupements en défaveur des producteurs les moins « compétents » et/ou les plus défavorisés. Les plus « *nantis* » s'inscriront dans une dynamique d'intensification quand les moins favorisés persisteront au mieux à l'interface entre la pérennisation et l'intensification.

Outre les limites intrinsèques du dispositif d'appui-conseil pour l'accompagnement des producteurs que nous avons exposées tout au long du document, la qualité de l'accompagnement est, de surcroît, impacté par le système de services dans lequel il s'implante.

1.10.2. Un système de services peu stable qui impacte la bonne opérationnalisation du dispositif d'appui-conseil

Les services composants le système de services de l'UNPCB doivent impérativement être délivrés suivant un ordre chronologique pour des questions agronomiques ou « sociales ». Mais les défaillances des services en amont et en aval du service d'appui-conseil impactent grandement la bonne exécution des activités de ce dernier. Il s'agit finalement d'une chaîne de conséquences relativement simple. Le retard à la transformation à l'usine Sofitex entraîne un retard dans les paiements des producteurs, la commercialisation s'effectuant depuis quelques années à la réception de la production ; en amont, ce retard à la transformation induit un retrait tardif des récoltes dans les GPCB pour les acheminer vers l'usine et en aval la

distribution tardive des semences issues du process de transformation. A cela s'agrègent les retards de distribution des intrants biologiques (Batik et compost Eléphant vert). On constate qu'il s'agit d'un des facteurs importants de défection exprimé par les producteurs (voir partie 1.3 : A qui s'adresse le dispositif d'appui-conseil ? Typologie des producteurs de coton biologique). Ce fléau des retards, plus spécifiquement celui des paiements, prohibe toute potentielle intervention des ATB auprès des producteurs avant mai ou juin. En effet, avant réception de leur dû, les producteurs sont peu enclins, de par leur mécontentement, à participer à des séances de formations ou d'autres activités dans le cadre PCBE. Tous ces retards sont à la source d'un décalage dans le calendrier d'exécution des tâches liées à l'appui-conseil provoquant une désynchronisation de ce dernier avec le calendrier agronomique pour les formations et les interventions auprès des producteurs pour le conseil à la marge du contrôle.

De plus, le calendrier d'exécution est également perturbé par un déficit de planification des activités du siège qui, par l'introduction de nouvelles activités (d'intervention de partenaires etc.), modifie à plusieurs reprises le calendrier initial approuvé par les bureaux de zone ou les planifications décadaires. En somme, les bureaux de zone doivent faire preuve d'une forte capacité d'adaptation face à ces modifications et perturbations fréquentes dans un contexte de forte pression.

	Janv	Fév	Mars	Av	Mai	Juin	Juil	août	Sept	Oct	Nov	Déc
Itinéraire technique du CB	Préparation fumure organique		Apport de la MO		Semis coton et plantes pièges						Récolte	
			Défrichage des champs			Démarrage et sarclage		Buttage				
	Paiement					Contrôle et traitement des ravageurs						Commercialisation primaire
Calendrier d'activités théorique	Sensibilisation des nouveaux producteurs					Formation ITK		Formation ravageurs		Formation Qualité coton		
				Pré-enregistrement		Enregistrement						
Calendrier d'activités réel		Commercialisation primaire		Paiement des producteurs							Récolte	
	Intervention impossible					Sensibilisation	Formation ITK	Formation ravageurs	Formation Qualité coton			Intervention impossible
						Pré-enregistrement	Enregistrement					

Figure 16: Effets des retards sur le calendrier d'exécution de la sensibilisation et des formations (source : par l'auteur)

Outre ses effets sur le dispositif d'appui-conseil, la chaîne des retards décrite antérieurement nuit fortement à la relation de contrat entre les producteurs et l'UNPCB et participe à la décrédibilisation des ATB auprès des producteurs et à une situation de perte de confiance vis-à-vis de la faitière. « Tu comprends que si toi tu programmes un rassemblement le matin et que le soir on te prévient que tu vas devoir accompagner une mission ou quelqu'un sur le terrain ou que le CZ a planifié une rencontre d'information. Toi tu appelles les producteurs pour annuler au dernier moment. Est-ce-que la prochaine fois il vont venir ? » A1. Finalement, pour l'un des chargés ce refus des producteurs de mener des activités liées au coton biologique avant la

réception de leur paiement est symptomatique d'une situation de rupture de confiance entre les deux partenaires liés par un contrat.

La désynchronisation entre les activités d'appui-conseil de l'UNPCB et le calendrier cultural du coton biologique ont amené les producteurs à développer des innovations organisationnelles au sein des groupements pour répondre aux besoins de formation des nouvelles recrues et de recyclage des plus anciens et à proposer un suivi plus cohérent sur des considérations de timing. Du fait d'un lien d'interdépendance des producteurs découlant d'un système de certification à l'échelle groupement, le suivi proposé au sein des GPCB n'est pas motivé uniquement par des considérations sociales et d'entraides mais également de contrôle. Les formations et le suivi ont pour objectif conjoint de s'assurer de la bonne application des normes de certification bio mais également de détection des situations de non-conformité avant que le destin de tout le groupement ne soit engagé. Ainsi s'établit une relation hybride d'entraide et de contrôle entre les producteurs d'un même GPCB.

Ces innovations organisationnelles vont porter sur l'organisation de formations au sein des GPCB et l'élaboration de schémas préférentiels de résolution des problèmes techniques plus ou moins complexe en interne (voir Annexe Y).

En somme, le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB, malgré ces avantages pour l'initiation de la production de CBE, comporte une multitude de limites identifiées tout au long du document présent. L'introduction d'un outil numérique dans le cadre du suivi-contrôle des producteurs représente une innovation pouvant permettre d'explorer des pistes d'amélioration du dispositif d'appui-conseil de l'union.

1.11. L'outil tablette numérique comme potentiel vecteur d'amélioration du dispositif d'appui-conseil

Dans le cadre de son partenariat avec l'UNPCB pour le programme RECOLTE et dans la continuité de ses actions ICT4D, l'association américaine met en œuvre le projet tablette. Ce projet vise à accompagner l'OP vers le renforcement de son dispositif de suivi-évaluation du PCBE à travers la numérisation des formulaires de collecte de données et le développement d'une plateforme de gestion des données collectées. En effet, le dispositif de collecte manuelle des données implémenté initialement par l'UNPCB comportait plusieurs limites auxquelles le projet tablette tente de répondre:

- Nombre important d'ATB à déployer pour collecter les données ce qui induit un coût élevé
- Nécessite une étape de saisie informatique des données collectées qui est une activité extrêmement chronophage ce qui réduit l'efficacité du dispositif
- Des erreurs peuvent se glisser dans les données collectées réduisant la fiabilité de ces dernières
- Risque de fraude sur les données (invention ou falsification)
- Une seule et unique personne a accès à la totalité des données ce qui soulève des interrogations quant à la transparence du processus.

1.12. Un outil au service du SCI pour une amélioration de la collecte de données

Forte de ces nombreuses expériences de transformation numérique des dispositifs, CRS a initié sa collaboration avec l'UNPCB en disposant « d'une ingénierie d'implémentation de projet numérique compétente et expérimentée ». CRS a notamment défini le package technologique et les « software » les plus adéquats pour les différents projets développés ainsi que les critères d'ergonomie facilitant l'utilisation des outils employés.

Le paquet technologique pour l'UNPCB est constitué d'une tablette Ipad de la marque Apple sous système d'exploitation IOS et d'une batterie solaire Powerbank incorporé à un sac à dos doté d'une plaque solaire pour la gestion de l'énergie. Le choix d'un appareil Apple par l'équipe technique du CRS est expliqué par la robustesse et la durée de vie de ces outils par rapport à ces concurrents directs. Les formulaires de suivi-évaluation ont été développés via Iphone App Builder qui est un software de création d'application sans « coding » pour appareil électronique IOS. Et les données sont traitées statistiquement à travers le logiciel zohorecord, qui permet via synchronisation par « cloud computing » le stockage et traitement des données.

Tous les hardware, tablette comprise, et licences d'exploitation des softwares sont financés et propriétés de CRS. Cela pose bien évidemment la question de la durabilité du projet tablette au terme du programme RECOLTE.

Ces Ipad contiennent la version numérique des formulaires papiers, anciennement utilisés par les ATB, mis à jour à travers des ateliers durant lesquels l'ONG « *s'assurait uniquement de la faisabilité technique pour la numérisation des indicateurs déterminés pour les formulaires* ». Suite à cela, une phase test a été lancée dans la zone de Banfora afin d'effectuer les modifications correctives aux difficultés recensées avant une diffusion à tous les bureaux de zone. Des formations de capacitation des agents ont eu lieu en 2015 à travers une semaine d'atelier en préparation du déploiement du dispositif à la campagne suivante au travers d'un système d'information spécifique à la tablette et géré par CRS.

Le système d'information pour la tablette

Les ATB complètent les tablettes débloquées en fonction de l'avancement de la campagne. Les fiches sont des questionnaires à renseigner ainsi, tous les ATB rencontrés effectuent un interrogatoire pour collecter les données nécessaires. Les données seront ensuite synchronisées, via internet suivant un calendrier prédéfini afin de répondre aux exigences administratives pour la certification, au service informatique de CRS. Les services de CRS sont également en charge de la gestion et du traitement des données en interaction avec le service informatique de l'UNPCB qui sont rendues accessibles aux agents gestionnaires de l'UNPCB sur requête et selon un système de niveau d'accréditation. Une donnée à caractère stratégique ne sera accessible qu'aux membres du centre de profit et le point focal du PCBE. Ces données traitées ne sont donc aucunement restituées aux producteurs, elles sont notamment utilisées pour la constitution des dossiers de certification, l'élaboration des

documents de reporting (rapport annuel etc.) et l'élaboration des indicateurs pour les formations à privilégier.

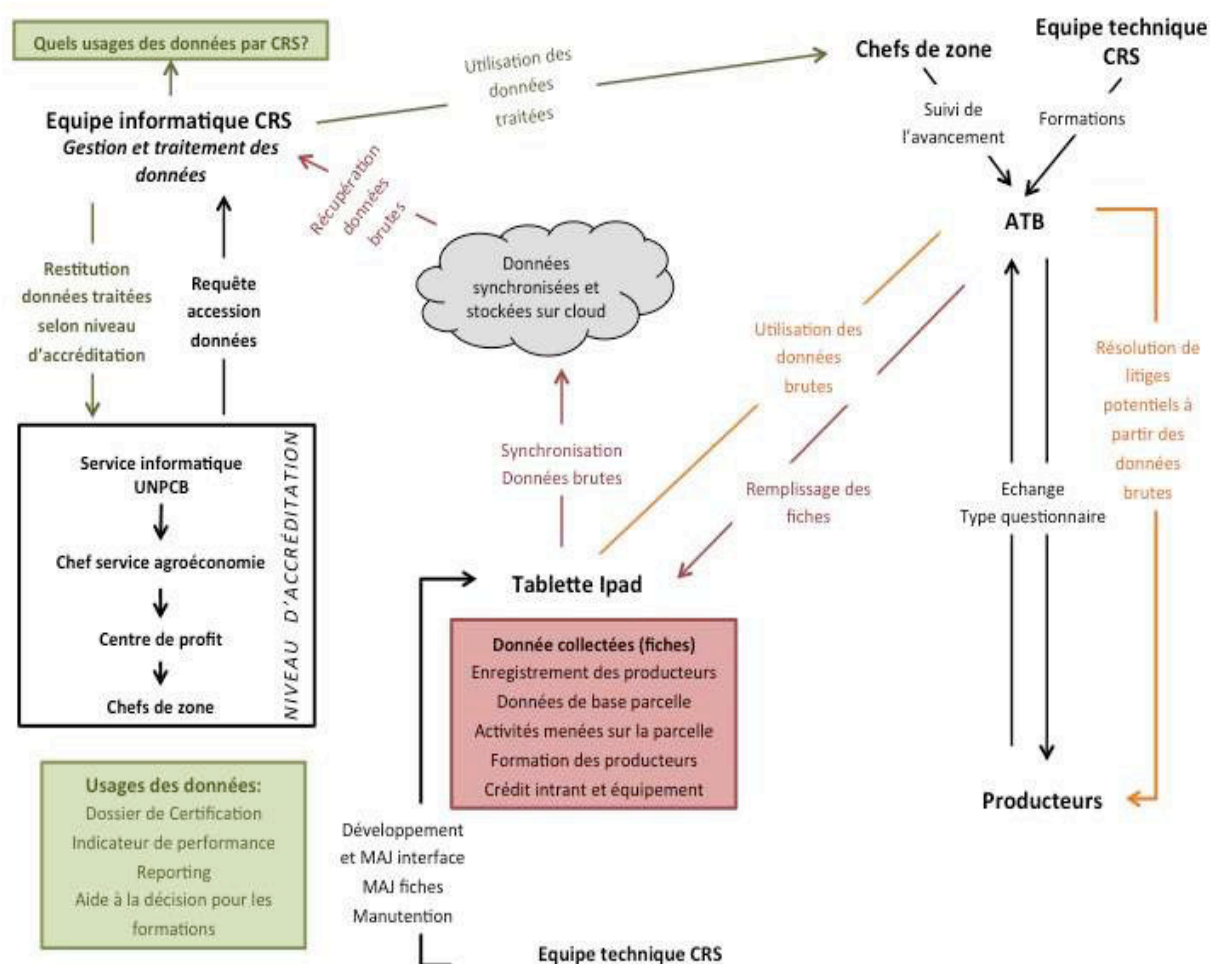


Figure 17: Système d'information de la tablette à l'UNPCB (source : par l'auteur)

Au cours de la campagne, le traitement progressif des données au fur à mesure des synchronisations permet en théorie aux CZ d'effectuer un suivi de l'avancement des activités de collecte des ATB. Cependant, les délais relativement longs (quelques jours à une semaine) de mise à disposition des données sont à la source d'un décalage entre le niveau d'avancement réel et les données dont dispose le CZ. Certains CZ vont développer un système de reporting papier afin d'être en concordance avec les réalités du terrain ce qui représente toutefois un double travail pour les ATB « *Les tablettes là c'est bien mais on continue à faire le travail papier aussi parce que le CZ ne reçoit pas vite les données. Si ça continue on va finir par penser que ce n'est pas une amélioration* » A10.

En théorie, CRS s'inscrit dans un processus de transfert des compétences de gestion et de traitement des données collectées par tablette vers l'équipe informatique de l'UNPCB qui n'a pas pu être constaté en pratique.

1.13. Les ATB : des innovateurs à l'usage de l'outil numérique dans un contexte restrictif

Trois champs d'usages « hors cadre défini par CRS » leur conférant ainsi un caractère innovant ont pu être identifiés lors des entretiens avec les agents de terrain. Toutefois, les restrictions établies par CRS concernant leur outil numérique, notamment sur l'usage d'internet, limitent grandement les potentialités d'utilisation de l'outil par les ATB particulièrement dans un contexte de fort contrôle de leurs activités « *Moi j'ai peur de l'appareil, je ne veux qu'il y ait des problèmes ou des modifications* ». Les ATB qui sont en majorité dotés de TIC personnelles de seconde génération, 80% possède un ordinateur et 67% un Smartphone connecté à internet, vont privilégier l'usage de ces appareils pour « *éviter les problèmes que tu peux éviter ici* » A9

Les usages pour la justification des activités et la gestion des litiges :

Les ATB munis de l'outil prennent des photos des activités qu'ils ont menées dans la journée (bordereau de distribution d'intrants, formation etc.) afin d'agrémenter leur rapport et « *avoir des preuves que j'ai bien fait l'activité. Sur la photo, il y a la date et le lieu donc personne ne pourra dire que je n'ai pas fait l'activité* ». A15

Ces photos peuvent servir de base argumentative auprès de la hiérarchie mais également auprès des producteurs en cas de litiges concernant le nombre de sacs distribués ou autres.

Les usages pour l'appui-conseil des producteurs

Face aux limites du système de formation en interne, une minorité d'ATB utilise l'outil numérique pour s'autoformer à travers la lecture de documents sur internet ou importés dans leur appareil « *pour alourdir mes connaissances* » A11. D'autres vont « numériser » certains manuels techniques physiques en photographiant chacune des pages afin de pouvoir y accéder plus aisément sur le terrain en cas de difficultés pour répondre à une problématique technique rencontrée.

Les ATB cherchent à travers ces usages à renforcer leurs compétences techniques afin d'asseoir leur légitimité qui passe par l'inafaillibilité de leurs conseils techniques comme nous l'avons évoqué antérieurement.

L'appareil sert également d'outil de facilitation pour la diffusion de la connaissance dont le vecteur est le conseiller. Des adaptations de techniques dans certaines UP ou des innovations issues de producteurs sont diffusées par les ATB aux différents groupements qu'ils suivent en s'appuyant sur des photos afin de faciliter la compréhension des producteurs. Ces photos peuvent également être utilisées lors de formation pour étayer le discours de l'ATB. « *Parfois quand il y a certains insectes importants qu'ils n'ont pas trouvés lors de la collecte des ravageurs, moi j'ai des photos sur ma tablette pour leur montrer des photos de ceux qu'ils n'ont pas trouvés* » A7.

Ces usages visent d'une part la valorisation des connaissances paysannes issues du processus de réappropriation des références techniques à travers la diffusion de celles-ci mais

également une forme de personnalisation des interventions auprès des producteurs afin d'outrepasser le cadre initialement standardisé.

Un des ATB, particulièrement à l'aise avec les TIC, disposait de fiches technico-économiques de variétés commerciales de plusieurs spéculations sur lesquelles il s'appuie pour sensibiliser les producteurs à l'usage de semences certifiées. *« C'est une façon pour moi d'aider les producteurs qui ont des difficultés à assurer l'alimentation de leur famille ». A15*

Les usages récréatifs en interaction avec les producteurs :

Lors de formations ou de visites sur les exploitations, les ATB sont enclin à prendre des photos des producteurs *« parce qu'ils aiment ça, surtout quand leur coton donne bien. Tu verras que la prochaine fois il va me demander de montrer la photo de son champ aux autres. Moi je prends toujours des photos avec eux, ça leur fait plaisir ». A4*

De par cet usage, l'outil sert également de catalyseur social entre les producteurs et les conseillers afin de faciliter l'interaction entre eux par la création d'une relation plus informelle.

Les usages de l'outil sont relativement sommaires à cause du cadre restrictif dans lequel évolue les ATB. Ces « innovations » se basent pour la très grande majorité sur la fonction photo de l'outil qui n'est pas soumis à contrôle et nécessite un niveau de compétences informatiques relativement limité. Ce sont particulièrement les agents les plus à l'aise avec les TIC qui vont user de cet outil au-delà de la fonction photo par l'importation de fichiers dans l'appareil ou l'utilisation d'internet pour l'autoformation et le conseil aux producteurs.

1.14.Effets de la tablette sur la relation de conseil entre ATB et producteurs

Globalement les producteurs n'expriment que peu d'intérêt pour l'outil numérique et ont un niveau de compréhension très limité de ses usages *« c'est leur daba, ce n'est pas le mien donc bon je sais pas ce qu'ils font avec mais je sais qu'il y a tout dedans là »*. En effet, le producteur n'interagit que très peu avec l'outil qui se substitue aux documents papiers antérieurement utilisés. Toutefois, tous expriment un avis général positif sur l'appareil qui permet particulièrement la sauvegarde de certaines informations peu évolutives au fil des campagnes (fiche d'enregistrement du producteur) ce qui représente un gain de temps considérable pour les deux acteurs. *« Une fois que c'est enregistré là-dedans, on ne reprend plus tout chaque année donc ça nous fatigue moins. Non parce que avant ça durait trop »*.

Ensuite, il apparaît que le second avantage principal de cet outil réside dans son effet positif sur la relation de confiance qui lie les deux acteurs. Comme le rappelle plusieurs producteurs *« Moi je sais qu'il peut faire sortir tout ce que j'ai dit avec ça là. Et lui même il a tout mis dedans aussi et il peut pas changer. Donc personne peut plus tricher maintenant », « Avant tu pouvais appeler pour changer tout ça tout ça, mais maintenant là avec sa tablette moi je peux pas tricher, lui il peut pas tricher. Si tu veux faire des mensonges dans le champ il connaît la position tout tout, ça c'est bon! »*. Ce renforcement de la confiance entre le conseiller et le producteur à travers l'outil est une externalité qui bénéficie également à la relation de conseil, la qualité du

lien social étant l'une des caractéristiques prépondérantes pour les producteurs enquêtés dans la définition d'un bon ATB. Pour autant, cela matérialise le faible niveau de compréhension du fonctionnement de ces technologies par les producteurs qui perçoivent cet outil comme un vecteur neutre et infaillible qui objectivise les échanges avec l'ATB par la sauvegarde des informations qui sont dès lors irréfutables. Certains ATB ayant réalisé cela usent de l'outil comme un moyen de pression sur le producteur « *Parfois je fais semblant que la tablette m'a dit que quelque chose ne va quand je vois que le producteur veut cacher quelque chose. Je me promène dans la parcelle et je reviens le voir en disant que la tablette affiche quelque chose de pas normal est-ce-qu'il peut m'expliquer.* » A12. Ces usages ont été exprimés par des agents de profils 2 et plus étonnamment de profils 3. On peut supposer que ce type d'usages intervient quand le niveau de confiance entre l'ATB et le producteur suivi est relativement bas.

Certains ATB et les CZ considèrent que la tablette numérique de par son fort potentiel technologique pourrait être utilisée pour effectuer des tâches permettant de faciliter la fonction d'agent de terrain. Toutefois, le faible niveau de maîtrise des TIC par les ATB limite grandement leur capacité à proposer des innovations d'usage concernant l'outil numérique comme le signifie l'un des ATB « *Moi je ne connais pas grand chose à l'informatique. Vraiment c'est comme si nous étions les analphabètes du XXIème siècle* » A11

1.15.Des pistes de valorisation de la tablette définies par les agents de terrain

Les propositions des agents de terrain pour une meilleure valorisation des potentialités de tablette peuvent être catégorisées selon deux modalités, les usages en lien avec l'autoformation des agents et les usages pour l'amélioration du dispositif d'appui-conseil.

La tablette comme outil d'autoformation pour les conseillers :

Comme certains ATB l'ont entrepris en autonomie, quelques ATB souhaiteraient que les modules de formation des producteurs, les fiches techniques et les différents manuels de production soient incorporés dans la tablette afin de faciliter leur consultation sur le terrain ou un accès internet pour certains sites de formation pour les vulgarisateurs. Pour aller plus loin, une proposition de création d'une plateforme de partage en ligne de supports d'autoformation pour les ATB a été énoncée par l'un des techniciens afin de compenser l'absence d'un système de formation continue des ATB.

La tablette comme outil d'appui-conseil :

Deux principales idées sont ressorties des échanges avec les ATB concernant ce champ d'usage. D'une part, il s'agit de disposer d'une plateforme multi-acteurs, réunissant les agents de terrain, les membres du centre de profit et la recherche, pour la résolution de problématiques techniques non connues et l'échange d'expérience entre les différents acteurs. L'objectif sous-jacent étant de créer du lien entre les différents acteurs et de mettre à profit l'effet d'hétérosis de l'action collective pour une meilleure valorisation de la connaissance de chacun. Il s'agit donc d'une forme d'innovation organisationnelle qui va à

l'encontre de la conception fortement hiérarchisée des relations entre acteur de l'UNPCB dans lequel les flux sont principalement descendants.

La seconde proposition souhaiterait valoriser l'outil à travers l'élaboration de vidéos techniques en langue locale par les producteurs pour les producteurs qui seraient diffusées lors des formations. L'idée étant de faciliter l'échange d'expérience entre producteurs afin de dynamiser la diffusion des innovations adaptatives et permettre une meilleure adoption des pratiques standardisées initialement diffusées. De plus, cela permettra également une amélioration de l'animation lors des formations pour mieux capter l'attention des producteurs par la diffusion de vidéos « *de producteurs qui ont bien réussi* », « *pour leur montrer comment ils ont fait les choses et pourquoi ils les ont fait* » A12.

La notion d'adaptation des pratiques fait écho à la limite de l'approche du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB et à son postulat de base d'homogénéité du pool de producteurs. C'est un point essentiel que l'un des CZ soulève à travers une proposition de valorisation non pas de l'outil mais des données collectées via ce dernier. « *On suit tous les producteurs de la même façon, si nous nous pouvions avoir toutes les données collectées sur les producteurs, nous pourrions faire des typologies et adapter nos interventions aux types de producteurs, venir avec les bonnes techniques au lieu de proposer la même chose à tout le monde* » F1

En outre, un ATB a proposé une piste d'amélioration de l'interface de l'application d'enregistrement des producteurs pour faciliter la manipulation des données à travers des fonctions de tri selon plusieurs facteurs en vue d'une optimisation des échanges avec les producteurs.

Ainsi, les usages potentiels de la tablette, exprimée par les agents de terrain, ouvrent des pistes de réflexion à l'UNPCB pour une valorisation de l'outil numérique sous condition de cession de l'outil par l'association humanitaire à l'OP et du développement d'une réelle expertise en interne.

Dans la partie qui suit, certains résultats clefs seront discutés en regard de la bibliographie pour approfondir certaines pistes de réflexions initiées dans le document.

PARTIE IV : DISCUSSION ET PISTES DE REFLEXION

1. Discussion des résultats

1.1. De multiples facteurs explicatifs du choix de l'approche mobilisée par le dispositif de l'UNPCB

La faiblesse de la durabilité financière des services portés par les OP est une problématique globale dans une diversité de contexte (Chateaugiron 2016). Dans notre cas d'étude, cette caractéristique en regard du nombre important de producteurs à suivre semble être au cœur du choix de l'approche. En effet, d'après Faure (s.d.) l'approche principale mobilisée par l'UNPCB induit un coût relativement faible pour la structure porteuse du dispositif par rapport à d'autres approches moins dirigistes mais mobilisant des capacités financières et techniques plus importantes. Dans le même sens, Bourou, Havard et Djamen Nana (2013) indiquent dans leur étude sur les fragilités des dispositifs de services de conseil agricole au Nord-Cameroun que les questions financières et les compétences limitées des agents dans l'animation des dispositifs limitent grandement le passage des approches de conseil historiquement dirigistes vers plus de « participatif ».

Ensuite, l'OP remplit deux fonctions antinomiques et indissociées dans leur gestion et leur opérationnalisation, celle de contrôle dans le cadre d'une double certification et de conseil aux producteurs. La mise en œuvre conjointe de ces deux services apparaît complexe de par le gouffre conceptuel qui existe entre les deux référentiels sous-jacents à chacun (Lémery 2006). L'une des résultantes de cette distanciation est la priorisation par l'OP ou par les opérateurs d'une des deux fonctions. Cette priorisation oriente l'approche et la méthode de mise en œuvre de la composante non priorisée comme l'explique Compagnone et al. (2015).

Dans la même logique, l'historicité de ces approches descendantes dans les filières de rente et leur concordance avec la structuration fortement hiérarchisée à pouvoir centralisé des sociétés d'Afrique de l'Ouest, qui se transpose dans la gouvernance des organisations collectives comme les OP, serait une piste d'explication de l'élection de cette approche en dépit des tentatives successives d'implémentation d'approches plus « participatives ». Dans une critique des pédagogies de formation pour la vulgarisation agricole, Barbedette (2016) exprime le lien entre le modèle de formation en cascade, à la base du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB, et la logique pyramidale, de pouvoir centralisé et système hiérarchique. De ce fait, on peut légitimement s'interroger sur les capacités de gestion de l'UNPCB d'un dispositif participatif comme le CEF tant, encore une fois, le gouffre conceptuel existant entre les référentiels sous-jacents au CEF et ceux régissant l'OP les rendent difficilement compatibles.

Ainsi, à l'arbitrage entre le conseil et le contrôle et au vu de ses objectifs tournés vers l'assurance de la qualité de sa production, l'UNPCB a trouvé un point d'équilibre en priorisant le contrôle et en développant un système d'encadrement.

1.2. Un dispositif d'encadrement qui s'appuie en partie sur l'outil numérique pour assurer le contrôle

D'après Rebuffel (2013), qui définit les principales caractéristiques de diverses approches et méthodes respectives de conseil, le dispositif déployé par l'UNPCB est une combinaison de deux approches sectorielles avec une prévalence nette pour la première au travers d'un modèle centralisé :

- Une approche de transfert de connaissances avec la méthode « d'agriculture contractuelle » qui s'appuie sur les réunions de groupe, les CD, les fiches techniques et les journées professionnelles pour introduire de nouvelles informations sans consultation des producteurs. Dans cette approche, les conseillers ont des profils intermédiaires.
- Une approche de diffusion de connaissances avec la méthode de « producteur à producteur » plus inclusive et qui accompagne les producteurs dans la mise en œuvre des nouveaux savoirs dans le cadre de l'action de vulgarisation à travers des rencontres entre producteurs et l'expérimentation au champ. Cette approche nécessite des conseillers qualifiés.

Si la méthode de « producteur à producteur » est peu formalisée dans la stratégie d'appui de l'UNPCB, l'initiative étant totalement laissée aux GPCB pour son opérationnalisation, l'OP a cependant posé les bases nécessaires à sa structuration à travers l'identification et la capacitation de paysan-relais qui facilitent le développement des innovations organisationnelles au sein des GPCB. Il est possible de se demander si ce cas de figure était une éventualité identifiée par l'UNPCB ou un bénéfice induit qui ouvre de nouvelles perspectives d'actions pour l'OP.

De plus, dans son dispositif d'intervention l'UNPCB emploie un outil numérique qui tient un rôle central. Ses avantages quant à la gestion des données collectées sont indéniables et confirment les propos de Saravan (2015) concernant l'adaptation des tablettes numériques pour le suivi-évaluation des producteurs et son potentiel de résolution des difficultés de gestion des données dans un contexte de certification. Pourtant si l'introduction du numérique est présentée comme un vecteur d'amélioration des pratiques de conseil comme le stipule la littérature scientifique (Aker, Ghosh, et Burrell 2016), cela peut également être, comme dans notre cas d'étude et d'autres expériences identifiées au Burkina, un facteur de renforcement des pratiques « top-down » et de standardisation.

Au-delà de la vision utilitariste de l'outil numérique que l'UNPCB et son partenaire CRS adoptent en assimilant la tablette à un « simple outil », (Musso 2009), cette technologie a finalement un rôle actif dans les interfaces d'échange entre les acteurs aux différentes échelles et influe sur l'usager et la relation de conseil. Comme présenté dans les résultats qui corroborent les propos de Compagnone (2015), l'outil structure les échanges entre l'ATB et le producteur et conduit à une évolution du type de dialogue qui s'installe entre eux passant d'une communication au sens Goffmanien, à un dialogue de type « interrogatoire » dont les échanges ont pour principal objectif de collecter des informations et des données réglementaires et techniques. Dans ce cadre, la parole dans ce cadre « fait partie d'une activité coordonnée et non d'une conversation » (Compagnone 2009). La mutation de la

forme de dialogue qui s'installe dès lors entre le conseiller et le producteur conduit inexorablement à l'abandon d'une approche compréhensive de la réalité du paysan (Compagnone, Petit, et Joly 2015). Le risque corolaire est l'endiguement et la normalisation du raisonnement technique de leurs utilisateurs (Conein, 2004 ; Dreyfus, 1984 cité par Lémery 2015) et donc le renforcement du dispositif déjà techniciste et normatif tel que celui de l'UNPCB. Ce risque reste restreint à l'échelle des conseillers à l'UNPCB, l'usage de la tablette en tant qu'outil de conseil étant limité ; la tablette s'implante finalement dans un cadre de contrôle intrinsèquement normatif.

Les données collectées par l'outil numérique sont toutefois employées par le Back-Office en partie dans son processus décisionnel pour piloter le dispositif de conseil. Le schéma décisionnel étant très hiérarchisé et centralisé à l'UNPCB, la méthode d'intervention se retrouve basée sur une réalité du terrain réduite aux variables saisies dans la tablette, soit sur une réalité tronquée (Compagnone, Petit, et Joly 2015). Ce raisonnement par les chiffres conduit à un décalage entre les réalités paysannes, les réalités du terrain et les décisions prises au siège.

Outre ces dérives de normalisation et de réductionnisme de la réalité, notre étude soulève une potentielle dérive d'usage de l'outil numérique comme vecteur de renforcement du niveau de coercition des agents réduisant par voie de conséquence leur marge de liberté exploitable pour exprimer leurs spécificités. En effet, c'est une dérive que l'on retrouve dans d'autres secteurs d'activité comme le transport routier de marchandise, à un degré bien plus avancé, où l'on assiste à une « hertziennisation » du contrôle hiérarchique à laquelle contribue fortement les TIC (Jauréguiberry 1994; Kogan 2016). Les deux modalités de contrôle par les TIC identifiées par Kogan (2016) – mise en visibilité de l'activité permettant un contrôle indirect sur les résultats et impératif temporel (instantanéité et urgence) qui s'érige au statut de nouvelle forme de gouvernance des organisations – s'expriment également au sein de l'UNPCB.

Ensuite, notre étude explore brièvement les implications de l'introduction de l'outil numérique sur la relation de conseil en montrant son caractère perturbateur de l'équilibre de pouvoir qui s'établit entre le producteur et son conseiller. Scardigli (1989) détermine « trois temps de l'insertion sociale des techniques » qui peut s'appliquer aux TIC, le fantasme, la désillusion et l'appropriation socio-culturelle de l'innovation, que l'on peut assimiler à une forme de réalisme. La transition entre les différentes étapes de ce processus s'effectuant à travers l'usage de l'outil. L'imaginaire fortement positif que les producteurs se sont construits de la tablette, combiné à leur absence d'usage de l'outil, les empêchent d'outrepasser l'étape de fantasme. De là, on peut considérer cette situation comme un élément de renforcement du déséquilibre existant dans la relation de pouvoir qui lie les conseillers et les producteurs par la création d'une relation de confiance illusoire dont les premiers pourraient tirer profit dans leurs activités. Néanmoins même si nous qualifions cette confiance « d'illusoire » ou « d'infondée » tant elle est basée sur la méconnaissance de l'outil par les producteurs, elle peut permettre dans les faits d'améliorer la relation de conseil entre le producteur et l'ATB ; Beauvais (2004) rappelle en effet la nature primordiale de la confiance dans une relation d'accompagnement. On suppose que la forme de mise à profit de cette confiance différera

selon le profil de conseiller, même si dans les profils que nous avons établis la frontière n'est pas aussi nette.

Ainsi, l'outil numérique peut être vecteur de renforcement du pouvoir en faveur des ATB dans une relation initialement déséquilibrée dans un contexte de contrôle comme le montre nos résultats en concordance avec Hansen, Kvam et Straete (s.d) et Leméry (2015). Ce déséquilibre dans la relation de pouvoir donne la latitude au conseiller, en théorie, de définir sa posture d'intervention principale selon le degré d'expression de ce pouvoir (Hansen, Kvam, et Straete, s. d.).

1.3.Un contexte de forte coercition qui limite l'expression des spécificités des ATB

Dans ce dispositif de conseil opèrent des agents qui sont également confrontés à la gestion de l'arbitrage entre le conseil et le contrôle. Dans leur étude des profils de conseillers en contexte réglementé, Compagnone et al. (2015) dégagent trois postures de conseil définies selon le niveau de priorité donné à la composante conseil ou réglementation. Dans le cas de l'UNPCB, qui donne la primauté de ses actions à l'assurance de la bonne conformité de la production de CB, Hansen, il s'avère que l'unique posture subsistante et par voie de conséquence imposée aux opérateurs, est celle de « garantir la conformité des pratiques en prévision d'un contrôle et faire du conseil à la marge » (Compagnone, Petit, et Joly 2015). Eu égard à la dualité entre elles, Hansen, Kvam et Straete (s.d) propose une séparation de ces deux fonctions afin de faciliter le travail des agents, « notamment dans la résolution de l'épineux problème de la distance juste » (Compagnone et al. 2015), et de limiter la confusion du public cible. En opposition, la stratégie développée par l'UNPCB pour gérer cette dualité et s'assurer de l'adoption et de la viabilité de la posture de conseil à la marge du contrôle passe par la réduction de la durée d'intervention dans la même zone par un unique agent, l'élaboration d'un contexte fortement contrôlé et la standardisation des méthodes de travail des ATB. Toutefois les modalités de conseil à la marge du contrôle ne sont pas soumises à politique de standardisation des pratiques.

Dans la lignée du postulat émis par Crozier (1977) pour sa conceptualisation de l'analyse stratégique qui explique que « *Dans une organisation sociale, l'acteur n'est jamais totalement contraint* », les ATB, bien qu'ils évoluent dans un environnement à fort degré de coercition, exploitent les quelques zones de liberté à leur disposition pour exprimer leurs spécificités. L'analyse des pratiques des ATB dans le cadre d'une de ces zones de « vides » réglementaires, le conseil à la marge du contrôle, a permis de dégager quatre types de profils dont trois principaux (dirigiste, explicatif et compréhensif). Ces principaux profils corroborent en partie la proposition de classification des méthodes de vulgarisation selon trois images communicationnelles de Parent (1993) (voir Annexe Z). Schématiquement, les deux premiers profils définis dans notre étude correspondent à l'expert caractérisé par le concept du télégraphe chez Parent. Ces derniers priorisent le message scientifique au travers d'un échange unidirectionnel et linéaire dans lequel le producteur est passif. Il existe un émetteur et un receveur de la connaissance scientifique qui est perçue comme supérieure à celle profane. Le troisième profil de notre étude possède de fortes similitudes avec le négociateur

du concept de poupée russe évoqué par Parent dans son article. Ce profil de conseiller est caractérisé par une vision du savoir scientifique non universel, non immuable qui s'adapte aux réalités du paysan. Ce profil de conseiller reconnaît « l'expertise qu'il a en la matière » mais s'inscrit dans une démarche compréhensive pour aider le producteur « à trouver la paire de souliers qui lui convient » au lieu « de faire chausser les souliers qu'il lui apporte » contrairement aux deux précédents profils (Parent 1993).

Ainsi, comme Moumouni (2015), Remy (2006) et Child (1972) antérieurement, notre étude démontre la corrélation existante, dans des conditions similaires de travail, entre représentations des conseillers sur leur métier, leurs compétences, leur vision des producteurs, leurs réalités et les modalités d'action qu'ils vont élire en fonction des possibilités à disposition selon les situations. A cela notre étude additionne la richesse et la diversité des expériences professionnelles du vulgarisateur qui étendent son spectre de compétences. On comprend donc que le conseiller se situe à l'épicentre d'un éternel processus d'équilibrage entre ses perceptions, la qualité de la relation qu'il souhaite créer avec les producteurs, l'environnement organisationnel fait de règles, de contrôle, de hiérarchie dans lequel il évolue, ses attributions contractuelles pouvant être contradictoires etc.

Avec le quatrième (dirigiste par démotivation), une composante qui n'apparaissait pas dans notre grille d'analyse mais qui semble impacter fortement les pratiques des ATB émerge : il s'agit du niveau de satisfaction au travail de ces derniers. Le niveau de satisfaction au travail, fortement corrélé au degré de motivation, influe indéniablement sur les performances du conseiller et son investissement (Hassan, Yahaya, et Luka 2018). Ces auteurs vont dans le même sens que notre étude en expliquant que la satisfaction au travail est fonction des moyens mis à disposition ainsi que de la fréquence des promotions et des formations, soit la durabilité sociale et technique du poste. Ainsi, il apparaît qu'au-delà des critères précédemment cités, un niveau de satisfaction et de motivation faible conduit le conseiller à adopter la posture qui nécessite le moins d'investissement et de compétences, soit les postures dirigistes si l'adoption de cette posture lui permet de répondre à ses attributions contractuelles. En d'autres termes, le degré de satisfaction du conseiller est une composante qui peut supplanter le rôle d'orientation des modalités d'actions par les perceptions et les conceptions.

L'UNPCB a donc su conjuguer avec ses contraintes contextuelles et conjoncturelles pour proposer un dispositif qui lui permet de produire du coton biologique en qualité. Toutefois, la pertinence de cet accompagnement reste questionnable dans le cadre de l'appui à la conversion pérenne vers une agriculture durable.

1.4. Une approche questionnable pour l'apprentissage des GPCB

La conversion à l'agriculture biologique nécessite un changement des valeurs, des représentations, des objectifs en plus des capacités chez le producteur (Wals, 2009, Keen et al. 2005, Lankester 2013). Mais dans ce cadre, la pertinence du dispositif de transfert de connaissances implémenté par l'UNPCB semble limitée. Le postulat d'homogénéité des capacités des producteurs pour mener une transition vers une agriculture durable qui sous-

tend cette approche est réfuté notamment par Toillier, Baudoin et Chia (2013) qui démontrent à travers la définition de quatre formes de régimes d'apprentissage, l'existence d'une corrélation entre le profil de l'apprenant (curieux, suiveur ou indépendant) et le régime d'apprentissage ainsi que l'effet de ce dernier sur la composante de transition. Les conclusions de cette étude expliquent donc en partie les difficultés d'adoption des pratiques agroécologiques diffusées par l'UNPCB. L'approche purement techniciste adoptée par l'UNPCB est en déconnexion avec les multiples mutations qu'induit la conversion à l'AB spécifiquement dans un contexte de rupture paradigmatique pour les producteurs. Plusieurs auteurs ont démontré qu'une approche plus participative, collaborative, qui combine des méthodes d'auto-apprentissage et d'apprentissage collectif conduisent à des résultats significatifs quant à l'évolution des systèmes de production dans leur transition vers plus de durabilité (Marschke et Sinclair 2009 ; Darnohfer et al. 2010).

Finalement l'approche descendante et normative de l'UNPCB trouve sa limite dans les taux de participation très variables aux formations et aux CD qui traduisent un manque de motivation d'une part et une inadéquation entre les attentes des producteurs et les modalités d'opérationnalisation de ces éléments d'autre part (Togola 2017).

Plus globalement encore, si le dispositif d'intervention de l'UNPCB permet effectivement de produire du CB et d'assurer la certification de la production en s'appuyant sur les financements extérieurs, l'aubaine que représente le CB pour les producteurs et le large pool de technicien, on constate que la durabilité technique, sociale et organisationnelle du programme sont limitées. Cela induit un réel risque sur la viabilité à moyen/long terme de ce programme.

2. Des pistes de réflexion pour une amélioration du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB

L'UNPCB se trouve à un point charnière dans l'évolution de son programme avec la construction d'une usine spécifique au CBE qui permettrait de répondre aux récurrentes problématiques de retards et induira, selon les chargés, une stabilisation puis une augmentation du nombre de membres et de la surface emblavée par producteur. Aussi, un accroissement de la durabilité financière du programme est attendu. Ainsi, une révision de la stratégie d'intervention pour l'appui-conseil afin de l'adapter à ces nouveaux paramètres est nécessaire ; nous proposons donc des pistes de réflexions émises par les agents de terrain et par nous-même pour une amélioration du dispositif.

Le diagnostic du dispositif d'appui-conseil que nous avons effectué a permis d'apporter un éclairage sur les points positifs et négatifs du dispositif. Pour les points positifs, en bref, l'UNPCB dispose aujourd'hui d'ATB expérimentés dans la production de CB et l'accompagnement des producteurs, motivés par l'AB et prêts à faire évoluer leurs pratiques si les conditions sont adéquates. Le dispositif est performant dans l'accompagnement des producteurs dans la phase d'initiation et l'UNPCB a développé une expertise pour assurer la certification des producteurs. Enfin, l'organisation bénéficie de l'appui de la recherche, notamment sur les considérations techniques.

En termes de points négatifs, l'accompagnement pour la conversion durable n'est pas assuré du fait de l'approche techniciste, sectorielle et top-down employée. Se pose également la question de l'adoption des pratiques durables et d'intensification de la production. La durabilité technique et sociale des agents de terrains et des PR est limitée, la pédagogie de formation est peu motivante pour les producteurs et les moyens mis à disposition pour les agents sont jugés insuffisants. De ce constat nous proposons six pistes de réflexion :

I) Une réduction de la charge de travail notamment celle allouée au contrôle afin d'augmenter le ratio nombre de producteurs par ATB pour absorber le nombre croissant de producteurs ou d'allouer plus de temps pour le conseil aux producteurs. Ceci pourrait être atteint par la révision des données indispensables à collecter par tablette pour le SCI, sur une méthode de fixation spatiale des parcelles pour le coton biologique afin de réduire les besoins de positionnement chaque année et par la mise en place d'une réglementation pour un nombre maximum et une taille maximum de parcelle par producteurs.

II) Une autonomisation des GPCB, qui s'inscrira également dans la lignée de la réduction de la charge de travail des ATB. L'autonomisation permettrait de favoriser l'auto-développement des communautés. Cela pourrait passer par un renforcement technique des GPCB sur la gestion des documents à remplir en interne pour la certification avec une réelle responsabilisation (les conséquences d'une mauvaise gestion seront assumées par les GPCB).

III) Une évolution de la philosophie managériale pour « *fidéliser aussi les ATB* » A1. Cela pourrait passer par une approche plus compréhensive, de reconnaissance et d'encouragement, plus que celle de sanction qui est source de frustration et de démotivation (voir profil 4) « *Il faut revoir le traitement des ATB, l'efficacité sur le terrain est basée là-dessus* » F3, « *C'est un travail très stressant, chaque fois ce sont des menaces. Le changement ne viendra pas par la peur* » A15. Dans la même logique, l'élaboration d'un atelier pour la **rationalisation des frais de fonctionnement** (en fonction des distances à couvrir) des ATB, jugés trop faibles, serait à envisager.

IV) Une valorisation des innovations organisationnelles et techniques des GPCB notamment pour les formations. Il s'agirait d'étudier les déterminants de ces innovations pour mieux les comprendre et pouvoir les intégrer pleinement au dispositif. Les PR, sous certaines conditions de compensation, se sentent prêts à former les nouveaux producteurs ; ce qui induirait alors peut être une évolution des fonctions de l'ATB peut être vers plus d'accompagnement. Cette éventualité induirait également **un renforcement de la durabilité technique du poste de PR**.

V) Une réflexion pour une approche plus systémique pour le dispositif d'appui-conseil, le **CEF-Bio** persiste comme une approche appréciée par tous les agents de l'UNPCB rencontrés et valide pour la gestion conjointe du contrôle et de l'accompagnement. Cela nécessiterait un réel investissement en capacitation des agents et un délai d'adaptation. « *Aujourd'hui, si on n'avait pu exécuter ne serait-ce que 60% du CEF-Bio, cela aurait changé la mentalité des gens. C'est le début qui est difficile, sinon au finish le producteur allait se sentir au centre même du dispositif. Tu n'aurais même plus besoin de l'interpeller.* » F1

VI) Une révision de l'ingénierie de formation des agents et des producteurs avec une approche plus compréhensive des besoins exprimés afin de résoudre les problématiques de manque de motivation et de participation aux composantes du dispositif d'appui-conseil.

Un document plus opérationnel, qui reprend les grandes lignes du diagnostic et les pistes de réflexion en détail, sera rédigé à l'intention des décideurs, des partenaires et des agents de terrain.

CONCLUSION

Cette étude qui s'inscrit dans le cadre des travaux de l'UMR-Innovation du Cirad en partenariat avec l'UNPCB et le programme Digitag a analysé le dispositif déployé par l'UNPCB pour le PCBE afin d'apporter un éclairage sur les modalités d'implémentation d'un service de conseil aux producteurs en contexte réglementé avec usage d'un outil numérique.

Dans un premier temps, nous avons montré que pour réduire les risques de non respect des cahiers des charges biologique et équitable et en concordance avec la faible durabilité financière du PCBE fortement tributaire des partenaires techniques et financiers, l'UNPCB a implémenté un dispositif « *low-cost* » centré sur l'encadrement des cotonculteurs biologiques. Cet accompagnement suit une approche techniciste et sectorielle de transfert de connaissances et de technologies aux producteurs suivant une méthode top-down qui démontre des performances limitées quant à l'accompagnement des producteurs vers une conversion durable à l'agriculture biologique. De plus, contrairement à l'hypothèse initiale d'une gouvernance plus inclusive des producteurs pour une évolution concomitante du service et des besoins des producteurs, le mode de gouvernance fortement centralisé et hiérarchisé suivant un mode opératoire descendant est similaire à celui des organisations historiques dans les filières rentières d'Afrique de l'Ouest. Ce mode de gouvernance valorise également de manière limitée le potentiel que représentent les agents de terrain qui sont assimilés à des exécutants et qui opèrent dans un contexte fortement restrictif. Ainsi, bien que les visions sur le conseil agricole aient évolué depuis les années postindépendances en Afrique de l'Ouest, il semble que les OP éprouvent encore des difficultés à implémenter des services de conseil adoptant des approches plus participatives. En outre, l'essor des filières de certification qui favorisent, à travers les réglementations qu'elles imposent, une rigidification et une normalisation des méthodes d'intervention des organisations, représente un poids considérable dans l'éternelle recherche d'un équilibre entre l'encadrement et l'accompagnement.

Deux questions centrales émergent à ce point. D'une part, quelles sont les pistes à explorer pour permettre, malgré les nombreuses tentatives historiques, une perméabilisation des OP et des grandes organisations en interaction avec les paysans aux approches d'accompagnement ? D'autre part, dans le cadre des filières réglementées, comment intégrer les impératifs de contrôle des producteurs dans le cadre des filières réglementées à ces approches d'accompagnement pour faciliter l'adoption de ces dernières par les OP ? Le CEF-Bio, bien que spécifique, ouvre la voie à des recherches plus systémiques sur cette thématique.

Dans un second temps, nous avons démontré dans notre étude que les conseillers effectuant un travail identique et évoluant dans un environnement de forte coercition qui impose une posture générale interventionniste, développent tout de même des spécificités en lien notamment avec leurs conceptions, leurs représentations et la richesse de leur parcours professionnel qui définissent leur profil. Les trois principaux profils identifiés (dirigiste, explicatif, compréhensif) peuvent être situés selon un gradient de compétences et de degré d'exercice du pouvoir qui est conféré à l'ATB par son statut et le contexte réglementé. Si les supérieurs hiérarchiques rencontrés sont unanimes sur le type de profil le plus adéquat pour remplir les fonctions d'ATB – soit le profil compréhensif - il nous semble que l'efficacité de la posture d'un conseiller réside dans sa cohérence avec les situations de conseils, le profil de l'agriculteur et l'évolution de leur profil. Ainsi, c'est finalement la diversité des postures qu'il peut adopter et la pertinence de ses choix de postures en fonction des questions à traiter qui sont des indicateurs intéressants pour déterminer la qualité d'un profil de conseiller. La question soulevée ici porte donc sur les pistes à explorer par les acteurs du monde rural pour accompagner les conseillers dans la compréhension des enjeux et dans la maîtrise de cette gamme de postures. La qualité de la formation initiale et continue pour assurer une durabilité technique ainsi que l'élaboration de plateformes d'échanges en interne entre les conseillers et avec d'autres initiatives pour un apprentissage entre pairs semblent de premières pistes à explorer.

Ensuite, si les outils numériques sont un vecteur indéniable de renforcement des systèmes informationnels, nous avons montré à travers cette étude que ces outils représentent un facteur supplémentaire de pouvoir pour les usagers. En effet, les outils génèrent une confiance chez le producteur basée sur une méconnaissance globale du numérique, de sa faible maîtrise en milieu rural et de fantasmagorie. L'usage de ces outils en milieu rural africain devrait en toute logique s'accompagner d'une réflexion et de recherches sur les impacts induits sur les dynamiques socio-culturelles des zones et sur d'un minimum d'actions de sensibilisation envers les producteurs.

Dans un ultime temps, nous avons montré que, bien l'usage de l'outil soit fortement réglementé, les conseillers sont source d'innovations d'usages et force de propositions pour des usages potentiels de l'outil afin d'améliorer le service de conseil. En réfutation de notre hypothèse, nous avons montré que ces innovations semblaient plus en corrélation avec l'aisance informatique des usagers que leur profil et posture d'intervention. Des investigations plus approfondies devraient être menées sur les perceptions des acteurs en interaction avec l'outil et les usages de ces outils en contexte moins coercitif.

Références Bibliographique

- Abdullah, Farah Adila, et Bahaman Abu Samah. 2013. « Factors Impinging Farmers' Use of Agriculture Technology ». *Asian Social Science* 9 (3): 120-24. <https://doi.org/10.5539/ass.v9n3p120>.
- Abric, J. (1987), *Coopération, compétition et représentation sociale*, Cousset, DelVal.
- AFSA, et Oakland Institute. 2015. « La production de coton biologique en Afrique de l'Ouest. » Etude de cas. Benin, Burkina Faso, Mali: Alliance for Food Sovereignty in Africa.
- Agwu, A. E., Uc Uche-Mba, et O. M. Akinnagbe. 2008. « Use of Information Communication Technologies (ICTs) among Researchers, Extension Workers and Farmers in Abia and Enugu States: Implications for a National Agricultural Extension Policy on ICTs ». *Journal of Agricultural Extension* 12 (1). <https://www.ajol.info/index.php/jae/article/view/47025>.
- Ahrary, A., et N. Horibe. 2013. « Big Data's Risks and Opportunities for ICT Agriculture ». In *2013 Second IIAI International Conference on Advanced Applied Informatics*, 116-20. <https://doi.org/10.1109/IIAI-AAI.2013.60>.
- AICB. 2008. « Note d'information sur la filière coton au Burkina ». https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Sofitex_Note_filiere_coton_Burkina.pdf.
- Ajayi, O, A, S Alabi O, et O Akinsola T. 2013. « Knowledge and Perception of Extension Agents on Information and Communication Technologies (ICTs) Use in Extension Service Delivery in Ondo State, Nigeria ». *African Journal of Agricultural Research* 8 (48): 6226-33. <https://doi.org/10.5897/AJAR2012.7061>.
- Aker, Jenny C. 2011. « Dial "A" for agriculture: a review of information and communication technologies for agricultural extension in developing countries ». *Agricultural Economics* 42 (6): 631-47. <https://doi.org/10.1111/j.1574-0862.2011.00545.x>.
- Aker, Jenny C., Ishita Ghosh, et Jenna Burrell. 2016. « The Promise (and Pitfalls) of ICT for Agriculture Initiatives ». *Agricultural Economics* 47 (S1): 35-48. <https://doi.org/10.1111/agec.12301>.
- Albert, C. O. 2014. « Constraints to Effective Use of Ict among Extension Professionals and Farmers in Extension Delivery in Rivers State , Nigeria ». *Singaporean Journal of Business, Economics and Management Studies* 51 (1448): 1-7. <https://doi.org/10.12816/0006787>.
- Aldebert, Bénédicte, et Gaël Gueguen. 2013. « TIC et performance: Rôle du dirigeant de PME touristiques ». *Revue internationale P.M.E.: Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise* 26 (3-4): 213. <https://doi.org/10.7202/1024525ar>.
- Badiel, Mahamadou, et Lamine Diallo. 2010. « Rapport d'atelier : Quels facteurs de durabilité pour le Conseil à l'Exploitation Familiale? » In , 17. Burkina Faso: SNV.
- Balzani, Bernard, Mathieu Béraud, Ali Boulayoune, Sophie Divay, Anne Eydoux, et Annie Gouzien. 2008. « L'accompagnement vers l'emploi. Acteurs, pratiques, dynamiques ». Rapport de recherche.
- Bambio, François. 2015. « Burkina Faso : top 10 des produits exportés en 2014 ». 11 décembre 2015. <https://www.investiraurburkina.net/index.php/syntheses-economiques/imp-exp/item/663-burkina-faso-top-10-des-produits-exportes-en-2014>.
- Barbedette, Loïc. 2016. « Chemins d'apprentissage paysans ». In *Jeux et enjeux de l'auto-promotion : Vers d'autres formes de coopération au développement*, édité par Kwan Kai Hong, 153-76. Cahiers de l'IUED. Genève: Graduate Institute Publications. <http://books.openedition.org/iheid/3203>.
- Beauvais, Martine. 2004. « Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement ». *Savoirs* 6 (3): 99. <https://doi.org/10.3917/savo.006.0099>.
- Bell, Mark. 2015. « Information and Communication Technologies within Agricultural Extension and Advisory Services: ICT - Powering Behavior Change in Agricultural Extension ». MEAS.
- Bentley, J, A Chowdhury, et S David. 2015. « Video for Agricultural Extension and Advisory Services ». Note 6. GFRAS Good Practice Notes for Extension and Advisory Services. GFRAS: Lindau, Switzerland: GFRAS.
- Billiez, Jacqueline, et Agnès Millet. 2015. « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques », mars.
- Bingono, Emmanuel M. 2011. « La théorie du noyau central : entre continuité des représentations collectives et de la spécificité de la psychologie sociale ». *La Recherche en Education* 0 (6). <http://www.la-recherche-en-education.org/index.php/lre/article/view/70>.
- Birner, Regina, Kristin Davis, John Pender, Ephraim Nkonya, Ponniah Anandajayasekeram, Javier Ekboir, Adiel Mbabu, et al. 2009. « From Best Practice to Best Fit: A Framework for Designing and Analyzing Pluralistic

- Agricultural Advisory Services Worldwide ». *The Journal of Agricultural Education and Extension* 15 (4): 341-55. <https://doi.org/10.1080/13892240903309595>.
- Bohn, Andrea. 2014. « Options and Strategies for ICT in EAS ». Government & Nonprofit, University of Illinois, octobre 2. <https://www.slideshare.net/MEAS1/options-and-strategies-for-ict-in-eas>.
- Bouyssières, Patrice. 2002. « Nouvelles compétences des formateurs et accompagnement des groupes en formation ». In . Pau, France. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00489372/document>.
- Braun, Arnoud, et Deborah Duveskog. 2006. « The Farmer Field School Approach – History, Global Assessment and Success Stories, IFAD », octobre, 39.
- Brives, Héléne. 2008. « L'évolution du conseil agricole et du rôle des chambres d'agriculture ». *Pour*, n° 196-197: 208-19. <https://doi.org/10.3917/pour.196.0208>.
- Carimentrand, Aurélie, Jérôme Ballet, et Marie-Christine Renard. 2011. « Gouvernance, signes de qualité et équité dans les filières du commerce équitable ». *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement* 32 (3): 269-80. <https://doi.org/10.1080/02255189.2011.622603>.
- Carlos, Philippe de. 2015. « Le savoir historique a l'épreuve des représentations sociales: l'exemple de la préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3 ». Thèse de doctorat Sciences de l'éducation, Cergy-Pontoise: Ecole doctorale de droits et sciences humaines. <http://www.theses.fr/2015CERG0750>.
- « Catholic Relief Services ». 2018. *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Catholic_Relief_Services&oldid=150556133.
- Child, John. 1972. « Organizational Structure, Environment and Performance: The Role of Strategic Choice ». *Sociology* 6 (1): 1-22. <https://doi.org/10.1177/003803857200600101>.
- Cirad. 2014. « Classeur du conseiller : Conseil à l'Exploitation Familiale Biologique (CEF-Bio) ». — — —. 2018. « Le Cirad, en bref - CIRAD ». Cirad la recherche agronomique pour le développement. 2018. <https://www.cirad.fr/qui-sommes-nous/le-cirad-en-bref>.
- Compagnone C., Auricoste C., Lémery B. (coord). (2009). *Conseil et développement en agriculture : quelles nouvelles pratiques ?*. Dijon et Paris, Educagri éditions et éditions Quae.
- Compagnone, Claude, Sandrine Petit, et Nathalie Joly. 2015. « L'environnement par la réglementation. Transformation dans le métier de conseiller agricole. » In .
- Coulibaly, Chéibane. 2014. *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Mali de 1910 à 2010: mythes et réalités à l'Office du Niger*. [Ed] Harmattan Mali. Paris: Harmattan.
- Coulon, Christian. 1972. « Système politique et société dans les États d'Afrique noire ». *Revue française de science politique* 22 (5): 1049-73. <https://doi.org/10.3406/rfsp.1972.418948>.
- Coulter, Kathryn Marie. 2011. « The Geography of Organic Fairtrade Cotton in Burkina ». Thesis. Illinois: University of Illinois at Urbana-Champaign.
- Coussy, Jean. 2006. « Etats africains, programmes d'ajustement et consensus de Washington ». *L'Économie politique* no 32 (4): 29-40. <https://doi.org/10.3917/leco.032.0029>.
- CPF. 2016. « Mémoire des organisations professionnelles agricoles du Burkina Faso: Note de contribution à l'élaboration du programme national du secteur rural (PNSR) - Phase 2 ». CPF.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1977. *L'Acteur et le système. Les Contraintes de l'action collective Les contraintes de l'action collective*. Du Seuil. Paris.
- CRS. 2017. « ICT4D ». Text. CRS. 9 mai 2017. <https://www.crs.org/our-work-overseas/ict4d>.
- — —. s. d. « Agriculture ». Text. CRS. Consulté le 19 septembre 2018. <https://www.crs.org/our-work-overseas/program-areas/agriculture>.
- CTA. 2016. « TIC et Agriculture: Tirer les enseignements de l'expérience ».
- Cynthia, E. Nwobodo, et T. S. Nwabugwu. 2016. « Challenges to Adoption of ICT Tools by Agricultural Extension Workers in Anambra State, Nigeria ». *Asian Journal of Agricultural Extension, Economics & Sociology* 10 (4): 1-6.
- Darnhofer, I., Fairweather, J., Moller, H., (2010b). Assessing a farm's sustainability: insights from resilience thinking. *International Journal of Agricultural Sustainability* 8, 186-198.
- Darré, Jean-Pierre. 1991. « Les hommes sont des réseaux pensants ». *Sociétés Contemporaines* 5 (1): 55-66. <https://doi.org/10.3406/socco.1991.986>.
- De grave, Mien, et Elsen Wouter. 2017. « Comment le coton OGM de Monsanto s'est transformé en fléau pour les paysans du Burkina Faso ». Information. Basta ! 27 février 2017. <https://www.bastamag.net/Comment-le-coton-OGM-de-Monsanto-s-est-transforme-en-fleau-pour-les-paysans-du>.

- Deichmann, Uwe, Aparajita Goyal, et Deepak K. Mishra. 2016. « Will Digital Technologies Transform Agriculture in Developing Countries ? » WPS7669. The World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/481581468194054206/Will-digital-technologies-transform-agriculture-in-developing-countries>.
- Digitag. s. d. « Enjeux et Challenges ». #DigitAg Institut Convergences Agriculture Numérique | Digital Agriculture Convergence Lab (blog). Consulté le 3 octobre 2018. <http://www.hdigitag.fr/fr/enjeux-challenges/>.
- Du Pont de Romémont, Aurelle. 2014. *Apprentissage et réflexion stratégique des producteurs agricoles : construction de la proactivité dans le conseil à l'exploitation familiale au Bénin*. Montpellier, SupAgro. <http://www.theses.fr/2014NSAM0013>.
- Doise, W. (1990) « Les représentations sociales », dans R. Ghiglione, C. Bonnet, et J.F. Richard (sous la direction de), *Traité de psychologie cognitive*, t. 3. Paris, Dunod.
- Dugué, Patrick, Guy Faure, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (France), Institut de recherches et d'application des méthodes de développement (Paris), Inter-réseaux développement rural (France), et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (France). 2003. *Le conseil aux exploitations familiales actes de l'atelier, 19-23 novembre 2001, Bohicon, Bénin*. Montpellier: CIRAD.
- Dyer, J. 2016. « The Data Farm. An Investigation of the Implications of Collecting Data on Farm ». *Nuffield Australia Project*, n° 1506.
- Ellixson, Ashley, et Terry Griffin. 2016. « Farm Data: Ownership and Protections ». SSRN Scholarly Paper ID 2839811. Rochester, NY: Social Science Research Network. <https://papers.ssrn.com/abstract=2839811>.
- Faure, Guy. 2018. « Le conseil agricole: gouvernance, dispositifs, méthodes et outils ». Powerpoint, Montpellier IRC SupAgro, janvier.
- Faure, Guy, Yuna Chiffolleau, Frédéric Goulet, Ludovic Temple, et Jean-Marc Touzard. s. d. « Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires ». Document de travail.
- Faure, Guy, et Claude Compagnone. 2011. « Les transformations du conseil face à une nouvelle agriculture ». *Cahiers Agricultures* 20 (5): 321-326 (1). <https://doi.org/10.1684/agr.2011.0523>.
- Faure, Guy, Kristin Davis, Catherine Ragasa, Steven C. Franzel, et Suresh Chandra Babu. 2016a. « Framework to Assess Performance and Impact of Pluralistic Agricultural Extension Systems: The Best-Fit Framework Revisited ». SSRN Scholarly Paper ID 2869346. Rochester, NY: Social Science Research Network. <https://papers.ssrn.com/abstract=2869346>.
- — —. 2016b. « Framework to Assess Performance and Impact of Pluralistic Agricultural Extension Systems: The Best-Fit Framework Revisited ». SSRN Scholarly Paper ID 2869346. Rochester, NY: Social Science Research Network. <https://papers.ssrn.com/abstract=2869346>.
- Faure, Guy, Yann Desjeux, et Pierre Gassel. 2011-10. « Agricultural extension and advisory research: A review of international literature ». *Cahiers Agricultures*, n° 5: 327-342. <https://doi.org/10.1684/agr.2011.0510>.
- Faure, Guy, Patrick Dugué, V Beauval, France, et Ministère de la coopération. 2004a. *Conseil à l'exploitation familiale: expériences en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Paris; Montpellier: GRET, Ministère des Affaires étrangères ; CIRAD.
- — —. 2004b. *Conseil à l'exploitation familiale: expériences en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Paris; Montpellier: GRET, Ministère des Affaires étrangères ; CIRAD.
- Faure, Guy, P. Kleene, et S. Ouedraogo. 1998. « Le conseil de gestion aux agriculteurs dans la zone cotonnière du Burkina Faso : une approche renouvelée de la vulgarisation agricole ». *Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 81-92.
- Faure, Guy, Pierre Rebuffel, et Dominique Violas. 2011. « Systemic analysis of management advice for family farms in West Africa ». *Cahiers Agricultures*, n° 5: 364-369. <https://doi.org/10.1684/agr.2011.0507>.
- Faure, Guy, Aurélie Toillier, A Legile, Ismail Moumouni, V Pelon, P Gouton, et Marc Gansonré. 2013. « How to improve the sustainability of approaches for management advice for family farms in Africa? Toward a research and development agenda ». *Extension System*, n° 29(2): 29-50.
- Fortin-Pellerin, LAURENCE. 2006. « Contributions théoriques des représentations sociales à l'étude de l'empowerment: le cas du mouvement des femmes ». *Journal International sur les Représentations Sociales* 3 (1).

- Furian, Peter Hermes. s. d. « Burkina Faso Political Map stock vector. Illustration of ouagadougou - 103603148 ». Consulté le 23 avril 2018. <https://www.dreamstime.com/burkina-faso-political-map-burkina-faso-political-map-capital-ouagadougou-national-borders-most-important-cities-rivers-image103603148>.
- Gadet, Orlane. 2012. « L'impact du conseil à l'exploitation familiale sur le renforcement des capacités des organisations de producteurs au Burkina Faso : contribution méthodologique aux analyses d'impact de la recherche menée au CIRAD sur le développement ». Mémoire. <http://agritrop.cirad.fr/570282/>.
- Gadrey, Jean. 1994. « La modernisation des services professionnels: Rationalisation industrielle ou rationalisation professionnelle? » *Revue Française de Sociologie* 35 (2): 163. <https://doi.org/10.2307/3322031>.
- Gakuru, M., K. Winters, et F. Stepman. 2009. « Inventory of Innovative Farmer Advisory Services Using ICTs ». *Forum for Agriculture*, février, 67.
- Gereffi, Gary, John Humphrey, et Timothy Sturgeon. 2005. « The governance of global value chains ». *Review of International Political Economy* 12: 78-104.
- Girard, Pierre, Patrick Dugué, Rosanne Chabot, et Ibrahim Sana. 2012. « LES CONDITIONS DE VIABILITE DES SERVICES DE CONSEIL AGRICOLE DEVELOPPES PAR LES COOPERATIVES AGRICOLES D'AFRIQUE DE L'OUEST : LE CAS DE L'UNION DES GROUPEMENTS POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLE DE LA BOUCLE DU MOUHOUN AU BURKINA FASO ». In . Paris.
- Hansen, Bjorn Gunnar, Gunn-Turid Kvam, et Egil Petter Straete. s. d. « Case study: What characterizes a successful Advisor Visit ».
- Hassan, Ibrahim, H Yahaya, et E Luka. 2018. « Role Perception and Job Satisfaction Among Extension Workers In Nasarawa Agricultural Development Programme (NADP) of Nasarawa State, Nigeria ». https://www.researchgate.net/publication/268416458_Role_Perception_and_Job_Satisfaction_Among_Extension_Workers_In_Nasarawa_Agricultural_Development_Programme_NADP_of_Nasarawa_State_Nigeria.
- Helvetas. 2006. « Programme de promotion du coton biologique au Burkina Faso ». Rapport d'activité. Burkina Faso: Helvetas.
- — —. s. d. « Factsheet: Helvetas impact de projet ».
- Hong, Kwan Kai. 2016. *Jeux et enjeux de l'auto-promotion: Vers d'autres formes de coopération au développement*. Graduate Institute Publications.
- Instituts Conseil International. 2010. « Etude de suivi d'impact du programme de coton biologique et équitable UNPC-B au Burkina Faso ». Rapport de capitalisation. Burkina Faso.
- Internet World Stats. 2017. « Burkina Faso Internet Users and Telecommunications Reports ». Internet World Stats Usage and Population Statistics. 2017. <https://www.internetworldstats.com/af/bf.htm>.
- Inter-réseaux. 2012a. « Le conseil dans les politiques agricoles du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée: Synthèse et point de vue des organisations de producteurs. »
- — —. 2012b. « Et le CEF poursuit son irrésistible ascension ». *CEF à la « une »*, n° 3 (novembre): 8.
- — —. 2012c. « Un plan d'action pour un CEF plus efficace ». *CEF à la « une »*, n° 3 (novembre): 8.
- — —. 2014. « Les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest dans le contexte d'aujourd'hui: opportunités et défis ». *Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire*, n° 13 (septembre).
- Irstea. 2016. « #DigitAg pour l'agriculture numérique : premier Institut de Convergence Irstea | Irstea ». 12 juillet 2016. <http://www.irstea.fr/toutes-les-actualites/actualites-de-linstitut/agriculture-numerique-instituts-convergence-digitag>.
- ISF. 2016. « L'évolution des métiers de l'agronome, du conseil vers l'accompagnement ». Rapport final de projet. France, Cameroun.
- Jauréguiberry, Francis. 1994. « De quelques effets pervers des telecommunications en entreprise ». *Communication et organisation*, n° 5 (mai). <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1708>.
- Jodelet, Denise. 1984. « Réflexions sur le traitement de la notion de représentation sociale en psychologie sociale ». *Communication* 6 (2): 14-41. <https://doi.org/10.3406/comin.1984.1284>.
- Keen, M., Brown, V.A., Dyball, R. (2005). *Social Learning in Environmental Management: Towards a Sustainable Future*. Earthscan, London.
- Kleene, Paul, Bakary Sanogo, Gerben Vierstra, Mali) Institut d'Economie Rurale (Bamako, et Koninklijk Instituut voor de Tropen (Amsterdam). 1989. *A partir de Fonsébougou ...: présentation, objectifs et méthodologie du « Volet Fonsébougou » (1977-1987)*. Bamako; Amsterdam: Institut d'Economie Rurale ; Institut Royal des Tropiques.

- Kogan, Anne-France. 2016. « TIC, tac, tic, tac... Du temps traqué au travail contrôlé : le cas du transport routier de marchandises ». *tic&société*, n° Vol. 10, N° 1 (octobre). <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1998>.
- Konaté, Martin. 2013. « Baisse de la production de Coton Biologique 2012-2013: cas du Ziro, Diagnostic et suggestions ». Fin d'étude Licence. Burkina Faso.
- Kosior, Katarzyna. 2017. « Agricultural Education and Extension in the Age of Big Data ».
- Kourita, Wimenga, et Philippe Sangare. s. d. « «Je suis fier de notre coton biologique. Il protège notre santé et nous donne un meilleur revenu.» », 5.
- Labarthe, Pierre. 2005a. « Trajectoires d'innovation des services et inertie institutionnelle : dynamique du conseil dans trois agricultures européennes, Abstract ». *Géographie, économie, société* 7 (3): 289-311. <https://doi.org/10.3166/ges.7.289-311>.
- — —. 2005b. « Trajectoires d'innovation des services et inertie institutionnelle : dynamique du conseil dans trois agricultures européennes ». *Géographie, économie, société* 7 (3): 289-311. <https://doi.org/10.3166/ges.7.289-311>.
- — —. 2010. « Services Immatériels et verrouillage technologique. Le cas du conseil technique aux agriculteurs ». *Economies et sociétés (série économique et gestion des services)*, n° 11: 173-96.
- Laberge, Julien. 2015. « La psychologie sociale et les représentations sociales: raisonnements captieux d'une discipline incertaine ». *Horizon Sociologique*, n° 7: 17.
- Lancker A.J. (2013). Conceptual and operational understanding of learning for sustainability: A case study of the beef industry in north-eastern Australia. *Journal of Environmental management*, 119: 182-193
- Lethiais, Virginie, et Wided Smati. 2009. *Appropriation des Tic et performance des entreprises*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00460852>.
- Mana Bourou, Michel Havard et Patrice Djamen Nana, « Diversification et fragilité des dispositifs de services de conseil agricole au Nord-Cameroun », *Économie rurale* [En ligne], 337 | septembre-octobre 2013, mis en ligne le 15 octobre 2015, consulté le 05 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/4132> ; DOI : 10.4000/economierurale.4132
- Marschke, M., Sinclair, A.J. (2009). Learning for sustainability: participatory resource management in Cambodian fishing villages. *Journal of Environmental Management* 90, 206-216.
- Mboup, Cheikh Mbaké, et Dominique Anouilh. 2008. « 50 ans d'histoire du conseil en Afrique de l'Ouest et Central ». *Grain de sel*, n° 41-42 (mai): 23-24.
- Mebarki, N. 2013. « TIC et performance d'entreprise : Étude d'impact - cas de quelques entreprises Algériennes ». *les cahiers du cread* 104 (0): 111-40.
- Millico, Judicaël. 2007. « Perception paysanne du coton biologique cas de la zone de Fada ». Rapport de fin d'étude licence professionnelle. Burkina Faso: Université polytechnique de Bobo Dioulasso.
- Moliner, Pascal. 2016. « De la théorie du Noyau à la théorie du Noyau Matrice ». *Papers on Social Representations* 25 (2): 3.1-3.13.
- Moreau, Alain, Marie-Cécile Dedianne, Laurent Letrilliart, Marie-France Le Goaziou, José Labarère, et Jean Louis Terra. 2004. « S'approprier la méthode du focus group ». *La revue du praticien - Médecine générale* 18 (645): 382-84.
- Moscovici S. (1984), The phenomenon of social representations, in R. Farr and S. Moscovici (eds), *social representations*, cambridge, University Press, 3-70
- Moumouni, Ismail, Aurelle de Romemont, Fortuné Amonsou-Biaou, et Guy Faure. 2015. « Standardisation du conseil agricole et diversité des modalités d'action des conseillers au Bénin ». *Économie rurale*, n° 348 (septembre): 43-57.
- Mphahlele, Chipientsho Koketso. 2007. « Producing and Using Video Film : A Tool for Agricultural Extension, a Case Study in Limpopo Province ». Thesis. Ghana: University of Limpopo. <http://ulspace.ul.ac.za/bitstream/handle/10386/129/Mphahlele%20ck.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
- Napon, Abdul, Mien De grave, et Wouter Elsen. 2017. « De la Francafrique à la corruption : les dessous de la filière coton au Burkina Faso | Investig'Action ». *Investig'Action* (blog). 2017. <https://www.investigaction.net/fr/de-la-francafrique-a-la-corrupcion-les-dessous-de-la-filiere-coton-au-burkina-faso/>.
- OCDE. 2003. « Les TIC et les performances au niveau de l'entreprise », novembre, 59-94. <https://doi.org/10.1787/9789264101319-5-fr>.
- Ouéhoura, Frédéric. 2018. « Une usine d'égrainage du coton Biologique à Koudougou ». *UNPCB* (blog). 16 février 2018. <http://unpcb.org/usine-degrainage-coton-biologique-a-koudougou/>.

- Parent, Diane. 1993. « La vulgarisation agricole en images : une analyse selon trois perspectives communicationnelles ». *Économie rurale* 216 (1): 30-36. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1993.4549>.
- Paul, Maëla. 2002. « L'accompagnement: une nébuleuse ». *Education permanente*, n° 153 (2004). <http://emmenhelen.free.fr/accompagnement/153%20PAUL%5B1%5D.pdf>.
- Pesche, D. 2010. « Les organisations de l'agriculture et des agriculteurs ». In *La question agricole mondiale : enjeux économiques, sociaux et environnementaux / Dore Thierry (ed.), Rechauchere Olivier (ed.)*, 97-114. Paris: La documentation française. http://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=556044.
- Pierre Musso. Usages et imaginaires des TIC. L'évolution des cultures numériques, FYP éditions, pp.201-210, 2009. <hal-00479606>
- Pineau, Mathias. 2009. « Etude d'impact du programme coton bio et équitable d'Helvetas au Burkina Faso Campagne 2008/2009 ». Rapport de capitalisation. Burkina Faso: Helvetas, Centre for development and environment.
- Rasheed, Sulaiman V, et Davis Kristin. 2012. « Le "Nouveau Conseiller Agricole": rôles, stratégies et capacités pour renforcer les services de vulgarisation et de conseil ». GFRAS, RESCAR-AOC. <http://rescar-aoc.org/?p=256&lang=fr>.
- Rateau, Patrick, et Grégory Lo Monaco. 2013. « The Theory of Social Representations: Conceptual approaches, fields of application and methods ». *CES Psicología* 6 (1): 1-21.
- Rebuffel, Pierre. 2014. « Méthodes d'intervention et dispositifs d'appui: fonctions et champs du conseil aux producteurs ». Powerpoint, Montpellier IRC SupAgro, février 11.
- Rebuffel, Pierre, A Legile, et Ousséni Kabore. 2002. « Mise en place d'un réseau d'appui conseil aux exploitations agricoles familiales du bassin cotonnier ouest du Burkina Faso. Présentation de la méthode et éléments de bilan de la phase test 2000-2002 ». Version provisoire.
- Rémy, Jacques, Hélène Brives, et Bruno Lémery. 2006. *Conseiller en agriculture*. Editions Quae.
- RIA. 2017. « Investissement d'impact | Responsible Investment Association ». *Riacanada* (blog). 2017. <https://www.riacanada.ca/impact-investment-qa/>.
- Samadoulougou, Laurence Lauby, et Jean Bosco Dibouloni. 2011. « Conseil à l'exploitation familiale: Dix ans de collaboration entre la SNV/BF et des Unions de Producteurs de Coton au Burkina Faso ». SNV.
- Saravanan, Raj, Rasheed Sulaiman V, Kristin Davis, et Bhattacharjee Suchirapdita. 2015. « Navigating ICTs For Extension and Advisory Services ». Note 11.
- SARE, Léocadie. 2012. « Le conseil agricole dans les politiques publiques au Burkina Faso ».
- Sautereau, Natacha, et Stéphane Bellon. s. d. « Quels conseils pour la conversion à l'agriculture biologique (AB), modèle d'accompagnement vers des systèmes écologisés? » INRA Unité Ecodéveloppement. Consulté le 1 juin 2018. <http://www.ethno-terroirs.cnrs.fr/gestion/applis/apetit/fichiers/ConseilAgri4a-Sautereau.pdf>.
- Scardigli, V. (1989). Nouvelles technologies : l'imaginaire du progrès. Dans A. Gras et S. Poirot-Delpech (dir.), *L'imaginaire des techniques de pointe. Au doigt et à l'œil* (p. 97-114). Paris, France : L'Harmattan.
- Singh, K, Abhay Kumar, et R.K.P.Singh. 2015. « Role of Information and Communication Technologies in Indian Agriculture: An Overview ». *SSRN Electronic Journal*, février. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2570710>.
- SOCOMA. 2015. « Présentation ». SOCOMA. 2015. <http://socoma.net/coton/index.php/l-entreprise/presentation>.
- SOFITEX. 2005. « SOFITEX :: SociétéBurkinabèdes Fibres Textiles ». Société Burkinabè des Fibres Textiles. 2005. http://www.sofitex.bf/pres_sofitex/presentation.htm.
- Tinsley, Elen, et Natalia Agapitova. 2017. « Agricultural ICT extension services ».
- Togola, Yama. 2017. « L'IF: Quel rôle dans le développement rural et agricole au sud ». Powerpoint, Montpellier.
- Toillier, Aurélie. 2014. « MEAS Case study # 9: The Capacity of Farmer Organizations to Provide Extension and Advisory Services | Agrilinks ». *MEAS Case study*, n° 9 (mars): 17.
- — —. s. d. « Niche "Modernisation par les NTIC des services de conseils fournis par les organisations de producteurs" – CDAIS – Capacity Development for Agricultural Innovation Systems ». Consulté le 19 avril 2018. <http://cdais.net/accueil/pays-pilotes/fr-burkina-faso/niche-services-conseils/>.
- Toillier, A., Baudoin, A., Chia, E. (2014). Assessing learning regimes leading to sustainable intensification at the farm level: a new perspective for management assistance for family farms. In: *Farming systems facing global challenges : capacities and strategies* (p. 385-395). Presented at 11. European IFSA Symposium : Farming Systems Facing Global Challenges : Capacities and Strategies , Berlin, DEU (2014-04-01 - 2014-04-04) . <https://prodinra.inra.fr/record/369904>
- Toillier, Aurélie, et Pierre Rebuffel. 2017. « Atelier d'initiation à la démarche CEF-Bio ». Bobo dioulasso.
- Traoré, Inoussa. 2016. *Étude de cas sur l'utilisation collective d'applications TIC dans 4 organisations faitières de producteurs au Burkina Faso*. CTA.

- UNPCB. 2013. « Rapport d'activité du programme coton biologique et équitable ». Burkina Faso: UNPCB.
- — —. 2014. « Rapport d'activité du programme coton biologique et équitable ». Burkina Faso: UNPCB.
- — —. 2015a. « Manuel de production dans les systèmes de culture à base de coton biologique ». Burkina Faso: Unpcb, CRS.
- — —. 2015b. « Rapport d'activité du programme coton biologique et équitable ». Burkina Faso: UNPCB.
- — —. 2016. « Rapport d'activité du programme coton biologique et équitable ». Burkina Faso: UNPCB.
- — —. 2018. « Qui sommes nous - UNPCB ». Union Nationale des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton du Burkina (SCoop-UNPCB). 2018. <http://unpcb.org/?p=687>.
- UNPCB, et Helvetas. 2013. « Document préparatoire pour la mise à jour du plan d'affaires du centre de Profit Coton Biologique ». UNPCB.
- USAID. 2007. « Women to Women: Organic Growers in Burkina Faso Partner with Victoria's Secret ». United States Agency for International Development.
- Vignare, Karen. 2013. « MEAS Discussion Paper 1: Options and Strategies for Information and Communication Technologies within Agricultural Extension and Advisory Services ». Modernizing Extension and Advisory Services (MEAS).
- Virginie Lethiais, Wided Smati. *Appropriation des TIC et performance des entreprises*. 9288. Quatre pages Marsouin. 2009, pp.8. <hal-00460852>
- Wals, A.E.J. (2009). *Social Learning Towards a Sustainable World: Principles, Perspectives, and Praxis*. Wageningen Academic Publishers, The Netherlands.
- Wampfler, Betty. 2017. « Quelle contribution de la pensée économique axu référentiels du développement? » Powerpoint, Montpellier IRC SupAgro, septembre 12.
- — —. 2018. « Préparation au Stage collectif: Problématique et méthodologie de l'étude ». Powerpoint, Montpellier IRC SupAgro, mars 8.
- World Bank. 2017. *ICT in Agriculture (Updated Edition): Connecting Smallholders to Knowledge, Networks, and Institutions*. The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1002-2>.
- Yartey, Charles Amo. 2008. « Bulletin du FMI: Le Burkina Faso face à la crise du coton ». FMI.

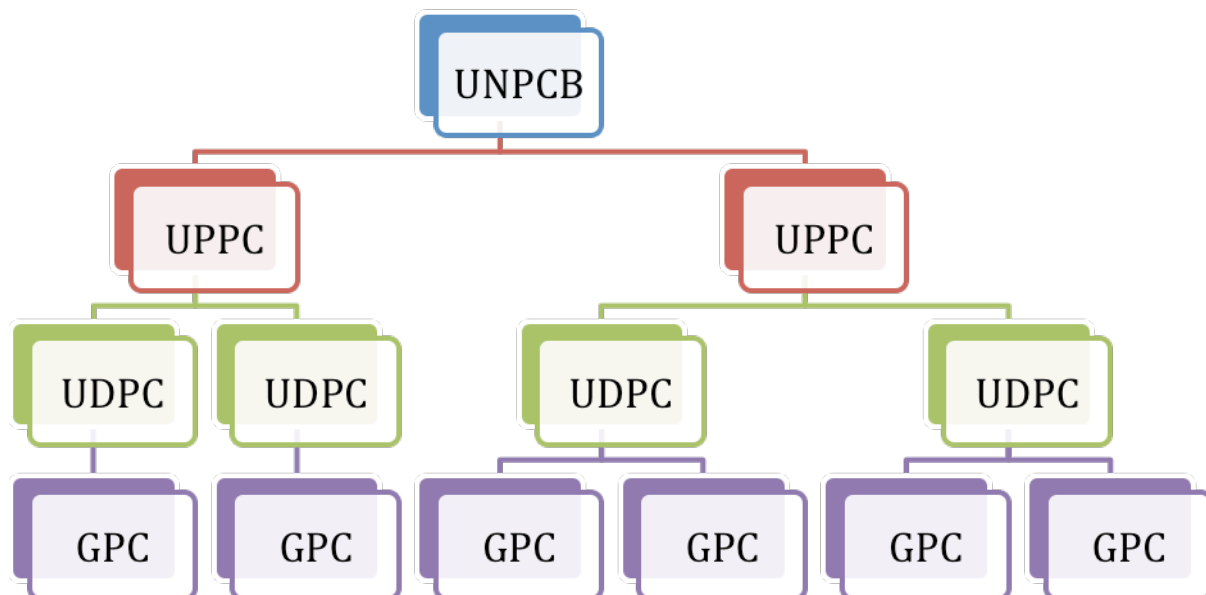
ANNEXES

Table of Contents

A.	SCHEMA DE STRUCTURATION DE L'UNPC-B	1
B.	PRESENTATION DU PROGRAMME DIGITAG (IRSTEA 2016)	2
C.	CARTE DES ZONES DE PRODUCTION DU COTON BIOLOGIQUE COULTER 2011	4
D.	EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA FILIERE COTON BIOLOGIQUE : D'UNE FILIERE CAPTIVE DU SECTEUR COTONNIER CONVENTIONNEL A UNE FILIERE HYBRIDE CAPTIVE EN AMONT ET RELATIONNELLE EN AVAL COULTER 2011	5
E.	DEFINITION ET SCHEMA DU SYSTEME D'INNOVATION AGRICOLE (AIS) (RASHEED ET KRISTIN 2012)	8
F.	LES DIFFERENTES APPROCHES DE CONSEIL : ELEMENTS CARACTERISTIQUES (FAURE ET AL., S. D.)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
G.	CADRE D'ANALYSE BEST PRACTICE FOR BEST FIT (DU PONT DE ROMEMONT 2014)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
H.	PRINCIPES FONDATEURS DU CEF (SOURCE (FAURE ET AL. 2004))	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
I.	LE CEF AU BURKINA FASO : UN CONTEXTE INSTITUTIONNEL PEU FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DE SERVICES CEF PILOTES PAR LES OP	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
J.	IMPACTS DES SERVICES AGRICOLES BASEES SUR LES TECHNOLOGIES NUMERIQUES SUR LES PERFORMANCES AGRICOLES (VIGNARE 2013)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
K.	FONCTIONS DE DIFFERENTS TIC POUR LE CONSEIL AUX PRODUCTEURS (SARAVANAN ET AL. 2015)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
L.	DEMARCHE GLOBALE DU STAGE ET DONNEES COLLECTEES PAR ACTEUR	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
M.	GUIDE D'ENTRETIEN ATB ET PRODUCTEUR	21
N.	MECANISMES DE FINANCEMENT ET FOURNISSEURS DE SERVICE DE CONSEIL	29
O.	CALENDRIER D'EXECUTION DE L'ETUDE	30
P.	GRILLE D'OBSERVATION POUR LES SEANCES DE FORMATION	31
Q.	APERÇU DU TABLEAU DE TRAITEMENT DES ENTRETIENS AVEC LES ATB	35
R.	NORMES DU CAHIER DES CHARGES BIOLOGIQUES ET EQUITABLES (HELVETAS 2008)	36

S.	<u>EVOLUTION DU PRIX D'ACHAT DU CB POUR LA COMMERCIALISATION PRIMAIRE.....</u>	37
T.	<u>CALENDRIER DE TRAVAIL DES ATB ET ITINERAIRE TECHNIQUE DU CB</u>	38
U.	<u>CARACTERISTIQUE SOCIO-ECONOMIQUE DES ATB.....</u>	39
V.	<u>METHODE STANDARDISEE D'ANIMATION DES FORMATIONS (UNPCB 2016)</u>	40
W.	<u>PISTE D'ANALYSE DE LA PERTINENCE DES PROFILS EN REGARD DE LA DIVERSITE DES PROFILS DE PRODUCTEURS</u>	42
X.	<u>CONDITIONS D'ACCESSION AUX MATERIELS SUBVENTIONNES</u>	44
Y.	<u>INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES DES PRODUCTEURS FACE AUX DIFFICULTES DU SYSTEME DE SERVICES DE L'UNPCB</u>	45
Z.	<u>TABLEAU RECAPITULATIF DES 3 PROFILS DE PARENT (1993)</u>	49

A. Schéma de structuration de l'UNPCB



UNPCB : Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina.

UPPC : Union Provinciale des Producteurs de Coton. Nombre d'UPPC : 28

UDPC : Union Départementale des Producteurs de Coton. Nombre d'UDPC: 177

GPC : Groupement de Producteurs de Coton. Nombre de GPC: 9 023

B. Présentation du programme digitag (Irstea 2016)

L'Institut de Convergence Agriculture numérique (#DigitAg), porté par Irstea, soutenu par la métropole Montpellier Méditerranée et réunissant 8 infrastructures des investissements d'avenir, 4 instituts de recherche, 4 structures d'enseignement supérieur, la SATT AxLR, l'ACTA, le pôle de compétitivité Qualimed et 8 entreprises privées, a été retenu dans la première vague des Instituts de Convergence (financés dans le cadre des Investissements d'Avenir). Un des 5 instituts sélectionnés parmi 36 candidats, #DigitAg ambitionne de devenir une référence mondiale pour l'agriculture numérique sur la base d'un continuum ambitieux de recherche-formation-valorisation.

Confronté à un défi alimentaire majeur, l'agriculture doit rapidement augmenter ses performances économiques, environnementales et sociales. Les nouvelles technologies sont un levier puissant de la révolution attendue. Afin de favoriser le développement et le déploiement de l'agriculture numérique en France, en Europe et dans les pays du Sud, l'Institut de Convergence Agriculture numérique #DigitAg propose un projet de recherche interdisciplinaire fortement tourné vers la valorisation et l'enseignement supérieur.

Pour y parvenir, il s'appuie sur :

- **Une forte interdisciplinarité** des Sciences pour l'ingénieur (SPI, en particulier l'informatique, les mathématiques, l'électronique, la physique), des sciences du vivant appliquées, sciences sociales et de gestion. Il bénéficiera pour cela des communautés de l'Inra, de l'Inria, du Cirad et d'Irstea (porteur du projet), des structures des labex Agro, Numev et Entreprendre, des équipex Geosud et Phénomène, des projets "Biotechnology & Bioressources" BreedWheat et Amaizing, et de l'I-site/Idex de Montpellier,
- **Une implication des acteurs de l'enseignement** : Université de Montpellier, Montpellier SupAgro, Agro ParisTech et ACTA. Et en relation avec les universités des pays du Nord comme du Sud,
- **Et une collaboration dès l'amont avec les acteurs économiques** : Qualimed , SATT AxLR, IDATE, Agriscope, Fruition Science, ITK, l'entreprise SMAG, Pera-Pellenc, Terranis et Vivelys et avec le soutien de la métropole Montpellier Méditerranée (French Tech).

#DigitAg réunit 25 unités de recherche autour de 8 défis sociétaux de l'agriculture et 6 axes de recherche qui sont :

1. Impact des technologies de l'information et de la communication sur le monde rural,
2. Innovation en agriculture numérique,
3. Capteurs et acquisition / gestion de données,
4. Système d'information, stockage et transfert de données,
5. Structuration du Big data agricole et fouille de données,
6. Modélisation et simulation (systèmes de production agricole).

Ces 6 axes sont organisés en matrice avec de l'autre côté 2 enjeux sociétaux majeurs liés à l'agriculture (l'amélioration de la production agricole par les TIC et une meilleure

intégration sociale par les TIC) et 8 challenges associés qui forment une base opérationnelle ayant pour but de répondre à ces deux enjeux sociétaux.

Partenaires du projet

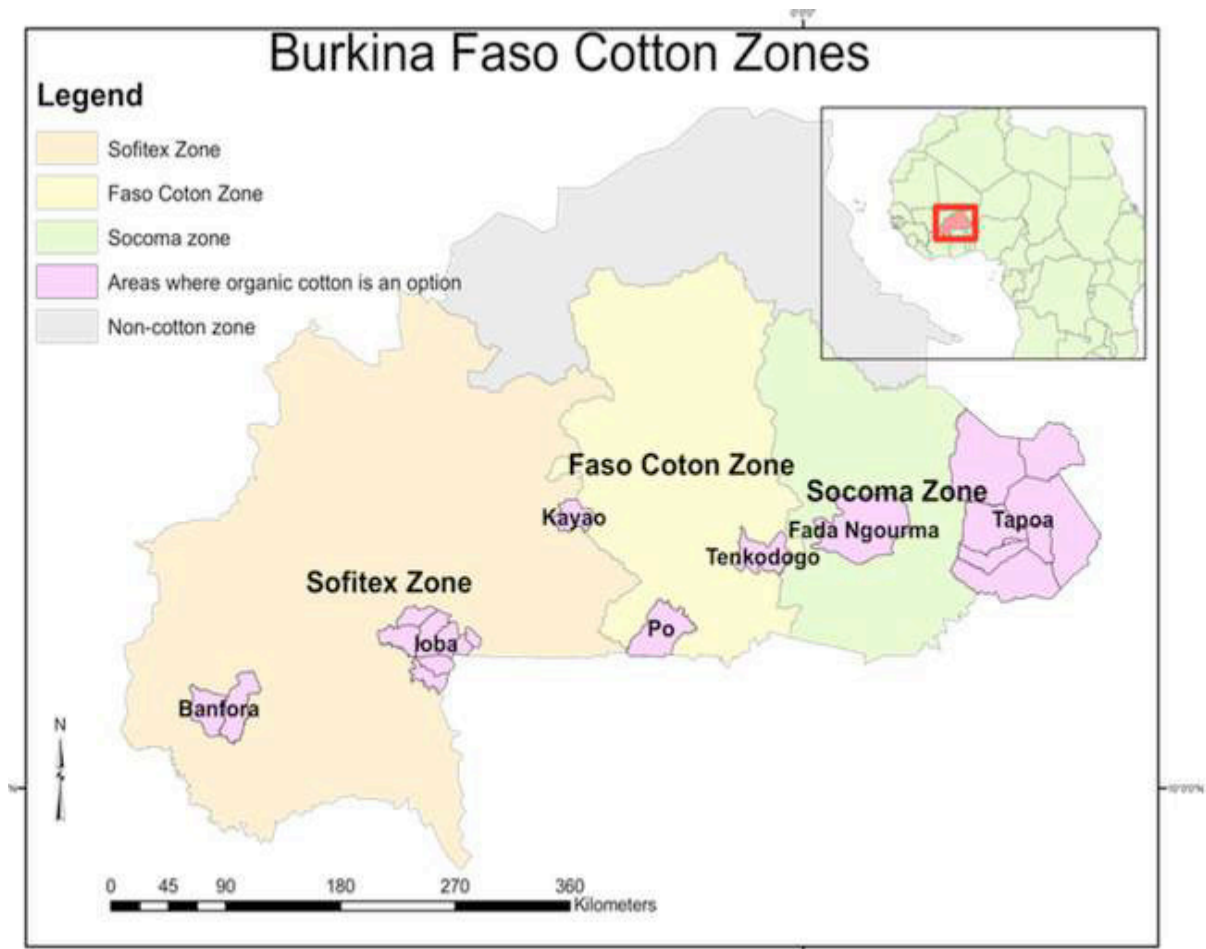
- Recherche et enseignement supérieur : AgroParisTech, Cirad, Inra, Inria, Irstea, Montpellier SupAgro, Université de Montpellier
- Centre technique agricole : Acta
- Société d'accélération du transfert de technologies : SATT AxLR
- Entreprises : Agriscope, Idate, Fruition Sciences, ITK, Pera-Pellenc, Smag , Terranis, Vivelys .

Financement ANR : 9,9 M€

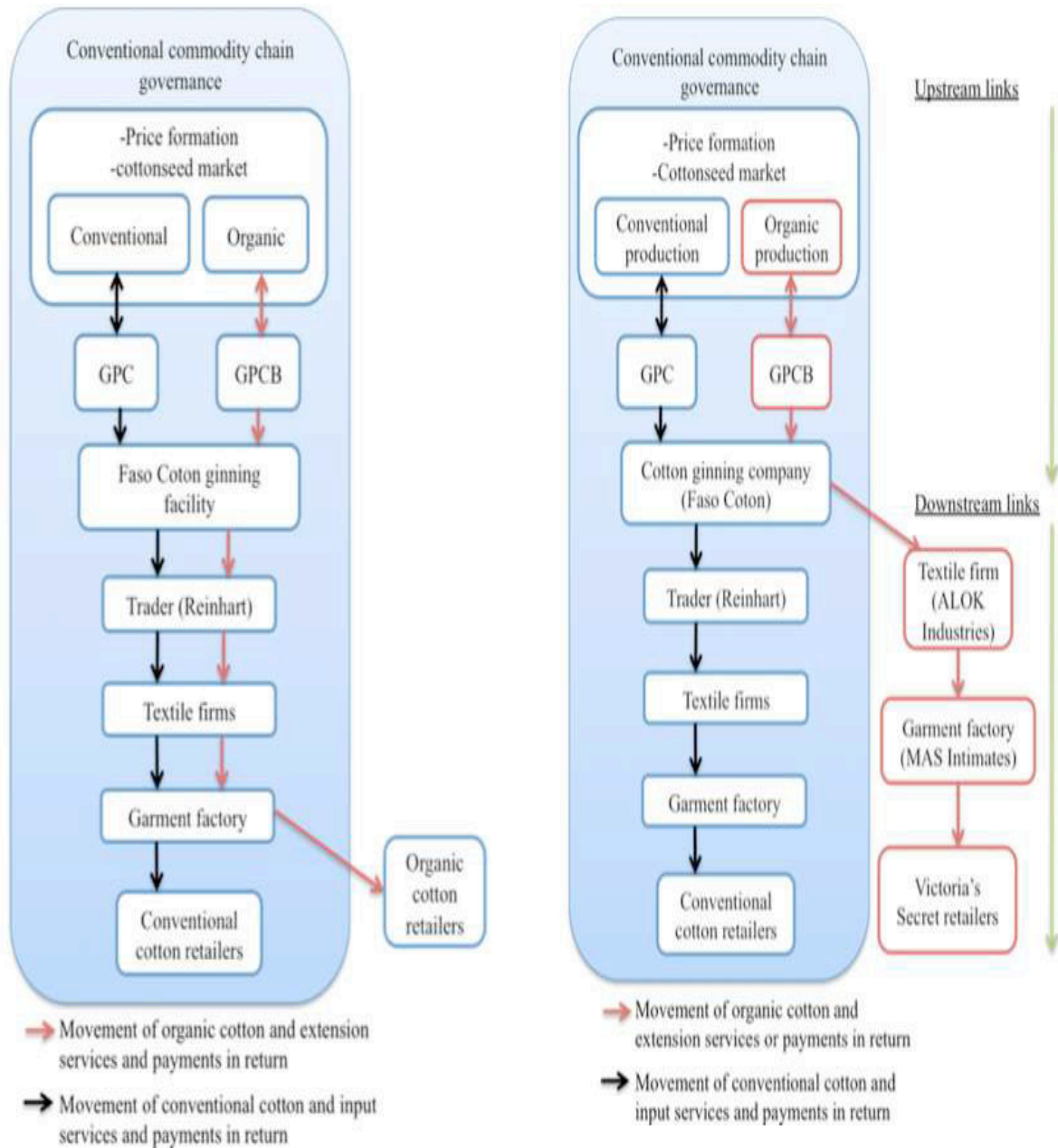
Durée : 7 ans (2017-2023)

Localisation : Montpellier (pour 85% des effectifs), Rennes et Toulouse

C. Carte des zones de production du coton biologique Coulter 2011



D. Evolution de la structure de la filière coton biologique : d'une filière captive du secteur cotonnier conventionnel à une filière hybride captive en amont et relationnelle en aval Coulter 2011 .



Filière captive (2004-2008)

Filière hybride (2008 à aujourd'hui)

La filière du coton-bio et équitable au Burkina de 2004 à 2008 :

La gouvernance de la filière durant cette période peut être caractérisée de captive, c'est à dire une filière « *dont la qualité du produit échangé est spécifique et facilement codifiable* » avec des fournisseurs qui ne sont pas aptes à satisfaire, sans leurs interventions, les exigences de leurs acheteurs. L'acheteur place son fournisseur en situation de dépendance en exerçant « *un haut degré d'intervention et de contrôle sur l'activité de son fournisseur* » ce qui aura une répercussion sur la répartition des gains au long de la filière (Carimentrand, Ballet, et Renard 2011). En effet, les producteurs de coton, l'UNPC-B et Helvetas dépendaient de Faso Coton, détenu en grande partie par Reinhart AG, pour l'égrenage et les liens commerciaux dans la chaîne de valeur. Les acteurs de l'amont ne disposant pas des moyens nécessaires pour remplir ces fonctions et ainsi développer une filière alternative indépendante de l'entreprise en posture hégémonique, cette dernière contrôlait les principales activités génératrices de plus-value (Helvetas 2006; UNPCB et Helvetas 2013). La filière, instituée après la signature d'une convention tripartite entre les 3 organisations, est analogue à celle du coton conventionnel caractérisé par un fort contrôle par les entreprises cotonnières (Coulter 2011; Milloco 2007).

La filière du coton-bio et équitable au Burkina de 2008 à 2011 :

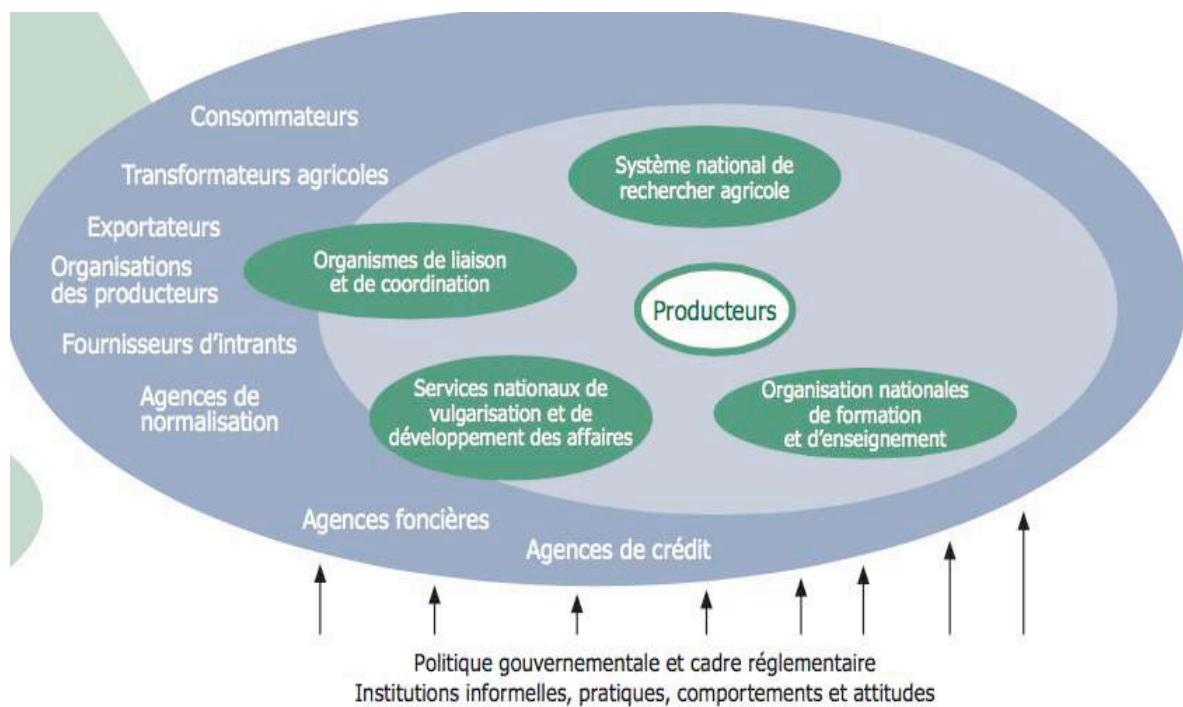
Suite à la chute de la demande provoquée par la récession financière de 2008, Faso Coton a rompu le partenariat pour les premières phases de transformation du coton (Coulter 2011). De plus, Faso Coton finançait en partie les coûts de mise en place du service de conseil et des frais de production du coton. Ce désengagement s'est traduit par une diminution drastique de 68% de la production de coton en 2008 (source). L'UNPC-B et Helvetas ont dû réorienter leur stratégie pour remplir les fonctions laissées vacantes par Faso Coton notamment la recherche de nouveaux acheteurs. Si la filière est restée captive en amont notamment pour l'approvisionnement en semences et le pouvoir politique sur les producteurs, l'UNPC-B et Helvetas vise à l'autonomiser en aval en créant une gouvernance de filière de type relationnel (Coulter 2011).

La gouvernance « relationnelle » caractérise « *un mode de coopération entre fournisseurs acheteurs apparaissant lorsque la qualité du produit échangé est spécifique et difficilement codifiable et que les fournisseurs possèdent les compétences nécessaires à sa production* ». L'interdépendance entre les acteurs génère une certaine forme d'équité entre ces derniers aboutissant à une répartition plus équitable des gains (Carimentrand, Ballet, et Renard 2011). Dans le cas du coton-bio et équitable, cette forme de gouvernance a émergé suite à l'accord entre le duo l'UNPC-B / Helvetas et Victoria's Secret pour l'achat de 600 tonnes de coton-bio et équitable sur le cours terme avec pour visé 4 000 tonnes sur le long terme (UNPCB 2018; Coulter 2011). Victoria's Secret, devenue débouchée unique de la production, achète le coton à un prix 40% supérieur au prix du conventionnel et prend en charge certains frais fonctionnels ; ainsi cette nouvelle stratégie permet de renforcer la durabilité du programme le rendant plus adaptable et moins dépendant des entreprises cotonnières (USAID 2007; UNPCB et Helvetas 2013). Dans le cadre de cet accord, le conseil agricole, l'égrenage, le transport et le marketing incombent à l'UNPC-B laissant les entreprises cotonnières hors des fonctions génératrices de

plus-value et créant un lien direct entre les producteurs de coton biologique et les acheteurs (UNPCB et Helvetas 2013). Cependant, il est possible de se questionner sur la durabilité de ce programme qui évincent les entreprises cotonnières de la gestion de la filière qui jouissent pourtant d'un contrôle légal sur les zones de productions et peuvent donc déstabiliser le programme si ce dernier devient une menace pour le coton conventionnel.

E. Définition et schéma du Système d'Innovation Agricole (AIS) (Rasheed et Kristin 2012)

Définition : « Un système d'innovation est défini comme un réseau d'organisations, d'entreprises et d'individus dont l'objectif est de faciliter l'utilisation économique de nouveaux produits, processus et formes d'organisations, en collaboration avec les institutions et les politiques qui affectent leurs comportements et leurs performances². Partant de cette définition du système d'innovation, l'innovation est un processus interactif entre un grand nombre d'acteurs et à travers lequel se passent la production, l'adaptation et l'utilisation des connaissances. Les institutions (règles, attitudes, habitudes et pratiques) et les politiques forment l'environnement favorable qui détermine en grande partie la capacité du système à innover. Une forte interaction entre le grand nombre d'acteurs du SIA est cruciale pour l'innovation et ce processus doit souvent être facilité ».

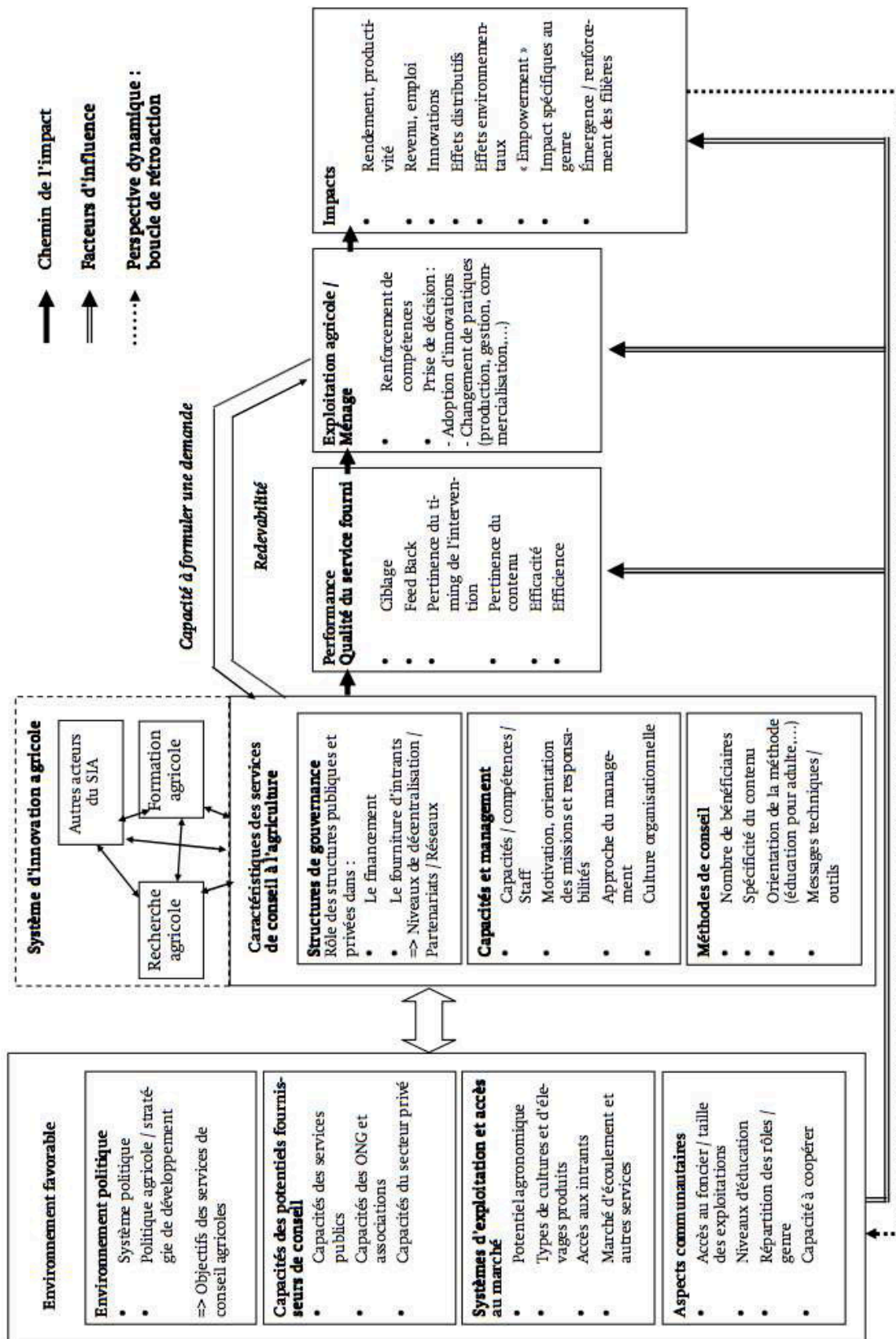


F. Les différentes approches de conseil : éléments caractéristiques (Faure et al., s. d.)

Objectif conseil	Approche méthodologique	Éléments clefs de l'approche				
		Cas où la méthode est pertinente	Acteurs définissant les thèmes	Caractéristiques du conseil	Outils	Coût des conseils par agriculteur
Transfert de connaissances et de technologies	Le conseiller dit ce qu'il faut faire et encadre l'agriculteur	Si le problème et les solutions sont connus F Si les agriculteurs sont prêts et capables d'utiliser les conseils	Généralement des acteurs externes	Généralement des acteurs externes	TIC, radio, télévision, journaux, formation, démonstrations ou une combinaison	Relativement faible
Aide à la décision	Le conseiller propose des options et l'agriculteur décide	Si le problème est connu et diverses solutions sont possibles en fonction de la situation de chaque agriculteur F Si les agriculteurs sont prêts et capables d'utiliser les conseils	Généralement des acteurs externes	En partie adapté à la situation	Modèles informatisés, outils de simulation	Dépend des outils d'aide à la décision utilisés
Renforcement de capacités	Le conseiller appuie des processus d'apprentissage pour rendre les agriculteurs plus autonomes	S'il s'agit de renforcer l'autonomie des agriculteurs pour résoudre des problèmes complexes qu'ils peuvent rencontrer de manière récurrente	Des acteurs externes offre de service et les acteurs locaux demande de service	Le diagnostic et les solutions sont construits par les agriculteurs qui changent leur perception et leur manière d'agir	Peuvent s'apparenter à des outils de gestion et incluent une forte dimension de formation	Élevé, en raison de la dimension de la formation

Accompagnement des initiatives et des projets	Le conseiller facilite la construction et la mise en œuvre du projet	Si le projet du/des acteurs est complexe et original, et les solutions à mettre en œuvre sont toujours nouvelles	Les acteurs locaux	Le diagnostic et la solution sont co-construits par le/les accompagnés et l'accompagnant	Autodiagnostic, cartes mentales, plans de développement et d'action	Élevé, en raison de la dimension accompagnement
Médiation entre les acteurs et résolution de conflits	Le conseiller joue un rôle d'animateur et facilite les interactions entre acteurs	Si le problème est complexe et la solution dépend d'un accord à trouver entre plusieurs groupes d'acteurs		Le diagnostic et les solutions sont co-construits par les agriculteurs ou autres acteurs du monde rural et le conseiller	Cartes de réseaux, analyses des relations entre acteurs, mécanismes de négociation, jeux de rôle, modélisations	Élevé, en raison de l'importance des interactions entre acteurs

G. Cadre d'analyse best practice for best fit (Du Pont de Romémont 2014)



H. Principes fondateurs du CEF (source (Faure et al. 2004))

CEF est une démarche globale qui permet au producteur et sa famille d'analyser sa situation de prévoir, de faire des choix, de suivre ses activités et d'évaluer ses résultats ; il prend en compte les aspects techniques, économiques et sociaux de leurs activités.

Le CEF est un processus de renforcement des capacités des producteurs et productrices à maîtriser les différentes facettes de leur activité (production agricole et autres activités génératrices de revenus, organisation du travail, gestion des flux monétaires,...) afin d'atteindre leurs divers objectifs familiaux. Il s'agit de placer les familles rurales au centre de la fonction de conseil.

Le CEF repose sur des méthodes d'apprentissage (*incluant formation, échanges d'expériences, valorisation des savoirs paysans,...*) et d'aide à la décision (*outils divers : suivi technico-économique des productions, calcul de la marge brute, gestion de la trésorerie,...*) qui s'appuient plus ou moins sur la maîtrise du calcul et de l'écrit.

Les expériences de CEF s'insèrent dans des réalités paysannes : les producteurs engagés dans ces démarches font partie de réseaux d'échanges de techniques et de savoirs locaux, ils sont souvent membres, voire responsables, d'organisations paysannes.

Les expériences de CEF visent à construire des dispositifs d'appui aux producteurs avec une participation forte des OP et une implication possible de nouveaux acteurs que sont les ONG ou les bureaux d'études. Elles cherchent à renforcer l'autonomie des producteurs et de leurs organisations par rapport aux autres acteurs.

I. Le Cef au Burkina Faso : un contexte institutionnel peu favorable au développement de services Cef pilotés par les OP

C'est dans le cadre de ses engagements pour le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) du NEPAD que le Burkina Faso s'est doté en Avril 2010 du Système National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole (SNVACA). L'adoption de cette nouvelle politique agricole s'est effectuée suite à un travail de diagnostic en 2008 mené par les services techniques de l'Etat Burkinabè qui met en lumière plusieurs insuffisances dont la quasi-totale dépendance de la vulgarisation à l'égard des bailleurs de fonds, l'insuffisance de synergie d'actions avec les autres partenaires (ONG etc.) et une faible introduction des techniques de gestion de l'exploitation dans le transfert des connaissances. (SARE 2012)

Le SNVACA tente donc d'apporter des solutions à ces insuffisances ; il cherche à renforcer la capacité d'adaptation du conseil aux demandes des producteurs par la rationalisation des méthodes utilisées et des appuis proposés par les acteurs des systèmes de conseil qui complètent ceux de l'Etat (recherche, OP, ONG, privées etc.) afin de créer une synergie entre eux. Cette nouvelle politique Agricole institue la création de nouveaux mécanismes de financement des services qui s'appuieront sur le Fonds de Développement Agricole (FDA) alimenté par l'Etat, les interprofessions et les partenaires techniques et financiers. Un apport financier sera également requis pour tous porteurs ou bénéficiaires de services de conseil. (SARE 2012, Toillier 2014)

Le SNVACA ne marque pas une réelle rupture de référentiel avec les approches antérieurement en vigueur au sein des services publics de conseil agricole. Le concept de vulgarisation y est encore perceptible même si certains principes impulsent une évolution de référentiel notamment la meilleure prise en compte des savoirs locaux dans le système d'information agricole et la responsabilisation des acteurs. En termes de méthodes mobilisées pour l'opérationnalisation à travers les organismes publics, le développement participatif des technologies, les centres d'expérimentation et d'innovation technologiques (CEIT) des champs écoles de producteurs (CEP) ou encore le Conseil aux Exploitations Agricoles (CEA) sont au cœur du dispositif. Ces méthodes sont appliquées par des conseillers désignés comme des « agents de vulgarisation » ou « agents d'encadrement », l'Etat en déploie aujourd'hui 900. (Inter-réseaux 2012a; SARE 2012)

Les services peuvent être, par des tierces, les privées ou les OP, sous des conditions bien spécifiques de transparence, de gouvernance et de capacités en conformité avec la loi 14 (annexe ou encadré) et la Loi d'Organisation pour l'Harmonisation du droit des Affaires. On rappelle que la loi 14 promeut le regroupement et la structuration des OP en filière autour d'une unique production. (SARE 2012)

Pour les OP porteurs de services de conseil, ces conditions peuvent représenter un risque certain pouvant mener à une disparition massive de leur service. D'autant plus que les OP sont perçus comme des bénéficiaires des services plus que des fournisseurs par le

SNVACA se cantonnant à l'exécution des projets dans des concernant des filières bien définies (Toillier 2014).

Ainsi, pour une approche CEF qui vise à fournir un service de conseil systémique et qui prend en compte la totalité de l'activité agricole du paysan et non une seule production afin de répondre à la complexité et la diversité des systèmes de production en agriculture familiale, le SNVACA et la loi 14 semblent peu propice aux OP usant de cette approche. Ces derniers peinent à démontrer leur conformité avec les conditions de mise en œuvre du SNVACA. (Toillier 2014)

En somme malgré, des principes prometteurs le SNVACA ne semblent pas encore coïncider avec les attentes des producteurs et des OP qui déplorent de ne pas avoir bénéficié d'une place suffisante dans le processus de réflexion menée pour l'élaboration de cette nouvelle politique. De plus, au vu des premières années de mise en œuvre, le SNVACA est soupçonné de s'intéresser particulièrement à l'agrobusiness à des fins de fiscalisation de l'agriculture (Inter-réseaux 2012a).

Additionnellement à un contexte institutionnel peu favorable, les projets CEF font face à une pluralité de difficultés qui limitent le fort potentiel affichés par les quelques initiatives au bilan positif (Faure et al. 2013).

J. Impacts des services agricoles basées sur les technologies numériques sur les performances agricoles (Vignare 2013)

Main Finding	Location; Product; Technology; Study
Improve Market Transparency	
Greater arbitrage opportunities, reduction in spatial price dispersion, lower wastage, increase in both consumer and producer welfare	<ul style="list-style-type: none"> • Kerala, India; Fisheries; Mobile phone coverage; Jensen (2007) • Uganda; Range of Crops; Radio; Svensson and Yanagizawa (2008) • Niger; Grain; Mobile phone coverage; Aker (2010)
Increases in farm-gate prices from improvements in bargaining power with middlemen, greater market participation in remote areas through more efficient coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Uganda; Maize and Banana; Mobile phone coverage; Muto and Yamano (2009) • Madhya Pradesh, India; Soybeans; Internet Kiosks; Goyal (2010) • Gujarat, India; Range of Crops; SMS; Mitchell (2014)
Context specific factors and various marketing and institutional constraints can blunt benefits	<ul style="list-style-type: none"> • Rwanda; Range of Crops; Mobile phone adoption; Futch and Mcintosh (2009) • India; Range of Crops; SMS; Fafchamps and Minten (2012) • West Bengal, India; Potato; SMS; Mitra et al (2015) • Ethiopia; Cereals; Mobile phone coverage; Tadesse and Bahigwa (2015)
Enhance Farm Productivity	
Facilitates adoption of improved inputs by providing extension advice and weather forecasts at a lower cost and encouraging agricultural investment decisions	<ul style="list-style-type: none"> • Ethiopia; Range of Crops; Videos; Gandhi et al (2009) • Gujarat, India; Cotton; Hotline voice service; Cole and Fernando (2012) • Ghana; Range of Crops; Mobile phone coverage; Al-Hassan, Egyir, and Abakah (2013)
Improvements in rural households' food security, income, value of assets through enhanced management practices	<ul style="list-style-type: none"> • Philippines; Ranges of Crops; Mobile phone adoption; Labonne and Chase (2009) • Sri Lanka; Fruit and Vegetables; SMS; Lokanathan and de Silva (2010) • Peru; Range of Crops; Mobile phone coverage; Beuermann et al (2012)
Success of digital technology interventions depend on broader institutional support such as political empowerment, human capital, and income inequality.	<ul style="list-style-type: none"> • Cross country data; Range of Crops; ICT; Lio and Liu (2006) • Morocco; Range of Crops; Mobile phone adoption; Iahiane and Sherry (2012) • Kenya; SMS; Ogutu et al (2014)
Enable Efficient Logistics	
Optimize supply chain management, enhance coordination of transportation, delivery of products, and improving capacity utilization	<ul style="list-style-type: none"> • South Africa; web based systems; Van Rensburg (2004) • Zambia; SMS based service; Dixie and Jayaraman (2011)
Ensures food safety in global agriculture product chains, tracing from point of origin to consumers	<ul style="list-style-type: none"> • Namibia; Beef; RFID; Cabrera et al. (2010) • Colombia; Coffee; Karippacheril et al. (2011) • Mali; Mangoes mobile phone platforms; (Annerose 2010)
Facilitates secure payments, allows fast and safe transfer of funds to pay for products and inputs, agricultural subsidies, or remittances	<ul style="list-style-type: none"> • Nigeria; e-wallet; Grossman and Tarazi (2014) • Kenya; Mobile money; Jack and Suri (2014); Mbiti and Weil (2015)

K. Fonctions de différents TIC pour le conseil aux producteurs (SARAVANAN et al. 2015)

Table 2: Functions of ICT tools

Functions	Information and Communication Technologies													
	TV		Radio		Mobile Phones		Computer/smartphone without internet			Computer/smartphone with internet				
	TV broadcast	Video with DVD	Radio broadcast	Community Radio	Text	Voice	Decision support systems	Video	Animation	Websites	Video conference	Mobile apps	e-learning	Social Media
Awareness creation	*****	***	*****	*****	*	*	*	*****	*****	***	*	*****		*****
Information dissemination	*****	*****	*****	*****	*****	*****	***	*****	*****	*****	***	*****	***	*****
Promotional	***		***	*	***	***	*	***	***	***		*		***
Advisory	***	***	***	*****	***	*****	*****	***	*****	***	***	*****		*****
Knowledge sharing	*****	*****	***	***	***	***	***	***	***	*****	*	*****		*****
Technology transfer	*****	*****	***	*****			*****	*****	***	*****		***		*****
Training		***						***			*****		*****	
Facilitate market access			*	***	*****	*				***		*****		*****
Credit and banking access					*****					***		*****		*****
Input linking	*		*	***	*****	***				*****		*****		***
Mass advisory	*****	*	*****	*****	***		*	***	***	***		*****		*****
Business planning												***		
Monitoring and Evaluation										*****		*****		
Linking and partnerships				*****	*					*****		*		*****
Collect and respond to farmers' feedback				*****		*****				*****	***	*****	***	***

L. Démarche globale du stage et données collectées par acteur

Questions générales	Objectifs	Questions spécifiques	Outils
Comment s'organise le dispositif actuel de d'appui-conseil à la production biologique de l'UNPC-B?	Appréhender au mieux le fonctionnement du dispositif, ses points forts et faibles et caractériser l'expression de la méthode standardisée dans différentes zones d'intervention du dispositif d'appui-conseil	<p>Dans quel contexte évolue le dispositif de conseil?</p> <p>Quel équilibre existe-t-il entre les différentes composantes du dispositif de conseil (gouvernance, financement, méthode, ressources et acteurs)?</p> <p>Quelles actions sont menées par les ATB dans chaque zone?</p> <p>Quelles difficultés rencontrées ?</p> <p>Quels résultats obtenus ?</p>	<p>Chef du service agroéconomie</p> <p>Chargé production et certification</p> <p>Des chefs de zone</p> <p>Des ATB</p> <p>Producteurs</p> <p>Focus Group avec les GPCB</p> <p>Rapports d'activités et d'orientations stratégiques</p>
Quels déterminants à la source de la diversité des profils d'ATB au sein du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB ?	Identifier les facteurs de variabilités des modalités d'action des ATB dans le dispositif	<p>Quelles différences dans les méthodes d'appui-conseil des ATB ?</p> <p>Quelles sont les perceptions et conceptions des ATB à la source de ces différences de méthodes ?</p>	<p>Entretien semi-directif avec des ATB</p> <p>Observation de séances de formations et de conseil menées par des ATB</p>
Quels usages actuels de la tablette dans le dispositif ? Quels effets de son introduction sur la relation de conseil? Quelles pistes de valorisation de cet outil pour l'appui-conseil ?	<p>Caractérisation de l'utilisation de la tablette dans le dispositif d'appui-conseil.</p> <p>Mise en lien de profil des ATB, de leur perception des TIC avec l'usage qu'ils font des tablettes.</p> <p>Identification des effets positifs et négatifs de l'introduction de la tablette sur les pratiques des ATB.</p> <p>Analyse de la perception des producteurs vis-à-vis de l'outil et caractérisation des effets sur la qualité du service.</p> <p>Déterminer des pistes d'amélioration de l'utilisation des tablettes.</p>	<p>Comment les tablettes sont-elles utilisées au sein de l'UNPC-B ?</p> <p>Comment les ATB utilisent-ils la tablette sur le terrain?</p> <p>Comment sont incorporées les informations issues du traitement des données collectées par tablette à la méthode de conseil ?</p> <p>Quels effets de la tablette sur la posture de conseil des ATB ?</p> <p>Quelle est la perception des producteurs par rapport à l'outil ?</p> <p>Quels usages innovants de la tablette ? Et quelle corrélation avec le profil des ATB ?</p> <p>Quels autres usages potentiels des tablettes au sein du dispositif de conseil ?</p>	<p>Entretien semi-directif avec le responsable technique de CRS</p> <p>Observation des pratiques des ATB</p> <p>Entretien semi-directif avec des ATB et des producteurs suivis par ces ATB.</p> <p>Entretien semi-directif avec les chefs de zone et le chargé production</p>

Caractérisation du dispositif d'appui-conseil actuel			
Acteurs	Objectifs	Modalités de collecte	Données collectées
Chef du service agroéconomie	Retracer l'historique du programme, Analyser la filière coton biologique et déterminer les limites rencontrées par l'UNPC-B concernant ce programme	Entretien semi-directif Document d'opérationnalisation du dispositif Rapports annuels d'activités	Emergence et historique du programme Contexte institutionnel Vision stratégique à travers ce programme Articulation avec les autres programmes Succession des projets en lien avec le programme Caractéristique de la filière coton-biologique Facteurs impactant la production de coton biologique Difficultés dans la mise en œuvre du programme
Chargé de production et chef du service agroéconomie	Caractérisation du dispositif d'appui-conseil Bilan des actions menées et des difficultés rencontrées Détermination des effets sur le dispositif de conseil et les relations de conseil	Entretien semi-directif Rapports annuels d'activités	Objectifs du dispositif Système de financement Mécanisme de gouvernance Ressources Profil des ATB Impacts du conseil sur les producteurs Dispositif de suivi-évaluation Difficulté rencontrée dans la mise en œuvre Système de coordination avec autres types de services Perspective d'évolution de l'usage de la tablette Modalités d'évaluation du conseil Perspectives d'évolution du dispositif d'appui-conseil

ATB	Détermination du profil des ATB, analyse de l'usage de la tablette et effets sur les relations de conseil (évolution de la posture)	Entretien semi-directif Observation	Système d'activités et temps alloués par activité Profil des ATB (caractéristiques socio-professionnelles, trajectoire, représentation du métier etc.) Méthodes de conseil Typologie des utilisateurs du conseil Difficulté et sources de frustration Dispositif de suivi Impact du conseil Perspectives d'évolution du dispositif d'appui-conseil
Chef de zones	Bilan du dispositif de conseil actuel Caractérisation de l'utilisation de la tablette et détermination des effets sur le dispositif et les relations de conseil.	Entretien semi-directif	Objectifs du dispositif Utilisateur du conseil Accès au conseil Système de financement Mécanisme de gouvernance Ressources Profil des ATB Actions menées Méthode de conseil Impacts du conseil sur les producteurs Dispositif de suivi-évaluation Difficulté rencontrée dans la mise en œuvre Perspectives d'évolution du dispositif d'appui-conseil
Les paysans producteurs de coton-biologique	Détermination des effets du dispositif d'appui-conseil et des améliorations à apporter pour répondre aux besoins des producteurs.	Entretien semi-directif	Caractéristiques socio-économiques et systèmes de production Motivation pour l'adhésion et la défection du programme coton biologique Difficultés dans la production de coton biologique Comportement face aux ATB en situation de conseil Impact du conseil

Caractérisation de l'utilisation de la tablette, effets sur le dispositif d'appui-conseil et perspectives d'usage de la tablette			
Chargé du service agroéconomie	Caractérisation du projet tablette, de son utilisation actuelle	Entretien semi-directif	<p>Historique du projet (justification initiale de l'introduction des tablettes)</p> <p>Méthode de saisie (interface et données)</p> <p>Modalité d'élaboration des formulaires</p> <p>Avantages et inconvénients de l'utilisation de la tablette</p> <p>Système de formations des usagers</p> <p>Usage des informations pour le conseil</p> <p>Usage des informations pour le suivi-évaluation</p> <p>Difficultés rencontrées à l'utilisation sur le terrain</p> <p>Perspectives d'évolution de l'usage de la tablette dans le cadre du conseil</p>
Représentant CRS	Caractérisation du projet tablette, de son utilisation actuelle	Entretien semi-directif	<p>Historique du projet, objectifs etc.</p> <p>Caractérisation de l'outil</p> <p>Système de formations des usagers</p> <p>Méthode de saisie (interface et données), de traitement (gestion des données) et de restitution de l'information</p> <p>Difficultés rencontrées à l'utilisation sur le terrain</p> <p>Perspectives du projet</p>
ATB	Caractérisation de l'utilisation de la tablette, détermination des usages innovants par les ATB	Entretien semi-directif Observation	<p>Méthode de saisie et de restitution de l'information par tablette</p> <p>Difficultés rencontrées pour l'usage des tablettes sur le terrain</p> <p>Avantages et inconvénients à l'utilisation des tablettes pour le conseil</p> <p>Evolution dans la méthodologie de conseil</p> <p>Usages innovants de la tablette</p> <p>Perspectives d'usage de la tablette dans le cadre du conseil</p>
Chef de zones	Caractérisation de l'utilisation de la tablette,	Entretien semi-directif	<p>Méthode de saisie et de restitution de l'information</p> <p>Avantages et inconvénients pour le conseil</p> <p>Système de formations des usagers</p> <p>Evolution de la posture des conseiller</p> <p>Difficultés rencontrées sur le terrain</p> <p>Perspectives d'usage de la tablette dans le cadre du conseil</p>
Les paysans producteurs de coton-biologique	Analyse de la perception de l'outil numérique et des impacts sur la relation de conseil	Entretien semi-directif	<p>Perception de l'outil numérique</p> <p>Evolution dans la méthodologie de conseil et de la relation de service</p> <p>Perspective d'utilisation de la tablette pour le conseil</p>

M. Guide d'entretien ATB et Producteur

Guide d'entretien ATB et usage des tablettes

Objectifs : Comprendre le fonctionnement du dispositif de conseil pour les producteurs de coton biologique de l'UNPCB, caractériser le profil du conseiller interviewé et l'utilisation de la tablette numérique dans le cadre du conseil ainsi que ces effets sur la posture du conseiller interviewé.

Durée estimée de l'interview : approximativement 2 heures, il sera proposé à l'ATB d'effectuer deux séances (une sur le conseil et une autre sur les tablettes) pour réduire les biais liés à la fatigue des deux participants.

Modalités de restitution de l'information : les résultats seront présentés au siège de l'UNPCB au terme de l'étude.

Contexte de l'entretien

Date :

Lieu :

Durée:

Présentation générale de l'interviewé:

Nom / Prénom :

Age :

Origine : Urbain / Rural

De la zone d'intervention : Oui / Non

Conseiller à temps plein ou partiel ? quelles autres activités ?

Personne enquêtée n° : Nom / Prénom:		Zone d'intervention:			
Origine (urbain ou rural)		Age		Niveau de formation	
Date d'intégration du dispositif CEF-Bio		Conseiller à temps plein ou partiel			
Autres activités hors conseiller					

Formation, compétences et motivations:

Quel a été votre parcours de formation ? Quel est votre domaine d'expertise ?

Quelle est votre expérience antérieure en tant que conseiller ?

Combien de temps après votre diplôme avez-vous rejoint ce dispositif à l'UNPC-B ?

Comment s'est passée votre arrivée au sein de l'UNPCB ?

Quelles expériences antérieures ont été utiles pour votre métier de conseiller actuel ?

Au sein du dispositif avez-vous reçu des formations complémentaires ? Quel est votre avis sur le dispositif de formation continue ?

Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir un conseiller ? un ATB ?

Perception du monde rural :

Quelles sont, pour vous, les difficultés actuelles rencontrées par les producteurs dans la conduite de leur exploitation ? Les producteurs de coton bio ?

Quels sont les besoins en appui des producteurs bio ?

Que pourrait-il être fait pour appuyer les producteurs pour favoriser la durabilité de leur exploitation?
Par qui ?

Objectifs et motivation :

Quels sont vos objectifs en tant qu'ATB?

Qu'est ce qui vous motive aujourd'hui à être ATB ?

Quel est l'objectif pour vous du dispositif d'appui-conseil ?

Activités en tant qu'ATB:

Quelles sont les activités dont vous êtes en charge?

Comment s'organisent les activités dans le temps ?
Que pensez-vous de la charge de travail ?

Quelles activités vous prennent le plus de temps ? Pouvez-vous estimer le temps passé par activité (en %) ?
(faire un calendrier avec le conseiller)

Ces activités ont-elles changées depuis que vous êtes arrivés ? Qu'est-ce qui a changé et pourquoi ?

Combien de producteurs suivez-vous ? Comment évolue ce nombre (prendre les chiffres)? Quel est votre avis vis-à-vis de ce nombre ?

Quel type d'exploitant font du coton-biologique? Combien de temps restent un producteur dans la filière en moyenne ?

Y a-t-il des différences entre les producteurs ou les GPCB que vous suivez ? Si oui lesquelles ?

Quels échanges avec les autres conseillers ? Partagez-vous des techniques, connaissances etc. avec eux ?

Méthode d'intervention

Intervenez-vous auprès des producteurs lors de la préparation de la campagne?

Pour Suivi

Quel est pour vous l'objectif d'une séance de contrôle ?

Comment préparez-vous une séance de contrôle ?

Quels outils utilisez-vous ?

A quelle fréquence rencontrez-vous les producteurs? Etes-vous satisfait de cette fréquence ?

Pouvez-vous me raconter comment se déroule une séance de contrôle avec le producteur ?

Comment gérez-vous une situation de non-conformité ?

Quel type de conseil vous leur donnez ? Quelles thématiques sont abordées ? Qui décide des thèmes abordés ?

Outre le CB abordez-vous d'autres thématiques durant ces séances ? Lesquelles et pourquoi ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en œuvre du suivi ?

Comment gérez-vous les différences de niveau entre vos producteurs ?

Pour la formation

Quel est pour vous l'objectif d'une séance de formation pour vous ?

Quelles thématiques sont abordées ? Qui décide des thèmes à aborder ?

Qui décide du contenu de la formation ? Apportez-vous des éléments supplémentaires à ce contenu ?

Comment préparez-vous une séance de formation ?

Quels outils utilisez-vous ?

A quelle fréquence les rencontrez-vous ? Qui décide des dates de formations ?

Quel est le taux de participation à ces formations (environ) ? Quels sont les types de producteurs qui ne participent pas ou plus aux formations ?

Pouvez-vous me raconter comment se déroule (en détails) une séance de formation avec le groupe de producteurs ?

Quels sont les outils que vous utilisez ?

Comment sont élaborés ces outils ? Avez-vous effectué des modifications sur les outils ? Si oui lesquelles, Pourquoi ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en œuvre des formations ?

Comment gérez-vous l'hétérogénéité au sein du groupe ?

Que pensez-vous de votre rôle de contrôleur et de conseiller ?

Quel est le rôle du paysan relais ? Comment travaillez-vous avec votre paysan-relais ?

Apprentissage des producteurs ?

Quelles sont les méthodes d'apprentissage les plus efficaces pour les producteurs ?

Le dispositif d'appui-conseil comporte-t-il ces méthodes d'apprentissages ?

Dispositif de suivi

Comment rendez-vous compte de votre travail ? Quelles sont les données que vous devez saisir pour cela ? Comment est évalué votre travail ?

Comment sont prises en compte les demandes et commentaires des agriculteurs ?

Les résultats obtenus

Quels changements / améliorations avez-vous observés chez les producteurs que vous suivez ?

Observez-vous de différences dans la progression des producteurs que vous suivez ? Lesquelles et pourquoi ?

Ces activités sont-elles suffisantes pour accompagner un producteur dans la production de coton bio ? Et dans la gestion d'une exploitation biologique ?

Quelles améliorations pourrait être effectuées ?

Ces formations sont-ils adaptés pour les producteurs vétérans dans la production de coton biologique ?

Pilotage du dispositif de conseil

Considérez-vous que vous participez au pilotage de ce dispositif ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?

Perspectives d'évolution du dispositif d'appui-conseil ?

Quelles sont les problématiques des producteurs pour la conduite d'une exploitation biologique auxquelles le dispositif ne répond pas ?

Comment faire évoluer le dispositif pour qu'ils répondent à ces problématiques ?

Perception sur le métier d'ATB

Quels éléments caractérisent un bon ATB ?

Quelles compétences sont nécessaires pour être un bon ATB ?

Quel type de relation un ATB doit avoir avec son producteur ?

Comment un producteur doit se comporter face à son ATB ?

Participation au CEF

Avez-vous participé au CEF ?

Qu'est-ce qui a changé chez vous depuis que vous avez participé aux séances de CEF ? Quel impact sur votre méthode ?

Savez-vous pourquoi la méthode a été abandonnée ?

Pensez-vous que cette méthode soit efficace ?

Satisfaction vis-à-vis de son travail

Que pensez-vous des conditions matérielles pour la bonne mise en œuvre de votre métier ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre métier ?

Que pourrait être fait pour modifier cela ?

L'usage actuel des tablettes par les conseillers ?

Degré de connaissances des enjeux ?

Quels sont les objectifs visés à travers l'utilisation de cette tablette ?

Utilisation actuelle des tablettes ?

Quand avez-vous reçu la tablette ?

Qu'est ce que vous faites avec ces tablettes ?

Hormis pour le contrôle, avez-vous d'autres usages de la tablette ?

Acquisition des compétences nécessaires à l'utilisation des tablettes :

Quelles les compétences nécessaires à l'utilisation des tablettes ?

Quelles difficultés avez-vous rencontré dans l'utilisation de cette tablette ?

Si oui lesquelles ? Comment avez-vous outrepassé ces difficultés ?

Perception de l'outil :

Quels sont les avantages à utiliser les tablettes ?

Quels sont les effets sur :

- Votre travail
- Les résultats du conseil
- La relation avec les producteurs

Quelles sont les limites de l'utilisation des tablettes pour le conseil ?

Comment pourrait-être utilisé la tablette pour faire du conseil ?

Outil TIC en général :

Possédez-vous d'autres outils TIC ? Les utilisez-vous dans le cadre de votre travail ? Si oui comment ?

Producteur

Objectifs de l'entretien : Caractériser et comprendre la perception du producteur concernant le dispositif de conseil actuellement en place pour la production de coton bio. Déterminer des pistes d'amélioration du dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB. Caractériser la perception du producteur concernant la tablette numérique et son utilisation.

Durée estimée de l'interview : approximativement 1 heure et 30 minutes

Modalités de restitution de l'information : les résultats seront présentés au siège de l'UNPCB au terme de l'étude.

Personne enquêtée n° :		Village :		Date :
Nom :		Nom GPCB :		
Nom chef EA si différent de l'enquêté :			Relation au chef EA :	
Origine (village/région) :		Ethnie :		
Age :	Date installation en tant que chef EA :	Niveau de formation :		
Niveau alphabétisation :	Ne sait ni lire ni écrire <input type="checkbox"/> ; Sait lire et écrire <input type="checkbox"/> ; sait calculer <input type="checkbox"/> ; sait faire des analyses comptables <input type="checkbox"/>			

Avez-vous cultivé dans un autre village (installation de longue durée en tant que producteur) ? O/N :
Si oui, où (préciser département, province, pays si hors du BF) :

Caractéristiques structurelles de l'EA et du système d'activités

Avez-vous des activités d'élevage ? Si oui précisez (type d'élevage, nb de têtes, usage)

Systèmes de culture en année moyen (=cultures pour leur alimentation ou leur propres revenus)

Spécifications	Superficie (ha) / Mode de production (Bio ou conventionnel)	Rendements

Menez-vous d'autres formes d'activités ?

Avez-vous du matériel ?

Motivation initiale à la conversion et évolutions des motivations

Depuis quand produisez-vous du coton bio ? (évolution des surfaces)

Comment avez-vous connu le coton bio ? Qui vous a fait découvrir la production de coton biologique ?

Qu'est ce qui vous a motivé et vous motive encore à la production de coton bio ?

Toute la production de la famille est-elle en bio ?

Avez-vous déjà quitté le CB ? Si oui Pourquoi ? Connaissez-vous des personnes qui ont quitté le coton bio ? Pourquoi ?

Production de coton biologique

Maintenant que vous êtes en agriculture biologique, quelles sont les difficultés que vous avez ?

Système de services et sources d'information-conseils ?

A quels types de services avez-vous recours dans le cadre de vos activités agricoles ? Pour quelles productions ?

Qui délivre ce service ?

Quels sont les avantages que vous tirez de ces services ?

Payez-vous pour ce service ?

Le service d'appui-conseil

Rôle de l'ATB et du PR

Quel est le rôle de l'ATB selon vous ?

Quelles sont les activités que les ATB mènent avec vous ? Quand ?

Quel est le rôle du paysan relais selon vous ?

Degré de participation aux ateliers de formation

Combien de fois/an échangez-vous en individuel/en groupe avec votre ATB ? Cb de temps dure les entretiens ?

Etes-vous satisfait des fréquences auxquelles vous vous rencontrez et de la durée des entretiens ?

Participez-vous encore aux séances de formation ? Pourquoi ?

Mise en œuvre de la méthode de conseil et de formations

Pouvez-vous me raconter comment se déroulent les séances de formation avec votre ATB ? Cb de temps dure une séance ?

Quels sont les objectifs visés à travers ces séances de formations ?

Que pensez-vous des ces séances de formation ? Que pourrait-être fait pour améliorer ces séances ?

Pouvez-vous me raconter ce qu'il se passe quand il vient vous voir individuellement ?

Cb de temps ? Quels outils il a en sa possession ? Que fait-il avec ? Quelles sont les thématiques abordées ?

Quand il voit quelque chose qui ne va pas comment cela se passe-t-il ?

Quels sont les objectifs visés à travers ces séances individuelles ?

Quand l'ATB vient vous voir il vous pose des questions sur vos autres spéculations ? Vous lui posez des questions sur les autres spéculations ?

Que pensez-vous de ces séances individuelles ? Que pourrait-être fait pour améliorer ces séances ?

Utilisation du conseil

Comment utilisez-vous les conseils que l'ATB vous donne ? Sur quels points vous sont-ils utiles ?

Ces conseils ont fait évoluer votre façon de travailler ?

Quand vous n'êtes pas d'accord avec le conseiller comment cela se passe-t-il ?

Gouvernance du dispositif

Les producteurs participent-ils à la prise de décision dans le dispositif ? Comment ?

Les résultats obtenus.

Quelles sont les améliorations que vous avez perçues dans votre exploitation depuis que vous êtes appuyés par le coton-bio?

Pensez-vous que ce dispositif vous permet encore aujourd'hui de vous améliorer ?

Etes-vous satisfait de ce dispositif ?

Apprentissage

Comment avez-vous appris la production de coton biologique ? Par qui ?

Quand vous éprouvez des difficultés dans la production à qui faites vous appelle ?

Quelle est la façon d'apprendre la plus efficace pour vous ? Que vous appréciez le plus ?

Perspective d'évolution de service de conseil

Comment faire évoluer le dispositif d'appui-conseil pour qu'il réponde à vos problèmes ? Pour que vous appreniez encore plus et mieux ?

Quels pourraient être les autres rôles du conseil pour vous ?

Quelles autres thématiques aimeriez-vous que l'ATB abordent ?

Pensez-vous que vous êtes bien informé des possibilités d'amélioration des activités bio (agriculture, élevage)?

Qui possèdent des infos sur les cultures bio qui pourraient vous intéresser ? sur quels sujets ? pourquoi n'y' avez-vous pas accès ?

Perception du métier de conseiller et de la posture d'accompagner

Pour vous qu'est ce qu'un bon conseiller ?

Comment un producteur devrait se comporter face à un conseiller ?

L'utilisation de la tablette

Perception et utilisation des TIC en général ?

Utilisez-vous des TIC (téléphones, ordinateurs, télé, radio etc.)?

Perception de l'outil tablette dans le dispositif de conseil

Savez-vous à quoi servent les tablettes ?

Que pensez-vous de cet outil ?

Déroulement des séances avec tablette.

Qu'est ce que fait le conseiller fait avec sa tablette en votre présence?

Evolution de la relation de conseil induite par l'introduction des tablettes.

Globalement pouvez-vous me racontez ce qui a changé depuis que le conseiller utilise les tablettes ?

Comment vous voyez le conseiller depuis qu'il a une tablette ?

Cet outil a t-il permis d'améliorer la qualité du conseil ?

Evolution de l'usage de la tablette ?

Pour vous, qu'est ce qu'il pourrait être fait avec ces tablettes ? pour améliorer les séances de conseil ?

N. Mécanismes de financement et fournisseurs de service de conseil

Service provider	Finance provider			
	Public sector	Private sector: Farmers	Private sector: Companies	Third sector: FBOs
Public sector	Public advisory services (different degrees of decentralization)	Fee-based public advisory services	Private companies contract staff from public advisory services	FBOs contract staff from public advisory services
Private sector: Companies	Publicly funded contracts to private service providers	Private companies provide fee-based advisory services	Embedded services: Companies provide information when selling inputs or buying products	FBOs contract staff from private service providers
Third sector: NGOs	Publicly funded contracts to NGO providers	Advisory service staff hired by NGO, farmers pay fees	Private companies contract NGO staff to provide advisory services	NGOs hire own advisory staff and provide services free of charge
Third sector: FBOs	Publicly funded contracts to FBO providers	Advisory service staff hired by FBO, farmers pay fees	NGOs fund advisory service staff employed by FBO	FBOs hire own advisory staff and provide free services to members

Source: Birner et al. (2009), adapted from Anderson and Feder (2004, 44).

Notes: FBO = Farmer-based organizations; NGO = nongovernmental organizations.

O. Calendrier d'exécution de l'étude

	Mois	Avril					Mai					Juin					Juillet				Août					Septembre			
	Semaine	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39		
Activités																													
Précision commande + Biblio		X																											
Biblio+ entretien personne ressource + grille d'analyse + Méthodologie				X																									
Validation protocole de recherche						X																							
Réunion d'introduction et gestion des problématiques institutionnelles								X																					
Entretien zone Banfora											X																		
Entretien zone Dano												X																	
Capitalisation entretien														X															
Entretien zone Tenkodogo																X													
Capitalisation entretien																			X										
Entretien UNPCB																				X									
Traitement données																					X								
Rédaction rapport																									X				

P. Grille d'observation pour les séances de formation

Grille d'observation d'une formatio

Code producteur		N° :
Date		Durée de la séance
Nom du GPCB		Unité de production (Zone)
Caractéristiques GPCB		% de participation
Données à collecter avant la séance		
Sujet et objectifs de la séance		
Méthode de préparation de la séance par le conseiller		
Données à collecter pendant la séance		
Localisation de la séance et disposition des acteurs		
Organisation de la séance		
Enchaînement des actions principales du conseiller		
Outils utilisés, comment sont utilisés les outils ?		
Actions spécifiques avec la tablette (estimation temps passée sur la		

tablette)	
Attitudes des producteurs	
Gestion de la répartition du temps de parole	
Gestion des questions des producteurs	
Mise à profit des producteurs les plus expérimentés	
Autres sujets abordés (hors coton, hors agricole, pas en lien direct avec objectif de la séance) Sur l'initiative de quel acteur ?	
Attitude globale du conseiller	
Autres observations utiles	
Données à collecter après la séance	
Caractérisation de la dynamique du GPCB par le conseiller	
Avis sur le déroulement de la séance	
Méthode de capitalisation sur cet entretien	

Grille d'observation d'une séance de conseil			
Nom / Prénom du conseiller			N°
Date		Durée de la séance	
Numéro du prod. (N° interview)			
Données à collecter avant la séance			
Objectifs de la séance			
Méthode de préparation de la séance par le conseiller			
Données à collecter pendant la séance			
Enchaînement des actions principales du conseiller et du producteur			
Actions spécifiques avec la tablette (estimation temps passée sur la tablette)			

<p>Type de dialogue (interrogatoire, Echange/débat, conversation pour compréhension, conversation pour pousser à la réflexion, autres)</p>	
<p>Verbatim pour qualifier le type de dialogue</p>	
<p>Répartition du temps de parole</p>	
<p>Nature et qualités des conseils (thématique, adaptation conseil à la situation du prod.)</p>	
<p>Autres sujets abordés (hors agricole, pas en lien direct avec objectif de la séance)</p>	
<p>Méthodes d'usage des outils (inclusif ou exclusif)</p>	
<p>Autres observations utiles</p>	

Q. Aperçu du tableau de traitement des entretiens avec les ATB

Code ATB	Code zone	nb année UNPCB	Cef	Intervention pour préparation campagne	Objectifs du suivi	Préparation de la séance	Fréquence	Avis sur fréquence	Déroulement	Gestion situation non conformité
A13	2	8 ans en 2 contrat (un an et 7 ans)	Oui	Fait une estimation de la force de production du producteur pour le conseiller sur la surface adéquate à emblaver.	S'assurer si ce que nous avons recommandé a été suivi (recommandations techniques). C'est les conseiller en fonction de l'évolution de la parcelle.	Je préviens les producteurs à travers le relais pour qu'il ait le temps de se préparer, qu'ils réunissent toutes les informations et s'organisent avec les autres membres de son exploitation pour les activités à mener	2 à 3 fois par campagne	Je trouve que c'est assez, parce que si le producteur suivait ce qu'on lui disait, il n'aurait pas besoin qu'on vienne le voir trop souvent	Si certains n'ont pas fait le traitement par exemple je les conseille de le faire. Je fais un sondage pour voir ceux qu'ils ont fait ou non . Si on voit qu'un monsieur peut faire le buttage, on le conseille de le faire. Je lui dit « c'est pas mieux de faire le buttage » ? On essaye de l'emmener à faire l'action pas à le forcer. Car ils considèrent que eux aussi ils connaissent donc il s'agit de le convaincre. S'il ne suit pas le conseil mais reste dans les normes on essaiera encore de la conseiller pour qu'il ait de meilleurs résultats encore.	Avant de le déclasser il faut lui expliquer pourquoi. L'amener à comprendre son erreur. Et l'encourager pour les années suivantes pour qu'il n'y ait pas d'autres erreurs et un découragement. S'il y a une solution je lui donne la solution et c'est fonction de la situation qui est en face de vous car si la solution est pas viable, intéressante pour lui il est préférable de le déclasser. S'il n'accepte pas la situation, il faut le déclasser. Le relais est toujours présent.
A15	6	11 ans	Oui	Il faut toujours conseiller le producteur avant qu'il ne se lance dans la production, avec le CEF je connais les critères déterminants pour proposer la surface la plus intéressante aux producteurs	L'objectif est de pouvoir garantir la qualité du produit. Il nous est délégué une partie des fonctions de l'inspecteur quand nous faisons du contrôle, on doit certifier la production avant l'inspection.	Je préviens les producteurs à travers le relais. Je fais une planification, avec l'augmentation des données à collecter je prends un maximum d'information au moment ou je rencontre le producteur pour compléter ensuite la tablette.	Je vois les producteurs 3 fois (en phase de semis, dans la période de sarclage buttage et le traitement récolte). Les producteurs ne sont pas disponibles à tout moment donc il faut s'organiser pour répondre au deadline pour la synchronisation des données.		Je pars sur la parcelle je prends la position GPS, on a une base de donnée avec les parcelles de rotation etc. C'est avant tout une question de confiance avec les autres membres du GRPCB qui attestent de la conformité de chacun, leur destin est lié. Je regarde ensuite les alentours pour identifier les cultures, voir s'il y a des traces d'application chimique, ensuite on fait le plan parcellaire. On renseigne dans la tablette. C'est une séance de collecte de donnée et de conseil qui se transforme en séance de contrôle si je détecte une situation de non-conformité. On peut lui répéter, lui rappeler les choses « fais ceci, fais cela » mais il faut toujours expliquer.	Si les règles de l'ABE ne sont pas suivies je prends une autre casquette, celui de contrôleur. Si je peux corriger, je lui dis de corriger, sinon je fais un rapport et je déclasse. Il faut toujours arriver à montrer aux producteurs qu'il a commis une erreur et lui demander maintenant « qu'est ce qu'on fait ? Il y a une solution ou il faut déclasser ? » S'il y a une solution je donne un délai pour faire le travail puis je revérifie après. Tant qu'on peut récupérer il faut récupérer sinon il ne faut pas faire de précédent sinon les autres vont également s'engouffrer dans la faille. Il faut responsabiliser les producteurs, ils savent donc il faut qu'ils appliquent

R. Normes du cahier des charges biologiques et équitables (Helvetas 2008)

Standards: production biologique

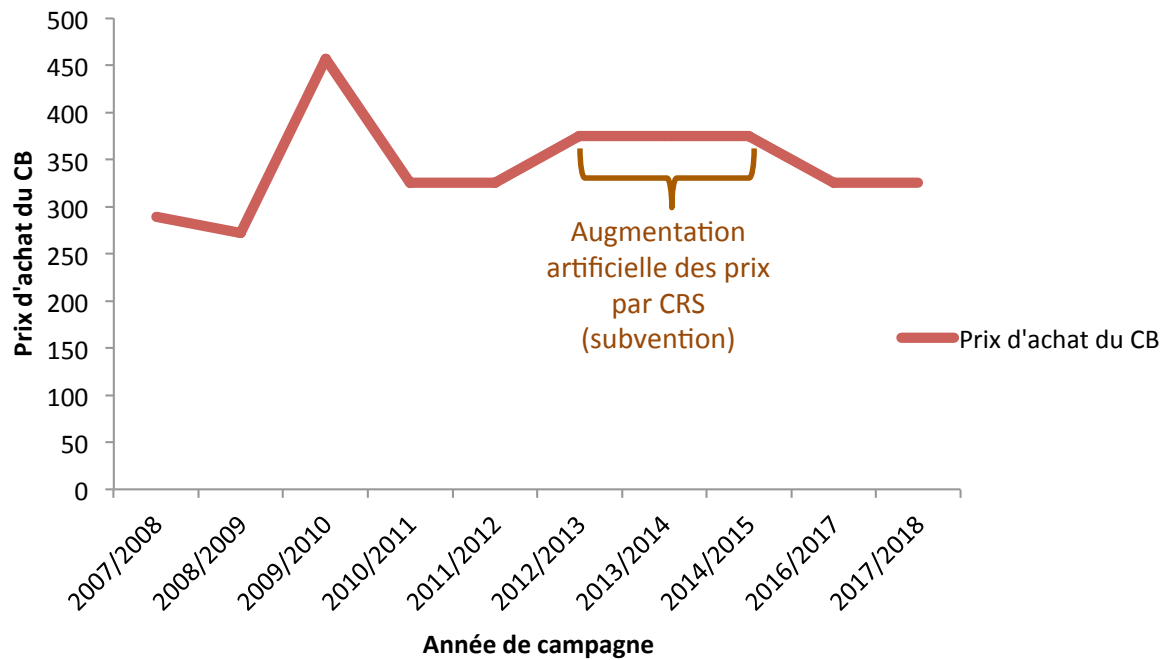
- ◆ Respect du temps de conversion d'au moins 2 ans.
- ◆ Fertilisants biologiques appropriés et le recyclage des matières organiques.
- ◆ Pratique de la rotation appropriée de cultures.
- ◆ Pas des variétés OMG, pas de semences traitées avec des pesticides chimiques.
- ◆ Maintenir séparées les unités biologiques et les unités conventionnelles.
- ◆ Méthodes biologiques de gestion des ravageurs, maladies et mauvaises herbes.
- ◆ Documentation et contrôle régulier.
- ◆ Exclusion des producteurs doublon (bio et conventionnel pour une même variété).

Standards: production équitable

- ◆ Mise en place d'une structure démocratique de producteurs.
- ◆ Plus de 50% du volume doit être produit par des petits producteurs.
- ◆ Pas de travail forcé ni de travail des enfants.
- ◆ Paiement d'un juste prix, basé sur un prix minimum officiel.
- ◆ Pré-financement à hauteur de 60% de la valeur du contrat, à la demande du vendeur.
- ◆ Conditions de travail sûres et saines.
- ◆ Égalité des sexes.
- ◆ Promotion de pratiques de production soucieuses de l'environnement.
- ◆ Engagement pour une amélioration constante dans tous les domaines.

S. Evolution du prix d'achat du CB pour la commercialisation primaire

On peut s'interroger sur la pertinence de cette augmentation artificielle des prix par CRS qui attire des producteurs qui sont ensuite dans l'incompréhension de la diminution quelques années plus tard du prix du CB. Les explications n'étant pas fournies par l'UNPCB ou de manière peu compréhensible pour les producteurs que j'ai eu durant des entretiens et des focus group expliqués le fonctionnement de la fixation des prix en agriculture équitable.



T. Calendrier de travail des ATB et itinéraire technique du CB

	Janv	Fév	Mars	Av	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
Itinéraire technique du CB	Préparation fumure organique		Défrichage des champs		Apport de la MO		Semis coton et plantes pièges		Régulation des ravageurs		Récolte		
	Paiement						Démarrage et sarclage		Buttage				
Calendrier d'activités théorique	Sensibilisation des nouveaux producteurs				Pré-enregistrement		Enregistrement		Positionnement				
	Paiement des producteurs						Enregistrement des semis et des levées		Enregistrement des opérations d'entretien (sarclage, buttage)				
						Formation ITK		Formation ravageurs		Formation Qualité coton			
						Contrôle et traitement des ravageurs				Certification		Logistique récolte	
						Contrôle interne croisée		Enregistrement des opérations d'entretien					

U. Caractéristique socio-économique des ATB

Facteurs	Variables	Valeurs	
Sexe	Femme	13%	
	Homme	87%	
Âge (an)	Moyenne	37	
	Dessous de 35 ans	27%	
	Entre 35 et 40 ans	40%	
	Au dessus de 40 ans	33%	
Origine	Rurale	60%	
	Urbaine	40%	
Niveau de formation	BEPC (divers)	20%	
	BEPC+2 (ATAS)	60%	
	BAC ou plus	20%	
Domaine de formation	Agent Technique d'Agriculture ou d'environnement	67%	
	Agronomie	7%	
	Autres (Environnement, Biologie etc.)	26%	
Evolution du type de formation	Avant CRS		
	BEPC+2 (ATA)	27%	
	Autres diplômes agricoles	0%	
	Autres diplômes non agricoles	27%	
	Après CRS		
	BEPC+2 (ATAS)	33%	
	Autres diplômes agricoles	13%	
	Autres diplômes non agricoles	0%	
	Expérience professionnelle	Nombre d'années d'expérience dans le monde agricole	
		Inférieur à 5 ans	27%
Entre 5 et 10 ans		20%	
Supérieur à 10 ans		53%	
Nombre d'années d'expérience dans le conseil agricole			
Inférieur à 5 ans		27%	
Entre 6 et 10 ans		33%	
Supérieur à 10 ans		40%	
Diversité des emplois			
Expérience pro. unique (UNPCB)		67%	
Autres emplois	33%		
Formation au CEF-Bio	Oui	47%	
	Non	53%	

V. Méthode standardisée d'animation des formations (UNPCB 2016)

Notes du facilitateur pour la progression d'un module de formation

Le fil conducteur de facilitation d'une session de formation doit être maîtrisé par l'ensemble du dispositif technique du programme coton biologique de l'UNPCB.

En fonction des thèmes et modules, les étapes importantes à retenir et à suivre par un facilitateur/formateur sont consignées dans le tableau suivant:

Etapes	Actions importantes
Etape 1	Le facilitateur invite Monsieur X (responsable des participants) à ouvrir officiellement la Session de formation
Etape 2	Le facilitateur/formateur crée l'ambiance (se familiarise avec le groupe) en racontant une petite histoire drôle en lien avec le thème et invite chaque participant à se présenter en se présentant lui-même en premier lieu
Etape 3	Le facilitateur/formateur, avant de présenter les objectifs du module, recense les attentes des participants. Note les réponses sur un tableau/ papier et faire la synthèse
Etape 4	Le facilitateur/formateur présente les objectifs tout en clarifiant les attentes des participants prises en compte et celles non prises en compte
Etape 5	Le facilitateur/formateur présente le contenu, la durée, les méthodes et supports pédagogiques de la formation
Etape 6	Le facilitateur/formateur définit avec les apprenants le contrat de travail et les modalités pratiques
Etape 7	Le facilitateur/formateur demande aux participants par un brainstorming de définir le thème et les mots clés du module, il note les réponses au tableau, fait la synthèse et projette/présente les définitions légales
Etape 8	Le facilitateur/formateur demande aux apprenants de situer l'importance du présent thème/module dans tout système de production par un jeu de questions réponses. Ensuite, il situe l'importance du thème/module dans le système de la production du coton biologique après la synthèse des réponses des participants
Etape 9	Le facilitateur/formateur présente les diapos/images/textes sur le thème ou module du jour dans un langage adapté au niveau du public cible dans une méthode interactive
Etape 10	Le facilitateur/formateur par des questions réponses aux participants demande de faire ressortir les insuffisances des pratiques dans l'ITK du thème/module enseigné. Il note les réponses, fait la synthèse et procède à l'exposé des diapositives/images/textes conçus à cet effet
Etape 11	Le facilitateur/formateur par brainstorming, recueille les difficultés rencontrées ainsi que les suggestions quant à la prise en compte des acquis de la formation dans leurs activités au quotidien
Etape 12	Le facilitateur/formateur fait la synthèse des réponses et des suggestions apportées et présente les diapositives/images/textes préparés à cet effet
Etape 13	Le facilitateur/formateur par brainstorming amène les participants à définir les termes et concepts clés du module et utiles à connaître par le public cible.

	Il note les réponses au tableau, fait la synthèse et projette les diapositives/images/textes y relatives
Etape 14	Le facilitateur/formateur expose sur les procédures et techniques de mise en œuvre des acquis de la formation en insistant sur la phase pratique et son importance dans l'amélioration de la productivité et condition de vie des producteurs
Etape 15	Le facilitateur/formateur présente les diapositives/images/textes relatives aux avantages de la bonne mise en œuvre des acquis de la formation et les conséquences de sa non prise en compte
Etape 16	Le facilitateur/formateur vérifie l'atteinte des objectifs pédagogiques du module par des questions réponses avec les participants pour s'assurer que tous les aspects sont abordés
Etape 17	Le facilitateur/formateur ouvre une plage de discussion pour revenir sur les parties du module qui n'ont pas été bien compris et corriger les écarts de compréhension
Etape 18	Le facilitateur/formateur planifie la mise en œuvre des acquis de la formation dans les exploitations des producteurs de coton biologique et un système de suivi de la mise en œuvre
Etape 19	Le facilitateur/formateur organise l'évaluation finale de la formation (individuel ou échantillon) en fonction du public cible juste après la session
Etape 20	Le facilitateur/formateur invite Monsieur X (responsable des participants) à clôturer officiellement la Session de formation

W.Piste d'analyse de la pertinence des profils en regard de la diversité des profils de producteurs

Schématiquement, lors des premières campagnes suivant leur adhésion au dispositif (2 à 4 premières campagnes), l'analyse des discours tenus par les producteurs les plus inexpérimentés laisse apparaître une volonté d'application absolue des recommandations données par leur technicien référent. *« Moi je fais toujours ce qu'il dit, je ne demande pas d'explication. C'est lui qui sait »*. Les producteurs sont enclins, durant cette première étape, à fournir un complément d'efforts afin d'implémenter ces références techniques sous l'influence de deux moteurs principaux, une maîtrise limitée des standards de production et donc une crainte du déclassement et une méconnaissance des limites de leur capacité dans l'implémentation du paquet technologique *« Bon c'est vrai qu'au début tu vas plus suivre ce que va dire le kobnaba [nom donné au technicien en mooré], tu vas essayer de faire tout ce qu'il va te dire de faire. Mais ce que le kobnaba ne te dit pas, c'est que c'est dur hein. Donc bon toi aussi quand tu connais tu vas faire ce qui t'arrange »*. *« Les nouveaux ils t'écoutent plus au début, parce qu'ils ne connaissent pas. C'est plus facile avec eux au début hein. Ils ont peur de mal faire et d'être déclassé » A12.*

Durant cette première phase, que nous qualifierons de phase d'apprentissage, d'expérimentation et d'assimilation des références techniques diffusées par le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB, les producteurs construisent les bases de leur propre référentiel technico-économique pour la production de coton-biologique à travers la gestion quotidienne de leurs parcelles et les échanges qu'ils peuvent avoir avec les ATB et leurs pairs. La majorité des producteurs démontre après ces 2 à 4 premières campagnes une forme d'assurance technique, *« Moi coton bio là c'est la 5^{ème} année comme ça, aujourd'hui là je peux dire je connais »*. *« Moi avec tout le temps que j'ai passé dans coton biologique là, je suis même plus technicien que le technicien même [rire] »*. Cette assurance technique aboutit à terme à une mutation de la relation de conseil entre les producteurs et les ATB, que tous les ATB identifient plus ou moins. *« Moi je ne comprends pas pourquoi mais j'ai remarqué que les anciens à un moment ils ne suivent plus les recommandations, tu leur dis, ils savent mais ils ne vont pas faire » A7*

Les entretiens auprès des producteurs sur cette thématique ont permis de dégager trois principales postures. Une première classe de producteurs vont persister, malgré la constitution de leur propre bagage technique, dans cette posture d'exécution de tout ce que l'ATB leur demande dans les limites de leur possibilité sans recherche de mise en relief avec leur propre connaissance. L'ATB est toujours perçu comme étant la source irréfutable de conseil technique qu'il faut toujours appliquer. *« Ce que le technicien dit c'est ça qu'il faut faire. Si le technicien dit, toi tu fais comme tu veux et qu'il y a un problème c'est toi seul. Comment tu vas faire ? »*

Certains producteurs vont adopter une posture plus active vis-à-vis des conseils prodigués par l'ATB. Sans forcément réfuter ses propos, ni échanger avec l'ATB durant la séance de conseil à la marge du contrôle concernant les réserves qu'ils ont à émettre, ils vont confronter

les recommandations techniques de l'ATB avec la solution qu'ils envisageaient d'implémenter à partir de son propre référentiel technique par l'expérimentation.

« Moi je fais mon idée et ce que le technicien a dit [...] dans un coin de mon champ. Si lui il a dit il faut mettre Batik là et moi je veux mettre piment et neem parce que je connais aussi. Je fais un peu un peu et je regarde qui a raison. Après je lui dis que moi j'ai fait ça comme ça et que ça a marché. »

Et enfin, nous avons une dernière classe de producteurs qui en cas de discordance entre leur référentiel technico-économique et le conseil technique donné par l'ATB vont initier un échange qui vise à confronter les propos de l'ATB avec leur propre référentiel. Finalement, c'est la capacité d'argumentation de l'ATB qui va mener le producteur à appliquer ou non la recommandation technique. *« Quand je suis pas d'accord avec le technicien je lui dit. On va discuter. Moi aussi ça fait 10 ans que je suis dans le bio là, j'ai fait syprobio tout tout. Je connais très bien même. Si on n'est pas d'accord on va parler, il faut pas qu'il dise des faux conseils aux gens. »*

Hormis l'assurance technique qui explique en partie la mutation de postures des producteurs vis-à-vis des ATB, on peut supposer également que les producteurs évoluent dans une sphère de gestion, à l'échelle de son exploitation, qui intègre autant des considérations techniques, qu'économiques, que de sécurité alimentaire, de ressources, de finalités etc. Tandis que la réflexion de l'ATB persiste dans une dimension uniquement technique, standardisée et orientée vers des considérations de performance dans la production de CB qui fait écho aux besoins de l'union d'accroître la quantité de coton produite. De là, on peut considérer que la combinaison d'une part du fait que les deux acteurs n'évoluent pas dans la même « échelle dimensionnelle » et d'autre part le rééquilibrage relatif des capacités techniques entre l'ATB et le producteur concernant la production de CB réduit la légitimité qu'avait l'ATB du fait de sa supériorité technique.

Au vu de cette diversification de postures des producteurs par un renforcement de leur capacité technique, les profils d'ATB 1, 4 éprouvent, du fait de leur approche de conseil peu compréhensive, des difficultés à appréhender cette variabilité et cette complexité dans les postures de producteurs. Ces modalités d'action qui ne tiennent pas compte du degré de connaissances préalable des producteurs dans l'émission de leur conseil n'incitent pas ces derniers à exprimer leurs spécificités, les maintenant dans une forme de passivité lors du conseil. Cette entrave concerne spécifiquement la 3^{ème} classe de producteurs.

Le profil 3 initie une réflexion avec le producteur qui l'amène dans un échange où ces différentes postures sont amenées à s'exprimer. *« Maintenant, les nouveaux ils sont attentifs à tout ce qu'on leur dit, il n'y a pas de discussions mais ils écoutent, ils apprennent tandis que les anciens vont vouloir montrer leur capacité et leur maîtrise donc on est plus dans la discussion »* A5. L'approche plus compréhensive de ce dernier permet notamment une meilleure gestion des situations de confrontation de référentiels techniques et une évolution chez les producteurs adoptant une posture trop attentiste et passive.

X. Conditions d'accèsion aux matériels subventionnés

Type d'équipements	Prix (FCFA) subventionné à 50%	Minimum de surface pour accès (ha)
Charrue bovine	41 700	0,50
Charrue asine	34 250	0,50
Houe manga	40 875	0,50
Charrette tombereau	84 405	1
Charrette à plateau	89 700	1
Kit compost (brouette etc.)	26 833	0,25

Y. Innovations organisationnelles des producteurs face aux difficultés du système de services de l'UNPCB

La désynchronisation entre les activités d'appui-conseil de l'UNPCB et le calendrier cultural du coton biologique ont amené les producteurs à développer des innovations organisationnelles au sein des groupements pour répondre aux besoins de formations des nouvelles recrues et de recyclage des plus anciens et proposent un suivi plus cohérent sur des considérations de timing. Du fait d'un lien d'interdépendance des producteurs découlant d'un système de certification à l'échelle groupement, le suivi proposé n'est pas motivé uniquement par des considérations sociales et d'entraides mais également de contrôle. Les formations et le suivi ont pour objectif conjoint de s'assurer de la bonne application des normes de certification bio mais également de détection des situations de non-conformité avant que le destin de tout le groupement ne soit engagé.

Ainsi s'établit une relation hybride d'entraide et de contrôle entre les producteurs d'un même GPCB.

Des séances de formations en groupe et un suivi en concordance avec le calendrier cultural du coton :

Dans les mêmes optiques que le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB, les groupements proposent des conformations semblables pour l'exécution des activités de transmission des références techniques indispensables à la production de coton biologique. Ces conformations peuvent être plus ou moins centrées sur les référents techniques au sein des GPCB que représentent le paysan relais ou les membres des bureaux.

Les formations en interne se définissent comme des séances d'apprentissage en groupe animés par le PR ou les membres des bureaux et tenues à des étapes cruciales du calendrier cultural suivant le schéma théorique défini dans le dispositif d'appui-conseil de l'UNPCB, à la réception des semences et avant les activités de semis, en prévision des activités de gestion des ravageurs et enfin en préparation de la phase de récolte. Généralement, les groupements se contentent d'organiser en interne des formations concernant les deux premières étapes centrées sur les aspects techniques de la production.

La spécificité intéressante de ces séances de formation entre pairs réside dans le caractère participatif qu'elles peuvent revêtir selon les caractéristiques sociales du groupement. Il s'agit finalement d'un espace que les producteurs bâtissent selon les modalités qui siéent à leur convenance, tandis que les formations officielles suivent une trame standardisée et décontextualisée comportant de nombreuses limites. Si dans de rares cas le flux d'informations et de connaissances reste unidirectionnel suivant le modèle académique ; il apparaît que ces réunions représentent des arènes d'échanges de connaissance sur les pratiques vulgarisées par l'UNPCB et réadaptées par les membres à leur contexte agroécologique voire de diffusion des innovations techniques développées par certains membres du groupement. Ces espaces d'échanges symbolisent en cela une dynamique de réappropriation des connaissances techniques et organisationnelles diffusées par l'UNPCB et

d'adaptation aux réalités contextuelles des groupements, réalités sociales, économiques et environnementales. De plus, de par leur nature, elles permettent d'outrepasser certaines limites intrinsèques au dispositif de l'UNPCB (langues, horaire, durée etc.)

D'après certains PR, ces séances de formation viennent en complémentarité avec les séances formelles animées par les ATB dont la fonction se trouve redéfinie par les actions innovantes des producteurs. En termes plus explicites, le rôle des séances de formations commanditées par l'UNPCB se réduit à un renouvellement des références techniques des producteurs par l'apport de nouvelles connaissances techniques ; les fonctions de formation et de recyclage des membres du GPCB étant assumées et supposément de manière potentiellement plus efficaces par les séances internes aux groupements.

La gestion des problématiques techniques rencontrées par les producteurs donne également lieu à des innovations organisationnelles au sein des groupements qui co-construisent des schémas préférentiels de résolution de problèmes techniques.

Une diversité de schémas préférentiels de résolution des problèmes

Les GPCB ont ainsi développé des circuits de résolution des problèmes techniques qui vont adopter des conformations fortement différenciées entre elles. Il ne s'agira pas dans cette étude d'analyser la diversité des réseaux d'information et d'apprentissage que chaque producteur développe et exploite mais de s'attarder sur les mécanismes déployés suite à l'insuccès de ce réseau dans la résolution de la problématique considérée.

Sans pouvoir définir les critères déterminants qui vont influencer sur l'orientation de ces conformations, les ATB apportent quelques éléments explicatifs de cette forte diversité, les caractéristiques ethniques des groupements qui définissent en partie la dynamique et les relations entre producteurs, la taille du groupement ou encore les capacités et compétences des membres du bureau et du paysan relais.

A travers les échanges, trois conformations ont été répertoriées selon un gradient de complexité du réseau dans la mise à profit des connaissances des autres membres du groupement et du capital social du groupement.

Une conformation simple basée uniquement sur les compétences et connaissances des référents techniques (12)

Selon cette conformation, les producteurs se confrontant à une difficulté technique après prospection auprès de son propre réseau d'apprentissage, font appel aux référents techniques du groupement, le paysan-relais accompagné de quelques membres du bureau. Ces référents techniques détenteurs de la connaissance et jouissant d'une forte légitimité technique sont en charge de solutionner les difficultés techniques rencontrées par les producteurs. Pour autant, la complexité de la problématique peut éventuellement supplanter le niveau de capacités techniques des référents qui, en qualité d'interface avec la source extérieure d'information désignée, fera appel au technicien qui dispose de compétences techniques supérieures et plus important encore de capacités de mobilisation de sources diverses d'informations pour la résolution de problématiques techniques connues (internet,

fascicule technique). L'ATB pourra éventuellement s'appuyer sur le circuit de résolution de problèmes techniques implémentés par l'UNPCB.

De plus, la solution technique importée ne donne pas lieu à une diffusion au sein du groupement ; la connaissance reste en possession des référents techniques.

Une variante du circuit précédent faisant appel à un système de tutorat (1):

Dans certains groupements, les bureaux de zone ont développé un système de tutorat pour la formation, le suivi et l'appui à la résolution de problèmes des producteurs néophytes. Ce tuteur représentera pour le nouvel adhérent le référent technique primaire dans son circuit de résolution des difficultés. La légitimité de ce tuteur est basée sur son ancienneté dans le dispositif et ses capacités techniques reconnues par les membres du bureau de groupement. Le tuteur est en charge des nouveaux producteurs proches de ses parcelles de productions.

Dans l'échantillon enquêté, seul un groupement avait élaboré un schéma de ce type ; les autres groupements affirmant que cette conformation représente un risque potentiel de dérives et de tensions inter-membres. La légitimité technique du tuteur n'étant pas absolue et indubitable.

Pour autant, ce système de tutorat pourrait éventuellement aboutir à la création de nucléons d'entraide, de production et de partage intense de connaissances au sein même des groupements suivant un système en grappe.

Un circuit de résolution participative des problématiques techniques (3):

Contrairement aux deux schémas précédents, cette conformation s'appuie sur les connaissances générées au sein du groupement et l'expérience collective des producteurs les plus expérimentés dans les situations où les référents techniques désignés ne sont pas en capacité d'apporter une réponse à la problématique soulevée par un producteur. Les membres du bureau convoquent une réunion de réflexion collective autour de la problématique ; l'hypothèse étant que plusieurs producteurs peuvent apporter via leur expérience des pistes de solutions exploitables afin de solutionner le problème technique.

Si à la confluence des connaissances apportées par chacun des membres n'émerge aucune solution valide, les membres du bureau font appel à des GPCB voisins afin de les intégrer à cette dynamique de réflexion collective par la mise à profit de leurs expériences. Si aucune des différentes couches de la réflexion ne génèrent de solutions, les producteurs feront appel au technicien. Selon le président d'un groupement ayant opté pour ce circuit de résolution complexe, « *nous n'avons jamais eu à appeler le technicien pour un problème technique, on gère nous-même avec les anciens, tout le monde. Avec toutes les années qu'on a fait dans le coton là, on connaît très bien les techniques.* »

Les groupements optant pour un circuit de résolution basé sur les capacités de quelques référents techniques développent une forte dépendance à l'appui extérieur que représente l'ATB. Cette dépendance renforce de surcroît le statut de « *celui qui sait et qui doit nous aider à résoudre nos problèmes* » du technicien et le pouvoir hiérarchique que ce statut lui confère sur le groupement. Dans une optique d'auto-développement des GPCB, cette conformation apparaît comme la moins propice au développement et à l'autonomisation de la démarche réflexive individuelle et collective des groupements. Elle maintient les producteurs dans une

forme d'assistanat, créant une relation de dépendance au conseiller et une réduction des potentialités d'action collective.

A l'inverse, les groupements mettant en œuvre des circuits plus complexes comme l'ultime cas présenté et ses variantes disposent d'un fort potentiel d'auto-développement pour la production de coton biologique mais également à l'échelle des systèmes de production voir des systèmes d'activités. L'élaboration de schémas de plus en plus complexes avec un maillage de voies alternatives valides de réflexion collective au sein des GPCB peut mener à une émancipation intellectuelle de ses membres avec des externalités positives à l'échelle de l'organisation sociale du village. A termes, le GPCB pourrait être assimilé au concept de Groupe Professionnel Local de Darré (1991).

Les champs d'action de l'ATB devraient théoriquement différer selon la typologie de schéma préférentiel de résolution des problèmes techniques développés par les groupements. Dans les schémas faisant le moins appel à la connaissance collective, son rôle serait d'accompagner ces groupements, en parallèle de l'appui technique qu'il leur apporte, dans la structuration d'un circuit plus autonome. Pour les groupements disposant d'un circuit de résolution plus efficace, l'ATB pourrait remplir la fonction de facilitateur de ces dynamiques de réflexions collectives soit par le renforcement des capacités méthodologique des animateurs de ces séances d'échanges collectives soit par la mise en réseau de plusieurs GPCB voisins dans l'optique d'accroître le pool de connaissances disponibles et exploitables.

Z. Tableau récapitulatif des 3 profils de Parent (1993)

	TÉLÉGRAPHE	ORCHESTRE	POUPÉE RUSSE
a) Mots-clés de l'activité de vulgarisation	Transmission Différence de statut des acteurs	Interaction - Partenariat Négation des différences Égalité de statut	Transmission et Organisation Complémentarité de statut Différence de pratique
b) Caractéristiques de la relation entre les acteurs	Formelle Verticale - Hiérarchique	Informelle Horizontale	Multidirectionnelle
c) Caractéristiques de l'information scientifique et technique	Objective - Neutre Primauté aux connaissances scientifiques et techn.	Subjective Primauté aux savoir-faire	Construite - Savoirs et savoir-faire sont indissociables
d) Caractéristiques des acteurs	Passifs (transmettent et reçoivent)	Actifs (réfléchissent)	Actifs (interprètent et construisent) Développent des connaissances et des outils de connaissances (J. Piaget, 1967)
e) Une "bonne" vulgarisation" s'appuie sur: est guidée par:	-La tâche: -Efficacité et clarté de la transmission -Utilisation des bons canaux ou réseaux -Une bonne réalisation des tâches - les intérêts	-La relation -La création d'un bon climat -les valeurs (convivialité, empathie, disponibilité, etc.)	-La tâche, la relation et le contexte organisationnel des acteurs et ce de manière imbriquée -L'emboîtement des valeurs et des intérêts
h) Buts de la vulgarisation (N. Giroux, 1991)	Faire faire (Production)	Etre ensemble (intégration)	Faire ensemble (Construction et émancipation)
g) L'organisation de la vulgarisation s'appuie sur	Les réseaux de production de connaissances	La relation interpersonnelle et le contexte organisationnel de l'entreprise agricole	Le contexte organisationnel (conseiller et agricult.) Les réseaux de production de connaissances

	TÉLÉGRAPHE	ORCHESTRE	POUPÉE RUSSE
a) Sa pratique repose principalement sur:	Action Message Réseaux	Acteurs Relation Climat	Acteurs et action
b) Caractéristique du conseiller (ère)	Expert	Facilitateur	Négociateur
c) Attitude vis-à-vis le problème de son interlocuteur	L'agriculteur doit chausser les souliers que lui apporte le conseiller*	Le conseiller se met dans les souliers de l'agriculteur*.	Le conseiller aide l'agriculteur à trouver la paire de souliers qui lui convient
d) Qualités requises	Rigueur, logique	Empathie	Capacité de "correspondance" et d'ajustement
e) L'environnement qui influence particulièrement sa pratique	-Professionnel (réseaux de production de connaissances) -Son environnement organisationnel	L'environnement du client (réseaux familial, social,...)	Sa pratique est influencée par son statut professionnel, son organisation et son contexte d'intervention

	TÉLÉGRAPHE	ORCHESTRE	POUPÉE RUSSE
a) Par rapport aux savoirs	Dévalorisation des savoirs d'expérience	Dévalorisation de la réflexion Dévalorisation de la formation scolaire	Complexité Insécurité Lourdeur
b) Par rapport au statut des acteurs	Négation du statut acquis par l'expérience	Négation du statut d'expert Négation des règles propres au monde des organisations (pouvoir, autorité, efficacité, rentabilité...)	↓
c) Par rapport à la relation	Dépendance Conseiller->agriculteur	Dépendance "implicite" Agriculteur->Conseiller	↓